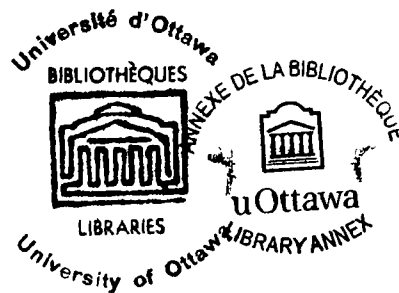


001698

L'INFLUENCE REGIONALE DES CHANTIERS
COOPERATIFS DU NORD-OUEST QUEBECOIS

par Jean-Claude Dorion

Thèse présentée au Département de Géographie de
l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention
de la Maîtrise ès Arts en Géographie



Ottawa, 1972

UMI Number: EC55892

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55892
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

REMERCIEMENTS

Je veux ici témoigner mon entière reconnaissance à tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

Mes remerciements s'adressent tout spécialement à mon patron de thèse, le professeur Hugues Morrisette, qui n'a jamais hésité à collaborer. Son ardeur à la tâche, ses encouragements, sa bienveillance et ses conseils judicieux furent des plus appréciés dans la réalisation de cette étude.

En deuxième lieu, je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance à mon épouse, Diane, pour son soutien moral et pour sa collaboration fort appréciée, surtout dans la préparation du document final.

Je tiens également à remercier les nombreux responsables des coopératives forestières du Nord-Ouest qui se sont empressés de fournir les informations demandées. Sans leur généreuse contribution, cette thèse n'aurait pas été possible. Je désire mentionner tout particulièrement les gérants et secrétaires de chaque unité affiliée ou non à la Fédération régionale ainsi que les responsables de cette dernière en 1969, spécialement MM. Odilon Boutin, Camille Dion, Jean Boucher et Henri-U. Tremblay.

Ma reconnaissance s'adresse aussi au ministère des Terres et Forêts et au ministère de l'Industrie et du Commerce pour leur collaboration.

Enfin, je veux remercier tous les autres amis qui ont apporté une aide précieuse dans différentes phases de ce travail, notamment MM. Jean-Marie Beauchamp et Henri Chapdelaine, géographe, pour la revision des textes et des calculs, Mlle Francine Laurin et Mme Diane Paradis, pour la dactylographie, ainsi que M. Albert Brodeur, M. et Mme Rémi Dorion pour diverses facilités offertes, surtout au niveau de l'équipement matériel.

Jean-Claude Dorion

TABLE DES MATIERES

	Page
Remerciements	ii
Table des matières	iv
Liste des tableaux	vii
Liste des graphiques	xiii
Liste des cartes	xiv
Liste des photos	xvi
Première partie - <u>INTRODUCTION: LE NORD-OUEST QUEBECOIS, SES CARACTERISTIQUES ET SES HOMMES</u>	1
I. LE NORD-OUEST: SITUATION ET COMMUNICATIONS	2
II. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU NORD-OUEST	8
A. Le relief et le sol	8
B. L'hydrographie	10
C. Le climat	12
D. La végétation forestière	14
III. LES DOMINANTES SOCIALES DU NORD-OUEST	15
IV. LES ACTIVITES ECONOMIQUES DU NORD-OUEST	20
A. Les revenus et les secteurs d'activités	20
B. L'activité forestière	26
V. LES CHANTIERS COOPERATIFS AU NORD-OUEST	38
A. Le rôle et les objectifs	39
B. Les chantiers coopératifs d'hier et d'aujourd'hui	41
Deuxième partie - <u>L'IMPACT SOCIAL ET ECONOMIQUE DES ACTIVITES COOPERATIVES FORESTIERES</u>	56
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE	57
A. Enquête et représentation de l'influence régionale	58
B. La carte de base	61

	Page
II. LES TRAVAILLEURS COOPERATIFS REGULIERS: L'OCCUPATION ET L'INFLUENCE HUMAINE	65
A. Les effectifs	65
B. La durée des opérations	83
III. LES APPORTS MONETAIRES DANS LA REGION DU NORD-CUEST	100
A. Les gains des travailleurs réguliers	100
B. Les frais de machinerie louée ou engagée par contrat	110
C. Les autres distributions monétaires des organismes coopératifs	120
IV. SYNTHESE DE L'IMPACT ECONOMIQUE ET HUMAIN	144
A. Les distributions monétaires totales	144
B. Les entraînements humains directs	153
C. L'influence humaine relative	164
Troisième partie - <u>LES AGENTS DE L'INFLUENCE</u> <u>DES UNITES COOPERATIVES</u>	176
I. LES FACTEURS INTERNES LIES A LA MATIERE PREMIERE	177
A. La tenure des terres et les droits de coupe	177
B. L'exploitation forestière des dernières années	181
C. Destinations et caractéristiques du bois en grume	190
D. Le transport des billes: routes et durée des parcours	204
E. La productivité dans les chantiers	216
II. LA TRANSFORMATION DE LA MATIERE PREMIERE	222
A. Les centres de sciage: situation, site et disposition	222
B. La production de bois d'oeuvre	229
C. Volume et valeur des expéditions de bois d'oeuvre	241
D. L'utilisation des résidus	244
III. LES EXPEDITIONS ET LE MARCHE	249
IV. LES FACTEURS EXTERNES DES ACTIVITES COOPERATIVES FORESTIERES	261
A. La disponibilité forestière	261
B. Les autres agents physiques dans l'exploitation forestière	267
C. Les entreprises privées, le gouvernement...	269
<u>CONCLUSION</u>	274
I. SYNTHESE ET REMARQUES	275
A. Synthèse et dernières modifications du cadre coopératif	275
B. Observations et remarques	281
II. PERSPECTIVES	289

APPENDICES

	Page
A. Questionnaire de l'enquête et principales remarques de l'auteur	292
B. Statistiques sur l'industrie de la région du Nord-Ouest	321
C. Informations de base sur les coopératives forestières du Nord-Ouest	327
D. Informations complémentaires sur l'influence des organismes coopératifs forestiers du Nord-Ouest	338
E. Quelques cas d'influence donnée et reçue	354
F. Informations complémentaires sur les facteurs internes et externes de l'influence des organismes coopératifs forestiers du Nord-Ouest	382
BIBLIOGRAPHIE	395

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1- Distances approximatives entre les principaux centres du Nord-Ouest et quelques centres extérieurs	6
Tableau 2- Répartition générale des eaux du Nord-Ouest: proportion des volumes roulés par les rivières collectrices	11
Tableau 3- Appréciation de la saison végétative en Abitibi et au Témiscamingue, moyennes de 1950 à 1961	13
Tableau 4- Quelques données numériques sur la situation humaine et sociale dans le Nord-Ouest québécois	16
Tableau 5- Le revenu personnel et ses composantes, 1961	21
Tableau 6- Les industries du bois au Nord-Ouest, selon le type de production, 1966	29
Tableau 7- Possibilité annuelle de coupe et volume exploité au Nord-Ouest, selon le mode de tenure, 1968-1969	35
Tableau 8- Volume des bois coupés dans les forêts publiques du Nord-Ouest, 1968-1969	37
Tableau 9- Evolution des chantiers coopératifs au Nord-Ouest québécois, 1942 à 1948	44
Tableau 10- Evolution récente de la F.R.C.C.O.Q. comme organisme administratif et de transformation du bois, 1963-1969	52
Tableau 11- Nombre de travailleurs coopératifs forestiers au Nord-Ouest, 1968-1969	66
Tableau 12- Lieu de résidence et appartenance des effectifs provenant de l'axe Taschereau - Val-Paradis, 1968-1969	69
Tableau 13- Lieu de résidence et appartenance des effectifs: localités dispersées déclarant 15 travailleurs et plus, 1968-1969	71
Tableau 14- Mobilité de la main-d'oeuvre entre la résidence et le lieu de travail, 1968-1969	74
Tableau 15- Les groupes d'âge de la main-d'oeuvre régulière, 1968-1969	76

	Page
Tableau 16- Répartition des travailleurs des unités de transformation, selon les fonctions, 1968-1969	83
Tableau 17- Etude de rangs: localités déclarant une différence de quatre (4) places et plus entre leur classement par hommes-mois d'occupation et celui par le nombre de travailleurs, 1968-1969	95
Tableau 18- Occupations des travailleurs pendant la période sans emploi dans les coopératives, par localité de résidence, 1968-1969	99
Tableau 19- Gain total et moyen des travailleurs, par groupe d'organismes, 1968-1969	104
Tableau 20- Frais de la machinerie roulante engagée par contrat ou louée pour l'exploitation forestière et la transformation du bois effectuées par les coopératives, 1968-1969	114
Tableau 21- Montants versés en salaires occasionnels et en dons, cotisations, frais de publicité et d'information, par coopérative, 1968-1969	124
Tableau 22- Provenance et coût du combustible et du carburant pour l'ensemble des coopératives forestières, 1968-1969	131
Tableau 23- Provisions pour chevaux et autres achats divers, par coopérative, 1968-1969	134
Tableau 24- Achats de provisions pour chevaux, par groupe de chantiers, 1968-1969	137
Tableau 25- Distributions de second ordre à caractère socio-économique et totalisant plus de \$5,000 par localité, 1968-1969	142
Tableau 26- Total des déboursés à caractère socio-économique des coopératives forestières, au Nord-Ouest et à l'extérieur, 1968-1969	145
Tableau 27- Localités recevant plus de \$50,000 des organismes coopératifs et l'importance des échanges, 1968-1969	150
Tableau 28- Transport des billos vers les industries: durée du camionnage et nombre de camions, 1968-1969	156
Tableau 29- Localités montrant les plus forts indices d'emploi aux coopératives, relativement à leur possibilité maximale de main-d'oeuvre, 1968-1969	170
Tableau 30- Circonscriptions présentant un indice intermédiaire satisfaisant de l'emploi aux coopératives, relativement à leur possibilité maximale de main-d'oeuvre, 1968-1969	172

	Page
Tableau 31- Localités présentant un faible indice d'emploi aux coopératives, relativement à leur possibilité maximale de main-d'oeuvre, 1968-1969	173
Tableau 32- Volume des bois destinés aux scieries de la F.R.C.-C.O.Q., par chantier fournisseur, 1966 à 1969	182
Tableau 33- Volume et usage des bois coupés par les chantiers coopératifs pour d'autres industries que celles de la F.R.C.C.O.Q., 1966 à 1969	187
Tableau 34- Bois coupés par l'ensemble des chantiers coopératifs du Nord-Ouest, 1966 à 1969	188
Tableau 35- Volumes, coûts et provenance des bois reçus dans les deux cours industrielles de la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969	192
Tableau 36- Volume moyen des billes transportées aux scieries de la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969	194
Tableau 37- Vente des bois en grume à la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969	196
Tableau 38- Vente des bois en grume non-destinés à la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969	203
Tableau 39- Total de la longueur et de la durée des parcours pour acheminer les billes aux scieries de la F.R.C.C.O.Q., par catégorie de routes, 1968-1969	210
Tableau 40- Total de la longueur et de la durée des parcours pour acheminer les billes aux industries autres que celles de la F.R.C.C.O.Q., par catégorie de routes, 1968-1969	213
Tableau 41- Longueur et durée de l'ensemble des parcours pour l'approvisionnement des industries, par catégorie de routes, 1968-1969	214
Tableau 42- Productivité hebdomadaire des travailleurs dans les chantiers coopératifs, 1968-1969	219
Tableau 43- Sommaire des immobilisations affectées à la transformation par la F.R.C.C.O.Q., 30 avril 1969	229
Tableau 44- Répartition du bois d'oeuvre selon sa qualité, 1968-1969	234
Tableau 45- Répartition du bois d'oeuvre selon la longueur des pièces, 1968-1969	235
Tableau 46- Dimensions transversales et qualité du bois d'oeuvre à son arrivée à l'atelier de rabotage, 1968-1969	237

	Page
Tableau 47- Sommaire des coûts directs entraînés pour la production de bois d'oeuvre, 1968-1969	239
Tableau 48- Dimensions nominales et qualité des bois les plus vendus, 1968-1969	242
Tableau 49- Valeur des ventes de bois d'oeuvre, 1965 à 1969	243
Tableau 50- Evolution du prix moyen au 1,000 p.m.p. vendu, 1968-1969	244
Tableau 51- Ventes de résidus utilisés, 1965 à 1969	245
Tableau 52- Bilan des expériences sur la rentabilité des billes de faible diamètre, octobre 1968	248
Tableau 53- Expéditions de la F.R.C.C.O.Q., selon les marchés et le mode de transport, 1968-1969	250
Tableau 54- Expéditions du bois d'oeuvre de la F.R.C.C.O.Q. par chemin de fer, 1968-1969	251
Tableau 55- Vente et transport de bois d'oeuvre aux Etats-Unis, 1968-1969	257
Tableau 56- Principales caractéristiques des stations forestières de la zone argileuse du Nord-Ouest québécois	263
Tableau 57- Hauteur des arbres dominants des stations forestières de la zone argileuse du Nord-Ouest québécois, selon leur âge	264

Tableaux hors-texte

Tableau B-1 Evolution de la main-d'oeuvre par secteur d'activités dans la région du Nord-Ouest, 1951 et 1969	322
Tableau B-2 Evolution des industries manufacturières au Nord-Ouest, 1966-1968	323
Tableau B-3 Sommaire de l'emploi et de la production dans l'industrie du sciage, 1959 à 1970	324
Tableau B-4 Données comparatives du sciage au Québec et dans quelques régions du Québec, 1967 et 1969	325
Tableau B-5 Répartition des scieries du Nord-Ouest selon leur volume de production, 1966	326

	Page
Tableau C-1 Les chantiers coopératifs affiliés à la F.R.C.C.O.Q., leur date de fondation et leur gérant, 1968-1969 (Groupe "A")	328
Tableau C-2 Les chantiers coopératifs non-liés à la F.R.C.C.O.Q., leur date d'incorporation et leur gérant, 1968-1969 (Groupe "B")	330
Tableau C-3 Autres groupements coopératifs de la F.R.C.C.O.Q., leur date de création et leur gérant, 1968-1969 (Groupe "C")	331
Tableau C-4 Données numériques des groupements coopératifs: nombre de membres et fond collectif, 1968-1969	332
Tableau C-5 Données numériques des groupements coopératifs: actif et immobilisations, 1968-1969	334
Tableau C-6 Données numériques des groupements coopératifs: valeur des bois vendus, ristournes et profit net, 1968-1969	336
Tableau D-1 Nombre de travailleurs dans les coopératives forestières du Nord-Ouest, 1968-1969	339
Tableau D-2 Groupes d'âge de la main-d'oeuvre régulière, 1968-1969	341
Tableau D-3 Nombre de membres actifs et de travailleurs mariés, par localité de résidence, 1968-1969	343
Tableau D-4 Répartition des travailleurs des chantiers coopératifs, selon leur fonction, 1968-1969	345
Tableau D-5 Période et durée des opérations coopératives, 1968-1969	347
Tableau D-6 Gains des travailleurs coopératifs: composantes et répartition par organisme, 1968-1969	349
Tableau D-7 Machinerie et chevaux engagés par contrat ou loués, par localité de provenance; organismes et importance des entraînements directs provoqués, 1968-1969	351
Tableau D-8 Période de camionnage et nombre total de camions affectés au transport des billes vers les industries	353
Tableau E-1 Amos: les entraînements des organismes coopératifs, 1968-1969	374
Tableau E-2 Entraînements des organismes coopératifs à Ste-Germaine et à Trécesson, 1968-1969	381

	Page
Tableau F-1 Mode de tenure des forêts et secteurs de coupes des chantiers coopératifs, 1968-1969	383
Tableau F-2 Vente des bois en grume à la F.R.C.C.O.Q., par chantier et par essence, 1968-1969	385
Tableau F-3 Vente des bois en grume non-destinés à la F.R.C.C.O.Q., par chantier, destination et essence, 1968-1969	387
Tableau F-4 Camionnage des billes: volume de bois par parcours et temps nécessaire au transport, 1968-1969	389
Tableau F-5 Valeur de l'équipement directement productif des chantiers coopératifs: machinerie roulante, delco et chevaux, 30 avril 1969	391
Tableau F-6 Répartition des essences vendues par les chantiers coopératifs, 1968-1969	393

LISTE DES GRAPHIQUES

	Page
Graphique 1- Répartition de la main-d'oeuvre par secteur d'activités, 1961	23
Graphique 2- Répartition de la main-d'oeuvre selon l'activité des travailleurs pour la région du Nord-Ouest québécois, 1961	25
Graphique 3- Durée des opérations forestières ou industrielles des chantiers coopératifs du Nord-Ouest, 1968-1969	85
Graphique 4- Variation mensuelle de l'emploi dans les unités coopératives forestières du Nord-Ouest, 1968-1969	88
Graphique 5- Valeur en hommes-mois de l'emploi régulier dans les organismes coopératifs forestiers du Nord-Ouest, 1968-1969	91
Graphique 6- Distribution monétaire totale réalisée par les organismes coopératifs forestiers du Nord-Ouest, 1968-1969	146
Graphique 7- Expression en hommes-mois de l'influence humaine directe des chantiers coopératifs, 1968-1969	158
Graphique 8- Expression en hommes-mois de l'influence humaine directe des unités coopératives, par groupe d'organismes et pour l'ensemble, 1968-1969	160
Graphique 9- Destination et chantiers d'abattage des bois extraits par les coopératives forestières du Nord-Ouest, 1968-1969	199
Graphique 10- Distance et durée du trajet, selon les catégories de routes, pour acheminer les billes aux industries de la F.R.C.C.O.Q., par chantier et destination, 1968-1969	207
Graphique 11- Distance et durée du trajet, selon les catégories de routes, pour acheminer les billes aux industries autres que celles de la F.R.C.C.O.Q., par chantier et destination, 1968-1969	212
Graphique 12- Production totale de bois d'oeuvre par la F.R.C.C.O.Q., par période de quatre semaines (en général), 1968-1969	233
Graphique 13- Expéditions mensuelles de bois d'oeuvre en provenance de la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969	253

LISTE DES CARTES

	Page
Carte 1- Le Nord-Ouest du Québec méridional	4
Carte 2- L'Abitibi	9
Carte 3- Localités du Nord-Ouest québécois	63
Carte 4- Répartition des travailleurs réguliers des coopératives forestières, selon le lieu de résidence, 1968-1969	68
Carte 5- Durée totale de la participation régulière aux activités coopératives forestières, 1968-1969	93
Carte 6- Durée individuelle moyenne de la participation régulière aux activités coopératives forestières, 1968-1969	97
Carte 7- Impact économique des coopératives forestières. Total des gains réalisés par les travailleurs réguliers, 1968-1969	107
Carte 8- Impact économique des coopératives forestières. Gain individuel moyen des travailleurs réguliers, 1968-1969	109
Carte 9- Impact économique des coopératives forestières. Montants versés pour la location et le travail à contrat de machinerie supplémentaire, 1968-1969	117
Carte 10- Impact économique des coopératives forestières. Montants versés en salaires occasionnels à des non-membres, en dons, cotisations, information et publicité, 1968-1969	127
Carte 11- Impact économique des coopératives forestières. Montants versés pour l'achat de machinerie, chevaux, combustible et carburant, 1968-1969	132
Carte 12- Impact économique des coopératives forestières. Montants versés pour l'achat de pièces de machinerie, fourniture des magasins de cantonnement, foin et avoine, 1968-1969	138
Carte 13- Impact économique des coopératives forestières. Total des montants versés, autres que ceux attribués à la main-d'oeuvre régulière et à la machinerie supplémentaire, 1968-1969	140
Carte 14- Impact économique des coopératives forestières. Total des montants versés au Nord-Ouest, 1968-1969	148
Carte 15- Influence sociale des coopératives forestières au Nord-Ouest, 1968-1969	162

	Page
Carte 16- Indice d'occupation relative. Hommes-mois de travail entraînés par les coopératives forestières, par 1,000 hommes-mois possibles, 1968-1969	168
Carte 17- Les chantiers coopératifs. Coupes et approvisionnement industriel, 1968-1969	184
Carte 18- F.R.C.C.O.Q: Scierie de Macamic	227
Carte 19- F.R.C.C.O.Q: Scierie de Taschereau	228
Carte 20- Expéditions du bois d'oeuvre de la F.R.C.C.O.Q. au Canada	259

Cartes hors-texte

Carte E-1 Influence de la F.R.C.C.O.Q. (Secteur de l'administration et de la transformation à Taschereau, Val-St-Gilles et Macamic), 1968-1969	358
Carte E-2 Influence de l'association de Chazel, 1968-1969	360
Carte E-3 Influence de l'association de Rousseau, 1968-1969	363
Carte E-4 Influence de l'association de Ste-Germaine, 1968-1969	364
Carte E-5 Influence de l'association des Pionniers, 1968-1969	366
Carte E-6 Influence de l'association d'Authier, 1968-1969	368
Carte E-7 Taschereau et Privat: Les apports monétaires des organismes, 1968-1969	371
Carte E-8 Amos: Les apports monétaires des organismes, 1968-1969	373
Carte E-9 Rouyn-Noranda: Les apports monétaires des organismes, 1968-1969	376
Carte E-10 Macamic: Les apports monétaires des organismes, 1968-1969	378

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1- Village de Taschereau, Abitibi-Ouest	152
Photo 2- Village de Rochebaucourt, Abitibi-Est	152
Photo 3- Cantonnement du chantier de Ste-Germaine	183
Photo 4- Cantonnement du chantier des Pionniers	183
Photo 5- Etablissement de banlieue: chantier de Montbrun et Cléricy	185
Photo 6- Ecuries du chantier de Chazel	185
Photo 7- Scierie J.E. Therrien Inc., Amos	200
Photo 8- Usine Domtar Ltd. de pâte Kraft, Lebel-sur-Quévillon	200
Photo 9- Chargement de billes en forêt	208
Photo 10- Importante réserve de billes en territoire de coupe	208
Photo 11- Transport de fûts entiers	209
Photo 12- Pesée des camions à l'industrie	209
Photo 13- Site industriel de Taschereau (vue aérienne oblique)	224
Photo 14- Site industriel de Macamic (vue aérienne oblique)	225
Photo 15- Entreposage dans la cour industrielle de Taschereau	231
Photo 16- Bois d'oeuvre et scierie, à Macamic	231
Photo 17- Ecorçage et arrivée des billes dans la scierie	236
Photo 18- Refendeuse à l'atelier de rabotage	236
Photo 19- Elimination ou utilisation des résidus	247
Photo 20- Chargement des résidus utilisés	247
Photo 21- Expéditions de bois d'oeuvre par chemin de fer	255
Photo 22- Deux produits connexes: copeaux et bois de mines	255

Première partie

INTRODUCTION: LE NORD-OUEST QUEBECOIS,
SES CARACTERISTIQUES ET SES HOMMES

Les chantiers coopératifs forestiers se sont enracinés dans la région du Nord-Ouest québécois en 1942 et depuis, ils ne cessent d'accroître leur popularité auprès du monde ouvrier, de l'entreprise moyenne et du gouvernement. Nous chercherons donc dans cette étude à déceler l'influence véritable que de tels organismes apportent à leur région ainsi que les principaux agents de cette influence.

I. LE NORD-OUEST: SITUATION ET COMMUNICATIONS

Qu'entendons-nous d'abord par le Nord-Ouest du Québec méridional? Il semble nécessaire de dégager rapidement les traits dominants de ce territoire et de ses habitants avant d'en aborder l'étude des organismes d'exploitation et de mise en valeur.

En général, il est rare que le québécois sudiste révèle une opinion très favorable pour cette vaste région. Il la voit la plupart du temps comme une zone mal délimitée, éloignée et délaissée, à l'écart du reste de la province, peu habitée et pauvre avec, bien entendu, quelques mines, beaucoup de difficultés agricoles, un froid quasi permanent, une forêt boréale dense et peu exploitée, une certaine sauvagerie... Nous nous efforcerons donc de préciser ce que représente réellement le Nord-Ouest.

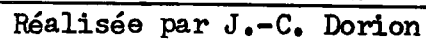
Tout d'abord, quelles en sont les frontières? Nous ne rencontrons pas l'unanimité chez tous les auteurs et trois conceptions différentes dominent. La première groupe tout simplement les quatre comtés provinciaux: Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, pour un total de 44,250 milles carrés (114,608 km²). Une autre réclame les divisions fédérales de recensement d'Abitibi et de Témiscamingue, la majeure partie du territoire d'Abitibi avec une faible section de celui de Mistassini - soit le secteur sud, au-dessous du 51e parallèle - et couvre quelque 61,960 milles carrés (160,476 km²) (1).

Enfin, la troisième délimitation est celle de la région administrative numéro 8 et comprend, telle que décrite par le bureau de Recherches économiques (2), la division de recensement de Témiscamingue, la majeure partie du comté d'Abitibi et du territoire d'Abitibi ainsi qu'une partie du territoire de Mistassini. Elle groupe 50,039 milles carrés (129,601 km²), soit 9.5% de la superficie en terres de la province et près de 20% de sa partie méridionale.

Bien que cette dernière conception soit la plus utilisée, il reste évident que ces variations dans la délimitation du cadre compliquent la tâche lorsqu'il s'agit de recueillir et de comparer les données. Fort heureusement, les fins de l'étude entreprise ici n'exigent pas une

(1) C'est la délimitation retenue par Michel Sicé dans son travail cartographique réalisé pour le Conseil économique régional (C.E.R.N.O.Q.) notamment: Québec, le Nord-Ouest. Routes et attraits touristiques. Longueuil, 1968. Echelle: 1 po: 16 mi.

(2) Ministère de l'Industrie et du Commerce, bureau de Recherches économiques. Description des régions et sous-régions administratives. Québec, août 1966. P. 19.



précision extrême sur cette question.

En 1970, quelque 161,240 habitants vivent dans cette vaste région un peu isolée, à la marge de la province habitée.

A 150 milles au Nord-Ouest des derniers établissements de l'Ottawa les comtés de Témiscamingue et d'Abitibi déploient leur vaste étendue..., tout à l'écart des autres domaines habités de la province, à l'arrière de l'immense solitude boisée qui les isole derrière un écran de rocs, de forêts et de lacs... Les deux comtés apparaissent ainsi comme une région à part du reste de la Province, une sorte de domaine colonial qui s'est développé sans s'être directement greffé sur les organismes préalablement établis en fonction de la vallée du Saint-Laurent. La pousse a été jetée en pleine sauvagerie; elle ne procède pas de la technique de tache d'huile employée partout ailleurs par les Canadiens pour s'infiltrer dans les terres à conquérir... Rien de semblable en Abitibi-Témiscamingue; un isolement rigoureux derrière un écran de solitude resté étanche; une vigoureuse pousse humaine qui se développe d'elle-même, par une sorte de génération spontanée. (1)

Il se dégage donc une sorte de solitude et d'enclavement.

Bien entendu, ce sentiment tend à diminuer grâce à des moyens convenables de communication permettant des liaisons faciles et rapides avec l'extérieur, en dépit de l'éloignement géographique évident du Nord-Ouest. Un simple rappel de distances permet de mieux situer les lieux par rapport à quelques centres externes intéressants.

D'une part, les villes moyennes de North Bay et de Sudbury apparaissent comme les plus grands centres voisins du Témiscamingue tandis que Kirkland Lake et Timmins le sont pour l'Abitibi. D'autre part, les grands centres d'affaires et de marché tels que Toronto et Montréal

(1) Raoul Blanchard. L'Ouest du Canada Français. Tome II, Montréal 1954. P. 161.

TABLEAU 1

Distances approximatives entre les principaux centres
du Nord-Ouest et quelques centres extérieurs

		Rouyn- Noranda	Amos	Val- d'Or	Ville- Marie	La Sarre
		(milles)				
Montréal	D.D.	324	302	274	310	354
	D.R.	406	385	345	450	446
Québec	D.D.	380	346	324	392	400
	D.R.	561	540	490	590	601
Toronto	D.D.	322	350	320	258	360
	D.R.	392	462	467	306	454
North Bay	D.D.	138	170	148	72	176
	D.R.	172	239	240	86	234
Ottawa-Hull	D.D.	252	246	210	224	288
	D.R.	343	322	287	328	383
Fort Rupert	D.D.	228	206	240	294	190
	D.R.	282 ^a	302	326	368	220
Roberval	D.D.	316	272	260	348	322
	D.R.	446	383	380	532	444

^a Il s'agit de la récente voie Villebois - Baie James inaugurée en mars 1970 et praticable pendant les mois de gel.

D.D: distance directe D.R: distance routière

Source: Michel Sicé. Québec, Le Nord-Ouest. Routes et attraites touristiques. Carte et tableau des distances routières. Longueuil, 1968.

Ministère de la Voirie. Les routes du Québec. Carte et tableau des distances routières. Québec, 1972.

Les distances directes et les distances routières pour Fort Rupert proviennent de l'auteur.

restent beaucoup plus éloignés. On note aussi que l'Abitibi-Ouest, comté par excellence des chantiers coopératifs, se rapproche davantage de la province ontarienne.

Les distances sont grandes, mais des voies efficaces de communication combattent l'isolement. Du côté québécois d'abord, s'échappant par le sud-est de l'Abitibi, la route 58 sert au désenclavement. Mais c'est la seule route vraiment satisfaisante vers le sud du Québec. Elle rejoint Grand-Remous et de là, par la route 11, atteint Hull ou Montréal. De plus, il convient de mentionner le chemin gravelé qui débouche par le nord-est à St-Félicien près du Lac St-Jean. Il s'agit encore de la route 58 mais cette fois, elle se poursuit au nord de Senneterre en desservant les localités échelonnées le long de la voie ferrée, entre autres Lebel-sur-Quévillon, Chapais, Chibougamau.

Débouchant dans la province voisine, quatre autres routes bien carrossables rattachent le Nord-Ouest à l'Ontario. Une première traverse la frontière au nord, à la hauteur de Duparquet, devient la route 101 et rejoint Timmins. Une autre, la route 59, après avoir relié les villes de la faille de Cadillac, rejoint Kirkland Lake sous le numéro 66 en Ontario tandis que deux autres desservent le Témiscamingue. L'une d'elles passe à l'ouest de Notre-Dame-du-Nord et atteint New Liskeard, c'est la route 65; l'autre, la voie 63, traverse la rivière à Témiscaming et file vers North Bay. Il est aussi intéressant de constater que ces quatre voies importantes se trouvent coupées par la route 11 (ontarienne) qui descend directement vers les importants centres urbains de Orilla, Barrie et Toronto.

De son côté, la voie ferrée participe d'une façon non moins négligeable au désenclavement de cette région. Une branche du Canadien National (C.N.R.) en provenance de La Tuque et de Hervey Junction at-

teint Senneterre où elle bifurque pour mieux parcourir l'Abitibi (carte 1, page 4) et relier au moins toutes les municipalités industrielles et urbanisées de ce comté. Le tronçon nord traverse en Ontario au-delà de La Reine et rejoint Cochrane; l'autre passe par Rouyn vers Kirkland Lake. Plus au sud, Angliers et Ville-Marie se voient reliés par le Canadien Pacifique (C.P.R.) à Mattawa par la rive gauche puis à North Bay. Ces trois longues artères, un peu comme les routes, descendent presque directement vers Toronto.

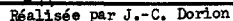
II. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU NORD-OUEST

A. Le relief et le sol

Sur le plan géomorphologique, trois secteurs se distinguent nettement. L'Abitibi est une plaine d'argile d'où pointent de médiocres verrues de roc ou d'accumulation glaciaire. Au contraire, le Témiscamingue est une forme en creux, un vrai bassin que compartimentent de petites crêtes. Enfin, entre les deux secteurs, s'interpose un alignement discontinu de collines (1).

Ainsi, le premier secteur cadre bien avec la vaste partie nord du "Clay Belt" québécois. C'est une plate-forme de 25 pieds d'ar-

(1) Raoul Blanchard. L'Ouest du Canada Français. Tome II, Montréal, 1954. P. 165.



gile, légèrement inclinée vers la Baie James avec parfois un cordon morainique, un esker, quelques étalements destaiques de matériaux fins, médiocres dans l'ensemble et difficiles à reconnaître, donnant prise à une végétation tourbeuse de plus en plus dominante vers le nord. Un sol sédimentaire acide formé à la surface des dépositions du lac proglaciaire Barlow-Ojibway la recouvre, comme c'est le cas pour le secteur témiscamien. Il se rencontre jusqu'à une élévation de 1,100 pieds. On note cependant que le sol du Témiscamingue offre une argile moins compacte et par conséquent se trouve mieux drainé et plus favorable à l'agriculture.

Quant aux assises rocheuses du Nord-Ouest, elles sont liées au plateau laurentien d'âge précambrien dont les roches ignées et les formations volcaniques offrent de riches gisements métallifères. Les sols qui les recouvrent, selon l'altitude et la pente, ne contiennent pas tous de l'argile mais sont plutôt bruns forestiers, souvent minces et peu évolués. Parfois cependant, on n'aperçoit que de remarquables plaques rocheuses sans sol ni végétation.

B. L'hydrographie

On sait qu'une topographie plane et un sol argileux imperméable ne sont pas sans conséquence sur l'hydrographie de la région. Ainsi, surtout en Abitibi, les eaux sont habituellement sans profondeur et deviennent troublées au moindre vent. Les rivières manquent

TABLEAU 2

Répartition générale des eaux du Nord-Ouest: proportion
des volumes roulés par les rivières collectrices

Bassin de la Baie d'Hudson		Bassin de l'Atlantique	
Rivière		Rivière	
	(%)		(%)
Nottaway	41	Ottawa	19
Harricana	15	Saint-Maurice	4
Broadback	11		
Rupert	5		
Missicabi	2		
Abitibi	<u>3</u>		
Total	77		23

Source: C.E.R.N.O.Q. Caractéristiques du milieu physique. Document réalisé par l'équipe de l'Opération paroisses rurales. Rapport numéro 4.

généralement de vitalité.

Dans cette région, la destination des eaux se partage bien entre le sud et le nord pour atteindre soit le fleuve Saint-Laurent, soit la Baie James (tableau 2). Le partage se fait approximativement à la limite sud de l'Abitibi et l'orientation générale des lits copie admirablement bien les lignes prédominantes de la glaciation quaternaire.

C. Le climat

Le climat du Nord-Ouest est d'un caractère tout-à-fait continental avec des minima et des maxima quotidiens puis annuels beaucoup plus contrastés que dans le sud de la province. Ainsi, les maxima moyens dépassent 70°F pour les trois mois d'été mais le minimum moyen est toujours inférieur à 50°F en Abitibi (station d'Amos) bien que supérieur à 50°F au Témiscamingue (station du Barrage-des-Quinze). La température du Témiscamingue semble constamment offrir 3°F de plus que celle de l'Abitibi. C'est un aspect important pour la faune, la végétation et le bien-être humain.

D'après le tableau 3, l'avantage climatique dont jouit le Témiscamingue semble bien marqué et son action, ajoutée à celle de l'humidité, des sols et de la topographie, aura des conséquences directes sur les possibilités tant forestières qu'agricoles.

Quant aux précipitations, le secteur abitibien ne reçoit pas au total plus de 32 pouces contre 36 pouces pour le Témiscamingue mais se voit comblé d'une couverture neigeuse passablement plus importante que l'autre: de 100 à 120 pouces pour l'Abitibi contre 96 pouces à Rapide-Sept (barrage) et 78 pouces à Ville-Marie. Il est assez clair que le nord se trouve ainsi désavantagé quant au volume et à la régularité des précipitations. On lui reconnaît toutefois des périodes

TABLEAU 3

Appréciation de la saison végétative en Abitibi
et au Témiscamingue, moyennes de 1950 à 1961

	Amos	Ville-Marie
Données de localisation: Latitude	48° 34'	47° 19'
Longitude	78° 08'	79° 26'
Altitude (pieds)	1002	630
Plus de 40°F Nombre de degrés-jours	2404	2763
Plus de 50°F Nombre de degrés-jours	1103	1382
Période sans gel Nombre de jours de plus de 32°F	84	97
Période sans gel intense Nombre de jours de plus de 28°F	125	131

Source: P. Dermins. Weather of The Growing Season in the Clay Belt.
Department of Agriculture, publication 1234, Ottawa, 1965.
Tables 1 - 2.

généralement plus humides à la fin de juillet et dans la première moitié de septembre. De telles variations semblent attribuables aux fréquents orages cycloniques se déplaçant en direction nord-est le long de la vallée du Saint-Laurent et au sud de celle-ci. Les précipitations atteignent donc leur point culminant à l'est et au nord-est de notre région de sorte que la partie québécoise du "Clay Belt" reçoit plus d'eau que la partie ontarienne.

D. La végétation forestière

A cause des conditions climatiques beaucoup plus que de celles des sols, il nous faudra considérer deux zones différentes de végétation: une au nord, abitibienne; l'autre au sud, laurentienne mais distincte et propre au Témiscamingue (1). La forêt boréale s'affirme nettement dans la première zone. L'épinette noire (Picea mariana) y domine dans les secteurs argileux et surtout marécageux avec un peu de mélèze laricinien (Larix laricina) et de cèdre blanc (Thuja occidentalis). Toutefois, sur les formations morainiques et fluvio-glaciaires, surtout celles constituées de sable, c'est le pin gris (Pinus banksiana) communément appelé cyprès qui se signale le plus. Il se trouve quelquefois cotoyé par le peuplier faux-tremble (Populus tremuloides).

Le secteur de transition vers le sud conserve encore des caractéristiques boréales: on y retrouve donc l'épinette noire mais, cette fois, accompagnée du sapin baumier (Abies balsamea), de l'épinette blanche (Picea glauca), du bouleau blanc (Betula papyrifera), du cèdre blanc, du mélèze laricinien et du peuplier faux-tremble.

(1) Raoul Blanchard. L'Ouest du Canada Français. Tome II, Montréal, 1954. P. 206-207.

La deuxième zone de végétation apporte en témoignage de l'oasis climatique témiscamien un nouveau cortège d'essences en provenance du sud et vient clairsemer celles qui descendent du nord. Le tilleul (Tilia americana), le hêtre (Fagus grandifolia), le chêne septentrional (Quercus rubra), l'orme (Ulmus americana), le frêne blanc (Fraxinus americana), l'érable rouge (Acer rubrum), le peuplier à larges feuilles (Populus grandidentata), l'ostryer (Ostrya virginia) et quelques autres se signalent alors, tandis que les essences nordiques deviennent de plus en plus rares. Dans ce travail, la première zone ou province de végétation nous concernera davantage. Voilà pourquoi nous fournirons plus loin quelques informations supplémentaires liées à la ressource ligneuse elle-même, facteur externe de premier ordre pour l'existence, la vitalité et l'influence des chantiers forestiers.

III. LES DOMINANTES SOCIALES DU NORD-OUEST

En dépit de sa vaste superficie, la région dont nous venons d'apercevoir certains traits physiques n'héberge en juin 1969, que 161,186 personnes (1) dont la majorité est répartie dans les centres

(1) a) Ministère de l'Industrie et du Commerce, bureau de la Statistique du Québec. Répertoire des municipalités. Québec, 1970.

La compilation selon les unités de recensement révèle cependant davantage, soit 173,689 habitants qui se répartissent ainsi: Abitibi, 90,766 habitants; Témiscamingue, 59,945; territoire d'Abitibi, 22,978.

b) Le Nord-Ouest renferme donc 2.76% de la population québécoise en 1969. C'est là une baisse relative par rapport à 1951, 1961 et 1966 où cette proportion était respectivement de 3.49%, 3.21% et 3.03%.

TABLEAU 4

Quelques données numériques sur la situation humaine
et sociale dans le Nord-Ouest québécois

Sujet	Année ou période	Nord- Ouest	Province	Remarques
Accroissement naturel (pour cent)	1961 à 1966	12.4	7.3	Forte baisse au Nord-Ouest sur- tout depuis 1961. En effet, le taux fut de 34.9 entre 1951 et 1961 et de 36.1 entre 1941 et 1951. Cet accroissement reste cependant élevé dans l'ensemble.
Accroissement net (pour cent)	1961 à 1966	3.8	9.9	Continuité d'une forte baisse qui se manifeste depuis 1951. Taux entre 1951 et 1961: 19.2%; entre 1941 et 1951: 30.8%. Ce rapport s'éloigne de plus en plus de celui de l'accrois- sement naturel. On entrevoit donc une forte émigration.
Bilan migratoire régional (pour mille)	1951 à 1961 1961 à 1966	-15.8 - 7.9	- -	Taux calculé à partir de la population de 1951 et de 1961, selon le cas. Il est trois fois plus négatif que celui de 1941-1951 (-5.35). On quitte le Nord-Ouest à tout âge, jusqu'à 75 ans. Mais, c'est entre 10 et 25 ans que le bilan est le plus négatif, se- lon Bernard Robert. Le déficit total migratoire entre 1951 et 1966 s'établit à 35,667 per- sonnes.
Densité au mille carré	1969	3.2	10	Le Nord-Ouest est effectivement vaste et peu peuplé. Cette densité est plus de trois fois inférieure à celle de tout le Québec incluant ici les eaux douces et le Nouveau-Québec. Il serait de 40 fois inférieur si nous le comparions au Québec occupé.

TABLEAU 4 (suite)

Sujet	Année ou période	Nord-Ouest	Province	Remarques
Groupes d'âge. (pour cent)				Au Nord-Ouest environ 50% des gens ont moins de 20 ans. C'est donc une charge lourde pour la population adulte et la main-d'oeuvre minoritaire.
0 à 14 ans	1966	43.3	35.4	Cette région administrative occupe le premier rang pour sa population jeune et le septième pour les plus de 45 ans, parmi les neuf régions méridionales.
15 à 44 ans	1966	40.8	42.6	
45 ans et plus	1966	15.9	22.0	
Dépendance (pour cent)	1966	83.1	65.9	Ceci groupe toutes les personnes considérées comme non-actives. C'est le poids des moins de 15 ans qui reste le plus fort. Ce taux est un des plus élevés dans la province (8 ^e rang sur 9).
Population scolaire (pour cent)	1961	32.8	27.5	La masse étudiante, étant donné la forte population de jeunes, est nombreuse dans la région. Cependant, le taux de la population déjà scolarisée est inférieur au taux provincial. Il reflète la faible scolarisation qui caractérisait les habitants des régions marginales, il y a quelques années.
Population scolarisée (pour cent)	1961	59.9	67.9	

TABLEAU 4 (suite)

Sujet	Année ou période	Nord-Ouest	Province	Remarques
Main-d'oeuvre (pour cent)	1961	28.0	34.0	Le Nord-Ouest fournit donc en 1961 quelque 45,240 travailleurs, soit 2.5% de ceux du Québec pour une population de 3.2%. Ce taux (8^e rang), s'alliant à celui de la dépendance, se trouve bien en-dessous de la moyenne du Québec total. Ainsi, le Nord-Ouest ne présente que 280 travailleurs pour mille habitants, comparativement à 336 pour toute la province.
Urbanisation (pour cent)	1966	53.0	78.3	Avec un écart de 25% c'est la région la moins urbanisée au Québec après celle du Bas-St-Laurent - Gaspésie. Le Nord-Ouest, comme le dit Louis-Edmond Hamelin, n'est pas un "oecoumène bloc" mais morcelé suivant l'occupabilité des rangs et la viabilité des sites miniers.^a Sur la masse des ruraux abitibiens 65% environ sont actuellement non-agricoles; ils constituent un important foyer de main-d'oeuvre forestière et minière.

^a Louis-Edmond Hamelin. "Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscamingue", dans Cahiers de Géographie de Québec. Québec, P.U.L. numéro 24, décembre 1967. P. 493.

Source: Synthèse de l'auteur à partir de: C.E.R.N.O.Q. "Nord-Ouest: La population", parties 1 et 2 (tableaux et commentaires) du Dossier intra-régional. Rouyn, 1968.

C.E.R.N.O.Q. "Fascicule économique: Population", section I du Dossier interrégional. Rouyn, 1968.

d'activités primaires et de services. Environ les deux tiers habitent en Abitibi.

Le tableau 4, établi à partir de données relevées par le C.E.R.N.O.Q., révèle quelques informations sur la situation humaine. On note qu'il a fallu puiser dans des compilations basées sur les recensements de 1961 et de 1966 puisque des données précises plus récentes n'étaient pas disponibles.

L'accroissement de la population du Nord-Ouest (1961 à 1966: 3.8%) reste très faible aujourd'hui, même si son accroissement naturel (1961 à 1966: 12.4%) est bien supérieur à la moyenne provinciale (1961 à 1966: 7.3%). En effet, la région connaît depuis quelques dizaines d'années un bilan migratoire très négatif (1961 à 1966: - 7.9 pour mille).

De plus, cette vaste région renferme une population généralement jeune, ce qui contribue grandement à accroître le taux de dépendance (1966: 83%, un des plus élevés dans la province. Ceci, en plus d'une très faible densité régionale (1969: 3.2 hab./mi²) et d'une urbanisation réduite (1966: 53%), rend assez difficile la position sociale et économique du Nord-Ouest.

IV. LES ACTIVITES ECONOMIQUES DU NORD-OUEST

A. Les revenus et les secteurs d'activités

Si la région du Nord-Ouest affiche certaines faiblesses relativement au bilan migratoire, à la densité, à la structure d'âges, à la main-d'oeuvre disponible, nul doute que la situation économique actuelle en reçoit sa part de responsabilité. Economiquement le Nord-Ouest paraît bien déficitaire et tout particulièrement l'Abitibi. Les fortes réceptions de "transferts", c'est-à-dire d'aide gouvernementale, la faiblesse des revenus occasionnés par les emplois, les placements et l'agriculture l'évoquent assez bien (tableau 5).

Ainsi, pour l'ensemble de la région, le revenu total disponible ne représente que 2.3% du revenu provincial en 1961 alors que la population affiche alors 3.2%. Ceci se traduit par un revenu disponible per capita de \$822 en Abitibi et de \$992 au Témiscamingue, alors qu'il se situe à \$1,217 au niveau provincial. La moyenne s'établit donc à \$883 pour chaque individu de la région et de ce montant, \$105 proviennent du gouvernement.

Les gains par unité de main-d'oeuvre se rapprochent davantage du chiffre provincial. Pourtant, un écart important persiste encore:

TABLEAU 5

Le revenu personnel et ses composantes, 1961

	Abitibi		Témiscamingue		Nord-Ouest		Province	
	(\$'000)	(%)	(\$'000)	(%)	(\$'000)	(%)	(\$'000)	(%)
Revenu des emplois	66,284	70.7	46,406	73.4	112,690	71.8	5,209,003	75.0
Intérêts, dividendes, loyers	9,133	9.8	5,685	9.0	14,818	9.5	703,000	10.1
Revenu net de l'agriculture	1,718	1.8	1,736	2.8	3,454	2.2	178,998	2.6
Paielements de transfert	16,560	17.7	9,362	14.8	25,922	16.5	857,998	12.3
Revenu personnel total	93,695	100.0	63,189	100.0	156,884	100.0	6,948,999	100.0
Impôts directs	4,661	-	3,394	-	8,055	-	547,488	-
Revenu personnel disponible	89,034	-	59,795	-	148,829	-	6,401,511	-

Source: C.E.R.N.O.Q. "Nord-Ouest: Les revenus", du Dossier intra-régional. Rouyn, 1968.

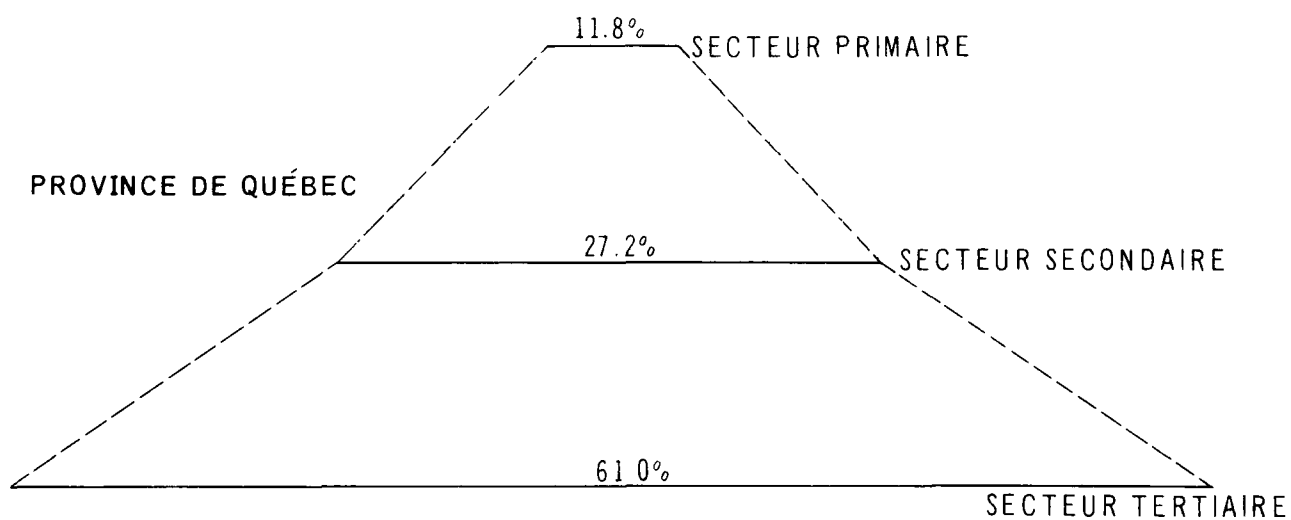
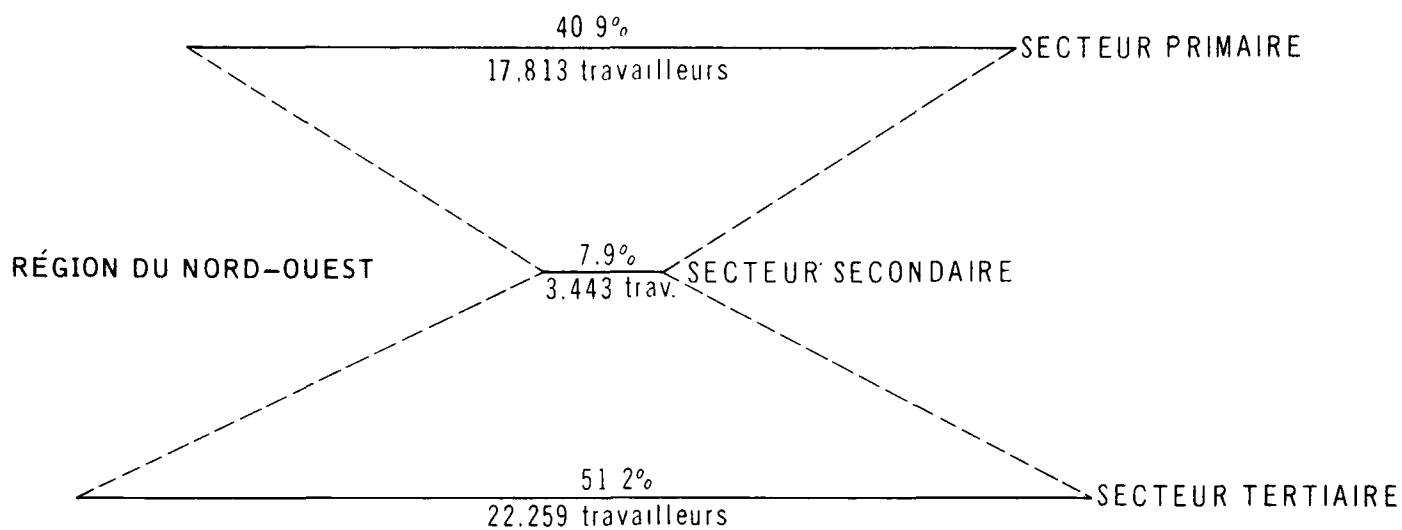
le travailleur de la région reçoit, en 1961, \$3,125 contre \$3,621 pour l'ensemble provincial. Ainsi, pouvons-nous affirmer que, lorsque le travailleur québécois moyen touche \$100, celui du Témiscamingue reçoit \$93.70 et celui de l'Abitibi, \$81.90 (1).

D'une façon générale donc, le revenu moyen, qui reflète assez bien la situation économique du Nord-Ouest, vient en huitième place soit après la Gaspésie mais avant la Côte-Nord et le Nouveau-Québec et la structure de ses activités (graphique 1) reste plutôt mal pourvue et mal équilibrée. Il est à remarquer que ce déséquilibre serait encore plus sérieux s'il était possible de dégager les disparités entre plusieurs zones rurales et urbaines à l'intérieur de la région même. D'autre part, on note que cette déformation générale dans la structure, touchant surtout les domaines primaire et secondaire, est en quelque sorte entraînée par la vocation régionale exclusivement tournée vers l'exploitation de la forêt, du sol et du sous-sol.

L'examen de la répartition de la main-d'oeuvre par secteur d'activités permet en effet de constater combien les positions du Nord-Ouest sont extrêmes par rapport à celles de la province. Seulement 8% des travailleurs oeuvrent au secondaire tandis que 41% s'emploient au primaire. Ce déséquilibre est remarquable et les conséquences sont d'autant plus accentuées que les revenus demeurent faibles dans la plupart des activités primaires. Il est vrai que les données reflètent la situation de

(1) Chiffres tirés des sections portant sur le revenu dans Dossier inter-régional et Dossier intra-régional réalisés par le C.E.R.N.O.Q., Rouyn, 1968.

RÉPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEUR D'ACTIVÉS, 1961

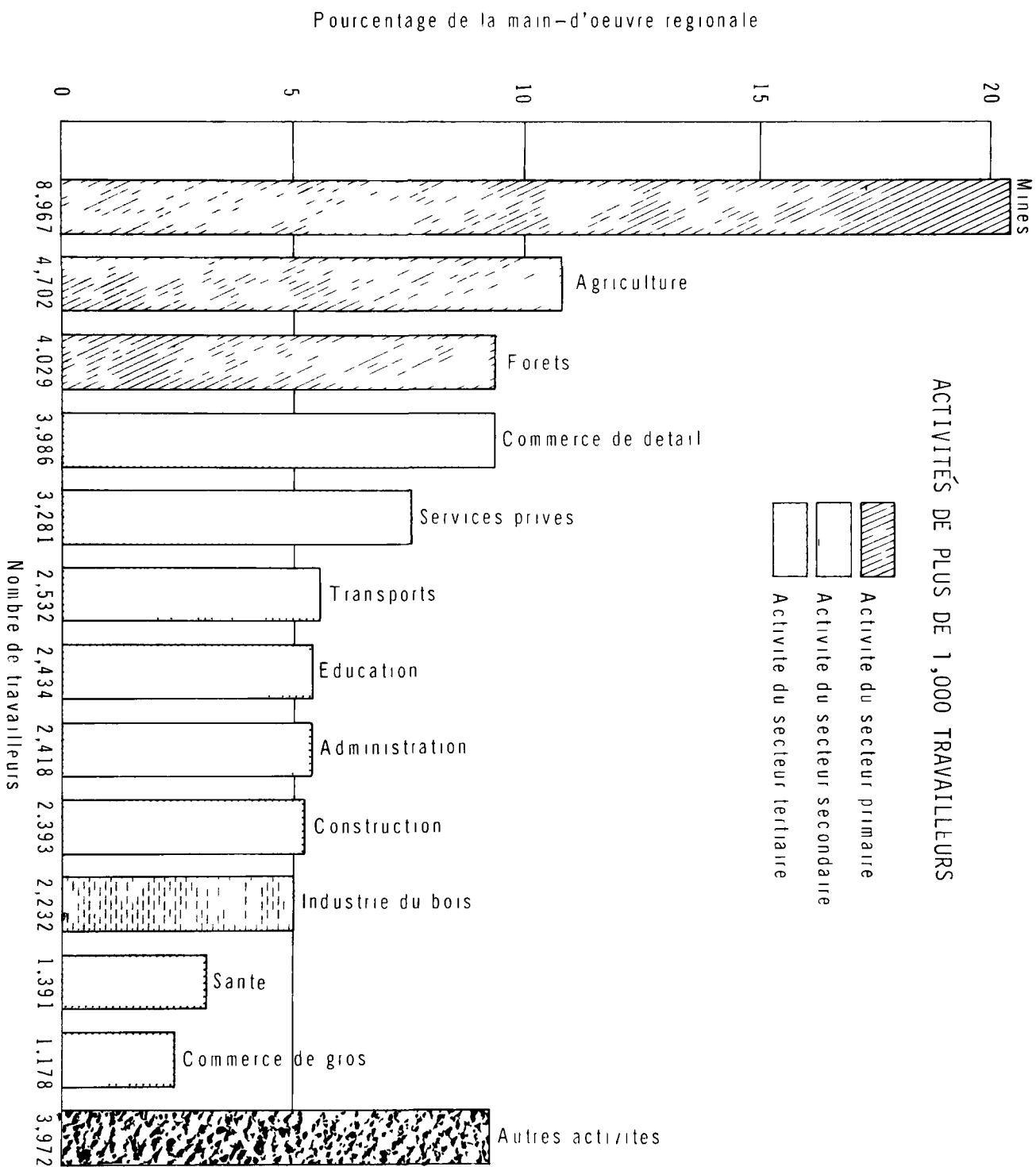


1961 et qu'aujourd'hui les différences sont probablement moins marquées. Mais le malaise du déséquilibre persiste toujours.

Face à l'ensemble du Québec, le Nord-Ouest réunit 8.8% de tous les travailleurs du secteur primaire, 0.7% seulement du secondaire et 2.1% du tertiaire. Les mines régionales prennent 34.7% de toute la main-d'oeuvre minière de la province et la forêt, en excluant la transformation du bois, occupe 9.5% de tous les forestiers québécois. Voici donc deux activités bien caractéristiques du Nord-Ouest, si l'on considère toujours qu'il n'héberge pas plus de 2.5% de la main-d'oeuvre provinciale.

Ceci ressort aussi du classement des douze principales activités qui embauchent plus de mille personnes (graphique 2). Les trois domaines qui recrutent le plus d'effectifs s'occupent d'activités primaires. En tête, se dégage bien entendu l'occupation minière avec près de 9,000 hommes en 1961; puis ensuite se côtoient l'agriculture, le travail forestier et le commerce de détail avec environ 4,000 emplois chacun. Toutefois, on sait qu'une forte diminution des activités agricoles et minières se poursuit en Abitibi et ce, au profit de l'exploitation forestière, de l'industrie du bois et surtout du secteur tertiaire. Ceci se confirme encore en 1969. Les deux premiers tableaux de l'appendice B (pages 322 et 323), sur l'évolution de la main-d'oeuvre des secteurs d'activités et des industries manufacturières, le démontrent fort bien.

RÉPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE SELON L'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS POUR LA RÉGION DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS, 1961



B. L'activité forestière

Ainsi, considérant l'évolution de la structure économique régionale, on s'attend à ce que l'exploitation et l'industrie forestières prennent un rôle encore plus actif et indispensable dans un avenir très rapproché. En effet, le secteur tertiaire ne peut continuer à se développer indéfiniment et les principales activités primaires, jadis fort productives en Abitibi (agriculture, mines), doivent réduire considérablement leurs effectifs et leur impact; de plus, l'industrie manufacturière demeure presque inexistante et le chômage atteint des taux fort inquiétants (1969: 12.5%).

"La véritable épine dorsale sur laquelle notre économie s'est appuyée, s'appuie et s'appuiera toujours, c'est la forêt" nous affirme Gaudiose Dubé, directeur-divisionnaire de la Compagnie Internationale de Papier. Pourtant, il n'est pas toujours facile de déterminer l'impact véritable de l'exploitation forestière, d'abord parce qu'un assez fort volume de bois est consommé au Nord-Ouest, comme bois de construction ou comme bois de chauffage, et parce que les bois en provenance des terres de colons et des lots patentés ne peuvent être contrôlés (1). Ensuite, il existe peu de comptabilité chez les petites et les moyennes industries de sorte qu'il est toujours difficile d'établir la valeur exacte des produits forestiers et de leur influence sociale. De telles choses portent à considérer l'apport du domaine forestier comme étant plus négli-

(1) Gaudiose Dubé, dans une lettre envoyée au C.E.R.N.O.Q. le 8 juillet 1969

geable qu'en réalité.

Cette ressource renouvelable peut subvenir à des gens d'une façon plus certaine que les mines, non renouvelables, et que la fonderie de cuivre de Noranda, de plus en plus limitée dans son emploi (1967: plus de 700 employés; 1969: moins de 500 employés). En effet, même si l'Abitibi-Ouest n'a presque rien retiré de l'industrie minière, rapporte encore monsieur Dubé, ce comté révèle quand même une économie stable grâce à une agriculture adéquate et à l'activité forestière qui s'y développe de plus en plus.

1- L'industrie du bois

Avant d'entrevoir la situation forestière et l'extraction du bois qui nous permettront de déboucher sur les chantiers coopératifs, jetons un regard au chapitre de la transformation générale de la matière ligneuse qui déjà en 1961 occupe plus de 5% des travailleurs du Nord-Ouest et près de 36% de l'ensemble des exploitants et industriels du bois. En 1968-1969, elle utilisera plus de 50% de la main-d'oeuvre de l'industrie du bois.

Dans l'économie régionale, deux pulperies, celle de la Compagnie Internationale de Papier du Canada à Témiscaming (1) et celle de la Domtar Pulp & Kraft Paper Ltd. à Lebel-sur-Quévillon jouent un rôle

(1) On apprenait récemment que l'usine Kipawa de la C.I.P., à Témiscaming, a décidé de fermer ses portes à la fin de mai 1972. Entre autres conséquences, ce geste entraînera la perte de 875 emplois (usine et forêt) et affectera quelque 4,000 producteurs de bois du Nord-Ouest. Ces derniers livraient pour environ \$1,600,000 de bois à la compagnie par année. (Journal Le Droit. Ottawa, 25 mars 1972)

des plus intéressants puisqu'elles distribuent ensemble près de \$9 millions en salaires annuels à 1,140 travailleurs (tableau 6). Elles embauchent presque 30% de toute la main-d'oeuvre du secteur secondaire au Nord-Ouest et la valeur de leurs expéditions atteint en 1967 près de \$33 millions, soit 16% de toute la valeur industrielle régionale en ce domaine.

Ensuite, le sciage, par le grand nombre d'ouvriers qu'il emploie et par la multiplication de ses établissements, prend une importance croissante dans l'activité sociale et économique de la région. En effet, 50% de tous les effectifs du secteur secondaire travaillent dans les scieries. Mais, il est à noter qu'à cause de l'instabilité des emplois et probablement aussi à cause d'un taux salarial inférieur, ces ouvriers ne reçoivent pas des gains équivalents à ceux des usines à pâtes. Selon une enquête menée au Nord-Ouest par l'équipe de Recherches économiques du ministère des Terres et Forêts, alors que le travailleur d'une pulperie reçoit un salaire annuel moyen de \$7,853, le préposé au sciage retire \$4,198 et celui des autres industries du bois, moins de \$3,400.

L'ensemble des scieries en 1969 produisent pour une valeur de \$42,800,000 lors des expéditions (tableau 4 en appendice B, page 325), soit 22.5% de la valeur québécoise. Vingt-quatre d'entre elles, c'est-à-dire la majorité de celles qui sont en activité, mettent sur le marché

TABLEAU 6

Les industries du bois au Nord-Ouest,
selon le type de production, 1966

Type d'industrie	Nombre d'industries	Nombre de travailleurs ^a	Salaire global (\$'000)	Salaire individuel moyen (\$)	Valeur des expéditions (\$'000)
Pulperie	2	1,141	8,960	7,853	32,517
Usine de placage et de contre-plaqué	3	320	1,112	3,475	4,323
Scierie	37	1,598	6,708	4,198	27,197
Autres ^b	<u>7</u>	<u>121</u>	<u>410</u>	<u>3,390</u>	<u>1,500</u> ^(e)
Total et moyenne	49	3,180	17,190	5,405	65,537

^a Comprend les employés à la production et à l'administration.

^b Autres industries: 6 ateliers de rabotage.
1 usine de fabrication de menus articles en bois.

(e) Estimation.

Source: Yvon Lussier. La région administrative du Nord-Ouest. Québec, inédit, 1969.

plus de 5 millions de p.m.p. (1) chacune en 1966. Cinq scieries produisent annuellement entre 10 et 15 millions de p.m.p. tandis que 5 autres dépassent 20

(1) P.m.p.: c'est l'unité de mesure de la table Roy employée au Québec et équivalent à un pied de longueur par un pied de largeur par un pouce d'épaisseur de bois. On l'obtient en multipliant l'épaisseur nominale en pouces par la largeur nominale en pouces par la longueur nominale en pieds et en divisant le tout par 12.

Dans le domaine du sciage, on s'en sert pour le mesurage des billes comme pour celui du bois d'expédition.

Surtout dans l'industrie, les abréviations M p.m.p. et MM p.m.p. sont fréquemment employées pour désigner 1,000 p.m.p. et 1,000,000 de p.m.p.

millions chacune. La production moyenne par homme n'est pas moindre que 165,400 p.m.p. par an chez ces premières et elle atteint même 290,000 p.m.p. chez les cinq plus importantes(1). C'est dans ces catégories d'établissements qu'il est possible de réaliser le plus de bénéfices grâce à une main-d'oeuvre efficace, à un usinage satisfaisant, à une meilleure mise en marché, à une bonne utilisation des résidus, etc.

Parmi les centres ne débitant pas 5 millions de p.m.p. par an, environ cinq transforment plus de 2.5 millions de p.m.p. et, même si elles doivent faire face à plusieurs problèmes, elles affichent une production par homme de 163,500 p.m.p. Les autres, environ sept scieries, pourraient être qualifiées de marginales et se trouvent en mauvaise posture vu leur trop faible production, leur travail de finition souvent peu satisfaisant, les coûts élevés de main-d'oeuvre et une très faible organisation administrative. Les gains y sont ordinairement moindres que dans les plus grosses entreprises à cause de taux salariaux la plupart du temps moins élevés et d'une période de travail plus courte.

Enfin, selon l'enquête de l'équipe précitée, les problèmes les plus courants de l'ensemble du sciage au Nord-Ouest proviennent d'un excès de capacité installée, d'une productivité insuffisante, d'une concurrence excessive entre les industries forestières, d'une mauvaise po-

(1) Yvon Lussier. La région administrative du Nord-Ouest. Québec, inédit, 1968. P. 104-116.

Pour de plus amples informations sur l'industrie en général et sur le sciage au Nord-Ouest, on peut consulter la série de cinq tableaux, en appendice B (pages 322 à 326).

litique de financement, d'une administration déficiente à cause de son caractère souvent artisanal, d'approvisionnements trop restreints, etc. Nous pouvons croire que l'Etat pourra certainement aider à solutionner quelques-uns de ces problèmes ou du moins contribuer au développement des diverses entreprises.

Bien entendu, les deux pulperies qui transforment plus de 700,000 cordes (1) sont nettement plus favorisées que les scieries et ne présentent pas les mêmes problèmes. Les forts entraînements économiques des usines à pâtes et de sciage laissent en arrière les petites industries de la catégorie "Autres" (tableau 6) qui n'opèrent pas sur le même plan ni avec le même poids; elles ne peuvent donc être comparables. Le même écart apparaît entre les pulperies et les usines de déroulage car même si celles-ci voisinent la grande industrie, elles connaissent très peu d'importance au Nord-Ouest. En effet, la région est de dominance coniférienne et les petites épinettes ne pourraient être déroulées de façon rentable et concurrentielle pour la fabrication de placage et de contre-plaqué. D'autre part, les peupliers faux-trembles ne sont pas dominants et présentent la plupart du temps une carie au centre. L'industrie du placage est donc loin de connaître dans cette région une situation aussi florissante que dans le domaine de l'érablière à bouleau jaune, plus au sud, où le "merisier" est abondant, de bonne qualité et d'assez fort diamètre avec un indice de croissance élevé.

(1) Une corde: 4 x 4 x 8 pieds, soit 85 pieds cubes solides de bois s'il s'agit de résineux non écorcés.

Malgré plusieurs difficultés, il n'en reste pas moins que ces industries de sciage, de déroulage, de fabrication de pâtes, de rabotage jouent un rôle social et économique de premier ordre dans plusieurs petites paroisses qui leur sont directement dépendantes, en dépit souvent d'une production peu élevée. Ces industries sont d'un apport parfois vital pour les localités qui n'ont pas d'autres employeurs aussi importants et aussi réguliers. Elles permettent à de nombreux travailleurs de retarder ainsi l'abandon de leur terre ou de leur localité. Elles permettent de maintenir en zone marginale un peuplement et une activité économique grâce à un revenu complémentaire souvent plus rémunérateur que l'occupation initiale connue, l'agriculture, qui devient maintenant, dans bien des cas, l'occupation d'appoint.

Telle est brièvement la situation de l'industrie du bois au Nord-Ouest du Québec méridional. Nous y dénotons une vitalité qui n'était pas aussi évidente dans le passé. Par exemple, l'établissement de la compagnie Domtar à Lebel-sur-Quévillon reste un fait tout nouveau. D'autre part, les scieries poursuivent avec une nouvelle vigueur leur ascension au sein de l'économie régionale (tableau 3 en appendice B, page 324). On constate une élimination de nombreuses scieries économiquement marginales, un effort de modernisation des grandes unités de débitage et bien entendu une utilisation plus rationnelle des résidus.

Signalons à ce sujet que la possibilité croissante des ventes de copeaux aux pulperies a aidé considérablement à la survie d'un grand nombre de scieries. De cette façon on crée une seconde source intéressante de revenu tandis que l'utilisation de la bille passe de 50 à 75%.

Ceci est suffisant pour décider dans plusieurs cas de la rentabilité ou de la marginalité d'une entreprise de sciage (1).

De plus, les montants salariaux n'ont cessé de croître et leur apport régional a plus que triplé en huit ans bien que le nombre d'employés n'ait pas augmenté. Ainsi, sachant que la production globale s'est relevée sensiblement, nous pouvons affirmer que la productivité s'est accrue tout autant.

Ce dynamisme de l'industrie du bois influencera beaucoup l'économie future de la région, d'autant plus qu'il se répercute directement sur l'exploitation forestière, que celle-ci soit effectuée par des entreprises privées ou par des chantiers coopératifs.

2. L'exploitation forestière

Le Nord-Ouest cède 40% de son immense territoire forestier à des concessionnaires qui ont retiré, en 1968-1969, 46.7% du volume coupé dans la région (1.4 million de cunits, tableau 7). Ensuite, le tiers du territoire est encore en forêts vacantes et fournit 18.5% des bois coupés au Nord-Ouest pour les destiner surtout aux scieries.

En vue d'une meilleure utilisation des espaces forestiers, on a créé en 1968 deux nouvelles forêts domaniales, celle de La Sarre et celle de Matagami, à partir des terres vacantes. Si on ajoute la forêt

(1) Normand Houle. L'industrie du sciage au Nord-Ouest québécois. Québec, 1968. P. 5.

domaniale de Kipawa, cette forme de tenure touche aujourd'hui 8,017 milles carrés, soit 18.8% de la superficie boisée de la région. Cette nouvelle forme de tenure apparaît déjà comme une excellente amélioration ne pouvant qu'aider les exploitants non-concessionnaires et tout spécialement à l'approvisionnement en vue du sciage et du déroulage.

En 1969, la région du Nord-Ouest détient une possibilité annuelle de coupe (1) de 2,491,590 cunits (unités de 100 pieds cubes), d'après le ministère des Terres et Forêts. Cette possibilité, selon quelques exploitants du Nord-Ouest, semble réaliste bien qu'elle soit approximative puisque les résultats d'inventaires récents et les données sur l'accessibilité économique des forêts marchandes restent encore inconnus. Pourtant, on n'a exploité dans l'année d'opération 1968-1969 que 1,419,526 cunits, soit environ 57% de la possibilité actuelle des forêts de la région. Au tableau 7, on observe un rapport semblable d'utilisation entre les forêts publiques et les boisés privés. Quelques groupes s'écartent cependant de la moyenne: les forêts vacantes sont les plus exploitées (88.1%) alors que les réserves cantonales (6.1%), quoique d'une très faible superficie (2.3%), et les concessions (49.1%) demeurent relativement beaucoup moins exploitées.

A cause d'échanges avec l'extérieur, il faut soustraire environ 237,000 cunits des quantités totales possibles pour le Nord-Ouest; ceci,

(1) Il s'agit de la possibilité actuelle représentant le volume qu'il est permis de récolter dans une année sans entamer le capital forestier, compte tenu de l'état présent de la forêt et des superficies improductives. C'est en quelque sorte la pousse annuelle.

TABLEAU 7

Possibilité annuelle de coupe et volume exploité au Nord-Ouest, selon le mode de tenure, 1968-1969

Mode de tenure	Superficie		Possibilité annuelle		Volume exploité		Volume expl./ possibilité
	(milles ²)	(%)	(cunits)	(%)	(cunits)	(%)	(%)
Concessions forestières	17,083	40.0	1,349,920	54.2	662,581	46.7	49.1
Forêts domaniales	8,017	18.8	636,880 ^b	25.6	393,058	27.7	61.7
Terrains vacants	14,342 ^a	33.6	299,430 ^b	12.0	263,915	18.5	88.1
Réserves cantonales	996	2.3	42,100	1.7	2,572	0.2	6.1
Concessions spéciales	248	0.6	n.d.	-	n.d.	-	n.d.
Réserves spéciales	141	0.3	12,360	0.5	-	-	-
Réserves indiennes	<u>8</u>	<u>0.1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total: forêts publiques	40,835	95.7	2,340,690	94.0	1,322,126	93.1	56.5
Grandes forêts privées ^c	165	0.4	n.d.	-	n.d.	-	n.d.
Petites forêts privées	<u>1,684</u>	<u>3.9</u>	<u>150,900^b</u>	<u>6.0</u>	<u>97,400</u>	<u>6.9</u>	<u>64.5</u>
Total: forêts privées	<u>1,849</u>	<u>4.3</u>	<u>150,900</u>	<u>6.0</u>	<u>97,400</u>	<u>6.9</u>	<u>64.5</u>
Grand total	42,684	100.0	2,491,590	100.0	1,419,526	100.0	57.0

^a Environ 8,245 milles carrés de cette superficie ne contribuent pas à la possibilité annuelle de coupe. Il s'agit de forêts localisées dans le nord du territoire.

^b Donnée incomplète concernant la possibilité annuelle de coupe.

^c Forêts d'une superficie de 2,000 acres et plus.

n.d: non disponible

Source: Mission de planification du Nord-Ouest québécois. Esquisse du plan régional, 1- Rapport synthèse. Québec, 1971. P. 39.

afin d'approvisionner des unités industrielles des zones limitrophes et de l'Ontario (1). D'autre part, on compte un apport plutôt négligeable, 95,000 cunits environ, de l'Ontario vers le Nord-Ouest. Ainsi, un volume net de 2,349,590 unités de 100 pieds cubes serait utilisable par année. Sur ce point il y a donc possibilité d'un plus grand développement de l'exploitation forestière dans l'ensemble. Il y aurait également lieu de réétudier certains faits, par exemple, la sous-exploitation remarquable des bois de certaines tenures (réserves cantonales, concessions...) et la faible disponibilité des forêts vacantes en matière ligneuse.

Dans les quatre districts forestiers qui couvrent la majeure partie du Nord-Ouest (2), on a récolté en 1968-1969 quelque 1.17 million de cunits des forêts publiques (tableau 8). Le district d'Amos fournit plus de bois que les trois autres ensemble, soit plus de 620,600 cunits pour alimenter en tout ou en partie les importantes scieries d'Amos et de Barraute en plus de quelques autres entreprises moyennes et, bien entendu, la pulperie de Lebel-sur-Quévillon, la plus forte consommatrice. Une situation semblable se rencontre dans le district de Rouyn qui s'étend jusqu'au sud du Témiscamingue. On y récolte plus de 182,900 cunits surtout pour l'usine de Témiscaming et pour la scierie de Tee Lake. Les deux autres ne comprennent évidemment pas de très importants consommateurs de bois brut sur leur territoire, mais celui de Val-d'Or fournit quand même une partie de la matière première destinée à des pulperies de l'extérieur. Les plus grandes scieries localisées dans cette dernière divi-

(1) Yvon Lussier. La région administrative du Nord-Ouest. Québec, inédit. P. 74.

(2) Le Nord-Ouest comprend également une partie des districts forestiers de Hull et de Chibougamau.

TABLEAU 8

Volume des bois coupés dans les forêts publiques
du Nord-Ouest, 1968-1969

District forestier	Concessions forestières	Terrains vacants	Réserves spéciales	Réserves cantonales	Total
Amos	364,088.0	254,807.1	731.5	1,029.1	620,655.7
Rouyn	135,784.4	46,507.9	71.6	550.8	182,914.7
Val-d'Or	123,456.6	64,065.2	5.8	14.4	187,542.0
La Sarre	<u>39,251.5</u>	<u>139,921.5</u>	<u>100.0</u>	<u>977.9</u>	<u>180,250.9</u>
Total	662,580.5	505,301.7	908.9	2,572.2	1,171,363.3

Source: ministère des Terres et Forêts. Rapport annuel 1968-1969. Québec, 1970. P. 58.

sion se trouvent à Paradis, Senneterre et dans le secteur nord du parc de La Vérendrye. Seul le district de La Sarre, un peu moins volumineux dans sa production mais également moins étendu, dessert essentiellement l'industrie du sciage dont les principaux centres sont à Launay, Tasche-
reau, Macamic et La Sarre.

Notons enfin qu'à l'échelle régionale la récolte de bois à pâte est inférieure en 1966 d'environ 80,000 cunits par rapport aux autres bois destinés soit à l'industrie du sciage (95.4%), soit à celle du déroulage (4.6%) (1). Les forêts publiques destinent plus de 60% de leur volume

(1) Yvon Lussier. La région administrative du Nord-Ouest. Québec, inédit. P. 94.

coupé vers cette dernière catégorie, sciage et déroulage, alors que les forêts privées n'y envoient actuellement que 4%. Ce volume est toutefois susceptible d'augmenter. Tout le reste de la coupe se dirige vers des pulperies.

A lui seul le travail en forêt procure, en 1968-1969, 3,131 emplois (1) pour une période moyenne de sept mois. Cependant, on constate que l'extraction du bois de sciage et de déroulage garde un peu moins longtemps ses 2,180 ouvriers, soit à cause d'un manque de machinerie pour la période sans gel, soit par tradition, etc. C'est dans ce groupe qu'entrent les travailleurs des chantiers coopératifs et ce n'est généralement que par complémentarité qu'ils acceptent de couper du bois à pâte.

V. LES CHANTIERS COOPERATIFS AU NORD-OUEST

On dénombre, en 1968-1969, 490 coopérateurs ayant travaillé à l'extraction forestière et 178 autres à la transformation en bois d'oeuvre ou à l'administration (2). Ils représentent donc, au moment de l'enquête, 10.5%

(1) Mission de planification du Nord-Ouest québécois. Esquisse du plan régional, 1- Rapport synthèse. Québec, 1971. P. 40.

(2) De 1961 à 1966 le nombre des forestiers groupés en coopératives était probablement plus élevé à cause d'un plus grand nombre de syndicats et d'associations puis d'une mécanisation moins développée. Par contre, le sciage fait pour et par les chantiers coopératifs demandait moins de travailleurs puisqu'une seule industrie fonctionnait alors.

de tous les travailleurs du bois du Nord-Ouest (6,382 personnes) et 17.5% de tous ceux qui sont affectés soit au sciage lui-même soit à l'extraction du bois de sciage (3,831 personnes) (1). Cette proportion reste considérable. On se doit donc de porter un intérêt bien particulier à ces chantiers surtout si on considère l'originalité de leur mouvement, basé sur l'initiative et la participation des membres dans un souci constant de répondre à des besoins locaux et régionaux. On observe une concentration de tels groupements dans le nord de l'Abitibi habité. C'est là une zone marginale et nous croyons bien, étant donné leurs objectifs et leur façon d'opérer, qu'ils jouent un rôle social sensible en plusieurs localités.

A. Le rôle et les objectifs

Les chantiers coopératifs constituent une organisation collective des opérations de coupe (2). Il s'agit de groupes de travailleurs formés en coopératives et prenant la charge de l'extraction d'un volume déterminé de bois. Ce type original d'entreprises populaires fut mis sur pied afin de satisfaire aux besoins sociaux des membres. Bien entendu, ceux-ci, comme le veut le système coopératif, sont tous propriétaires et responsables de l'entreprise, jouissent de titres égaux, bénéficient des mêmes droits et ont les mêmes devoirs. De chacun dépend le succès ou

(1) Sont aussi inclus les travailleurs forestiers pour l'industrie du déroulage.

(2) Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec. Esquisse du plan, La Forêt. Mont-Joli, 1965. P. 170.

l'insuccès. Les décisions importantes découlent de la volonté de la majorité. C'est la primauté de l'homme sur le capital.

Ces chantiers, qu'ils opèrent au Lac-St-Jean, au Saguenay, dans Charlevoix, en Gaspésie ou au Nord-Ouest restent des "entreprises témoins" des difficultés et des possibilités économiques dans le secteur où ils opèrent. Ils désirent, à la base, par une attitude opposée au libéralisme, éliminer les intermédiaires et la spéculation en s'implantant à double titre de propriétaires et d'usagers. Ces groupements assument donc les fonctions qui, dans le système traditionnel, sont celles des entrepreneurs, mais avec toute la différence qu'ils remettent à leurs membres les avantages pécuniers qui en découlent. En somme, l'activité industrielle est ainsi assurée au prix de revient de la production, c'est-à-dire en éliminant toute rémunération ou commission que toucheraient des intermédiaires.

Depuis quelques années on voit le mouvement coopératif se développer remarquablement au sein de secteurs nouveaux tels que le transport, le commerce, l'épargne, l'artisanat, les loisirs, l'exploitation forestière, l'agriculture, etc. Il semble bien que la formule soit suffisamment adaptée pour faire face aux problèmes de ces divers champs d'activités. Les chantiers coopératifs présentent l'une des formes de participation collective les plus profondément vécues. Le membre actif oeuvre quotidiennement dans son unité. Il se doit de posséder une conviction et de maintenir une participation qui surpassent de beaucoup les exigences demandées au membre d'une coopérative d'épargne, de consommation, de loisirs... Mais cela ne va pas sans une difficile éducation,

à base de préoccupations humaines, contrecarrant l'idée du simple profit et de l'individualisme.

B. Les chantiers coopératifs d'hier et d'aujourd'hui

Les chantiers coopératifs furent donc lancés au Nord-Ouest pour répondre à une demande sociale et économique des plus sérieuses. Pour quelques-uns, c'était une question de subsistance. En effet, l'agriculture ne fournissait plus les gains espérés mais demeurait quand même la vocation commune dans la partie nord de l'Abitibi. Il fallait donc y mettre beaucoup d'efforts pour peu de revenus nets à cause de conditions physiques et commerciales vraiment difficiles. L'orientation vers une autre ressource devenait alors urgente et cette ressource ne pouvait être que la forêt. En effet, les gisements miniers sont pratiquement absents dans cette tranche habitée tandis que le bois s'y trouve en abondance et parfois subit même un dépérissement à cause d'une trop forte maturation.

Ainsi, en 1942, après deux années d'études et de démarches, sept cultivateurs désireux de prendre en main l'exploitation de cette ressource fondent chez eux le premier chantier coopératif, soit en la petite paroisse de Sainte-Anne-de-Roquemaure (1). Sous la direction

(1) La majeure partie de l'exposé qui va suivre, du moins celui concernant la période 1942-1951, est basé sur les notes personnelles non publiées et intitulées La coopération sous la cagnée de M. Odilon Boutin, l'un des membres fondateurs du mouvement en Abitibi et président en 1968-1969 de la Fédération Régionale des Chantiers Coopératifs de l'Ouest Québécois. C'est avec sa permission que nous relatons ces informations.

d'Odilon Boutin, ils décident de "faire chantier" pour La Sarre Lumber Co. Ltd. dans un secteur situé à quatre milles de Duparquet.

On établit des règlements; on ravive les cercles d'études. En tout temps, il faut user d'information communautaire pour incarner le mieux possible cet esprit nouveau de coopération chez chaque individu.

Très bientôt, la Compagnie Internationale de Papier accorde des contrats de coupe dans les bassins du ruisseau Ti-Bélier (1943-1944), de la rivière Kinojevis (1944-1945) et au lac Granet (1945-1947). Au début, on spécifie que chacun doit laisser comme garantie de fidélité 15% de tous ses gains, que tout travailleur au chantier doit être membre du syndicat de travail - il s'agit de celui de Roquemaure - affilié à l'U.C.C. De plus, on s'entend sur le principe que trois journées de travail d'un cheval sont l'équivalent de celle d'un homme sur le plan des salaires.

En 1943-1944, le Syndicat de Travail de Roquemaure compte 123 membres. Dès 1944, le Syndicat des Bûcherons de Saint-Mathieu se lance dans la partie avec 27 membres et connaît lui aussi des résultats très satisfaisants. Cela suffit pour qu'aussitôt l'année suivante huit nouveaux syndicats fassent leur apparition: ceux de Ste-Germaine (chantiers numéros 1 et 2), de Palmarolle, de Laferté, de Manneville, de Landrienne, de Montbrun et de Cléricy. Tous sont maintenant liés en une sorte de fédération à caractère régional sous la direction de la nouvelle Association forestière de Roquemaure groupant les initiateurs du mouvement.

Ainsi, les opérations de 1945-1946 permettent d'extraire 3,232,000 pieds cubes dans le secteur du lac Granet et de fournir des emplois à 389 membres. Le but que s'étaient proposé les fondateurs se trouve donc atteint. Le tableau 9 permet de mieux constater l'étonnante évolution des premières années.

Bientôt, il faut songer sérieusement à installer un organisme central plus stable, davantage administré et plus exigeant. Ainsi, on fonde en août 1946 la Fédération Régionale des Chantiers Coopératifs de l'Ouest Québécois (F.R.C.C.O.Q.) sous la présidence d'Alphonse Audet, avec Odilon Boutin comme directeur et gérant.

Avec la venue des chantiers de Sainte-Rose et de Rochebaucourt, on compte douze syndicats fondateurs de la Fédération. Puis un peu plus tard, soit à la fin de l'année 1946, c'est au tour de Saint-Laurent-de-Gallichan et d'un autre groupe de Palmarolle d'adhérer au même mouvement.

Dès la première année de son existence légale, la F.R.C.C.O.Q. tente l'expérience d'un chantier coopératif "école" en vue de solutionner le manque d'éducation coopérative, source de bien des difficultés dans plusieurs endroits, et pour aider les paroisses désireuses d'organiser une coopérative forestière chez elles. Ce "chantier - école" se propose donc de fournir aux groupements une formation coopérative et une première expérience dans le travail collectif. Cette initiative devient quasi-indispensable étant donné l'évolution fort rapide du système au cours des quelques années précédentes. En 1947, de telles études ont déjà des répercussions à l'extérieur de la région. En effet, à la demande des

TABLEAU 9

Evolution des chantiers coopératifs au
Nord-Ouest québécois, 1942 à 1948

Année d'opération	Membres	Chiffre d'affaires	Bois coupé (app.)
	(nombre)	(\$)	(pièdes cubes)
1942-43 ^a	7	2,800	44,450
1943-44	123	65,075	685,000
1944-45	82	75,800	760,000 et 1,000 pièces d'estacades
1945-46	389	453,363	3,232,000
1946-47 ^b	694	652,152	5,879,000
1947-48	820 ^c	1,500,000	9,053,000

^a La première année d'opération est confuse et hésitante. Les données s'appliqueraient au seul contrat qui fut mené à terme. Cependant plus d'un contrat de coupe semble avoir débuté.

^b C'est l'année de fondation de la Fédération officielle qui unifie tous les chantiers opérant dans la région à cette époque. En plus de la coupe, la Fédération entreprend aussi, au cours de ses premières années, la construction à forfait de camps pour la C.I.P.

^c Estimation de l'auteur du travail, considérant que cinq autres nouveaux syndicats coopératifs forestiers venaient d'arriver dans la course.

Source: synthèse basée sur les notes personnelles de M. Odilon Boutin, la coopération sous la cagnée.

localités intéressées, la F.R.C.C.O.Q. organise des "camps - écoles" à Clova, pour la région de Sherbrooke, de Rimouski et pour la région sud de Québec (comtés de Beauce, Dorchester et une partie de Frontenac) puis un autre au lac Granet pour l'Abitibi et le Témiscamingue. C'est déjà un succès éloquent. De plus l'année suivante (1948-1949) pour ces mêmes

régions et pour celles de Chicoutimi, de Nicolet et de Joliette, la F.R.C.C.O.Q. prête plusieurs de ses meilleurs membres pour injecter à l'extérieur et de façon pratique ces notions de coopération en exploitation forestière. De cette façon, des opérations sont menées à Baie-Comeau, Dolbeau, à Shipshaw (1) et à la rivière aux Ecorces tandis que dans la région du Nord-Ouest, 19 chantiers sont maintenant en opération grâce aux nouveaux venus de l'année: La Motte, St-Vital, Authier, Beaucanton, Rémigny et Guyenne (2). Pendant ce temps, Ste-Germaine, qui comptait deux groupes de travail, ne retient plus qu'un seul chantier en opération et celui de Laferté s'éclipse.

Cette multiplication rapide des chantiers coopératifs, la venue hâtive d'un trop grand nombre de gens non préparés à travailler en collectivité et l'accroissement trop rapide des responsabilités au sein de la Fédération commencent à ébranler l'engagement et la personnalité du mouvement. Ajoutons à cela que les compagnies ont diminué considérablement leur demande et qu'elles craignent, rapporte-t-on, un avenir trop puissant pour les coopératives forestières. Les coopérateurs croient que ces compagnies redoutent le moment où les syndicats leur feront concurrence. C'est le début d'une autre étape marquée par

(1) Les opérations menées à Baie-Comeau ont rapporté un volume de 52,500 cordes de bois de pulpe pour la compagnie Quebec North Shore Ltd. tandis que celles assurées par les trois autres chantiers produisirent un total de 19,000 cordes pour la compagnie Price Brothers Ltd.

(2) En 1948, presque tous les groupements opèrent encore sous l'appellation de Syndicat de Travail; seulement trois différents: l'Association forestière de Roquemaure, le Syndicat des Bûcherons de St-Mathieu et le Syndicat forestier de Landrienne.

un déclin et un ralentissement. Celle-ci s'amorce en 1949 et se poursuivra jusqu'en 1961. Les membres se dispersent, rapporte M. Boutin, et plusieurs ne reviendront jamais.

Plusieurs syndicats ou associations ne sont cependant jamais légalement dissous et les biens, la plupart du temps très minimes, ne sont pas toujours liquidés. Des contrats particuliers n'atteignent plus que deux ou trois associations et la Fédération entreprend de produire elle-même du bois d'oeuvre à la petite scierie de Press en employant ses membres non-occupés à la coupe.

De 1953 à 1955, la Fédération décide de changer quelque peu de secteur et débute des coupes de bois "franc" dans les environs de Fort-Coulonge. Elle construit deux scieries près du lac Davidson dans le comté de Pontiac. Entre-temps, elle vend son unité de sciage de Press, en Abitibi-Est, à la paroisse de Guyenne; ensuite, dès 1955, elle cède ses propriétés de Fort-Coulonge à la compagnie "Forêt Coulonge Ltée". La Fédération continue toujours de faire chantier, mais de façon timide encore, à Otter Lake, dans Pontiac, jusqu'en 1957 et cesse par la suite d'opérer totalement. Elle en profite pour effectuer un nouveau stage de recherches et d'études en vue d'une orientation future différente.

C'est ainsi qu'en 1959-1960 débute une nouvelle étape dans la vie des chantiers coopératifs au Nord-Ouest. La Fédération sera beaucoup plus stable, mieux organisée, plus expérimentée et plus concurrentielle. C'est celle-là qui opère encore de nos jours. La F.R.C.C.O.Q. obtient de couper du bois au nord de Taschereau dans les cantons de

Dallet et de Mazarin en 1959. La première année, on approvisionne un industriel de la région à \$35 du mille p.m.p. Puis, dès 1961, on décide d'acquérir les centres désaffectés du Canadien National à Taschereau, d'en louer le terrain et d'y aménager une scierie, pour le plus grand bien de la localité dépourvue à ce moment de toute source efficace d'emplois.

A cette époque, seulement les associations de Roquemaure, de Palmarolle et de Guyenne sont actives dans la F.R.C.C.O.Q. Aussitôt, c'est la fondation de l'Association de Consolidation de Taschereau suivie, entre 1960 et 1964, de l'organisation ou de la réorganisation selon le cas, des associations de Val-Paradis, Beaucanton, St-Janvier, St-Eugène, Villebois, Val-St-Gilles, St-Mathias, Languedoc et de Rivière-Davy qui constitueront des piliers pour la Fédération actuelle.

De son côté, l'Abitibi-Est voit aussi surgir plusieurs syndicats désireux de venir en aide aux paroisses à faible revenu mais à forte main-d'oeuvre sans emploi. Les syndicats de Lamorandière, Champneuf, Lac-Castagnier, Rochebaucourt, St-Paul et St-Louis-de-Senneterre, Despinassy, St-Félix et Val-Senneville sont fondés à cette période tandis que ceux de St-Dominique (1945), de Barraute (1946), et de Belcourt (1946) étaient incorporés depuis longtemps mais avaient besoin de se renouveler.

En 1961, nous rencontrons dans la région du Nord-Ouest quelque 35 associations ou syndicats coopératifs rassemblant 1,650 membres. Le nombre est impressionnant, mais n'oublions pas qu'à cette époque chaque

groupement ne peut obtenir que des permis relativement faibles de coupe. Quant à la F.R.C.C.O.Q., elle s'affiche comme suit dans la même année: valeur de l'actif, \$125 millions; capital social, \$186,600; salaires distribués, \$420,000 pour le travail en forêt et \$315,000 pour la transformation (1).

Enfin, une autre étape s'amorce vers 1967 orientée davantage vers la concurrence et la commercialisation. On s'aperçoit qu'il faut regrouper, consolider pour mieux rivaliser et pour survivre dans cette ère où les échanges détiennent la plus haute importance. Cette politique de fusionnement prônée par la Fédération est d'abord réalisée par St-Janvier et St-Eugène qui se lient pour former l'Association coopérative de Chazel (2).

De la même façon, on forme ensuite les associations de Rousseau, de Montbrun-Cléricky et des Pionniers. Cette poussée récente vers le fusionnement ne connaît cependant pas le même accueil en Abitibi-Est où les syndicats, beaucoup moins structurés, moins stables, moins organisés et comptant moins d'immobilisations, n'en voient pas la nécessité. A vrai dire, les syndicats connaissent peu cette nouvelle formule de consolidation coopérative et s'en tiennent beaucoup plus à leur caractère original qui ne veut répondre qu'aux besoins de subsistance de la paroisse.

(1) F.R.C.C.O.Q. Mémoire de la Fédération pour l'obtention de permis de coupe. Document adressé au ministre Claude Gosselin des Terres et Forêts, Taschereau, 1966. P. 2.

(2) Plus tard, les équipes de St-Mathias et de Languedoc viennent également se lier pour former la Coopérative des Chantiers-Unis.

En effet, deux types de groupements coopératifs forestiers ont pris forme et opèrent actuellement au Nord-Ouest. Les premiers, les chantiers formés en syndicats (1), sont orientés strictement vers les besoins sociaux de la localité. Ils ne sont pas affiliés à la F.R.C.C.O.Q. et démontrent généralement une structure et une administration déficientes. Habituellement, ces chantiers sont instables. Ils ne connaissent qu'une organisation locale renouvelée presque chaque année.

Précisons ici, pour mieux informer le lecteur, que la terminologie n'est pas suffisamment précise en ce domaine. Ainsi les "associations" coopératives forestières se présentent souvent dans la province sous deux formes différentes, soit comme simples chantiers coopératifs, soit comme syndicats forestiers. Les chantiers coopératifs sont plus limités et se contentent de contrats de coupe de bois (ex: ceux du Lac-St-Jean et du Saguenay). Les syndicats forestiers par contre sont plus ambitieux et dépassent les contrats de coupe. Ils s'unissent pour une meilleure répartition des coupes, puis pour transformer et vendre leur bois.

Dans la région du Nord-Ouest la première forme prend la désignation de syndicat coopératif, suivant l'esprit de cette étude de même que la conception des coopérateurs et de la population en général. L'autre type est celui des associations coopératives qui ont la caractéristique d'être affiliées à la F.R.C.C.O.Q. Nous conserverons cette distinction dans ce travail.

(1) Cette identification des groupements coopératifs au Nord-Ouest n'est pas celle que l'on retrouve habituellement dans la province (Voir B.A.E.Q. Esquisse du Plan, La Forêt. Mont-Joli, 1965, P. 98 à 100).

Les syndicats possèdent peu de capital social et n'investissent qu'une faible part de leurs profits. Leur approvisionnement vient surtout des forêts vacantes et n'est pas garanti pour les années à venir. Ces chantiers n'ont pas connu le développement des associations. Ils fonctionnent suivant la loi des syndicats coopératifs (chapitre 294) tandis que le second groupe, celui des associations, dépend de la loi des associations coopératives (chapitre 292). Ce dernier groupe, on le sait, se trouve en présence d'une fédération avec tous les avantages et les difficultés d'une organisation administrative et comptable centralisée, plus uniforme et moins chancelante. Ces associations connaissent depuis 1968, année de la création de la forêt domaniale de La Sarre, l'assurance d'un volume minimum et d'un territoire de coupe pour dix années consécutives; c'est là un pas énorme. Grâce à la Fédération, il leur est davantage possible d'acquérir les services de différentes compétences, de mieux s'ouvrir aux besoins économiques actuels, d'investir et de se mécaniser de plus en plus, de prendre en main les phases subséquentes, soit la transformation et la mise en marché de la production. Les associations se concentrent surtout dans la tranche nord d'Abitibi-Ouest. Notons que dernièrement les unités de Rivière-Davy, de St-Félix et de St-Dominique, qui opèrent en Abitibi-Est, se sont également converties en associations en s'affiliant à la F.R.C.C.O.Q.

Pour sa part, la Fédération accorde maintenant une toute nouvelle importance à la transformation du bois coupé par ses chantiers. En 1968, elle se rend propriétaire d'une petite scierie moderne à Val-St-Gilles. Malheureusement, pour des problèmes d'approvisionnement et de localisation, la Fédération abandonne cette scierie et même la démolit

dès 1969. Mais la même année, elle acquiert un autre centre de transformation modeste et vieilli à Macamic. Après d'importantes réparations, elle peut désormais fonctionner avec deux scieries. Pourtant, celle de Macamic n'est actuellement pas apte à opérer l'hiver. D'ailleurs, son approvisionnement en bois ne le permettrait pas pour le moment. Présentement, la Fédération entreprend des démarches dans le but d'installer une autre scierie en Abitibi-Est afin de recevoir le bois des coopératives de ce comté (1). Une telle réalisation élargirait davantage le mouvement coopératif sur ce territoire et supprimerait les intermédiaires dans la transformation et la vente.

La Fédération a en effet connu un succès retentissant au cours des récentes années. L'accroissement du capital social et de l'actif n'en sont qu'un indice (tableau 10). Seules les immobilisations ne furent pas augmentées mais elles devront l'être dans les années à venir pour faire face à une concurrence croissante. Une mécanisation plus poussée permettrait aux coopératives d'obtenir une meilleure productivité.

Une série de tableaux statistiques en appendice C (pages 328 à 337) permet de mieux identifier chacun des organismes coopératifs opérant en 1968-1969 et de connaître leur poids individuel. D'autres caractéristiques propres à chacun des organismes apparaîtront au chapitre de l'influence régionale et dans l'étude des facteurs internes engendrant cette

(1) Pour des raisons de "politique régionale", semble-t-il, les billes de sciage extraites dans un comté provincial ne peuvent être débitées dans un autre comté. Une telle situation n'apparaît pas toujours heureuse et économique; elle cause souvent de sérieuses entraves au sain développement d'une entreprise.

TABLEAU 10

Evolution récente de la F.R.C.C.O.Q. comme organisme
administratif et de transformation du bois,^a 1963-1969

Période ^b d'opération	Capital social	Actif	Immobilisations (valeur nette)
	(\$)	(\$)	(\$)
1963-64	42,511	1,073,964	480,640
1964-65	78,294	1,225,712	417,034
1965-66	133,369	1,393,742	337,909
1966-67	211,444	1,506,256	287,457
1967-68	241,043	2,105,646	393,966
1968-69	252,452	2,547,968	470,093

^a Les données de ce tableau ne concernent que l'activité rattachée à l'administration et au sciage de la F.R.C.C.O.Q. Les montants paraissant sous ces mêmes items mais attribués à chacun des chantiers en particulier n'entrent donc pas ici.

^b Il s'agit de la période fiscale se terminant le 30 avril.

Source: bilan financier de la F.R.C.C.O.Q. pour chaque année d'opération étudiée.

influence.

Tels que figurant en appendice C, nous avons tenu à présenter les organismes selon trois catégories bien différentes. D'abord, le premier groupe (groupe "A" dans nos tableaux) concerne seulement les chantiers affiliés à la F.R.C.C.O.Q., c'est-à-dire les associations. C'est celui du plus grand nombre, le plus stable et qui assure le processus complet de l'industrialisation et de la vente. La seconde catégorie

(groupe "B") (1) comprend les syndicats coopératifs forestiers, c'est-à-dire les chantiers qui n'assurent que la coupe et qui vendent le bois en grume à l'industrie privée. Enfin, le groupe "C" rassemble les organismes d'opération d'usine, même si deux d'entre eux sont auxiliaires, ainsi que le secteur désigné à l'administration de la F.R.C.C.O.Q. Ce dernier secteur se distingue cependant bien des autres et ne peut se comparer à eux puisqu'il ne se situe pas au même niveau. Toutefois, son influence reste énorme et mérite de tenir une place très importante dans cette étude. Ses membres, on le sait, ne sont pas des individus mais des associations (14 en 1969-1970) et son action n'occupe que 12 personnes pour l'administration. Son capital social (\$252,452), comme toute fédération, provient de ses associations affiliées et bien entendu, à cause du rôle qu'on lui a confié, il n'est pas surprenant de voir la F.R.C.C.O.Q. devancer de beaucoup chacun des autres organismes dans tous les domaines où figurent des sommes monétaires. Enfin, signalons que l'ensemble de ces activités rassemblent au Nord-Ouest 1,474 membres et occupent 668 travailleurs pendant l'année 1968-1969.

(1) A ce deuxième groupe se sont ajoutés en 1969-1970 les syndicats de Fabre, de Villemontel et de Barraute. Celui de Fabre, au Témiscamingue, rassemble 21 travailleurs pendant 3 mois pour une coupe de 1,000 cordes dans la réserve cantonale de Mazenot. Il vend à la C.I.P. et donne par contrat un camionnage sur 20 milles. Le syndicat de Villemontel a recommencé à neuf en février 1970 - le syndicat qui l'avait précédé avait été complètement dissous - pour extraire du canton Trécession 42,000 pieds cubes de billes de 4 pieds. Quant à celui de Barraute, qui n'avait pas opéré depuis 1967, il a aussi repris des opérations dans le canton Courville où il désire couper 500 cordes de bois de pulpe et un peu de bois de sciage avec 20 hommes pendant 3 mois. Il vend ses billes de sciage à Paradis et Fils Ltée de Senneterre et son bois de pulpe à la C.I.P. opérant au lac Granet. Ce syndicat avait débuté vers 1940 mais groupait des mécaniciens; par la suite, l'organisme s'est occupé d'opérations forestières jusqu'en 1967 pour recommencer en 1969.

Parmi les 20 organismes, associations ou syndicats, on relève six chantiers ayant un chiffre d'affaires (valeurs des ventes de produits ligneux, de gasoline, revenus de placements...) excédant \$220,000: ceux de Chazel, de Rivière-Davy (plus de \$426,000 chacun), de Ste-Germaine, des Pionniers, de Rousseau et d'Authier. Leur actif varie de \$74,000 à \$212,000 tandis que le total de leur capital social et de leur réserve se maintient entre \$53,900 et \$85,200. Le nombre de leurs travailleurs demeure appréciable. Pourtant, en général, même ces associations totalisent peu d'immobilisations nettes.

Dans la catégorie des associations nous pouvons aussi inclure l'A.C.T.P.F. qui, par ses fonctions orientées exclusivement vers le regroupement de coopérateurs pour la transformation, ne peut obtenir un chiffre d'affaires aussi élevé, mais surpasse à peu près tous les autres par son actif, son boni de rajustement, son nombre de membres et de travailleurs et par sa disponibilité pécuniaire.

Une seconde classe pourrait présenter huit chantiers dont le chiffre d'affaires se situe entre \$89,472 et \$178,432; parmi eux, les chantiers de St-Dominique, de Guyenne et de St-Mathias se signalent le plus. En général, l'actif de cette classe va de \$20,000 à \$50,000, excepté pour Guyenne (\$212,402) et Montbrun-Cléricy (\$9,590). Le nombre de membres et la somme des immobilisations sont cependant irrégulièrement répartis.

Ainsi, il nous est possible de bien situer l'importance relative du Nord-Ouest québécois, de l'activité forestière et des coopératives forestières. Dans une deuxième partie nous essaierons de découvrir l'influence régionale de tels organismes coopératifs.

Deuxième partie

L'IMPACT SOCIAL ET ECONOMIQUE DES ACTIVITES

.COOPERATIVES FORESTIERES

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Avant d'aborder l'influence proprement dite des chantiers coopératifs (1) au Nord-Ouest, ce qui fera l'objet de cette deuxième partie, il importe d'apporter quelques informations sur la méthodologie poursuivie tout au long de cette étude.

Notre premier désir est de rechercher et de localiser l'incidence sociale et économique provoquée par les chantiers coopératifs dans la région du Nord-Ouest, autant par l'exploitation forestière dont ils sont directement responsables que par le travail de transformation assuré par la F.R.C.C.O.Q. Ainsi, quelles sont les activités qu'incitent ces coopératives? Quels en sont les entraînements sur le plan social? sur le plan financier? Quels endroits du Nord-Ouest reçoivent le plus? Quel est le poids, l'efficacité réelle de toutes ces répercussions? etc. Voilà quelques-unes des questions qui forment le coeur de notre étude.

Dans une prochaine partie nous exposerons les principaux facteurs de production, de consommation ou de quelque autre incitation qui

(1) Afin d'éviter dans les pages qui suivent des répétitions fastidieuses, nous sous-entendons qu'il s'agit de coopératives forestières du Nord-Ouest lorsque nous parlerons d'organisme, de groupement, de syndicat, d'association, de travailleurs... à moins d'indication contraire.

rendent possibles et qui conditionnent l'existence et l'influence des coopératives à l'étude. En effet, ces facteurs ou agents limitent ou favorisent l'influence des unités coopératives et agissent de façon à la présenter telle que nous la connaissons en 1969.

A. Enquête et représentation de l'influence régionale

Le moyen qui paraissait le plus efficace pour arriver à démontrer l'influence était bien entendu l'enquête sur les lieux. Nous avons donc contacté plusieurs personnes (1) qui s'occupaient des affaires forestières du Nord-Ouest, dont au moins un responsable de chacun des organismes ayant opéré en 1968-1969.

Nous avons en effet choisi cette année budgétaire (1^{er} mai 1968 au 30 avril 1969) comme base de notre étude puisque d'abord c'était la dernière année de travail complétée avant notre enquête et que les rapports étaient totalement terminés pour cette période. D'autre part, elle paraissait fort significative de l'influence des coopératives, à cette époque, et de l'évolution normale des activités bien que quelques variations importantes comme la venue et le retrait de certaines unités, comme l'entrée en production de la scierie de Macamic, furent signalées. Mais de telles variations demeurent justement révélatrices d'une cer-

(1) Si nous excluons les rencontres faites à Québec et Ottawa, nous avons contacté plus de 60 informateurs différents en Abitibi et au Témiscamingue pour les chantiers et les activités connexes.

taine instabilité chez un groupe d'organismes comme du dynamisme de plusieurs unités; elles ne font qu'ajouter un peu plus de difficultés dans la recherche, la présentation des données et dans la conformité des résultats.

Le questionnaire qui nous a aidé lors de nos entrevues apparaît en appendice A avec notre propre critique (pages 292 à 320 incl.). Il présente quatre grandes divisions:

- 1- Informations générales et principaux facteurs de l'influence régionale.
- 2- L'influence socio-économique.
- 3- Opinions des responsables.
- 4- Informations complémentaires à l'intention des chantiers coopératifs non-affiliés à la Fédération régionale.

Bien entendu, notre questionnaire a dû être modifié partiellement pour notre recherche sur la transformation et les expéditions. Les informations recueillies en réponse à ce questionnaire, une fois compilées, ont fourni la plupart des données illustrant l'influence. Les autres sont tirées soit du bilan financier de chacun des organismes, soit en partie des bilans et de diverses entrevues, soit du bureau de la F.R.C.C.O.Q. à Taschereau. Signalons que les publications existantes sur le Nord-Ouest et même sur les chantiers coopératifs n'ont guère contribué à notre travail, si ce n'est pour présenter le cadre régional de l'étude.

En général, les questions qui ont servi à déterminer l'influence se rapportent à certains critères choisis pour circonscrire le problème à l'étude. Elles permettent d'abord de recenser les travailleurs réguliers dont la grande majorité sont les membres des coopératives puis de fournir des informations sur leur nombre, leur état civil, leur sexe, la durée de leur travail, leur occupation d'appoint, leur salaire et leur lieu de résidence. On a pu examiner les gains et la provenance des travailleurs non réguliers, c'est-à-dire de ceux qui, sans être membres, sont demandés pour des travaux spéciaux ou spécialisés, ordinairement de courte durée, par exemple: plombiers, électriciens, opérateurs de machinerie lourde, personnel d'appoint, etc. L'enquête porte également sur la distribution des coûts de machinerie roulante, qu'elle soit louée, employée par contrat ou achetée au cours de l'année, sur les autres achats variés, sur des sorties monétaires telles que les cotisations d'organismes, les dons, les frais de publicité, etc. Cependant, même si les informations reçues donnent une idée globale satisfaisante, à notre avis, de ces divers entraînements au Nord-Ouest, nous ne pouvons garantir l'exactitude de chacune des données obtenues, surtout parce que les interviewés eux-mêmes ne pouvaient assez souvent fournir qu'une estimation. Il aurait fallu une compilation trop fastidieuse de factures, de reçues, de gains pour présenter par localité des chiffres plus précis.

Aussi, il est normal que différents détails, surtout pour les achats, aient pu échapper aux interviewés. Quelquefois, nous avons dû effectuer nous-mêmes le partage des montants globaux entre les localités à la suite d'un minimum d'indications. Les bilans financiers nous furent

alors des plus utiles pour repérer des dépenses oubliées et pour la vérification du total des diverses rubriques. Il reste toutefois que certaines variables doivent être interprétées avec réserve. Nous en ferons mention à l'occasion.

Enfin, les résultats les plus pertinents figurent sur les 22 cartes régionales de l'influence. Elles portent sur divers entraînements humains et monétaires. En appendice E, (pages 354 à 381) on pourra observer l'influence exercée par les six organismes qui dépensent le plus au Nord-Ouest de même que la provenance des apports pour les quatre municipalités qui reçoivent le plus, financièrement, des coopératives forestières.

B. La carte de base

La carte de fond présente les limites des localités qui nous intéressent. Sur la carte 3 qui sert au repérage apparaissent les municipalités retenues soit individuellement, soit en groupe, pour le territoire constitué, ainsi que les localités habitées, pour le territoire non organisé. Dans ce dernier cas nous avons en effet préféré rapporter les paroisses habitées plutôt que le canton lui-même afin de faciliter l'étude ultérieure, tout en précisant davantage la localisation. Bien entendu, les divisions cantonales furent quand même d'un grand secours lors du partage des circonscriptions.

Sur la carte de base quelques municipalités durent être agglomérées de façon à faire coïncider leurs limites externes avec celles des données obtenues au cours de l'enquête. Ceci nous a permis de présenter en même temps des lieux plus géographiques que ceux des subdivisions officielles. Sur la carte paraissent donc, sur notre initiative, les sept regroupements des municipalités suivantes:

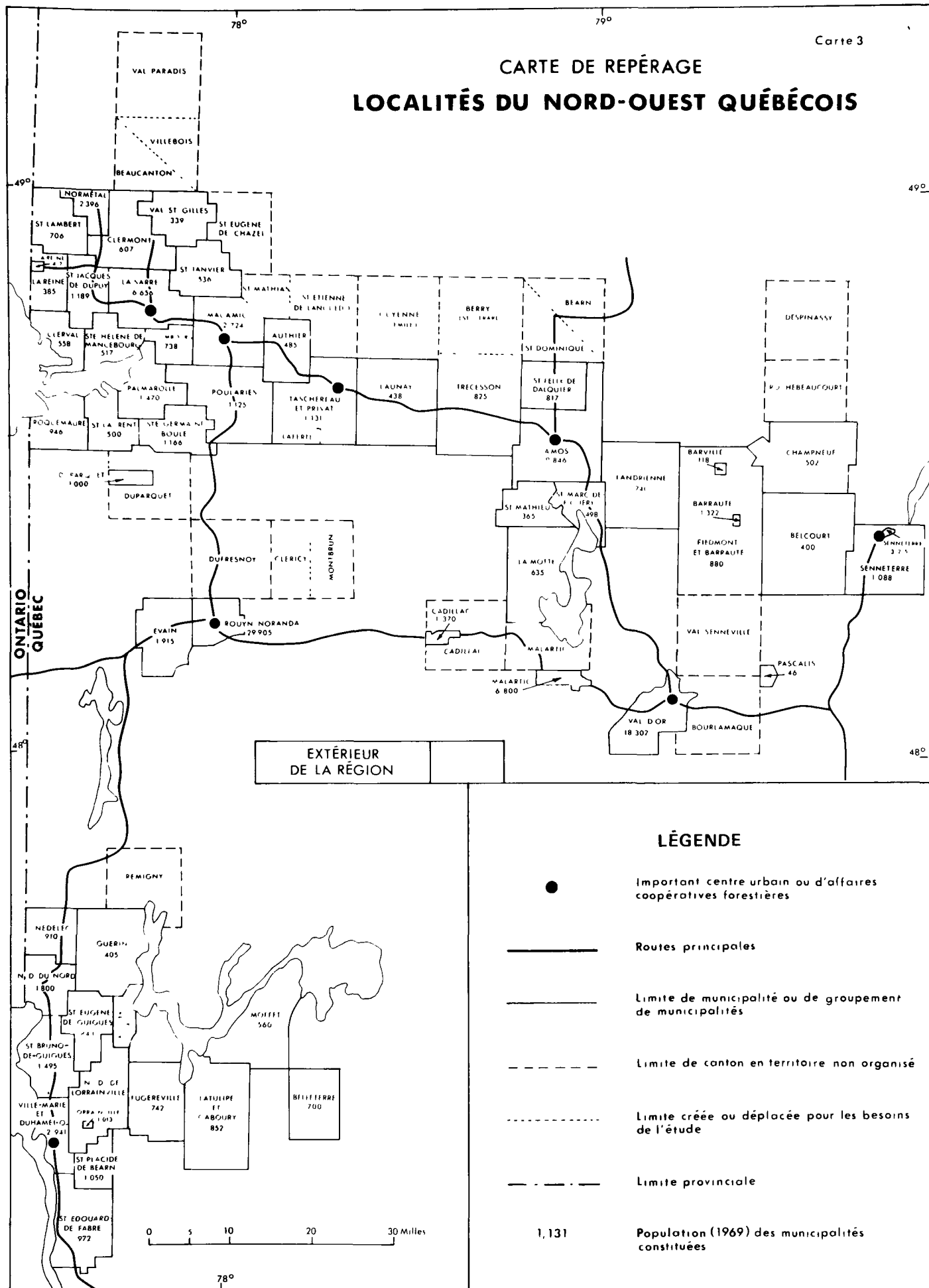
- 1- Amos (ville), Amos-Est (s.d.) (1), Amos-Ouest (s.d.)
- 2- Macamic (ville), Macamic (canton)
- 3- La Sarre (paroisse), La Sarre (canton)
- 4- Taschereau (s.d.), Privat (canton)
- 5- Rouyn (cité), Noranda (cité)
- 6- Evain (village), Evain (s.d.)
- 7- Ville-Marie (ville), Duhamel-Ouest (s.d.)

Il a aussi fallu déplacer des limites municipales ou cantonales et même en créer de nouvelles afin de toujours mieux circonscrire les lieux désignés par nos informateurs. Ainsi, la limite sud du canton Paradis fut reportée plus bas pour mieux comprendre la localité de Val-Paradis. Ailleurs, la limite nord de Trécesson fut élevée vers le nord pour inclure totalement la municipalité de St-Nazaire-de-Berry, à cheval sur la limite cantonale mais intimement liée au canton de Trécesson pour les préoccupations coopératives. Le secteur issu du regroupement des deux Macamic fut tronqué au nord-est tandis que la ligne séparant les cantons Royal-Roussillon et Languedoc fut déplacée un peu

(1) s.d: municipalité sans désignation.

CARTE DE REPÉRAGE

LOCALITÉS DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS



vers l'est de façon à faire ressortir la localité de St-Mathias (aussi appelée Authier-Nord), qui jouera un rôle important dans le domaine des chantiers coopératifs. Enfin, de nouvelles limites furent créées de toute pièce et de façon arbitraire pour mieux faire apparaître des paroisses bien distinctes comme Villebois, Beaucanton, St-Dominique, Laferté, Montbrun et Cléricky, qui sont directement touchées par les groupements coopératifs et qu'il faut pouvoir cartographier d'une façon analogue. D'ailleurs les données recueillies au moment de l'enquête étaient suffisamment bien localisées pour nous permettre d'isoler des petites paroisses situées, la plupart, en territoire non organisé.

Sur la carte de repérage n'apparaissent cependant pas les municipalités de Témiscaming, de Lebel-sur-Quévillon, de Matagami, de Chapais et de Chibougamau. Ce sont des centres vitaux retirés aux extrémités de la région mais qui ne reçoivent pas d'effets socio-économiques importants des unités coopératives.

Le nombre d'habitants (carte 3) de chaque division du territoire organisé date du 1^{er} juin 1969. Il n'a pas été possible de le repérer assez exactement pour les autres limites. Mentionnons cependant que 16,698 habitants résident dans la partie abitibienne non organisée, en dehors des territoires d'Abitibi et de Mistassini, et qu'ils sont presque tous domiciliés dans les cantons touchés par les organismes coopératifs. D'autre part, le territoire non organisé du Témiscamingue héberge 8,784 âmes. Ici par contre, très peu de gens habitent le seul canton concerné par les coopératives, soit celui de Rémigny où, selon nos informations, ne vivent pas plus de 200 personnes en 1969.

II. LES TRAVAILLEURS COOPERATIFS REGULIERS: L'OCCUPATION ET L'INFLUENCE HUMAINE

A. Les effectifs

1. Les organismes et leur main-d'oeuvre

Les entraînements socio-économiques des organismes à l'étude se ressentent de plus en plus. Parmi les différents indices qui permettent de les retracer se placent au premier plan, dans ce genre d'entreprises, les travailleurs réguliers. Il convient avant tout de considérer leur nombre, la durée de leur travail et leur gain.

L'occupation humaine que nous voulons décrire en premier lieu sera basée sur les moyennes les plus réelles pour toute la durée des opérations. Cette moyenne des effectifs est tirée des données mensuelles obtenues au cours de l'enquête. Au tableau 1 de l'appendice D (page 339) figure la liste des organismes avec leur nombre de travailleurs.

Ainsi, au cours de l'exercice 1968-1969, les chantiers coopératifs ont employé pour une durée variable 490 hommes en forêt, soit 73% de tous leurs travailleurs, tandis que la transformation et l'ad-

ministration en ont occupés 178 (1). Dans l'ensemble 83% des postes sont rattachés d'une façon ou d'une autre à la Fédération régionale. Les chantiers en associations offrent une moyenne de 34 emplois chacun alors que les syndicats d'abattage ne dépassent pas 19 hommes (2) en moyenne.

TABLEAU 11

Nombre de travailleurs coopératifs forestiers
au Nord-Ouest, 1968-1969

Groupe d'organismes	Travailleurs	
	(nombre)	(%)
Chantiers affiliés à la F.R.C.C.O.Q.	376	56
Chantiers non-dépendants de la F.R.C.C.O.Q.	114	17
Autres groupements liés à la F.R.C.C.O.Q.	<u>178</u>	<u>27</u>
Total	668	100

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

- (1) Toutefois la scierie de Macamic n'a offert qu'un seul mois de travail puisqu'il s'agissait d'un début dans ses opérations après la démolition de la scierie de Val-St-Gilles. Cette succession dans le sciage explique pourquoi 7 hommes ont pu oeuvrer aux deux endroits dans la même année.
- (2) Si cette moyenne atteint 19, c'est principalement grâce au nombre plus élevé de travailleurs dans les chantiers de St-Félix (20 hommes) et de St-Dominique (30 hommes). Ceux-ci, depuis le début de l'exercice 1969-1970, sont affiliés à la F.R.C.C.O.Q.

Enfin, trois unités seulement demandent plus de 50 hommes: l'A.C.T.P.F. (93 travailleurs), l'association de Chazel (60) et l'association de Rousseau (57). L'ensemble du sciage à Val-St-Gilles et Mamicamie occupe aussi 73 personnes. Tous les autres organismes ont réclamé les services de 38 hommes et moins. Voici les plus importants d'entre eux: les associations de Rivière-Davy (38), d'Authier (37), des Pionniers (35) et le syndicat de St-Dominique (30). Le nombre des effectifs baisse même à sept pour le syndicat de Belcourt.

2. La répartition régionale des travailleurs

Presque tous les 668 travailleurs résident en Abitibi; seulement quinze demeurent au Témiscamingue, dans le canton de Rémigny, et un seul provient de l'extérieur, soit du comté de Labelle (carte 4). Au total, la distribution des travailleurs réguliers touche 35 localités au Nord-Ouest et l'ensemble souligne déjà une partie de l'influence qu'apporte l'organisation (1).

L'axe Taschereau - Val-Paradis se dégage nettement dans la répartition des travailleurs par localité de résidence. Il compte dix localités et comprend la moitié (333 hommes) de tous les membres actifs (tableau 12, page 69). En effet, puisqu'on retrouve dans plusieurs de ces paroisses le siège social d'une association, il est normal d'y observer la plus grande partie de la main-d'oeuvre employée. Par contre,

(1) De plus, en 1969-1970, on reprend à Barraute, en Abitibi, des opérations discontinuées depuis 1967 tandis qu'à Villemontel on tente pour la première année une action en coopération. Le nombre de membres de ces unités semble cependant assez limité pour le moment.

Carte 4

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS RÉGULIERS DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, 1968-1969

49°

49°

ONTARIO
QUÉBEC

EXTÉRIEUR
DE LA RÉGION

48°

LÉGENDE

• 1 Travailleur

0 5 10 20 30 Miles

78°

J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

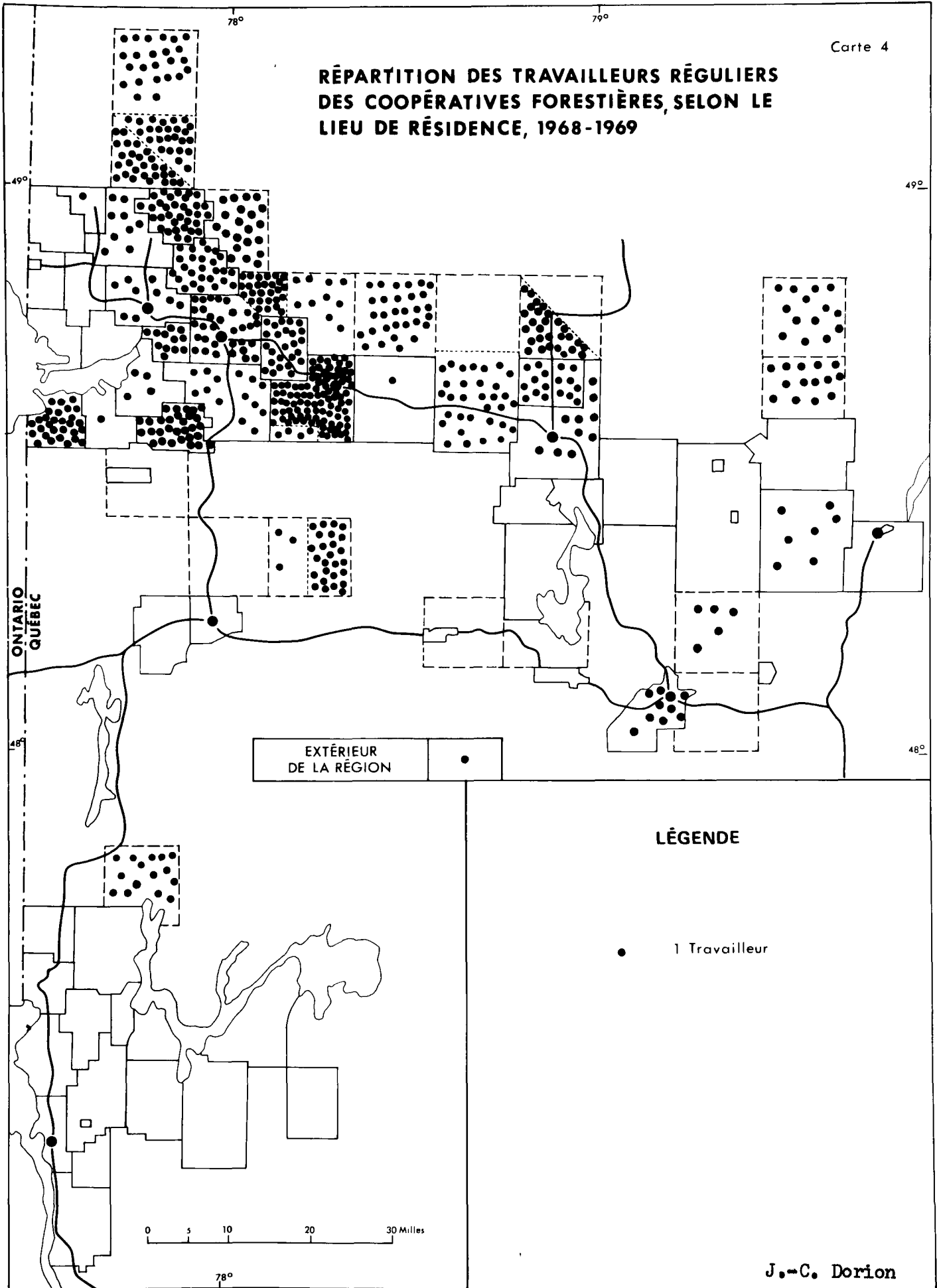


TABLEAU 12

Lieu de résidence et appartenance des effectifs provenant
de l'axe Taschereau - Val-Paradis, 1968-1969

Localité de résidence ^a	Travailleurs		Appartenance de la main-d'oeuvre	
	(nombre)	(%)		
1. Taschereau	93	14.0	A.C.T.P.F:	82
			Administration F.R.C.C.O.Q:	11
2. Val-Saint-Gilles	33	5.0	Association de Val-St-Gilles:	19
			Scieries de Val-St-Gilles et de Macamic:	14 ^b
3. Macamic	32	4.8	Scieries de Macamic et de Val- St-Gilles:	23 ^c
			Association de Chazel:	6
			Association d'Authier:	3
4. Beaucanton	27	4.0	Association de Rousseau:	23
			Scierie Val-St-Gilles:	4
5. St-Mathias	27	4.0	Association de St-Mathias:	25
			Association de Languedoc:	1
			Association d'Authier	1
6. St-Janvier	26	3.9	Association de Chazel:	21
			Scierie de Macamic	5
7. Villebois	25	3.7	Association de Rousseau:	14
			Association de Val-St-Gilles:	8
			Scierie de Val-St-Gilles:	3
8. Authier	25	3.7	Association d'Authier:	22
			Association de Languedoc:	1
			A.C.T.P.F:	2
9. Val-Paradis	24	3.5	Association de Rousseau:	20
			Scierie de Val-St-Gilles:	4
10. St-Eugène	<u>21</u>	<u>3.1</u>	Association de Chazel:	21
Total	333	49.7		

^a Il s'agit des municipalités ou des regroupements déjà mentionnés, pages 62 et 64.

^b Trois hommes de Val-St-Gilles ont poursuivi les opérations de sciage à Macamic.

^c Quatre hommes de Macamic travaillaient à Val-St-Gilles avant de s'occuper de la transformation à Macamic.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

l'absence de siège social explique assez bien que certains endroits comme Launay, St-Gérard-de-Berry, la section nord du canton de Béarn, Champneuf, St-Laurent... soient dépourvus de travailleurs coopératifs même si elles voisinent d'importants lieux de recrutement comme Taschereau, Guyenne, Trécesson, St-Dominique, Roquemaure, Despinassy, Rochebeaucourt...

En dehors de l'axe cité, quelques points émergent à cause de l'influence reçue et présentent également la caractéristique d'être un siège social. Ainsi, huit autres places, situées dans le nord de l'occumène abitibien, hébergent quinze travailleurs et plus (tableau 13).

L'emploi se situe avant tout au niveau local car les employeurs sont le plus souvent le groupe formé ou oeuvrant dans la localité (exemple: Taschereau, Val-St-Gilles, Trécesson, Guyenne...). Même pour les autres localités qui ne paraissent pas dans les tableaux 12 et 13, on observe encore cette caractéristique, mais d'une façon moins prononcée. Ainsi Despinassy et Rochebeaucourt fournissent chacun 14 hommes pour le chantier de Despinassy. Ste-Rose -de-Poulieries en partage également 14 entre la transformation à Macamic (5 hommes), à Taschereau (2 hommes) et la coupe dans les chantiers de Chazel (3 hommes), d'Authier (2 hommes) et des Pionniers (2 hommes).

Les zones marginales bénéficient donc le plus de ces entreprises collectives. Elles connaissent tout particulièrement en Abitibi-Ouest la faveur de l'organisation fédérative. On note aussi que les plus grands centres urbains n'ont mis sur pied aucun chantier semblable. Rien

TABLEAU 13

Lieu de résidence et appartenance des effectifs: localités dispersées déclarant 15 travailleurs et plus, 1968-1969

Localité de résidence	Travailleurs		Appartenance de la main-d'oeuvre
	(nombre)	(%)	
1. Trécesson	32	4.8	Association locale
2. Guyenne	30	4.5	Association locale: 28 Association de Rivière-Davy: 2
3. Ste-Germaine	30	4.5	Association locale: 27 Association de Languedoc: 3
4. Roquemaure	29	4.3	Association locale
5. St-Dominique	28	4.2	Syndicat local
6. Montbrun	26	3.9	Syndicat local
7. St-Félix	17	2.5	Syndicat local
8. Rémigny	<u>15</u>	<u>2.2</u>	Syndicat local
Total	207	30.9	

^a Il s'agit toujours des circonscriptions décrites dans la section concernant la carte de base, pages 62 et 64.

Source; enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

entendu, La Sarre, Amos et Val-d'Or profitent quelque peu de l'emploi offert (environ dix travailleurs de chaque ville), pour des raisons de proximité surtout, mais leur participation reste minime sur ce plan relativement à leur population.

Aussi, l'importance de l'emploi s'atténue de plus en plus vers le sud, au point de disparaître presque complètement au Témiscamingue.

On sait que les centres urbains du sud abitibien sont des pôles créateurs d'un nombre intéressant d'emplois et que les terres du Témiscamingue permettent de meilleures conditions agricoles, puis ne semblent pas présenter un chômage aussi menaçant qu'en Abitibi. D'autre part, les travailleurs forestiers du sud semblent assez bien s'accomoder des conditions de travail offertes par les compagnies privées, pour le moment, en 1969.

Serait-ce que les besoins pour lesquels les chantiers abitibiens furent mis sur pied ne se font pas sentir au Témiscamingue? Ceci paraît peu probable. Depuis quelques années en effet on décèle dans ce comté des intérêts pour une telle organisation dans le travail forestier; mais au début de 1969, soit à l'époque de notre enquête, on n'avait pas encore réussi à se lancer dans la course, sur une échelle régionale, à l'exemple de l'Abitibi.

Signalons qu'à Fabre, au Témiscamingue, un syndicat, l'Association coopérative de Fabre, revoit le jour en 1969, avec 21 hommes, après trois années d'inactivité. Mais c'est vers septembre 1971 qu'aboutissent vraiment les efforts orientés vers le Témiscamingue qui produira vraisemblablement en 1972-1973, tel que rapporté plus loin à la page 278.

3. Traits et particularités de la main-d'oeuvre

La répartition des travailleurs réguliers concerne plusieurs localités du Nord-Ouest, du moins en Abitibi. Il convient maintenant de connaître davantage ces gens. Les aptitudes, les activités, l'état propre de chacun peuvent influencer l'entraînement socio-économique,

le rendement... D'autre part, le genre d'emploi peut découler de diverses particularités individuelles. Nous nous devons de considérer ces caractéristiques humaines.

a- La mobilité géographique

La fréquence des déplacements entre le lieu de résidence et celui du travail apparaît comme inversement proportionnelle à la distance à franchir et au degré d'organisation matérielle du chantier. Cette fréquence fut partagée en trois ordres selon que le retour est quotidien, hebdomadaire ou bi-mensuel et moins fréquent (tableau 14). Bien entendu, ici nous n'envisageons que les chantiers forestiers, parce qu'ils se situent en dehors des localités de résidence. Les personnes occupées à la transformation et à l'administration de la Fédération reviennent quotidiennement à leur domicile qui se situe généralement dans la même localité que celle de leur travail.

Le partage du total des forestiers se fait bien entre ceux qui se déplacent chaque jour et ceux qui voyagent chaque fin de semaine. Pourtant on ne rencontre pas la même situation chez les syndicats et chez les associations. Les travailleurs du premier groupe reviennent davantage chaque jour à leur domicile (64%). Les syndicats ne sont généralement pas équipés pour offrir l'hébergement en forêt ou le sont très pauvrement. De plus, il s'agit la plupart du temps, d'opérations et de "campement de banlieue" (exemple: campement de Rémigny), ce qui suppose que le lieu de travail se situe à proximité de la localité et que les chemins restent bien entretenus.

TABLEAU 14

Mobilité de la main-d'oeuvre entre la résidence
et le lieu de travail, 1968-1969

Fréquence des déplacements	Forestiers en syndicats		Forestiers en associations		Total	
	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)
Chaque jour	73	64.0	144	39.0	217	44.0
Chaque fin de semaine	23	20.0	219	58.0	242	49.0
Chaque deux semaines et moins	18	16.0	13	3.0	31	7.0

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Par contre, la plus forte proportion des travailleurs des associations reviennent dans la localité chaque fin de semaine (58%) et non pas à chaque jour (39%). En effet, seulement quatre chantiers sur onze renvoient leurs hommes quotidiennement: Guyenne et Montbrun, qui n'ont pas de campement en forêt, puis Rousseau et Val-St-Gilles, qui n'y maintiennent que des écuries. Ailleurs, le chantier d'Authier permet à six (6) de ses 31 forestiers de revenir à domicile tous les soirs. Il est certain que les parterres de coupes de ces quelques associations sont situés plus près des lieux de résidence, comme on pourra le constater plus loin.

Seulement 7% de tous les travailleurs ne reviennent pas plus souvent que deux fois par mois à leur résidence. Il faut absolument que un à trois hommes demeurent au cantonnement, même les jours sans travail, pour voir à l'entretien du camp, aux soins des chevaux, à la surveillance.

On remarque que le nombre absolu de ces retours les moins fréquents est supérieur pour les syndicats (18) alors que comparativement au nombre total des travailleurs il devrait être inférieur à celui des associations (13).

En 1968-1969, le chantier de Val-Senneville retient encore ses hommes pendant presque toute la saison. Dans ce cas unique, il ne s'agit pas d'installations communautaires possédées par l'association ou le syndicat, comme cela existe chez les autres chantiers, mais plutôt d'installations "familiales" appartenant aux travailleurs. Le membre y séjourne pour la durée du travail en forêt avec sa famille ou en groupe lorsqu'il s'agit de célibataires (1). Cependant, ce système de logement subsiste de moins en moins aujourd'hui puisque les complications deviennent trop nombreuses pour les familles avec des enfants et lorsque viennent des travailleurs étrangers.

b- Les âges

L'âge de la main-d'oeuvre est bien indirectement lié à la mobilité géographique; pourtant il demeure intéressant de l'examiner brièvement puisqu'il constitue une caractéristique intéressante des travailleurs. De plus, l'âge détermine parfois assez bien l'importance des effets apportés dans une localité.

(1) Dix travailleurs sont mariés mais deux d'entre eux reviennent au village à chaque fin de semaine. L'équipe compte également quatre célibataires qui séjournent en forêt.

Ici, les informations proviennent encore des rencontres avec les responsables des organismes. Elles concernent le nombre moyen des travailleurs et figurent pour chaque unité coopérative au tableau 2 en appendice D (page 341). Le tableau 15 montre une compilation des membres actifs selon les groupes d'âge.

TABLEAU 15
Les groupes d'âge de la main-d'oeuvre
régulière, 1968-1969

Organismes	Moins de 21 ans		21 à 40 ans		Plus de 40 ans	
	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)
Chantiers affiliés à la F.R.C.C.O.Q.	63	17.0	217	58.0	96	25.0
Chantiers non-dé- pendants de la F.R.C.C.O.Q.	15	13.0	71	62.0	28	25.0
Autres groupements liés à la F.R.C.C.O.Q.	37	21.0	110	62.0	31	17.0
	—	—	—	—	—	—
Total	115	17.0	398	60.0	155	23.0

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Au total, la classe intermédiaire occupe 60% des effectifs tandis que les plus de 40 ans comptent encore pour 23%, ce qui représente 6% de plus que les jeunes. La moyenne d'âge de l'ensemble s'établirait entre 30 et 35 ans. C'est donc une catégorie de gens bien disposés à travailler mais qui, selon nos informations, trouveraient difficilement de l'emploi pendant plusieurs mois en dehors des chantiers coopératifs et de leurs activités connexes.

Il est remarquable qu'une plus grande proportion de jeunes travailleurs se dirigent vers les activités de transformation et d'administration (21 %) plutôt que vers l'extraction forestière (13 % et 17 %). D'ailleurs, 25 % des hommes en forêt dépassent 40 ans contre 17 % aux usines et aux bureaux.

La faible proportion de jeunes forestiers peut dépendre de plusieurs facteurs. D'abord, le métier de bûcheron n'exige pas un accroissement considérable d'effectifs, surtout à cause d'une mécanisation plus poussée. Aussi, est-il normal qu'une telle occupation revienne un peu par tradition aux hommes plus âgés, déjà rompus à la tâche et tout désignés pour ce genre de travail à forfait. Cette situation s'est davantage instaurée chez les syndicats. Les jeunes semblent craindre aussi le travail qui éloigne du domicile et de la vie plus mouvementée des villes et des villages. D'autre part, le manque de vitalité de certaines unités et quelquefois d'information ou de confiance en l'organisation coopérative peuvent repousser des jeunes gens.

De plus, les moins de 21 ans recrutés au cours des dernières années se dirigèrent plus facilement vers la transformation et l'administration car, sur le plan de l'emploi, ces domaines se développaient bien davantage. Aussi, les jeunes sont généralement plus souples et semblent aptes à se discipliner à la machine de l'usine qui exige un dur travail soutenu, copiant un horaire préalablement établi. Une tâche semblable peut paraître ardue pour un homme plus âgé, habitué à travailler à son rythme, à la pièce, bien que d'une façon tout aussi efficace. Enfin, certains travaux, par exemple de bureau, demandent plus d'instruc-

tion; il est compréhensible d'y rencontrer moins de "vieux" travailleurs.

Tous les organismes, on le devine, ne présentent pas la même répartition dans les groupes d'âge. Les effectifs des associations de Chazel, de Languedoc et de Rivière-Davy de même que ceux de l'administration (F.R.C.C.O.Q.) sont assez bien répartis entre les catégories mentionnées. D'autres accordent encore une bonne importance à chaque groupe mais affichent des proportions plus élevées chez les plus de 40 ans; ce sont les chantiers des Pionniers, de Guyenne et de Despinassy. Les unités de Ste-Germaine, de Rousseau et de St-Dominique ont la particularité d'avoir peu de jeunes travailleurs et un nombre remarquable dans la catégorie des plus de 40 ans.

Enfin, on reconnaît que seul le sciage à Macamic et à Val-St-Gilles, une fois les effectifs regroupés (73 travailleurs), absorbe une proportion intéressante des moins de 21 ans (18 "jeunes" contre 13 hommes de plus de 40 ans). Les neuf autres unités non-rapportées ici s'appuient presque totalement sur le groupe de 21 à 40 ans.

c- L'état civil

Donc, 83,5 des travailleurs ont plus de 21 ans. On comprend pourquoi 60% d'entre eux (403 personnes) sont mariés. Il semble superflu de nous arrêter sur la répartition des gens mariés au sein des coopératives, répartition qui toutefois reflète bien celle des plus de 21 ans.

Au tableau 3 en appendice D (page 343) figure la provenance des travailleurs selon leur état civil. C'est une approche intéressante qui dénote jusqu'à un certain point l'efficacité des entraînements déclenchés par les organismes. En effet, on suppose que leur influence orientée vers le redressement social, intellectuel et économique est plus intense lorsqu'elle atteint directement le responsable d'une famille. Les apports ainsi orientés vers un groupe d'individus sont généralement plus intéressants et plus efficaces pour ces paroisses rurales que ceux adressés à des célibataires moins stables et souvent moins disposés à débenser leur revenu dans la paroisse où ils demeurent. Les pères de famille permettent mieux la survie, du moins partielle, de certaines localités marginales ainsi que l'amélioration des villages forestiers. Il est cependant certain que les effets en valeur monétaire pour l'ensemble régional, du moins à court terme, restent semblables que ce soit pour un membre célibataire ou marié. Mais les effets directs d'un salaire au point de vue humain semblent davantage proportionnels au nombre de personnes qui en bénéficient en premier lieu (la famille du travailleur) qu'au montant du salaire lui-même.

En excluant les paroisses qui ne fournissent qu'un seul travailleur, on rapporte 11 localités ayant 70 % de leurs travailleurs coopératifs mariés. Les proportions les plus élevées appartiennent à Val-Senneville (100 %), Guyenne (83 %), St-Janvier (81 %), Macanic (81 %) et St-Etienne-de-Languedoc (80 %). Quelques-unes de ces mêmes localités prennent également les premières places lorsqu'il s'agit du nombre absolu de travailleurs mariés. Voici les huit localités qui en déclarent les groupes les plus forts:

Taschereau: 65 mariés, 70%	Montbrun : 20 mariés, 77%
Macamic : 26 mariés, 81%	Val-St-Gilles: 20 mariés, 61%
Guyenne : 25 mariés, 83%	Trécesson : 19 mariés, 59%
St-Janvier: 21 mariés, 81%	Ste-Germaine : 18 mariés, 60%

Par contre, d'autres paroisses rapportent une très forte proportion de travailleurs célibataires, soit plus de 50%. Cette situation cependant se rencontre davantage chez celles qui fournissent peu de main-d'oeuvre:

Ste-Claire: 10 célibataires, 83%	Rochebaucourt: 9 célibataires, 64%
Belcourt : 5 célibataires, 71%	St-Félix : 10 célibataires, 59%
St-Vital : 6 célibataires, 67%	St-Eugène : 12 célibataires, 57%
Cléricy : 2 célibataires, 66%	St-Dominique : 16 célibataires, 57%
Despinassy: 9 célibataires, 64%	St-Mathias : 14 célibataires, 52%

d- Les fonctions

Il reste difficile même pour les dirigeants des organismes de classer leurs travailleurs selon diverses fonctions bien définies. D'abord, il nous faut chercher à attribuer les fonctions au nombre moyen de travailleurs dans la période d'opération, c'est-à-dire celui figurant au tableau 1 de l'appendice D (page 339). Même si ordinairement il se rapproche bien du nombre de travailleurs réguliers, il ne s'agit pas du nombre total d'individus qui ont fréquenté les unités. En effet certains n'y séjournent que pendant quelques jours, d'autres pendant quelques semaines ou quelques mois; il importe donc d'établir un nombre moyen des effectifs. De plus, une même personne peut avoir réalisé ou cumulé plus d'une fonction distincte (1) au cours de l'année: par exemple, dans plu-

(1) Dans ce cas, nous n'avons retenu que la fonction principale. Il faut donc interpréter ces informations avec prudence.

sieurs des syndicats, le contremaître travaille aussi à l'abattage.

Les tâches principales des travailleurs sont bien entendu l'abattage, le débardage et l'empilement des billes. Elles occupent 87% des gens des chantiers (428 personnes au total, tableau 4 en appendice D, page 345). Les autres membres se partagent bien entre les occupations connexes: l'administration prend 6% (30 hommes) et l'entretien, l'hébergement, le magasin, 7% (32 hommes).

L'administration des chantiers en associations occupe relativement moins d'hommes (5%) que celle des syndicats (9%) bien que le nombre absolu par unité soit semblable (1 ou 2 administrateurs par chantier). Ce rapport ne signifie cependant pas que l'administration est moins bien organisée et moins efficace chez les associations que chez les syndicats. Les préoccupations économiques et l'organisation des associations prouveraient le contraire.

Il est rare que les dirigeants des syndicats s'adonnent à l'administration à temps complet, ce qui se rencontre couramment parmi les associations. De plus, le bureau de la F.R.C.C.O.Q. aide beaucoup ces dernières en ce domaine, mais leur contribution n'apparaît pas dans les données examinées. Enfin, le fait que deux hommes compétents suffisent à diriger un chantier de 40 ou 50 hommes au lieu d'un chantier de 20 hommes - même s'il s'agit dans ce dernier cas d'employés à temps partiel - peut être un indice d'une meilleure situation financière et d'une administration moins chancelante.

On remarque par contre que la proportion des travailleurs à l'entretien, à la cuisine et au magasin est beaucoup plus élevée chez les associations (8%) que chez les syndicats (3%). Il fallait s'y attendre car tous les syndicats ne possèdent pas leur propre campement en forêt. Lorsqu'ils en possèdent un, on le trouve généralement beaucoup moins équipé que celui des associations. Aussi, un "cantonnement de banlieue" n'exige pas tous les services possibles: hébergement, écuries, magasin, etc. Pourtant un chantier bien pourvu de ces divers services n'appelle pas tellement plus d'effectifs pour les maintenir. En général, on a intérêt pour des raisons d'économie et d'efficacité dans les services, dans l'utilisation du matériel, à opter pour le fusionnement de certaines unités.

Dans la transformation en bois d'oeuvre, on comprend que les deux tiers des hommes soient affectés au sciage lui-même (tableau 16). La vente et la préparation des bois pour l'expédition se gardent toutefois une place importante (24%). Le reste des effectifs se partage assez bien entre la direction (6%) et le travail dans la cour industrielle (4%). Dans l'ensemble, c'est la scierie de Taschereau qui donne le plus de poids dans le domaine du sciage avec près de la moitié des travailleurs.

TABLEAU 16

Répartition des travailleurs des unités de transformation,
selon les fonctions, 1968-1969

Secteur d'occupation	Scierie de Val- St-Gilles	Scierie de Macamic	Scierie de Taschereau	Administra- tion de la F.R.C.C.O.Q.	Total	
			(nombre)			(%)
Sciage (intérieur et table de classification)	28	38	61	-	127	66
Rabotage et expéditions	10 ^a	6	25	4 ^b	45	24
Cour industrielle (extérieur)	1	2	5	-	8	4
Direction	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>8</u>	<u>12</u>	<u>6</u>
Total	40	47	93	12	192	100

^a Le rabotage n'a duré que deux mois. Le nombre total courant pour la transformation était de 30 hommes.

^b Administrateurs affectés seulement aux expéditions.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

B. La durée des opérations

1. La période de travail régulier

Nous avons vu la répartition par organisme et par localité des travailleurs considérés comme réguliers ainsi qu'un aperçu de leurs principales caractéristiques: mobilité, âge, état civil, fonction. Nous devons maintenir une certaine prudence dans l'étude de ces caractères: il en sera de même pour la présente section sur la durée des opérations.

Pour l'année 1968-1969, nous présentons la période d'occupation totale telle que connue au cours de notre enquête. Nous l'évaluons ensuite en jours et en mois d'opération effective. Le caractère saisonnier de l'activité de plusieurs organismes se dégage aussitôt avec netteté, comme on peut le lire sur le graphique 3.

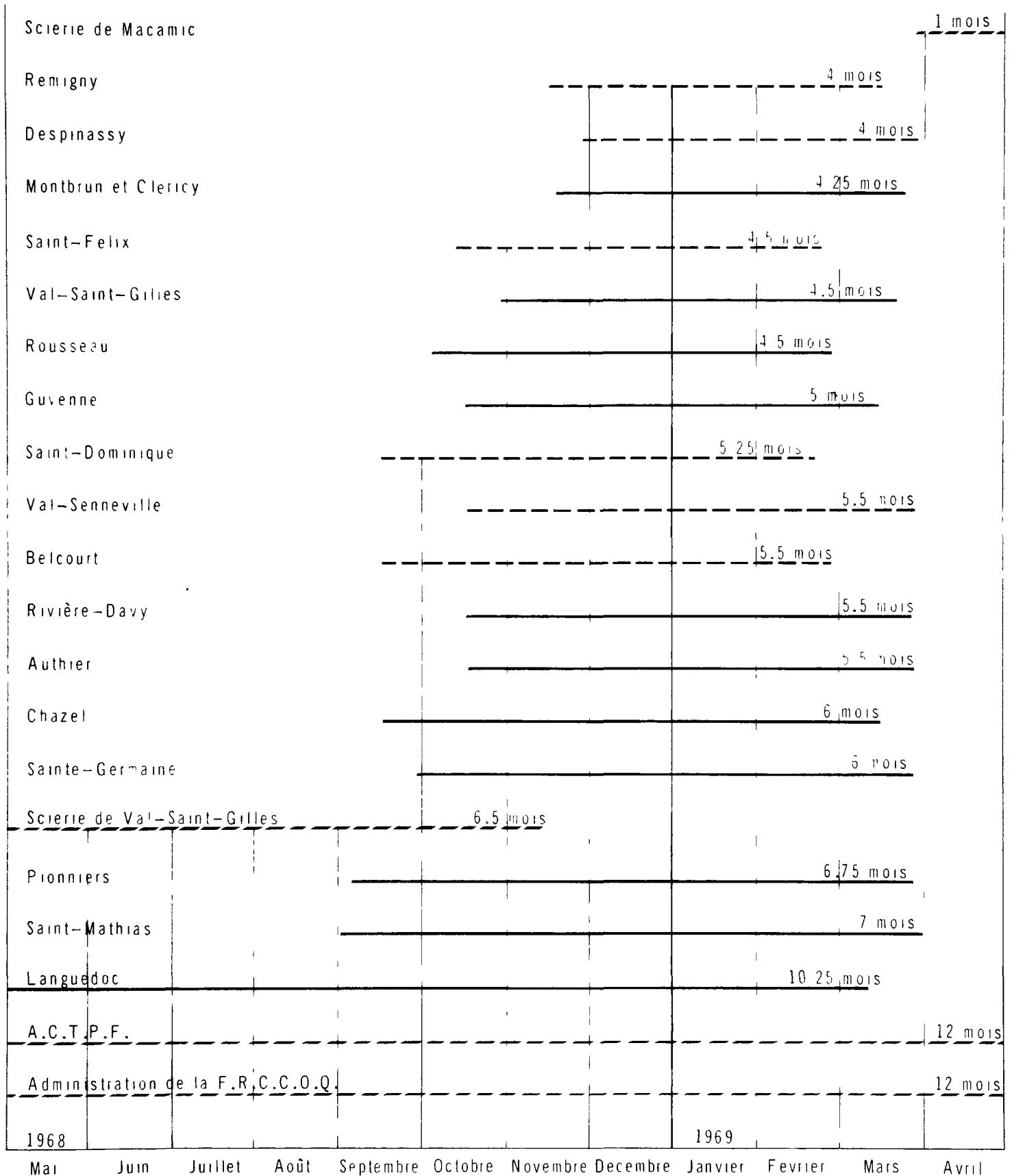
La durée moyenne de l'ensemble des opérations est de 184.4 jours (tableau 5 en appendice D, page 347), donc d'un peu plus de six mois. A ce moment il ne s'agit donc plus d'un travail d'appoint seulement, mais plutôt de l'occupation principale des membres; pourtant celle-ci ne peut encore subvenir à elle seule aux besoins de la plupart des travailleurs.

Le secteur de la transformation et de l'administration offre la plus forte durée moyenne (239.8 jours) qui s'élèvera certainement encore lorsque la scierie de Macamic entreprendra sa prochaine année d'opération. D'autre part, 17 chantiers révèlent une moyenne de 5.55 mois. Notons que les chantiers en associations (180.8 jours) fonctionnent plus longtemps que ceux en syndicats (143.7 jours). Plusieurs causes peuvent être suggérées pour expliquer une telle différence: volume des coupes et disponibilité du bois sur pied, décisions de l'acheteur et destination des bois, organisation matérielle des chantiers et nombre de forestiers, importance de la machinerie, conditions climatiques, état des chemins, etc. (1).

Dans la plupart des chantiers, les opérations en forêt débutent en septembre ou octobre pour se terminer entre le 15 février et la fin

(1) La plupart de ces agents seront abordés dans la troisième partie lors de l'étude des facteurs internes et externes de l'influence.

DURÉE DES OPÉRATIONS FORESTIÈRES OU INDUSTRIELLES DES CHANTIERS COOPÉRATIFS DU NORD-OUEST, 1968-1969



----- Administration et transformation à la F.R.C.C.O.Q.
 _____ Chantier en association coopérative
 -.-.-.-.- Chantier en syndicat coopératif

de mars (graphique 3). Mais quelques-uns se distinguent nettement avec 6 à 10 mois d'emploi:

Languedoc : 312 jours
St-Mathias: 210 jours

Pionniers : 207 jours
Ste-Germaine: 183 jours

Ces prolongations dans le travail forestier ont connu beaucoup de réussite. Et, on compte sur la venue de contrats plus importants pour allonger, si c'est possible, cette période même pendant la saison estivale. Ainsi, on pourra régulariser davantage la situation de la main-d'oeuvre, de la machinerie, du travail et des réserves dans les cours industrielles, etc.

Ensuite, huit chantiers offrent entre 5 et 6 mois de travail, tandis que six ne déclarent que 4 à 5 mois. Remarquons que les trois périodes les plus courtes s'identifient à des chantiers actuellement moins stables et moins structurés, avec de faibles contrats de coupe. Ce sont les seuls aussi qui débutent l'abattage à la mi-novembre.

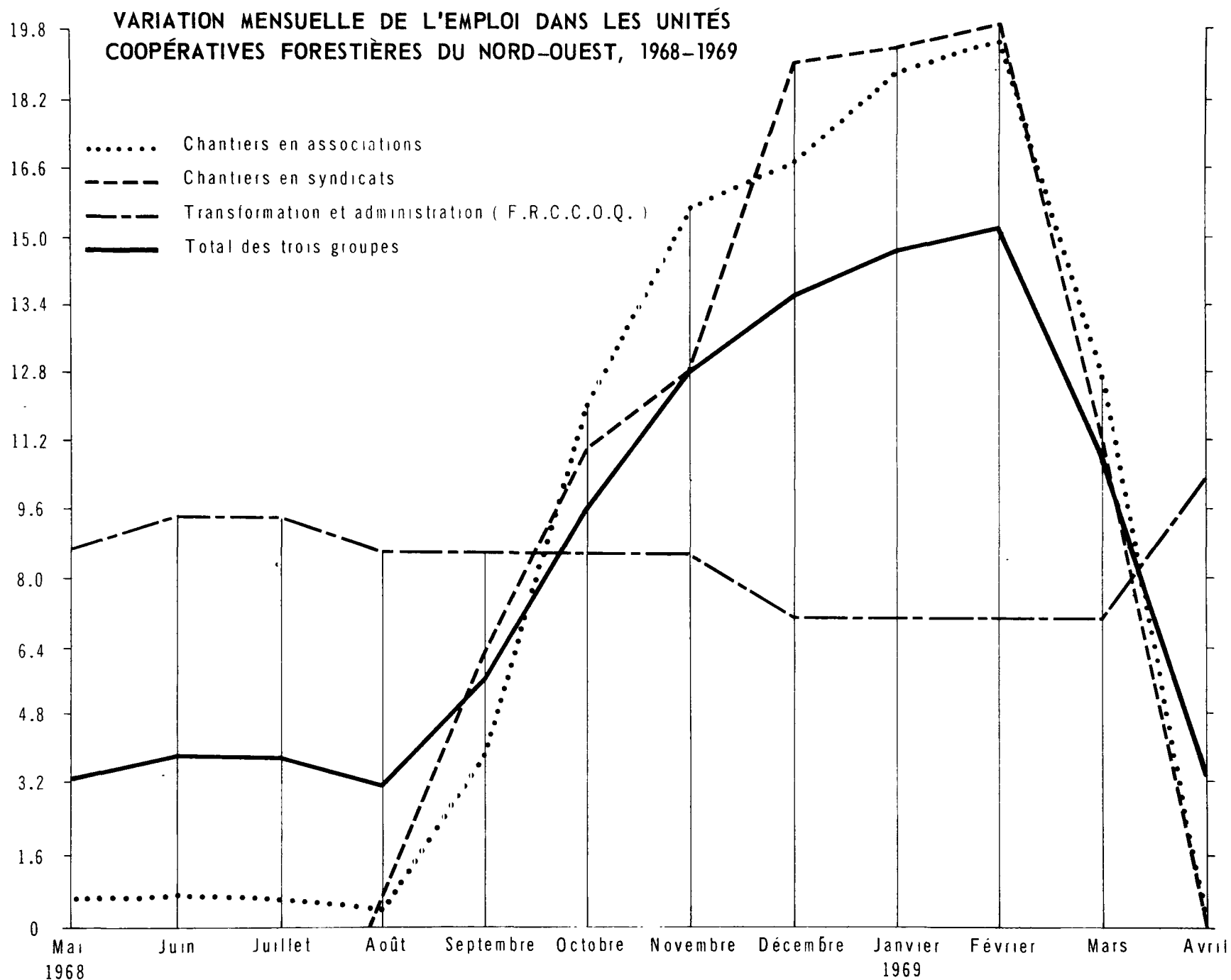
Quant à l'emploi offert par la transformation et l'administration, il tend vers la stabilité des plus grandes entreprises industrielles. L'A.C.T.P.F. et le secteur administratif de la Fédération connaissent déjà une durée de 12 mois. La scierie de Val-St-Gilles ne s'est arrêtée qu'au milieu de novembre 1968 soit après 6.5 mois d'opération dans l'exercice 1968-1969, tandis que celle de Macamic, quoiqu'introduite tardivement dans le circuit, ne s'est arrêtée qu'après 8 mois complets de travail, soit le 4 décembre 1969.

La durée en mois ne donne qu'un aspect de l'occupation humaine que nous figurerons plus loin en hommes-mois. Pour bien connaître l'irrégularité de l'emploi, il faut aussi considérer la distribution des effectifs au cours de cette période. En effet, il ne serait pas réaliste de croire que leur nombre est resté stable du début à la fin des opérations.

Le graphique 4 illustre les variations de la main-d'oeuvre chez les différents groupes d'organismes. Les chantiers n'offrent presque pas d'emploi entre avril et août, c'est-à-dire sur une période de quatre mois. Dans l'ensemble, la phase importante du travail forestier est saisonnière et se situe entre octobre et mars, ce qui ne dépasse pas 5 mois (1). Le maximum de main-d'oeuvre est atteint en février: associations, 19.7%; syndicats, 20%. On remarque que la période très active s'allonge davantage chez ces derniers. En effet, les chantiers en syndicats n'ont qu'une variation d'environ 0.8% dans les effectifs des trois mois les plus forts tandis que l'ensemble des autres chantiers (associations) ont un écart de 2.7% pour la même période.

Grâce aux données de l'enquête, il est possible de dégager une certaine typologie de l'emploi dans les chantiers. Certains sont considérés comme stables et d'autres comme très irréguliers. En effet, nous

(1) Signalons cependant que depuis notre enquête, des changements importants se sont produits chez les associations. En 1971-1972, les nouvelles méthodes d'exploitation (coupe de bois en longueur totale, débardage réalisé par les tracteurs jusqu'à environ 2,000 pieds de chaque côté de la route gravellée...) permettent un emploi plus stable. Le nombre de travailleurs, plus faible cependant, fluctue beaucoup moins et la période d'opération atteint de 10 à 11 mois dans les chantiers.



Source: Enquête de l'auteur.

Graphique 4

pouvons exprimer qu'il y a une "grande stabilité" dans l'emploi en forêt lorsque se présente consécutivement au moins 4 fois la même moyenne mensuelle des effectifs.

Ainsi, les chantiers de Ste-Germaine, de Rivière-Davy, de Belcourt et de Val-Senneville demeurent très réguliers pour une durée de plus de 5.5 mois d'opération. Les organismes de Val-St-Gilles, Guyenne, Montbrun et de St-Dominique le sont aussi pour plus de 4 mois. Quant au groupement de Languedoc, il est presque régulier avec une variation de seulement trois hommes dans la période retenue. C'est pourtant ici que le nombre des effectifs reste semblable le plus longtemps. Enfin le chantier de St-Félix varie de quatre employés dans cette même période tandis que les autres groupements présentent un écart de plus de cinq hommes et sont irréguliers dans leur emploi.

Le travail de transformation offre naturellement beaucoup plus de stabilité dans sa main-d'oeuvre et dans sa durée d'emploi. On voit que l'A.C.T.P.F. et l'administration de la Fédération gardent le même nombre pour l'année de l'enquête. Le groupe de Val-Saint-Gilles, qui rassemble ordinairement 30 hommes pour le sciage, a augmenté son nombre à 40 pour former une équipe de rabotage pendant 2 mois. Aujourd'hui, l'unité de Macamic a pris la relève et demeure maintenant assez stable dans son emploi.

La transformation entraîne en général des emplois nombreux et plus réguliers. Par contre, il est possible que survienne momentanément une baisse ou un arrêt dans le sciage à cause de difficultés d'approvi-

sionnement ou d'écoulement de la production ou bien pour effectuer des réparations, ce qui signifie alors la mise à pied temporaire d'une ou plusieurs équipes de travailleurs.

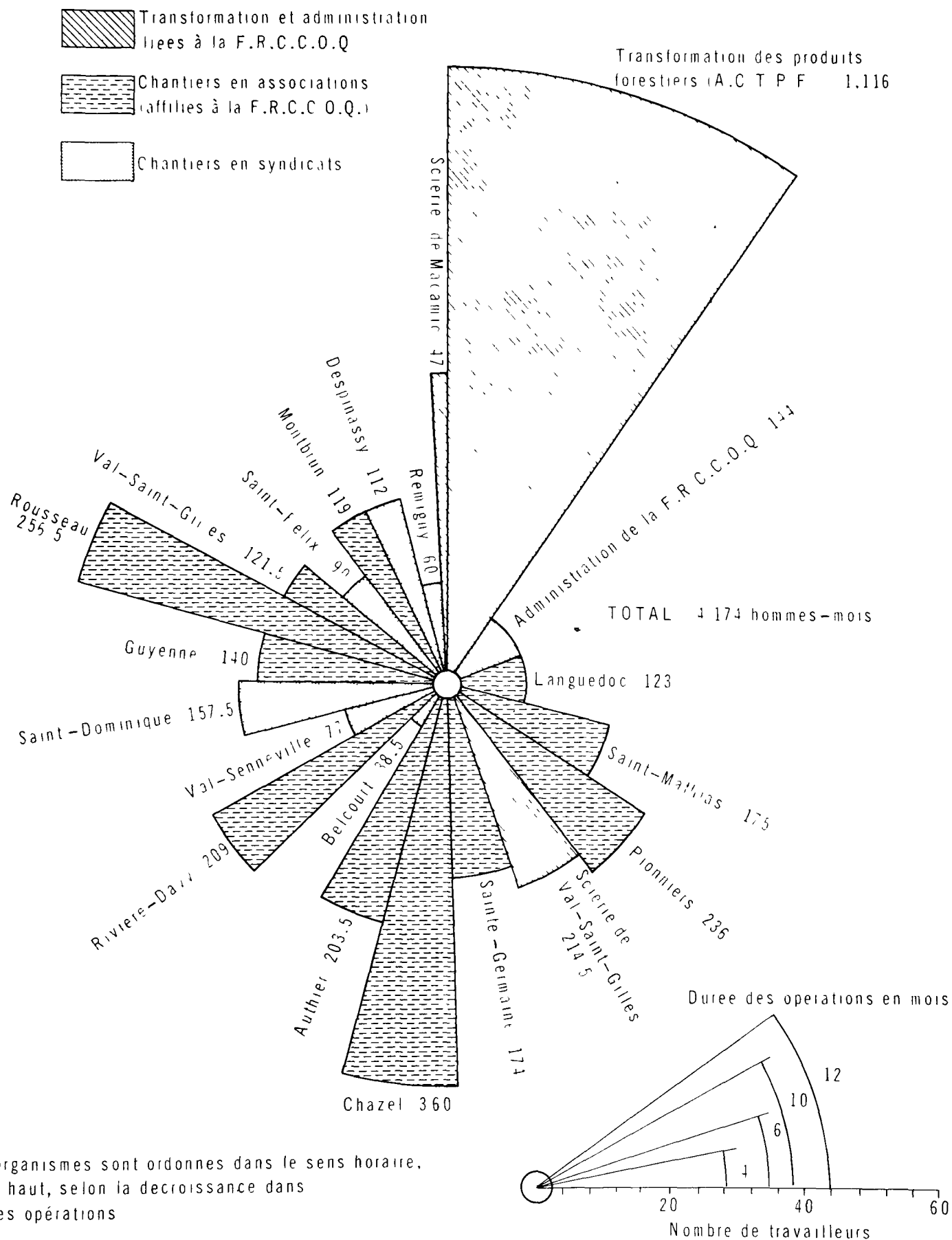
2. L'influence en hommes-mois de travail

a- L'occupation régulière dans les unités coopératives

Connaissant le nombre moyen des effectifs par organisme et la durée des opérations, il est possible de retracer l'occupation en hommes-mois telle que décrite au graphique 5. On peut donc en voir les composantes, l'emploi résultant et l'appartenance aux groupes d'organismes.

Le grand total rapporte 4,174 hommes-mois, ce qui équivaldrait à 348 hommes employés durant 12 mois par année. De ce total, 87,5 des hommes-mois sont rattachés d'une façon ou d'une autre à la Fédération. Dans l'ensemble, les chantiers affiliés s'attribuent plus de la moitié du total tandis que la partie de l'administration et de la transformation s'alloue 1,521.5 hommes-mois, soit presque trois fois la contribution des syndicats (535 hommes-mois). Cette part détenue par l'industrie manufacturière est étonnante considérant surtout l'arrivée toute récente de cette étape opérationnelle. L'A.C.T.P.F. s'y distingue nettement avec plus de 1,100 hommes-mois. Aucun chantier ne surclasse les 360 hommes-mois appartenant à l'association de Chazel. D'autre part, le meilleur syndicat sur le plan de l'occupation n'arrive qu'en dixième place; c'est celui de St-Dominique avec 157.5 hommes-mois. Ensuite, si on exclut la scierie de Macamic qui vient de débiter ses opérations, on relève quelques unités

VALEUR EN HOMMES-MOIS DE L'EMPLOI RÉGULIER DANS LES ORGANISMES COOPÉRATIFS FORESTIERS DU NORD-OUEST, 1968-1969



N.B. Les organismes sont ordonnés dans le sens horaire, à partir du haut, selon la décroissance dans la durée des opérations

faibles en ce domaine; quatre syndicats ne peuvent occuper 92 hommes-mois, soit la valeur de 23 personnes pendant quatre mois.

b- L'occupation par localité de résidence

Une telle représentation des effets humains se base sur la répartition des travailleurs selon leur lieu de résidence (carte 4, page 68) et de la durée moyenne d'opération de leur coopérative. De la compilation en hommes-mois du travail de chaque coopérative résulte l'occupation humaine par localité telle que présentée à la carte 5 (1).

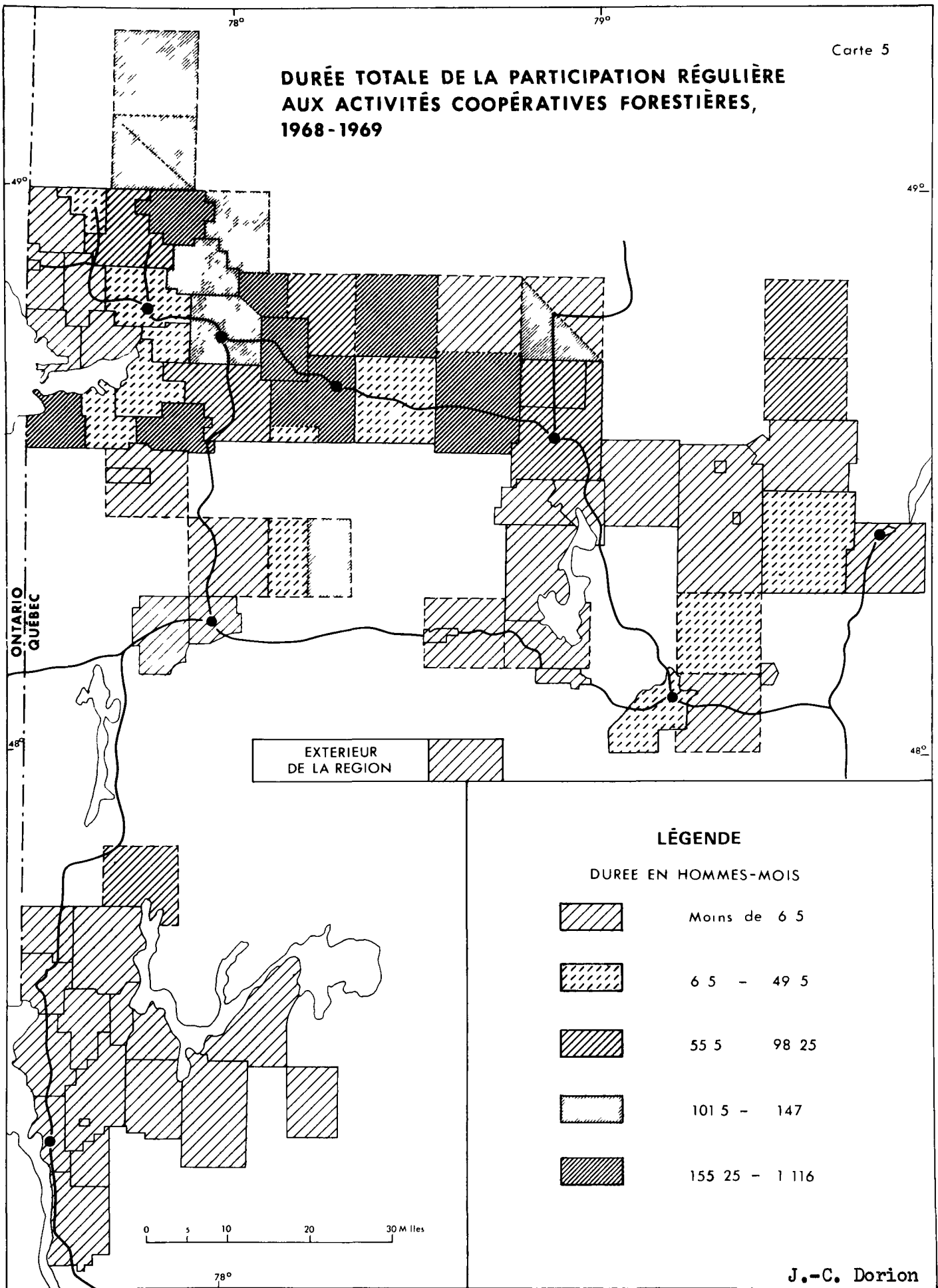
Voici un aspect révélateur de l'influence humaine dans les localités du Nord-Ouest. L'axe Taschereau - Val-Paradis et quelques points dispersés se distinguent à nouveau. Il est possible en effet de trouver la plus forte occupation humaine, exprimée en mois, dans les localités qui possèdent le plus de travailleurs, d'autant plus que les effectifs de ces postes sont souvent employés plus longtemps qu'ailleurs.

(1) Dans la série de cartes qui va suivre, concernant l'influence régionale, les localités se partagent en 5 groupes différents. Le premier montre simplement les localités qui ne sont pas ou si peu influencées qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Celles qui bénéficient réellement des effets humains ou économiques se divisent selon 4 classes établies d'après le volume ou la valeur de l'influence reçue.

Lorsque le nombre total des localités bénéficiaires n'est pas divisible par quatre ou encore lorsque deux localités reçoivent le même volume d'influence (elles ont donc le même rang), nous incluons le plus grand nombre de ces localités dans la classe la plus faible des 4 catégories restantes, de façon à faire mieux ressortir ensuite les localités qui reçoivent le plus, grâce à des nombres moins élevés dans les 3 classes supérieures. Donc, quinze (15) localités qui reçoivent des effets différents se partageraient ainsi: 6 - 3 - 3 - 3 et non 4 - 4 - 4 - 3 ou 3 - 4 - 4 - 4.

Carte 5

DURÉE TOTALE DE LA PARTICIPATION RÉGULIÈRE AUX ACTIVITÉS COOPÉRATIVES FORESTIÈRES, 1968-1969



La municipalité de Taschereau, grâce à l'A.C.T.P.F. et à l'administration, reçoit de loin le plus grand nombre: près de 1,120 hommes-mois. C'est là une influence énorme et indispensable pour cette localité de 1,131 habitants. La paroisse de Roquemaure vient ensuite avec 195.75 hommes-mois. Le but que s'étaient proposé les sept pionniers en 1942 est donc atteint, du moins pour leur patelin. Suivent les localités de Ste-Germaine (192.75) et de St-Mathias (190.75).

Dans la deuxième catégorie cartographiée, que l'on peut encore considérer comme fortement influencée, c'est la localité de St-Dominique qui arrive en tête (147 hommes-mois). Celle-ci décline St-Janvier (131) (1) et Macamic (101.5) (2).

St-Etienne-de-Languedoc domine l'autre classe avec 98.25 hommes-mois devançant ainsi la municipalité de St-Félix (76.5). Dans l'ensemble, les localités où siègent de petits chantiers retirent assez peu d'entraînements humains. Seul Montbrun se classe bien parmi eux avec 110.5 hommes-mois à cause d'un nombre intéressant d'effectifs. Par contre, Cléricy, la paroisse voisine, reçoit très peu même si l'appellation, Association coopérative forestière de Montbrun-Cléricy, qui remonte à sa fondation évoque les deux localités. L'extérieur de la région du Nord-Ouest (1 hom-

(1) La localité de St-Janvier reçoit un peu plus que celle de St-Eugène (126 hommes-mois). Ceci, même si le chantier de Chazel emploie le même nombre de personnes venant des deux paroisses. La différence provient de la scierie de Macamic qui a demandé les services de cinq hommes pendant un mois, avant le 30 avril 1969 (fin de l'année budgétaire étudiée).

(2) La municipalité de Macamic fait partie de cette catégorie seulement à cause de la division par quartiles. Si nous nous étions basés sur les valeurs relatives, elle aurait figuré dans la classe immédiatement inférieure.

me) ne retient que 5.5. mois de travail.

Il est intéressant de constater la corrélation existante entre la série des données de l'occupation en hommes-mois et celle du nombre de travailleurs réguliers. En comparant le rang des variables de ces deux séries, on constate que seulement sept localités sur 35 présentent un écart de quatre places et plus entre les deux items. Le tableau 17 fait voir les gains ou les pertes de places ou de rangs pour ces localités lors de leur classement par hommes-mois.

TABLEAU 17

Etude de rangs: localités déclarant une différence de quatre (4) places et plus entre leur classement par hommes-mois d'occupation et celui par le nombre de travailleurs, 1968-1969

Localité	Rang ^a du nombre		Nombre de places	
	d'hommes- mois	de tra- vailleurs	Gain	Perte
Macamic	20	32	-	12
St-Etienne ^b	19	12	7	-
St-Mathias	32	26	6	-
Authier	28	22	6	-
Roquemaure	34	29	5	-
Ste-Claire	10	14	-	4
St-Eugène	24	20	4	-

^a Rang sur 35 localités. La 35^e place évoque la plus forte donnée.

^b Populairement appelée Languedoc.

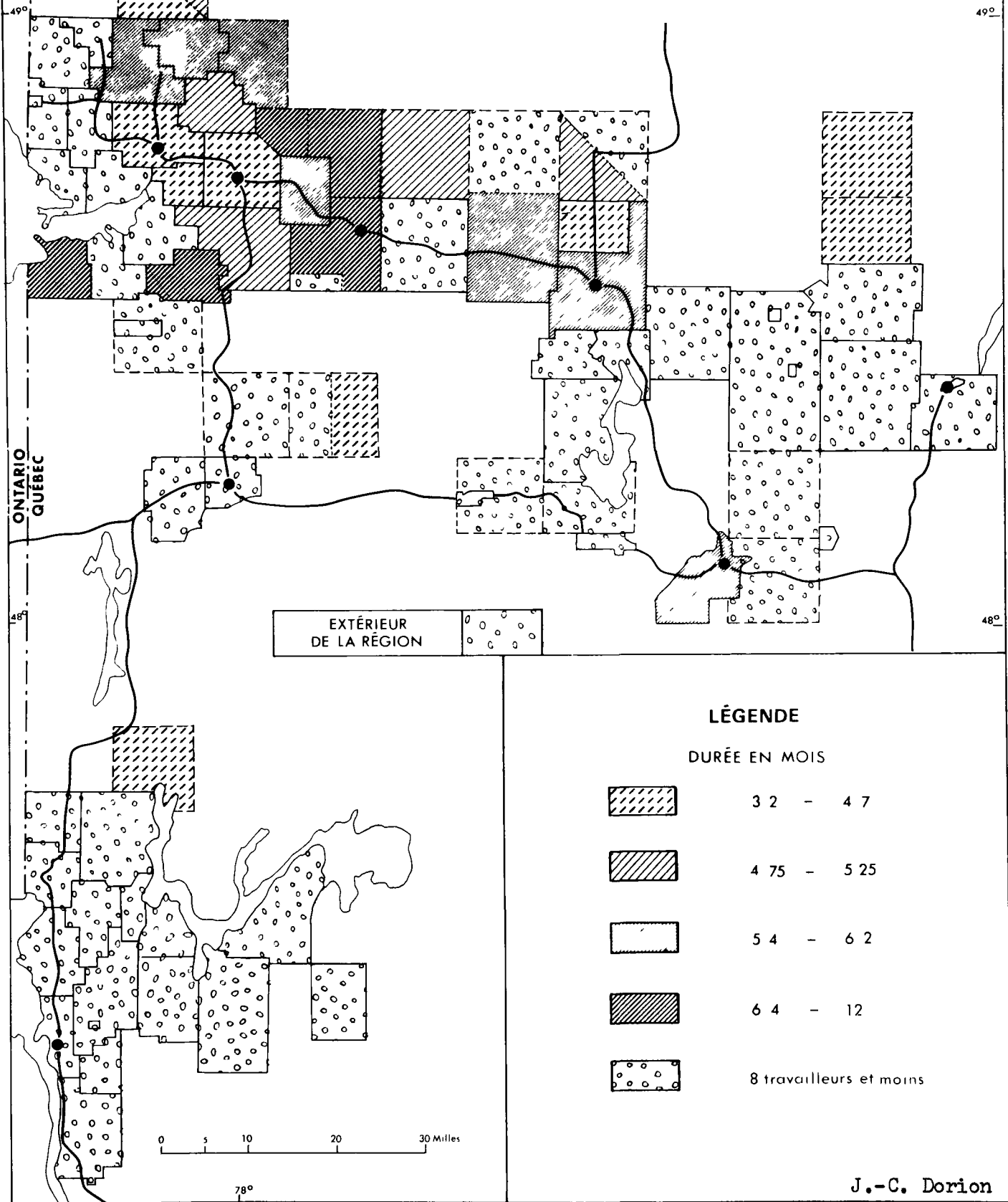
Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Puisque cette représentation découle du nombre d'hommes et de leur durée de travail, il n'est pas surprenant que Macamic, qui ne reçoit que 3.2 mois d'emploi à cause de circonstances connues, ait subi une perte de douze places. De même Ste-Clair perd quelques places avec une période moyenne de 3.25 mois par membre, ce qui est faible comme occupation. Notons que les travailleurs de La Sarre ont aussi disposé d'une brève durée d'emploi, mais pourtant leur position ne fut pas tellement déclassée. Par contre d'autres localités ont vu leur classement s'améliorer grâce à une durée plus longue d'opération. Elles ont toutes bénéficié de 6.2 à 9.8 mois de travail en moyenne.

La carte 6 représente pour l'ensemble des localités la période moyenne de travail offerte à chacun des hommes. Afin de ne pas fausser l'information, nous nous sommes limités aux localités de neuf travailleurs et plus: vingt-sept sont concernées. Taschereau (12 mois), St-Etienne (9.8 mois), St-Mathias (7 mois), Roquemaure (6.75 mois) et Ste-Germaine (6.4 mois) sont les paroisses les plus avantagées en ce domaine (1). Sous ce critère apparaissent quelques nouveaux venus dont l'importance n'avait pas été détectée auparavant. Il s'agit de St-Vital, qui subit principalement l'influence du chantier de Chazel et de la scierie de Val-St-Gilles, d'Amos dont les travailleurs oeuvrent dans les chantiers d'Abitibi-Est (excepté un homme à Taschereau) et de Val-d'Or, à cause du chantier de Val-Senneville.

(1) Le chantier de Languedoc, on le sait, fut le seul à connaître peu d'interruptions dans son année car, après ses propres opérations d'abatage, qui avaient commencé tôt, en mai, il obtient un sous-contrat de la part des Fionniers fournissant de l'emploi jusqu'au 10 mars.

DURÉE INDIVIDUELLE MOYENNE DE LA PARTICIPATION RÉGULIÈRE AUX ACTIVITÉS COOPÉRATIVES FORESTIÈRES, 1968-1969



Cependant, les courtes périodes par individu sont les plus nombreuses. Seulement huit des 27 localités voient leurs gens occupés par les organismes coopératifs pendant au moins six mois. Quinze postes révèlent un emploi de plus de cinq mois tandis que six autres ne déclarent pas plus de quatre mois de travail. Dans l'ensemble, la durée moyenne du travail par homme s'établit à 5.5 mois pour les 35 localités.

Mais alors, à quoi s'occupent les hommes pendant tout le reste de l'année? Bien entendu, il est impossible de le connaître précisément sans une plus vaste étude sociologique. Les responsables rencontrés ont cependant fourni des informations intéressantes à ce sujet, même s'ils n'ont pu dire avec exactitude où vont tous leurs travailleurs après l'abandon du chantier ni pendant combien de temps ils peuvent soit gagner ailleurs, soit demeurer sans emploi. Le tableau 18 rapporte donc, sous réserve cependant, les informations reçues, avec l'ordre d'importance des occupations qu'on pourrait qualifier d'appoint. Les réponses se partagent suivant 23 localités qui nécessitent des emplois secondaires pour les membres.

Une très bonne place revient encore à l'agriculture même si on croit qu'elle ne rejoint qu'un petit nombre et que son importance ne tend aucunement à s'accroître. D'autre part, le travail forestier à temps complet prend une importance de plus en plus grande. Plusieurs membres s'orientent au cours de la saison sèche vers l'exploitation du bois de pulpe dans la région même ou en Ontario. Le chômage reste également fréquent et ce n'est guère surprenant puisque la seule industrie ou ressource de beaucoup de ces localités demeure la forêt. Bien entendu, le sciage cher-

TABLEAU 18

Occupations^a des travailleurs pendant la période sans emploi dans
les coopératives, par localité de résidence, 1968-1969

Localité	1	2	Autres
Authier	Chômage	Sciage	Forêts, ^b mines, tomates et tabac en Ontario
Belcourt	Chômage		
Cléricy	Divers ^c	Forêt	Chômage
Despinassy	Divers	Chômage	
Guyenne	Sciage	Chômage	Agriculture
Laferté	Forêt		
Macamic	Agriculture	Sciage	
Montbrun	Chômage	Forêt	Divers
Palmarolle	Agriculture	Forêt	
Rémigny	Agriculture	Chômage	Divers
Rochebaucourt	Divers	Chômage	
Roquemaure	Forêt	Chômage	
St-Dominique	Forêt	Chômage	
St-Eugène	Agriculture	Forêt	Construction, voirie, chômage
St-Félix	Forêt	Agriculture	Chômage
St-Janvier	Agriculture	Forêt	Construction, voirie, chômage
St-Nazaire	Agriculture	Chômage	Forêts, tomates et tabac en Ontario
Ste-Germaine	Agriculture	Forêt	
Val-d'Or	Forêt		
Val-Paradis	Forêt	Agriculture	Chômage
Val-St-Gilles	Sciage	Forêt	Agriculture, chômage, divers
Val-Senneville	Agriculture	Chômage	
Villebois	Forêt	Agriculture	

TABLEAU 18 (suite)

- ^a Il s'agit d'un aperçu général résumant le plus fidèlement possible les réponses des dirigeants d'organismes. Mais il faudrait une enquête plus approfondie dans le milieu pour obtenir des précisions beaucoup plus intéressantes. La colonne 1 fournit le secteur de travail qui a paru le plus important aux responsables.
- ^b Certains travailleurs sont des bûcherons professionnels. En été, ils rejoignent les chantiers de la Compagnie Internationale de Papier, de la Domtar et même ceux de l'Ontario.
- ^c Divers: lorsque les hommes travaillent, soit à temps complet, soit à temps partiel, et qu'il reste impossible dans les conditions actuelles de préciser suffisamment leurs fonctions ou encore de dégager un seul grand type d'occupation. Les journaliers, les chauffeurs d'autobus scolaires... entrent dans cette catégorie.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

che à employer des forestiers sans travail, mais la proportion embauchée à cette fin reste minime.

En conclusion, cet examen de la main-d'oeuvre régulière a permis de déceler l'essentiel de l'influence humaine dans la région du Nord-Ouest. Il permet de mieux connaître et de localiser les éléments susceptibles de recevoir les plus grands effets monétaires directs.

III. LES APPORTS MONÉTAIRES DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST

A. Les gains des travailleurs réguliers

Faisant suite à l'occupation humaine, les gains directs apparais-

sent comme un critère tout à fait primordial dans la recherche de l'influence régionale. Donc, il ne sera pas immédiatement question des salaires offerts aux travailleurs spécialisés ou d'occasions et aux opérateurs de camions ou de machinerie lourde en forêt.

De plus, c'est volontairement que nous parlons de gains et non seulement de salaires. En effet, nous tenons à rapporter tous les bénéfices des membres, que ce soit en salaires à gage ou à forfait, en salaires pour l'utilisation de chevaux et de scies mécaniques, s'il y a lieu, en rajustement du salaire initial, en salaires pour l'administration et l'entretien, en bénéfices marginaux, frais de déplacement, bonis de rajustement ou ristournes, etc.

Nous avons dû tenir compte de beaucoup de modalités dans la distribution de ces paiements. D'abord, tous les chantiers n'évaluent pas les gains de la même façon et ne paient pas les mêmes taux pour la coupe et le travail des chevaux.

Cependant les coopératives reconnaissent que le prix de l'effort humain doit demeurer le même partout. C'est pourquoi des rajustements salariaux, complètement différents des ristournes, servent à créer un équilibre entre les membres. En effet, avant les opérations, un prix de base au 1,000 p.m.p. est fixé pour l'abattage et l'empilement. Par la suite, sur proposition d'un inspecteur de la F.R.C.C.O.Q., un ajustement à ce salaire initial peut être accordé après considération de diverses difficultés dans le travail comme, par exemple, le faible diamètre des

arbres, la densité désavantageuse de la forêt, un terrain difficile, une forte distance de débardage, etc. Un tel procédé de rajustement constitue une autre divergence remarquable par rapport aux entreprises privées et valorisent pleinement le travail des membres.

Quant aux multiples bénéfices marginaux, qui font aussi partie des gains aux travailleurs, nous les avons considérés comme équivalents aux sommes payées par les différents organismes pour les obtenir à leurs membres. Nous retenons donc les frais d'assurance-chômage, du régime des rentes, des vacances et congés payés, d'assurance-accidents, d'assurances-groupes diverses, etc.

La ristourne s'appelle aussi le boni de rajustement. Lorsqu'il y a lieu les travailleurs forestiers en retirent une de leur chantier après la vente du bois en grume à l'usine. De plus, les membres des associations peuvent en obtenir une autre après la vente du bois d'oeuvre par la Fédération. Ces derniers, parce qu'ils transforment leur bois en le plaçant en transit aux usines de la F.R.C.C.O.Q. (1), peuvent donc obtenir deux ristournes. L'encaissement n'est cependant réalisé que si l'assemblée générale ne décide pas d'investir les profits nets dans l'entreprise.

La plupart des associations ont reçu en 1968-1969 un boni de rajustement provenant du bureau central de la Fédération pour le bois abat-

(1) On peut en effet parler de transit. Les propriétaires restent effectivement les mêmes bien que des transactions financières prennent la forme d'achat ou de vente.

tu en 1966-1967 et en grande partie transformé en 1967-1968. Il fut possible de connaître les ristournes de chaque organisme grâce à son bilan financier annuel. Ensuite, sachant que les ristournes individuelles sont proportionnelles au salaire de chacun, nous avons réparti ces retours monétaires entre les membres; ceci, même en sachant que le boni en provenance de la Fédération n'est ordinairement pas distribué en entier aux travailleurs mais est réinvesti en partie dans l'organisation. Nous tenons à le considérer en entier comme un gain pour les membres, au même titre que le boni en provenance du chantier lui-même, puisque ces suppléments leur appartiennent effectivement.

1. L'apport monétaire des organismes

Les coopératives forestières ont distribué plus de \$2.65 millions en gains dans la région (1); c'est donc une contribution sérieuse à l'économie du Nord-Ouest. Ici encore, les unités de la F.R.C.C.O.Q. se distinguent nettement puisqu'elles fournissent environ 90% de ce montant.

A elle seule, l'A.C.T.P.F., qui regroupe 93 hommes, émet 26.2% de la somme. Les autres unités les plus importantes sont celles de Chazel (9.6%), Rivière-Davy (8.1%), Ste-Germaine (5.9%), Rousseau (5.9%) et Authier (5.9%). Chacun des organismes de la F.R.C.C.O.Q. rapporte au moins 1.6% des gains tandis que seulement trois des six syndicats atteignent cette proportion. Le chantier de St-Dominique (4.5%) contribue le plus

(1) La contribution par organisme apparaît au tableau 6 de l'appendice D (page 349).

TABLEAU 19

Gain total et moyen^a des travailleurs, par groupe
d'organismes, 1968-1969

	Chantiers en associations	Chantiers en syndicats	Transformation et administration	Total
Salaires, bénéfices marginaux, dépenses payées aux membres (\$)	1,259,699	264,634	879,866	2,404,199
Total des bonis de rajustement (\$)	173,081	7,471	74,582	255,134
Total des gains (\$)	1,432,780	272,105	954,448	2,659,333
(%)	53.8	10.3	35.9	100
Gain moyen par travailleur (\$)	3,810	2,386	5,159	3,981

^a Il s'agit seulement du gain obtenu par le travail en coopération et non par d'autres activités, à l'extérieur.

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969.

au sein de ce second groupe, tandis que celui de Rémigny reste le plus faible de tous pour les gains totaux (0.4%) et pour le gain moyen par travailleur (\$764, 21^e rang).

Ces revenus constituent des indices majeurs de l'influence régionale des unités coopératives. En ce domaine, il faut généralement s'attendre à ce que le montant global distribué par un organisme reflète assez bien le montant reçu en gains dans la localité de son siège social puisque la majorité de ses

membres y résident.

2. La répartition des gains au Nord-Ouest

Afin de connaître les gains reçus par les localités du Nord-Ouest, nous nous sommes basés, à moins d'indications contraires, sur le gain moyen de chacun des travailleurs puisqu'il fut impossible de vérifier pour chaque membre le montant exact de son revenu. Connaissant la répartition des effectifs (carte 4, page 68), on peut trouver le montant global des gains par localité au moyen de l'addition des gains individuels. En accord avec les responsables des unités, nous croyons que ce procédé nous rapproche bien de la réalité en ce qui concerne les travailleurs réguliers. Quant aux ristournes, elles furent partagées d'après le salaire annuel brut des bénéficiaires.

Les gains, dans l'ensemble, sont plutôt élevés puisqu'ils comprennent tous les montants attribués sous une forme ou une autre aux travailleurs réguliers. Il est intéressant de constater qu'une quinzaine de localités reçoivent plus de \$64,500 chacune par an (carte 7). Bien entendu, les grands centres urbains et le Témiscamingue ne se comparent pas à celles-ci parce qu'ils fournissent peu de main-d'oeuvre en 1969.

L'axe Taschereau - Villebois prend encore une place prépondérante. La localité de Taschereau rapporte le plus (\$700,000), suivie de Trécesson (\$180,928) et de Ste-Germaine (\$164,295). Dans la deuxième catégorie représentée sur la carte, les localités de St-Mathias, de St-Janvier et de Val-St-Gilles retiennent les plus hauts gains. Notons que

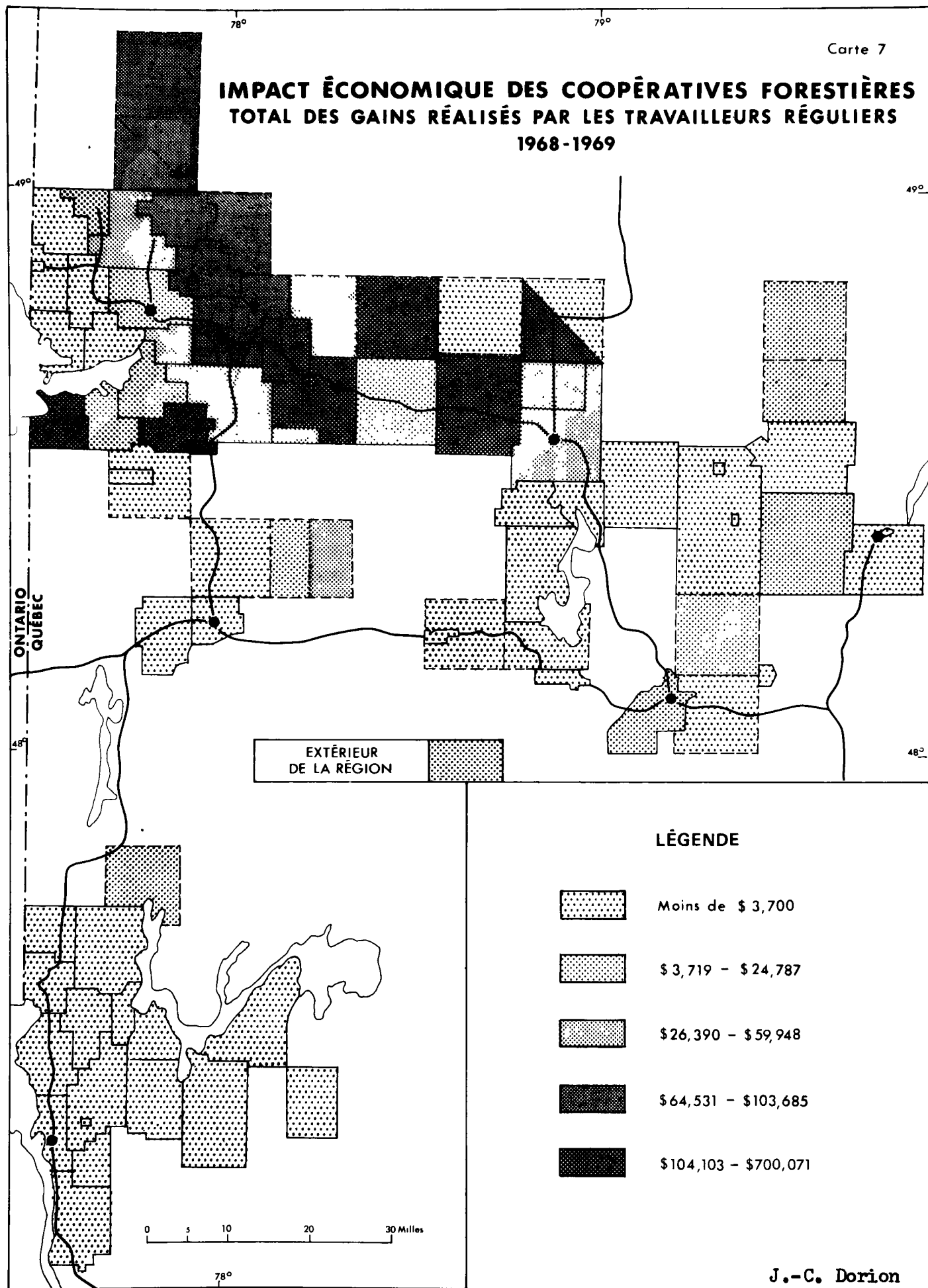
Val-St-Gilles reçoit un peu moins aujourd'hui à cause de la disparition de la scierie locale.

Ailleurs, on observe que le chantier de Chazel a des répercussions importantes sur deux paroisses, St-Janvier et St-Eugène, tandis que celui de Rousseau en a sur trois, Val-Paradis, Villebois et Beaucanton, puisque c'est là qu'ils recrutent leurs membres. Si ce partage entre deux ou trois places n'avait pas existé, il est certain que leur incidence vis-à-vis une seule localité aurait été plus grande et leur situation aurait davantage ressemblé à celle des unités qui desservent presque exclusivement leur territoire immédiat, comme le font les associations de Rivière-Davy, Guyenne, Authier et quelques autres.

Les chantiers de Chazel et de Rousseau, auxquels on pourrait ajouter celui des Pionniers et bientôt la coopérative du Témiscamingue, ont su dépasser le cadre local et étendre leur influence économique à des paroisses environnantes, même en ce qui concerne la main-d'oeuvre régulière. C'est en quelque sorte le résultat d'un fusionnement, processus qui, semble-t-il, gagnera encore quelques unités au profit de la sécurité économique des chantiers et d'une certaine consolidation des paroisses.

3. Le gain moyen du travailleur par localité

Le total des gains par localité divisé par le nombre de travailleurs révèle le gain moyen par individu pour chaque place. Cependant, afin de ne pas cartographier une réalité déroutante, nous représentons



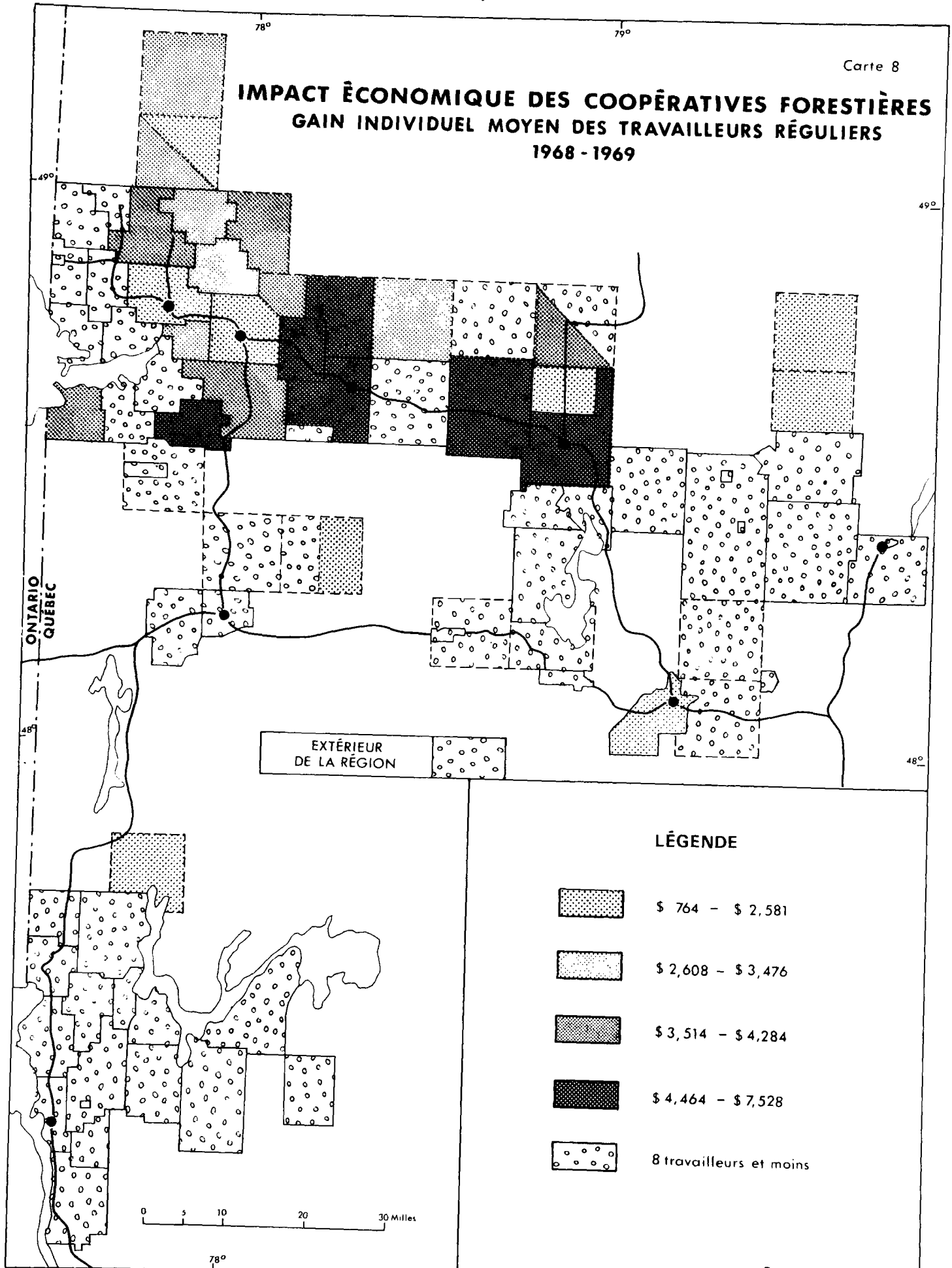
dans une catégorie spéciale les endroits de moins de neuf travailleurs.

Dans l'ensemble, si nous classons les données par ordre d'importance, nous découvrons que la répartition de cette moyenne individuelle des gains ne rejoint pas tellement celle des gains totaux par localité mais plutôt celle de la durée des opérations, avec la différence que les localités de Trécesson, St-Dominique, Authier, Ste-Rose, Beaucanton et Ste-Claire se classent un peu mieux par leurs gains que par leur durée de travail. Donc, les gains y seraient plus favorables qu'ailleurs. Par contre, d'autres localités se classent moins bien par rapport à la durée; ce sont Val-d'Or, St-Mathias, Villebois, Val-St-Gilles et Roquemaure.

Le gain moyen obtenu pour Taschereau est élevé, soit \$7,528 (carte 8). Tel que mentionné, nous ne retenons pas seulement le salaire hebdomadaire, mais également les ristournes et tous les bénéfices marginaux, distribués ou non-distribués. Sans ces dernières additions, chaque ouvrier recevrait environ \$5,500 de salaire brut, ce qui demeure tout de même intéressant. Notons toutefois que le travail est permanent et que les onze administrateurs de la Fédération résidant à Taschereau contribuent quelque peu à cette moyenne. La localité de St-Etienne-de-Languedoc vient ensuite avec près de \$6,000, tout revenu et avantage inclus, surtout à cause de la longue période d'opération du chantier local. Le canton de Trécesson et la municipalité de Ste-Germaine se signalent, pour leur part, avec \$5,650 et \$5,500, surtout pour les salaires intéressants qu'offre leur coopérative sur une période assez prolongée de travail.

Carte 8

IMPACT ÉCONOMIQUE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES **GAIN INDIVIDUEL MOYEN DES TRAVAILLEURS RÉGULIERS** **1968 - 1969**



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

D'autres localités ne reçoivent qu'un revenu moyen annuel très faible par individu. Ainsi Rémigny, selon nos informations, n'a reçu que \$764, Montbrun, \$1,512, Rochebaucourt et Despinassy, \$1,771 chacun. Les autres localités affichent une rémunération de \$2,000 à \$4,673 par travailleur. On dénote qu'en général les centres urbains de la région ne se classent pas favorablement sous ce critère. Seul la ville d'Amos, avec sa banlieue, mérite d'être citée (\$4,464).

Ces traitements offerts aux travailleurs constituent probablement l'influence la plus directe et la plus intéressante pour les localités du Nord-Ouest. En effet, la distribution directe de \$2,65 millions entre 35 localités s'avère un appui considérable dans l'économie de plusieurs paroisses, notamment de celles qui sont marginales.

B. Les frais de machinerie louée ou engagée par contrat

Parmi les autres critères évocateurs qui permettent aussi de juger l'importance des organismes coopératifs au Nord-Ouest, notre attention se porte d'abord sur les montants destinés à l'emploi de machinerie supplémentaire pour le transport du bois en grume et pour les autres travaux en forêt. Même si ce critère d'influence ne concerne pas l'activité des membres eux-mêmes, les effets d'entraînement n'en sont pas moins directs dans la région. C'est le facteur principal après les gains des travailleurs. En effet, par les sommes dépensées et par l'occupation humaine qu'elle entraîne, cette utilisation de machinerie suscite plus d'influence régionale que celle apportée par les travailleurs d'occasions.

Le traitement des opérateurs de machinerie se trouve inclus dans celui de la machine; nous n'avons donc pu partager les montants. Sur le territoire étudié il existe, en effet, très peu d'exceptions (quelques tracteurs) où l'opérateur d'une machine louée est rémunéré séparément par les coopératives.

Sous ce critère nous avons également pris la liberté de retenir quelques coûts de location de chevaux par les chantiers eux-mêmes. Ces coûts sont toutefois minimes et inhabituels car, comme pour les débuseuses et les scies mécaniques, les chevaux appartiennent la plupart du temps aux membres ou sont loués par eux et non par l'organisation. La majeure partie des coûts de la location de chevaux est donc payée par les individus. Bien entendu les gains déjà étudiés des travailleurs sont proportionnés à ce surplus de dépenses.

Le déboursé total pour la machinerie supplémentaire est extrait autant que possible des bilans financiers et réparti entre les machines selon les indications reçues. Parfois, lorsque les bilans n'étaient pas suffisamment détaillés, il fallait calculer le coût de chacune des opérations à un certain prix au 1,000 p.m.p. de bois en grume. Ensuite, nous avons compilé ces montants selon la localité de provenance, c'est-à-dire selon la localité du propriétaire de la machinerie.

Pour quelques chantiers non-affiliés, nous ne pouvons cependant fournir que la localité de l'entrepreneur du transport des billes puisque l'acheteur héritait du bois en forêt, avec la charge des opérations de chargement, de transport... Enfin, ne connaissant pas précisément la rétribution de chacun des camions pour le transport des billes, nous ne

pouvons présenter de montants exacts, mais seulement une approximation dans les montants. Notons que le partage de ces dépenses fut orienté par le gérant de chaque coopérative concernée et que leur total équivalait à la somme correspondante dans les bilans financiers.

Le résultat obtenu nous semble satisfaisant; l'influence se révèle intéressante sous ce critère même si nous pensons qu'une seule partie de ces gains demeure définitivement dans la région. En effet, des paiements importants sortent aussitôt de la région: achat de la machinerie, de pièces, assurances, etc.

La plupart des chantiers coopératifs possèdent trop peu de machinerie encore pour effectuer eux-mêmes toutes leurs opérations; ils doivent absolument faire appel à une aide extérieure, le plus souvent à des entrepreneurs, pour le transport et le chargement des billes, pour la construction des chemins, pour le déblaiement de la neige en hiver, etc. La Fédération préfère également louer, avec une option d'achat, la plus grande partie de sa machinerie roulante pour ses cours de sciage.

1. Les organismes coopératifs: les frais de la
machinerie louée ou engagée

Sous ce critère d'influence paraissent les frais de machinerie supplémentaire (près de \$950,000) qu'il faut déboursier pour l'exploitation en forêt et la livraison aux différentes scieries (1). La machinerie louée

(1) Nous croyons en effet que la livraison aux industries est une autre activité directement entraînée par les chantiers et qu'elle doit être étudiée comme influence reçue, même pour les trois syndicats qui ne financent pas eux-mêmes le transport des billes et d'autres opérations mécanisées importantes.

par la F.R.C.C.O.Q. pour ses cours industrielles à Macamic et à Taschereau est également incluse. Tous les chantiers en associations de même que les syndicats de Despinassy et de Belcourt voient eux-mêmes au transport de leurs billes aux scieries, puisque le bois est vendu livré à l'usine. Le chantier de Rémigny rend son bois par débardage à la rivière et les frais ont déjà été compris avec les salaires de production.

Chez les autres syndicats d'Abitibi-Est, c'est l'acheteur (la compagnie privée de sciage) qui entreprend à ses frais toutes les grosses opérations mécanisées en forêt comme la construction de chemins, le chargement... de même que le transport des billes à l'usine. Ces syndicats vendent donc leur bois "à la souche" ou empilé près de la route et non rendu à la scierie. Dans ce cas, il devient difficile de connaître les sommes émises par les diverses industries privées pour ces opérations mécanisées. Grâce aux informations reçues, nous pouvons toutefois les estimer à \$174,500 (tableau 20). Les autres chantiers ont déboursé près de \$774,000, soit 83% du total dépensé pour la machinerie supplémentaire.

L'association de Chazel émet les plus forts contrats, soit pour un déboursé de \$140,000. C'est elle qui emploie le plus de camions en moyenne afin de transporter ses 7.5 millions de p.m.p. sur une distance d'environ 50 milles. Puis, toujours en manipulant avec prudence les sommes payées par l'entreprise privée acheteuse (1) et non par la coopérative, le chantier de St-Dominique suit avec \$97,000 environ pour le trans-

(1) Dans ce cas, nous ne disposons pas de bilan financier mais seulement d'informations orales de la part des contremaîtres des chantiers et de quelques entrepreneurs du transport.

TABLEAU 20

Frais de la machinerie roulante engagée par contrat ou louée
pour l'exploitation forestière^a et la transformation du
bois effectuées par les coopératives, 1968-1969

Coopérative	Somme déboursée		Total
	Organisme	Industrie privée	
	(\$)	(\$)	(\$)
A. Ste-Germaine	89,184	-	89,184
Les Pionniers	68,004	-	68,004
Rousseau	94,089	-	94,089
Val-St-Gilles	35,333	-	35,333
Chazel	140,108	-	140,108
St-Mathias	54,107	-	54,107
Languedoc	31,439	-	31,439
Guyenne	35,897	-	35,897
Authier	49,585	-	49,585
Montbrun-Clérick	34,879	-	34,879
Rivière-Davy	13,231	-	13,231
B. Rémigny	-	-	-
St-Félix	3,948	52,280	56,228
St-Dominique	11,064	97,020	108,084
Despinassy	25,490	-	25,490
Belcourt	12,616	-	12,616
Val-Senneville	1,823	25,200	27,023
C. F.R.C.C.O.Q. (cours industrielle)	73,045	-	73,045
Total	773,842	174,500	948,342

^a Est aussi incluse la location de 19 chevaux par les coopératives.

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969, et enquête de l'automne novembre 1969-mars 1970.

port de 4.7 millions de p.m.p. sur 37 milles, soit à partir de la clairière d'empilement, et pour les autres travaux connexes comme le chargement et la construction de voies forestières. Les unités de Ste-Germaine et de Rousseau ont aussi distribué quelque 390,000 chacune pour l'exploitation respective de 4.2 et de 5 millions de p.m.p. Cinq autres groupes ont permis la distribution de plus de \$49,000: la Fédération pour ses cours de sciage, les chantiers des Pionniers, de St-Félix, de St-Athias et d'Authier.

Les plus faibles déboursés en ce domaine correspondent généralement à un volume plus restreint d'exploitation et à une distance moins grande de transport (1). C'est particulièrement le cas du chantier de Belcourt, qui offre le moins (\$12,616) puisque sa distance et son volume de bois demeurent parmi les plus faibles. En valeur, il n'emploie pas l'équivalent d'un camion pendant cinq mois à temps complet. Par contre, l'association de Rivière-Davy présente l'une des moins fortes demandes de machinerie supplémentaire (\$13,231) parce qu'elle possède déjà un bon équipement mécanisé.

Ainsi ce nouveau facteur démontre un autre aspect de la vitalité économique des organismes. Nul doute que ce déboursé supplémentaire d'environ \$950,000, même s'il ne reste pas entièrement dans la région, apporte des effets considérables: main-d'oeuvre, achat et entretien de la machinerie, etc.

(1) Nous aborderons plus loin les volumes d'exploitation et les distances de transport.

2. Les localités du Nord-Ouest: l'influence directe
par la machinerie louée ou engagée

Les unités coopératives demandent comme machinerie supplémentaire 110 camions environ, 31 tracteurs dont 7 exclusivement comme chargeuses et un à chenille, 3 "carry lifts" et 2 niveleuses. Nous avons inclus dans cette section les 19 chevaux loués par les chantiers. Le tableau 7 en appendice D (page 351) montre la provenance de cette machinerie, les organismes qui se la partagent et un aperçu en argent des entraînements directs ainsi provoqués.

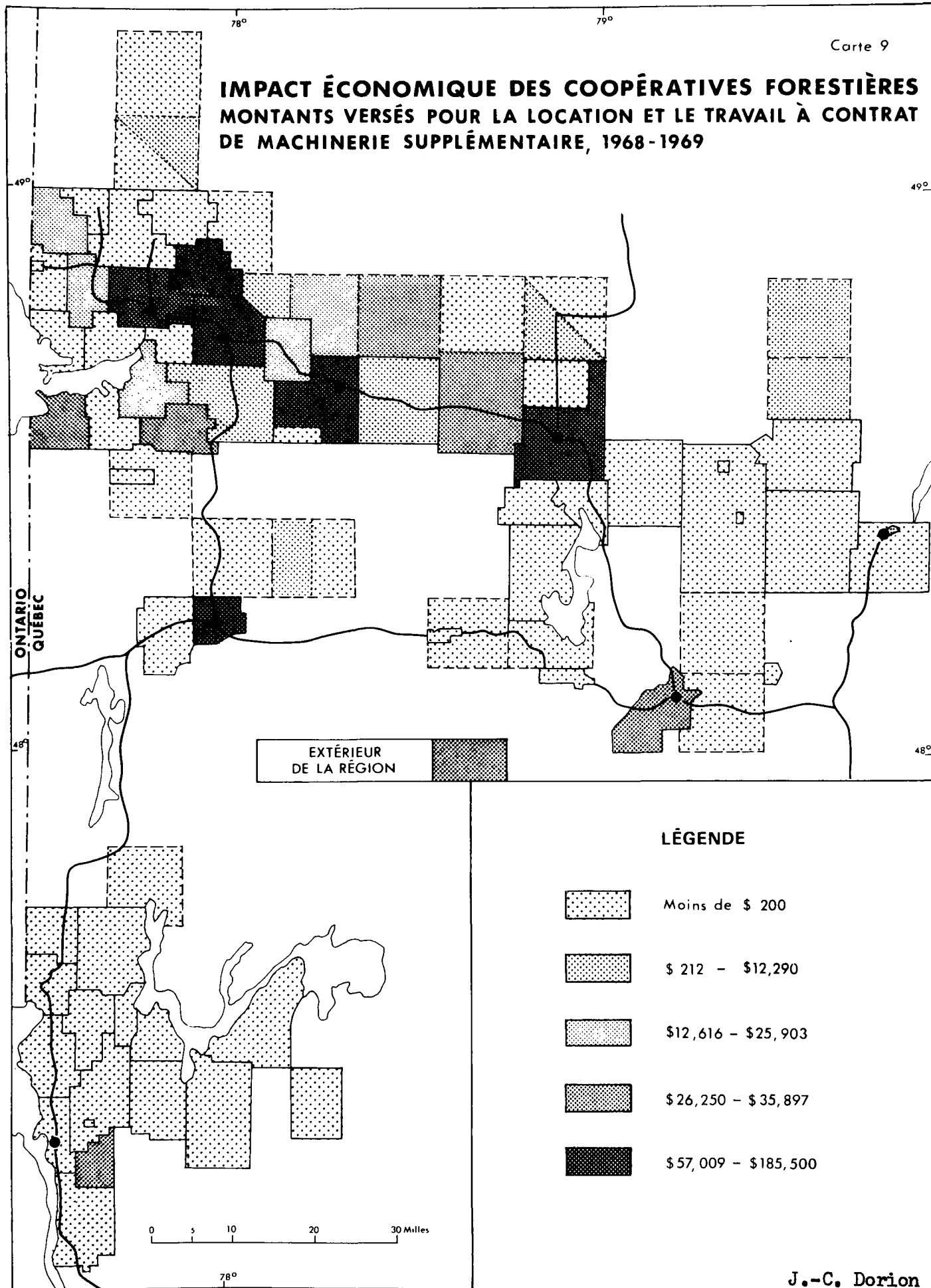
Du montant global attribué à ces dépenses (\$948,343), il semble bien que près de \$34,000 vont directement pour la machinerie extra-régionale (1). La différence, \$914,407, se trouve donc partagée entre les 26 localités relevées dans cette section et recevant plus de \$200 chacune (2).

Les centres urbains, probablement à cause des services qu'on y trouve, des moyens financiers de certaines gens, de leur situation régionale peut-être plus adéquate... montrent une participation beaucoup plus

(1) La Fédération consacre \$33,000 pour la location d'une niveleuse venant de Montréal et Rivière-Davy donne \$936 pour les services d'un camion provenant de Chapais.

(2) Le véritable nombre de localités serait probablement supérieur car lorsque les opérations mécanisées ne relevaient pas du chantier lui-même, nous avons tenu compte seulement de la localité du responsable de telles opérations. Toutefois la majorité de la machinerie lourde semblait appartenir à l'acheteur; à ce moment, la réalité serait assez bien représentée ici.

IMPACT ÉCONOMIQUE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES **MONTANTS VERSÉS POUR LA LOCATION ET LE TRAVAIL À CONTRAT** **DE MACHINERIE SUPPLÉMENTAIRE, 1968-1969**



éminente dans ces activités que les paroisses essentiellement rurales où se recrute plutôt la main-d'oeuvre nécessaire à l'exploitation. Amos, estime-t-on, aurait fourni de la machinerie pour \$185,500 en 1968-1969; c'est le double de ce que présente Rouyn (\$94,634). Mais cette valeur relativement élevée des entraînements peut s'expliquer. D'abord, la ville d'Amos assure elle-même le transport et les autres opérations forestières mécanisées pour le bois qu'elle transforme. Elle est aussi le centre urbain le plus rapproché des parterres de coupe des chantiers d'Abitibi-Est. Ses voies d'accès sont directes et carrossables. Même pour le chantier de Rivière-Davy, affilié à la Fédération, Amos joue son rôle de centre commercial et de services. Il n'est pas surprenant que les deux chantiers opérant juste au nord y provoquent à eux seuls des dépenses excédant \$140,000. Despinassy y recourt pour la location d'une chargeuse et de trois camions, tandis que les Pionniers, même s'ils coupent plus loin, en ont aussi accueillis trois.

En Abitibi-Ouest la machinerie provient de plusieurs localités, mais surtout de trois centres importants: Rouyn, Macamic et La Sarre. Ils reçoivent chacun plus de \$75,000. Encore ici c'est un apport intéressant dans l'économie locale puisque l'effet multiplicateur de cette activité est considérable. Les municipalités de Taschereau et de St-Janvier héritent respectivement de \$57,000 et \$60,000; voilà une autre contribution très bénéfique pour ces petites paroisses qui appuient leur économie sur l'exploitation forestière.

Ces six localités mentionnées dépassent largement la moyenne établie à environ \$35,170. Ailleurs, seule la localité de Guyenne se distingue

avec un apport de \$35,897. Elle représente l'unique fournisseur de machinerie pour le chantier local.

Contrairement à ce groupe, d'autres localités assurent aux organismes très peu de travaux mécanisés. Cléricky ne retire pas plus de \$250. St-Dominique contribue pour moins de \$500, Despinassy et Rochebaucourt, pour moins de \$3,000 chacun. Même Villebois (\$6,700) et Launay (\$11,300) ne prennent qu'une influence limitée. Ces montants sont d'autant plus minimes qu'ils ne restent presque jamais entièrement au Nord-Ouest. Une grande partie doit en effet sortir de la région pour défrayer l'achat de la machinerie, parfois le coût de son entretien, etc. On ne peut donc pas considérer cette influence sur le même plan socio-économique que celle entraînée par les gains de la main-d'oeuvre.

Selon la carte 9 (page 117) le Témiscamingue reçoit peu ce genre d'influence. Seul Bédard y retire \$26,262 pour le travail de trois tracteurs et d'un camion. Bien des facteurs expliquent le peu d'apports semblables dans ce comté en 1968-1969: le faible nombre d'organismes au Témiscamingue, l'éloignement des organismes abitibiens, le rayon de recrutement relativement limité de la plupart des unités existantes, l'absence de localités témiscamiennes à grande aire d'influence en mécanisation forestière (contrairement à quelques-unes d'Abitibi: Rouyn, Amos, La Sarre...), la force des compagnies privées qui opèrent dans les environs, etc. Le seul chantier en activité au Témiscamingue en 1968-1969, celui de Rémigny, n'a pas suscité d'emploi de machinerie supplémentaire.

Dans l'ensemble l'emploi de machinerie reflète les fonctions de services de certains centres. Bien entendu, cet emploi touche aussi les sièges sociaux des organismes, particulièrement lorsque la localité peut offrir un équipement mécanisé intéressant.

L'influence extérieure apportée par ce facteur pourra cependant diminuer dans l'avenir puisque les chantiers s'équipent de plus en plus pour assurer eux-mêmes leurs opérations forestières. La Fédération désire bientôt acquérir une partie des moyens de transport pour l'approvisionnement de ses scieries. C'est une autre grande étape vers l'intégration des activités coopératives forestières et vers de nouvelles fonctions pour les membres.

C. Les autres distributions monétaires des
organismes coopératifs

Les critères que nous venons d'examiner (main-d'oeuvre régulière, machinerie supplémentaire) reflètent de la façon la plus réaliste l'influence que nous cherchons. Ceux qui vont suivre, par ailleurs, sont secondaires et dénotent souvent un manque d'influence en certains domaines. Ces nouveaux facteurs ne prennent pas la valeur que nous attendions et nous avons dû faire des groupements. Ainsi, furent réunis les salaires des travailleurs spéciaux avec diverses distributions monétaires: dons, cotisations... d'une influence directe et totale. Ensuite, nous avons considéré l'ensemble des achats les plus importants mais dont l'influence est presque nulle pour l'intérieur de la région (machinerie, combustible,

carburant). Enfin, nous avons rassemblé tous les autres achats divers connus. La plupart de ces derniers sont réalisés dans la région mais leur influence n'est que partielle.

Ces groupements de distributions diverses ne sont donc pas basés sur la similarité des fonctions, de la production ou des opérations mais plutôt sur la possibilité de faire circuler l'argent dans la région. Ainsi les salaires, les dons, les dépenses pour l'information et la publicité restent presque totalement dans le Nord-Ouest après les versements. Dans le cas des achats divers, seulement un pourcentage des frais y demeure après les transactions. En effet, la plupart des articles de ventes, excepté le foin et une partie de l'avoine, sont produits à l'extérieur du Nord-Ouest et leurs entraînements dans la région se limitent à la vente et au déplacement.

Nous avons voulu aborder séparément les acquisitions volumineuses, qui, pour des sommes importantes, impliquent peu de main-d'oeuvre, de transactions et atteignent peu de localités: par exemple, l'achat d'un tracteur à Rouyn peut coûter \$25,000 mais provoque beaucoup moins d'effets d'entraînement que l'achat de vivres pour le même montant.

Les résultats de cette analyse seront donnés brièvement parce que leur influence est minime et que les montants recueillis ne sont souvent qu'approximatifs. De plus, dans ce domaine, les oublis ont semblé plus fréquents chez les interviewés, tandis que les bilans financiers des organismes restent peu détaillés. Il importe donc de conserver une plus grande prudence dans la compréhension de ces données.

1. Les dépenses d'influence directe et totale: salaires
d'occasions et contributions diverses

Ces dépenses apportent des entraînements intéressants lorsqu'elles ne sont pas trop minimales. En effet les trois quarts d'entre elles font directement bénéficier les paroisses du Nord-Ouest. Bien entendu lorsque nous parlons de salaires occasionnels versés aux non-membres il s'agit uniquement de traitements ouvriers et non d'achats de matériel indispensable aux divers ouvrages tels que les réparations de la machinerie des coopératives, les installations électriques, les déplacements de camps en forêt, etc.

Les informations sur la distribution de ces traitements proviennent des responsables d'organismes et il faudrait considérer ces données comme des minima. Souvent nous obtenions de la part des interviewés seulement des estimations procentuelles partageant les sommes affectées à l'entretien ou à la réparation et rapportées dans le bilan financier. Ailleurs on n'a recueilli que la durée du travail occasionnel et il fallut estimer nous-mêmes les traitements des employés. Evidemment nous nous sommes toujours efforcés de rester conformes aux données globales des bilans et aux taux horaires des divers métiers.

a- Les dépenses des organismes

La Fédération (\$11,000) prend presque la moitié des salaires occasionnels (\$24,860) et en fait bénéficier Macamic et Amos. Seul le chan-

tier de Rivière-Davy (\$5,900) pourrait s'y comparer, étant donné l'importance de l'entretien qu'il doit accorder à son équipement (tableau 21). Ordinairement les chantiers exécutent eux-mêmes plusieurs travaux d'occasions soit par économie d'abord, soit pour employer plus longtemps leurs effectifs. En effet, il se trouve toujours des membres pouvant travailler quelque temps comme journaliers, menuisiers ou mécaniciens. La Fédération compte même un électricien et acquiert de plus en plus diverses autres compétences.

Dans l'ensemble ce critère permet quelques constatations intéressantes, comme le peu d'importance attribuée aux réparations exécutées en dehors des organismes, les endroits où se répercutent les effets multiplicateurs des opérations, l'ordre d'importance des localités qui reçoivent ces effets secondaires comparativement à celles qui fournissent la main-d'oeuvre régulière et la machinerie engagée.

Pour les autres distributions monétaires où la somme est presque totalement "gardée" par le premier destinataire, c'est encore la Fédération (secteur administratif) qui offre le plus, soit \$19,760 au total dont \$1,500 en dons, \$5,360 pour l'information et les abonnements divers. Le reste va plutôt en cotisations au C.E.F.N.O.Q., à l'U.C.C., au Conseil de Coopération du Québec et à diverses associations industrielles. En effet la Fédération ne se situe pas sur le même plan que les chantiers et de telles dépenses excèdent normalement celles des unités.

Le tableau 21 permet de mieux percevoir le poids de chaque coopérative locale. Le chantier de Rivière-Davy est celui qui distribue le

TABLEAU 21

Montants versés en salaires occasionnels et en dons,
cotisations, frais de publicité et d'information,
par coopérative, 1968-1969

Coopérative	Salaires occasionnels	Dons, cotisations, etc.	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
A. Ste-Germaine	-	100	100
Les Pionniers	720	188	908
Rousseau	-	255	255
Val-St-Gilles	900	63	963
Chazel	1,300	154	1,454
St-Mathias	-	198	198
Languedoc	300	210 ^a	510
Guyenne	40	495	535
Authier	2,800	50	2,850
Montbrun-Cléricy	-	195	195
Rivière-Davy	<u>5,900</u>	<u>1,007</u>	<u>6,907</u>
Total	11,960	2,915	14,875
B. Rémigny	-	10	10
St-Félix	1,450	-	1,450
St-Dominique	450	45	495
Despinassy	-	-	-
Belcourt	-	320	320
Val-Senneville	<u>-</u>	<u>50</u>	<u>50</u>
Total	1,900	425	2,325

TABLEAU 21 (suite)

Coopérative	Salaires occasionnels	Dons, cotisations, etc.	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
C. F.R.C.C.O.Q. (administration et industries)	11,000	19,760	30,760
	_____	_____	_____
Grand total	24,860	23,100	47,960

^a Pour la plus grande partie de cette somme, il s'agit d'une valeur de travail.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

plus (\$1,007) (1). On note que la majeure partie des frais de l'organisme central sont voués à des fins administratives et publicitaires tandis que ceux des chantiers consistent plutôt en dons à une paroisse (souvent la paroisse locale), à une famille éprouvée ou encore à des fins récréatives. Les cotisations que donnent les associations à la F.R.C.C.O.Q. ne sont pas incluses dans ces données puisqu'elles ne débordent pas l'organisation coopérative régionale.

Les sommes globales de ces deux groupes de dépenses, salaires d'occasions et contributions diverses, s'équivalent presque. Elles font un peu moins de \$25,000 chacune, ce qui est peu pour l'ensemble des organismes. Seule la Fédération mérite d'être signalée. Elle verse en effet \$30,760, mais la majeure partie rejoint des bureaux extra-régionaux.

(1) Une grande partie (\$812) de cette somme va en cotisation provinciale à l'U.C.C.

Dans l'ensemble, les chantiers en associations prennent plus d'importance par leurs salaires d'occasions (\$11,960) que par leurs autres distributions monétaires déjà considérées (\$2,915). La même situation se présente chez les syndicats, mais à une échelle plus faible.

b- Les apports aux localités

La carte 10 indique la répartition de ces montants entre les localités. A cause des cotisations d'organismes, \$11,602 se dirigent vers l'extérieur. Il reste donc \$36,350 (77 $\frac{1}{2}$ %) dans la région pour 24 paroisses différentes. Mais seulement 17 paroisses reçoivent plus de \$100. Amos est la seule place qui hérite de plus de \$11,000 à cause surtout de ses travailleurs spéciaux. Rouyn reçoit \$7,250 dont une grande partie par les cotisations (U.C.C. et C.E.R.N.O.Q.). A ce moment les sommes émises n'ont pas une grande incidence sur la population. Macamic et Val-d'Or déclarent un peu plus de \$6,000 mais, tandis que cette dernière ville est partagée entre les deux sources de revenus, Macamic se fait valoir essentiellement par ses salaires.

Généralement ce sont les centres importants qui s'attirent ce genre d'entraînements et cela semble normal parce qu'ils détiennent des services spéciaux (techniciens, équipement spécialisé, etc.) qui ne sont pas à la portée de toutes les paroisses, mais surtout parce qu'ils logent les bureaux des organisations régionales et provinciales. Quant aux paroisses rurales ou semi-rurales, même si quelques-unes peuvent fournir certains services spécialisés satisfaisants et à proximité (ainsi Macamic fait plus de réparations pour les chantiers que La Sarre), elles reçoivent

Carte 10

IMPACT ÉCONOMIQUE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES **MONTANTS VERSÉS EN SALAIRES OCCASIONNELS À DES NON-** **MEMBRES, EN DONs, COTISATIONS, INFORMATION ET PUBLICITÉ,** **1968 - 1969**

49°

48°

ONTARIO
QUÉBEC

EXTERIEUR
DE LA REGION

LÉGENDE

	Moins de \$ 100
	\$ 100 - \$ 170
	\$ 188 - \$ 450
	\$ 553 - \$ 1,400
	\$ 6,080 - \$ 11,602

0 5 10 20 30 Miles

78°

J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

le plus souvent des contributions sous forme d'aide ou de publicité.

2. Les achats à faible incidence régionale

A la suite des dépenses tournées essentiellement vers la région, celles encourues pour l'acquisition de marchandises "volumineuses" (machinerie, chevaux, combustible, carburant...) entraînent peu d'effets au Nord-Ouest, même si les sommes encourues sont plus importantes. Il semble que seul le profit réalisé par la maison de vente, si celle-ci se localise dans la région, influence le Nord-Ouest. Cependant il importe de connaître quelque peu l'importance de ces transactions, de même que les centres qui procurent ces services, donc qui bénéficient de telles activités provoquées par les organismes coopératifs.

a- Les dépenses des organismes

Pour ces divers achats nous avons retenu la localité du vendeur, qu'il soit agent distributeur ou producteur. Pour l'acquisition de machinerie et de chevaux nous nous sommes aidés des informations reçues et des additions paraissant dans le rapport des immobilisations. Nous avons aussi inclus l'achat de la scierie de Macamic dont la somme (\$176,500) a théoriquement été partagée de façon égale, faute d'informations plus précises, entre les localités des trois actionnaires: St-Etienne, Rouyn et Macamic. Les acquisitions de moteurs Delco et de tout autre équipement du genre entrent aussi dans cette section.

Il est remarquable de constater combien les plus importants acheteurs de machinerie roulante se sont orientés vers Amos: Pivière-Davy y a déboursé \$24,250, St-Dominique, \$15,918, et Chazel, \$9,000. Les autres ne rapportent que de faibles montants dans l'ensemble et, la plupart du temps, pour de la machinerie usagée. Souvent les transactions se font avec un intermédiaire de vente et l'argent sort ensuite de la région, ce qui limite les effets d'entraînement. On le constate tout particulièrement dans l'approvisionnement en combustible liquide et en carburant.

Tous les chantiers ne sont pas organisés de la même façon pour l'achat de ces deux derniers produits. Certains achètent pour les seuls besoins de leur équipement, d'autres achètent pour vendre à la machinerie engagée et aux bûcherons. Il reste difficile de séparer les ventes de carburant aux forestiers des autres articles vendus au magasin du chantier. Nous ne pouvons fournir qu'un estimé global donné avec beaucoup de difficultés par les responsables. De toute façon nous avons cherché à connaître toute la quantité de combustible et de carburant achetée par les chantiers, qu'elle soit utilisée ou non directement par eux. Donc, cet approvisionnement correspond au total de la consommation de la machinerie appartenant à l'unité plus certaines ventes aux entrepreneurs qui oeuvrent chez elle.

Pour ne nommer que les chantiers les plus importants, ceux de Pivière-Davy et les Pionniers s'en procurent pour plus de \$28,000 et de \$5,500 respectivement à Amos, tandis que le chantier de Chazel consomme pour plus de \$12,000 et s'approvisionne à La Garre. Pourtant, c'est la

Fédération qui demande le plus, soit pour \$50,564, afin d'assurer un bon service de vente de carburant en plus de sa propre consommation qui se chiffre à \$23,000.

b- Les apports aux localités

Le carburant et le combustible proviennent le plus fréquemment des Coopératives Fédérées d'Amos, de Macamic, de Taschereau et même de Montréal, pour l'approvisionnement de la Fédération (1). Les centres fournisseurs de plus de \$5,000 en carburant et combustible sont présentés au tableau 22. La somme totale dépasse \$124,000 dont 93% est affectée au carburant. D'une façon générale cependant l'influence qu'entraînent ces ventes reste minime pour la région. Toutefois, elle est plus importante que celle qui découle de la consommation d'hydro-électricité (2).

L'achat de ces divers produits, machinerie lourde, chevaux, carburant et combustible, provoque une dépense totale de \$305,745, soit \$240,207 pour la machinerie et \$65,538 pour le fluide. Huit localités ont reçu plus de \$1,250 (carte 11). Amos possède les plus fortes ventes avec plus de \$89,000; Pouyn suit avec \$62,833, essentiellement pour sa machinerie. On note que la proximité des agents distributeurs joue beau-

(1) La Fédération reçoit cet approvisionnement à Taschereau par semi-remorques citernes.

(2) Aucun des chantiers ne se greffe, en forêt, aux services publics d'électricité. Ils utilisent plutôt le générateur Delco (7 chantiers) ou se contentent simplement du fanal à naphta. Seuls les secteurs de la transformation et de l'administration de la F.R.C.C.O.Q. demandent de l'hydro-électricité en 1968-1969 (total: \$36,563).

TABLEAU 22

Provenance et coût du combustible et du carburant pour
l'ensemble des coopératives forestières, 1968-1969

Provenance ^a	Combustible	Carburant	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
Amos	3,325	36,095	39,420
La Sarre	2,570	18,950	21,520
Montréal	1,000	57,564	58,564
Autres	<u>2,120</u>	<u>2,478</u>	<u>4,598</u>
Total	9,015	115,087	124,102

^a La plus grande quantité en provenance d'Amos et de Montréal est fournie par des Coopératives Fédérées. La compagnie Esso contribue pour environ \$1,000 (Amos), \$3,000 (Montréal) et pour tout l'approvisionnement dans le cas de La Sarre.

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969, et enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

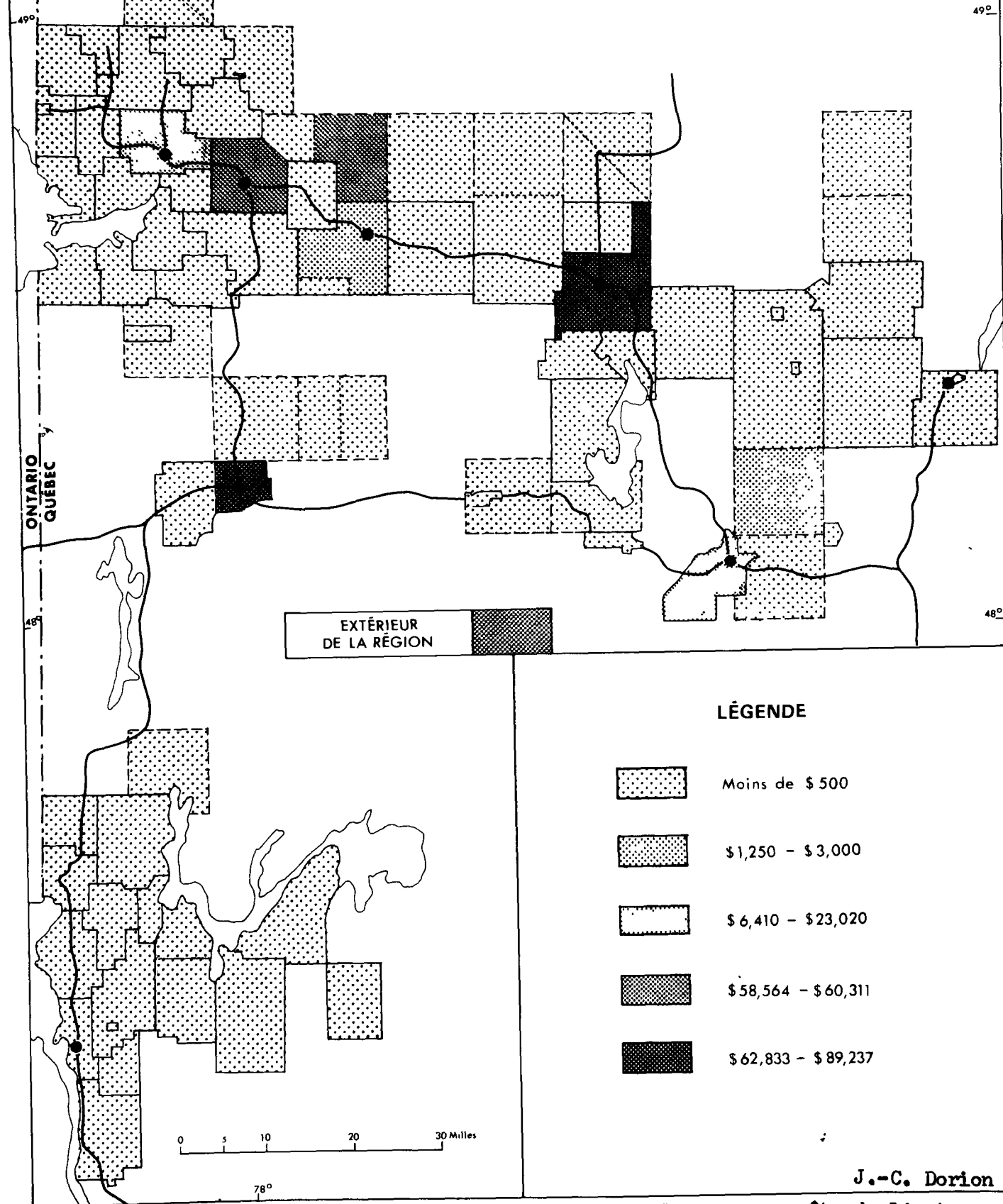
coup dans la vente de carburant aux consommateurs.

3. Les achats divers d'influence secondaire et indirecte

Les deux groupes de facteurs déjà décrits dans cette section semblent nettement opposés dans la qualité de leur incidence régionale. Un troisième et dernier groupe dans cette série se présente plutôt comme leur intermédiaire à cause de ses effets partiels d'entraînement. Il comprend tous les achats divers, autres que ceux déjà examinés, faits par les unités coopératives. Cependant, il est ardu de bien les évaluer à

Carte 11

IMPACT ÉCONOMIQUE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES **MONTANTS VERSÉS POUR L'ACHAT DE MACHINERIE, CHEVAUX,** **COMBUSTIBLE ET CARBURANT, 1968-1969**



Source: enquête de l'auteur.

cause de la multitude et de la variété des articles ainsi que des formules différentes de vente. Bien entendu, nous avons pu obtenir les montants globaux à partir des bilans financiers et des estimations faites par les responsables.

Les ventes de carburant durent être ici retranchées car elles font partie de la catégorie précédente, tandis que les achats divers de fourniture pour les magasins des cantonnements (1) et de provisions pour les chevaux (foin et avoine) sont inclus. Cependant, nous n'avons pas retracé ce que les travailleurs se procuraient directement dans une localité et non au chantier.

Les sommes dépensées pour la nourriture des chevaux sont plus précises que les autres; elles sont bien décrites dans les bilans et connaissent une provenance moins variée et beaucoup plus facile à repérer. Bien entendu, seules les provisions achetées par les chantiers sont considérées, mais généralement ce sont eux qui s'occupent de l'entretien et de la nourriture des chevaux. De tels achats sont également d'incidence plus forte pour le Nord-Ouest car ils appellent une production régionale.

Dans l'ensemble cette répartition d'achats divers réalisés par les chantiers coopératifs permet de découvrir une fonction complémentaire dans plusieurs petites paroisses. Les menus articles pour les comptoirs des cantonnements sont la plupart du temps achetés dans la localité du

(1) Cette fourniture (pièces, tabac, huile, etc.) est communément appelée "vanne" dans les chantiers. Il s'agit essentiellement d'un service répondant aux besoins courants des travailleurs en forêt.

siège social sinon dans les paroisses voisines du territoire de coupe. Les pièces de machinerie sont obtenues des villes plus importantes tandis que les achats de provisions destinées aux écuries proviennent le plus souvent des villages qui fournissent le plus de main-d'oeuvre régulière.

a- Les dépenses des organismes

Les coopératives distribuent au total près de \$350,000 pour l'acquisition d'objets et de produits divers (tableau 23) et ce n'est là qu'un minimum. La F.R.C.C.O.Q. prédomine avec des dépenses de \$204,000, en grande partie affectées à l'entretien des scieries. Elle contribue donc beaucoup à élever le montant destiné aux pièces diverses et fait en sorte que celui-ci surclasse de dix fois les dépenses pour la nourriture des chevaux.

TABEAU 23

Provisions pour chevaux et autres achats divers
par coopérative, 1968-1969

Coopérative	Provisions pour chevaux	pièces, magasin, divers...	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
A. Ste-Germaine	3,053	6,102	9,155
Les Pionniers	5,410	12,000	17,410
Rousseau	3,883	16,300	20,183
Val-St-Gilles	1,129	2,880	4,009
Chazel	4,947	12,200	17,147
St-Mathias	2,091	8,600	10,691

TABLEAU 23 (suite)

Coopérative	Provisions pour chevaux	pièces, magasin, divers...	Total
Languedoc	- ^a	4,490	4,490
Guyenne	- ^b	560	560
Authier	2,638	7,300	9,938
Montbrun-Cléricky	1,701	475	2,176
Rivière-Davy	<u>2,647</u>	<u>20,700</u>	<u>23,347</u>
Total	27,499	91,607	119,106
B. Rémigny	- ^a	-	-
St-Félix	1,499	5,827	7,326
St-Dominique	1,911	10,162	12,073
Despinassy	- ^b	100	100
Belcourt	- ^b	-	-
Val-Senneville	<u>1,372</u>	<u>2,210</u>	<u>3,582</u>
Total	4,782	18,299	23,081
C. F.P.C.C.O.Q. (administration et industries)	- ^a	204,000	204,000
Grand total	32,281	313,906	346,187

^a Pas de chevaux.

^b C'est le travailleur et non le chantier qui s'occupe de financer la nourriture des chevaux. A ce moment la somme distribuée n'a pas été relevée puisqu'elle est déjà comprise dans le salaire individuel.

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969, et enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Les chantiers en syndicats (\$23,081) déboursent beaucoup moins que ceux en associations (\$119,106). Seuls les syndicats de St-Félix et de St-Dominique jouent un rôle intéressant avec \$7,300 et \$12,000. Ceux de Bémigny et de Belcourt ne figurent pas dans ces déboursés. Quatre associations rapportent plus de \$17,000 (1) tandis que quelques-unes ne présentent qu'une faible distribution: Montbrun-Cléricky (\$2,176), Guyenne (\$560). Bien entendu, ces dépenses sont directement liées à l'ampleur du cantonnement en forêt, à l'organisation du chantier, à la possibilité d'hébergement, à l'éloignement des assiettes de coupe, etc.

Généralement le montant accordé par les chantiers pour l'approvisionnement en foin est plus élevé que celui consacré à l'avoine. On note aussi que les associations achètent presque sept fois plus de nourriture pour les chevaux que les syndicats. Ici encore la situation changera en 1971-1972 avec l'augmentation de la mécanisation et la disparition des chevaux dans les chantiers de la F.R.C.C.O.Q.

La provenance du foin connaît également une plus grande dispersion que celle de l'avoine. Il vient généralement des mêmes paroisses rurales que les membres actifs lorsqu'elles peuvent en offrir d'une qualité satisfaisante. L'avoine provient surtout des centres commerciaux comme La Sarre (\$3,500), Macamic (Coopérative Fédérée, \$2,750), Amos (\$2,550), Rouyn (\$700) Val-d'Or (\$670). Quelques paroisses rurales en fournissent aussi une quantité intéressante: Palmarolle (\$2,450), Ste-Germaine (\$1,200), Beauchanton (\$400).

(1) Deux chantiers dépensent plus de \$20,000: celui de Rousseau, surtout pour le magasin du campement et celui de Rivière-Lavy, surtout pour l'achat de pièces de machinerie.

TABLÉAU 24

Achats de provisions pour chevaux, par groupe
de chantiers, 1968-1969

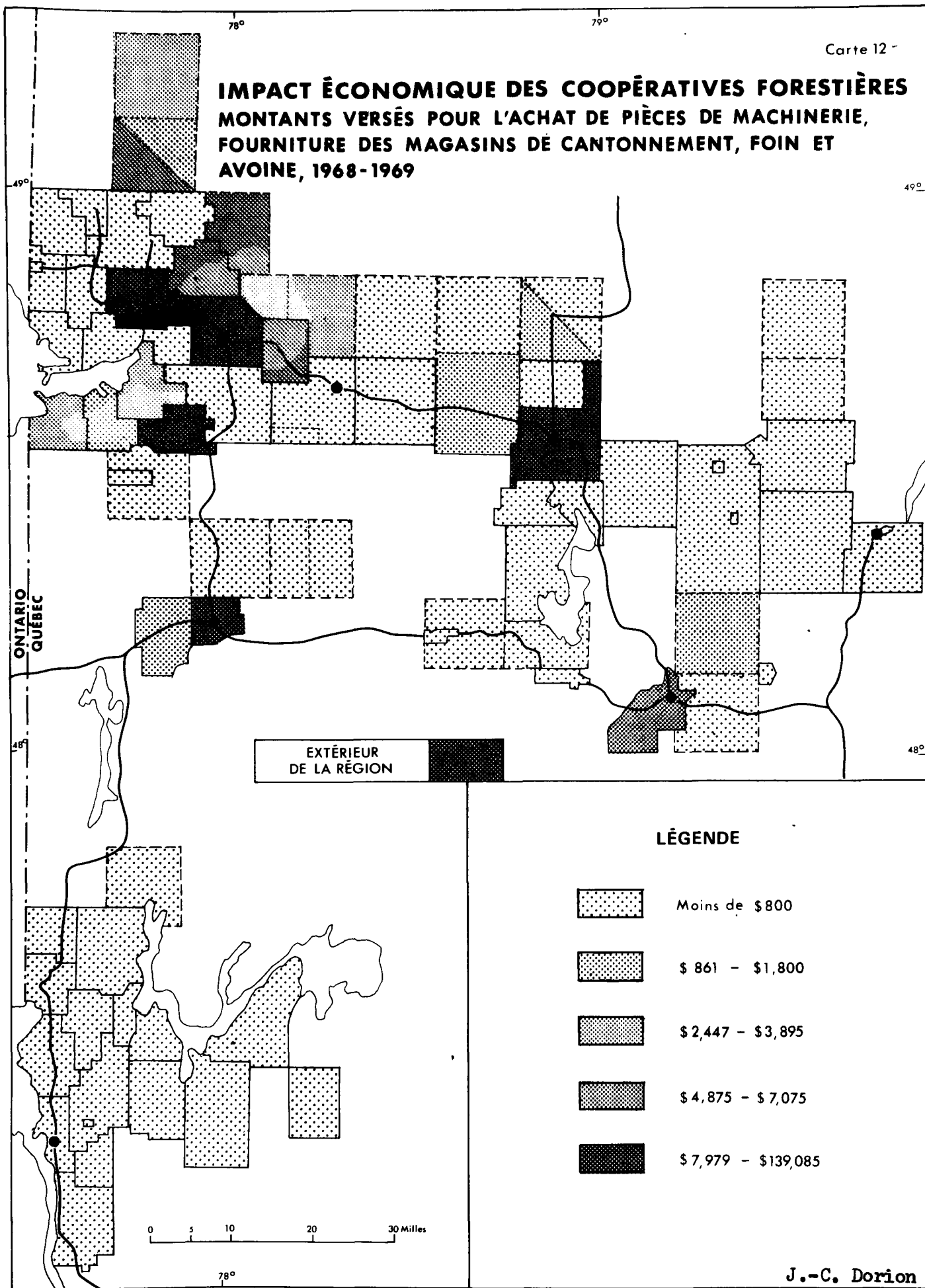
Chantiers	Foin	Avoine	Total
	($\$$)	($\$$)	($\$$)
Associations	15,420	12,079	27,499
Syndicats	<u>2,664</u>	<u>2,118</u>	<u>4,782</u>
Total	18,084	14,197	32,281

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969, et enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

b- Les apports aux localités

La répartition des montants alloués à ces achats divers (carte 12) montre que Rouyn s'attribue la plus grande part (\$140,000) à cause surtout de sa spécialité dans la vente de pièces de tracteurs et de machinerie de transformation. Ensuite Amos reçoit \$40,100 pour des pièces d'équipement mécanique, pour de la papeterie, des provisions pour les chevaux et d'autres articles divers achetés au détail. La Sarre bénéficie de \$28,680. Les centres urbains, grâce à leur variété d'établissements commerciaux, restent les plus forts en ce domaine. Loin en arrière viennent les paroisses plus petites et moins pourvues en services: Ste-Germaine (\$9,155) et Macamic (\$8,000). On remarque d'autre part que plus la ruralité des paroisses est prononcée plus la proportion des achats de foin et d'avoine augmente.

IMPACT ÉCONOMIQUE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES **MONTANTS VERSÉS POUR L'ACHAT DE PIÈCES DE MACHINERIE,** **FOURNITURE DES MAGASINS DE CANTONNEMENT, FOIN ET** **AVOINE, 1968-1969**



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

Environ \$55,000 sort de la région principalement pour l'achat de pièces. Toutefois, dans l'ensemble du Nord-Ouest, 21 localités reçoivent plus de \$800. Un montant dépassant \$4,875 profite à cinq centres urbains importants et à cinq autres de caractère rural (Ste-Germaine, Beaucanton, St-Eugène, St-Janvier, Authier). C'est donc un entraînement très bénéfique dans les activités tertiaires des paroisses.

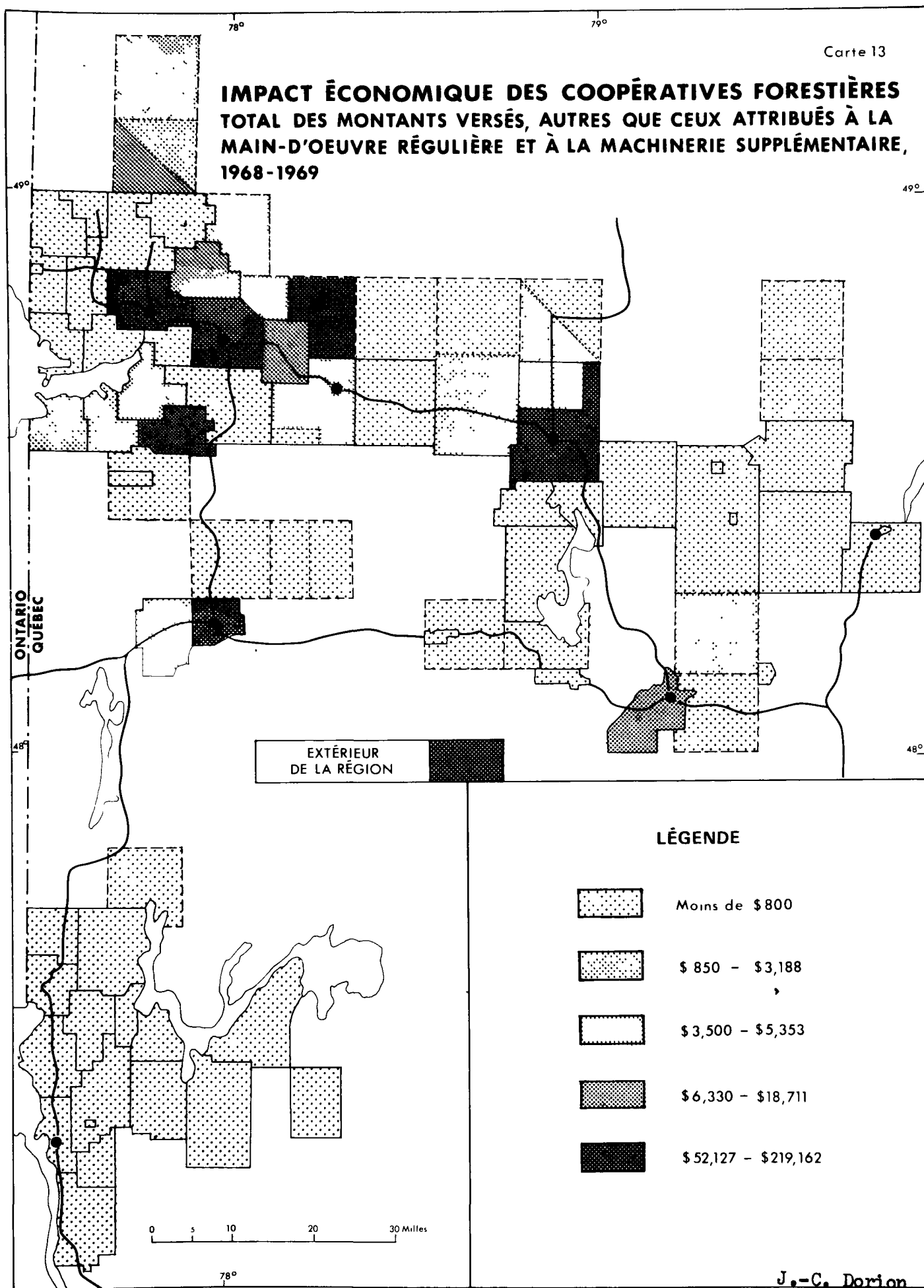
Le Témiscamingue cependant ne s'attire aucune influence semblable. En effet le chantier de Rémigny ne dépense pas pour de tels achats et les organismes abitibiens ne font pas appel aux services témiscamiens. Il aurait fallu aux centres du Témiscamingue l'acquisition d'exclusivités ou de spécialités dans certains services reliés aux besoins des chantiers afin que ceux d'Abitibi enjambent la distance. Ce n'est aucunement la situation en 1969.

4. L'ensemble des distributions de second ordre

Considérant toute cette série de critères, c'est-à-dire l'ensemble des variables autres que les gains aux travailleurs réguliers et les frais de machinerie louée ou engagée, on obtient le total des apports secondaires dans les localités (carte 13). Au moins 29 localités de la région se partagent \$624,103 et 23 d'entre elles reçoivent plus de \$800. Les dépenses dirigées vers l'extérieur (\$124,300) se situent presque sur le même plan que celles qui atteignent Amos et se partagent bien entre l'acquisition de carburant et celles d'objets divers. Au total notons que le groupe des achats de machinerie et celui des achats divers contribuent pour plus de \$240,000 chacun tandis que les quatre autres facteurs

Carte 13

IMPACT ÉCONOMIQUE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES
TOTAL DES MONTANTS VERSÉS, AUTRES QUE CEUX ATTRIBUÉS À LA
MAIN-D'OEUVRE RÉGULIÈRE ET À LA MACHINERIE SUPPLÉMENTAIRE,
1968-1969



apportent moins de \$66,000 chacun. Le plus faible apport vient du groupe des dons, de la publicité et de l'information, avec \$11,500 pour la région.

L'axe Taschereau - Val-paradis est encore bien favorisé. Voici les localités qui reçoivent le plus:

Macamic:	\$77,440	St-Janvier:	\$8,053
St-Etienne:	\$61,183	Authier:	\$7,250
La Sarre:	\$44,663	Beaucanton:	\$6,330

On peut donc imaginer les effets intéressants provoqués particulièrement au sein des petites paroisses qui recueillent ces montants par la vente de menus articles: provisions, etc. D'autres blocs détachés émergent également: celui de Ste-Germain(\$9,255), Palmarolle (\$3,847), St-Laurent (\$1,800), Roquemaure (\$3,188) et celui d'Amos (\$140,410), Trécesson (\$1,678), St-Dominique (\$1,181), St-Félix (\$850).

On relève aussi des centres isolés, forts par leurs services: Rouyn (\$219,162) et Val-d'Or (\$18,711). Enfin, presque tous les sièges sociaux absorbent une influence plus ou moins modérée à cause des multiples petits achats qui se font dans leur localité. Selon les informations reçues, seuls Rémigny, Val-St-Gilles et Guyenne ne reçoivent pas \$800 de cette activité même s'ils sont le siège de l'organisation coopérative locale.

Onze localités obtiennent plus de \$5,000 grâce à ces distributions diverses. Le tableau 25 donne un aperçu des raisons de ces dépenses. Les montants les plus élevés reviennent aux centres urbains importants et sont fournis en grande partie pour l'achat de machinerie et de pièces d'équipe-

TABLEAU 25

Distributions de second ordre à caractère socio-économique
et totalisant plus de \$5,000 par localité, 1968-1969

Total des distributions	Localité influencée	Valeur des services		
		Plus de \$30,000	\$10,000 à \$30,000	\$3,000 à \$10,000
Plus de \$200,000	Rouyn	Achats divers Achats de machinerie	-	Cotisations
\$100,000 à \$200,000	Amos	Achats divers	Carburant et combustible Travaux d'occasions	Provisions pour chevaux
\$ 50,000 à \$100,000	Macamic	Achats de machinerie	-	Achats divers Provisions pour chevaux
	St-Etienne	Achats de machinerie	Carburant et combustible	Achats divers Travaux d'occasions
	La Sarre		Achats divers	Provisions pour chevaux
\$10,000 à \$20,000	Val-d'Or	-	-	Achats de machi- nerie Achats divers Travaux d'occasions
\$ 5,000 à \$10,000	Ste-Germaine	-	-	Achats divers Provisions pour chevaux
	St-Janvier	-	-	Achats divers
	Authier	-	-	Achats divers
	Beaucanton	-	-	Achats divers
	St-Eugène	-	-	Achats divers

-142-

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

ment. D'autre part, les petits achats pour le magasin du chantier, et pour la nourriture des chevaux ainsi que les travaux d'occasions ne rapportent ordinairement pas plus de \$10,000 à la localité pourvoyeuse.

Ceci résume assez bien les dépenses de second ordre entraînées dans la région du Nord-Ouest par les coopératives forestières. Dans l'ensemble leur incidence paraît toutefois limitée par rapport à celle des autres critères étudiés. En effet, la somme totale distribuée reste relativement faible, d'autant plus qu'une proportion non-négligeable quitte la région dès la première transaction. Ainsi, le nombre de localités que ces services touchent de façon sérieuse est minime. La même situation se présente dans le cas de la main-d'oeuvre occasionnelle.

Pourtant, ce sont d'autres indices prouvant que les entraînements économiques provoqués par les organismes peuvent être nombreux et variés. Il n'y a nul doute que cette influence, quoique faible et de second ordre, ne peut être négligée. Elle est bénéfique pour beaucoup de localités du Nord-Ouest. Rappelons, en effet, pour le lecteur peu familier avec le Nord-Ouest, que les sommes, mêmes petites, dépensées dans cette région peu peuplée et souvent aux prises avec un chômage chronique demeurent d'une importance relativement grande qu'il ne faudrait pas méconnaître.

IV. SYNTHÈSE DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET HUMAIN

A. Les distributions monétaires totales

Dans l'ensemble, \$4.37 millions sont déboursés par les organismes en 1968-1969 et, de ce montant, plus de \$4 millions sont versés directement dans la région du Nord-Ouest. Bien entendu, les dépenses réelles des coopératives sont beaucoup plus élevées; il ne s'agit ici que des dépenses ayant une résonnance socio-économique assez directe et relevées au cours de l'enquête. Ainsi les montants versés en impôts, en taxes (1), en droits de coupe et pour certaines assurances sur le matériel, en plus de la valeur de l'amortissement des immobilisations, ne sont pas inclus. De plus, certaines dépenses secondaires n'ont pas été rapportées: téléphones, télégrammes et télex, frais bancaires et intérêts sur emprunts, correspondance et papeterie, ferrage des chevaux, premiers soins, etc.

(1) Les montants versés en taxes scolaires et municipales par les coopératives forestières n'ont pas, jusqu'à présent, été retenus et examinés. Nous croyons cependant qu'ils pourraient fort bien s'ajouter à cet ensemble de distributions qui déterminent l'influence, quoique leur total soit relativement limité.

Sept unités sont touchées par ces taxes et déboursent ensemble \$4,772 en 1968-1969. Le siège social de la Fédération verse le plus, soit \$3,792, entre les localités de ses industries: Taschereau (\$2,421), Macamic (\$709), Val-St-Gilles (\$662). Parmi les chantiers, quelques-uns seulement, selon nos informations, sont affectés par ces taxes. Ceux de Guvenne (\$351), des Bonniers (\$223), de Rivière-Davy (\$232) et d'Authier (\$48) sont les chantiers les plus taxés, selon les bilans financiers.

Ainsi, nous nous devons de souligner que l'influence directe des coopératives sur ces localités réceptrices en serait d'autant plus augmentée.

C'est la main-d'oeuvre qui demande le plus fort montant, soit \$2.66 millions (tableau 26). L'emploi de machinerie supplémentaire rapporte un peu moins de \$1 million et l'ensemble des autres facteurs, tels que les achats divers, le travail occasionnel, les dons, etc., fournissent environ \$750,000. Notons que 16% de cette dernière catégorie de déboursés quitte immédiatement la région; mais sur le total, seulement 3.7% des déboursés en sortent aux premières transactions.

TABLEAU 26

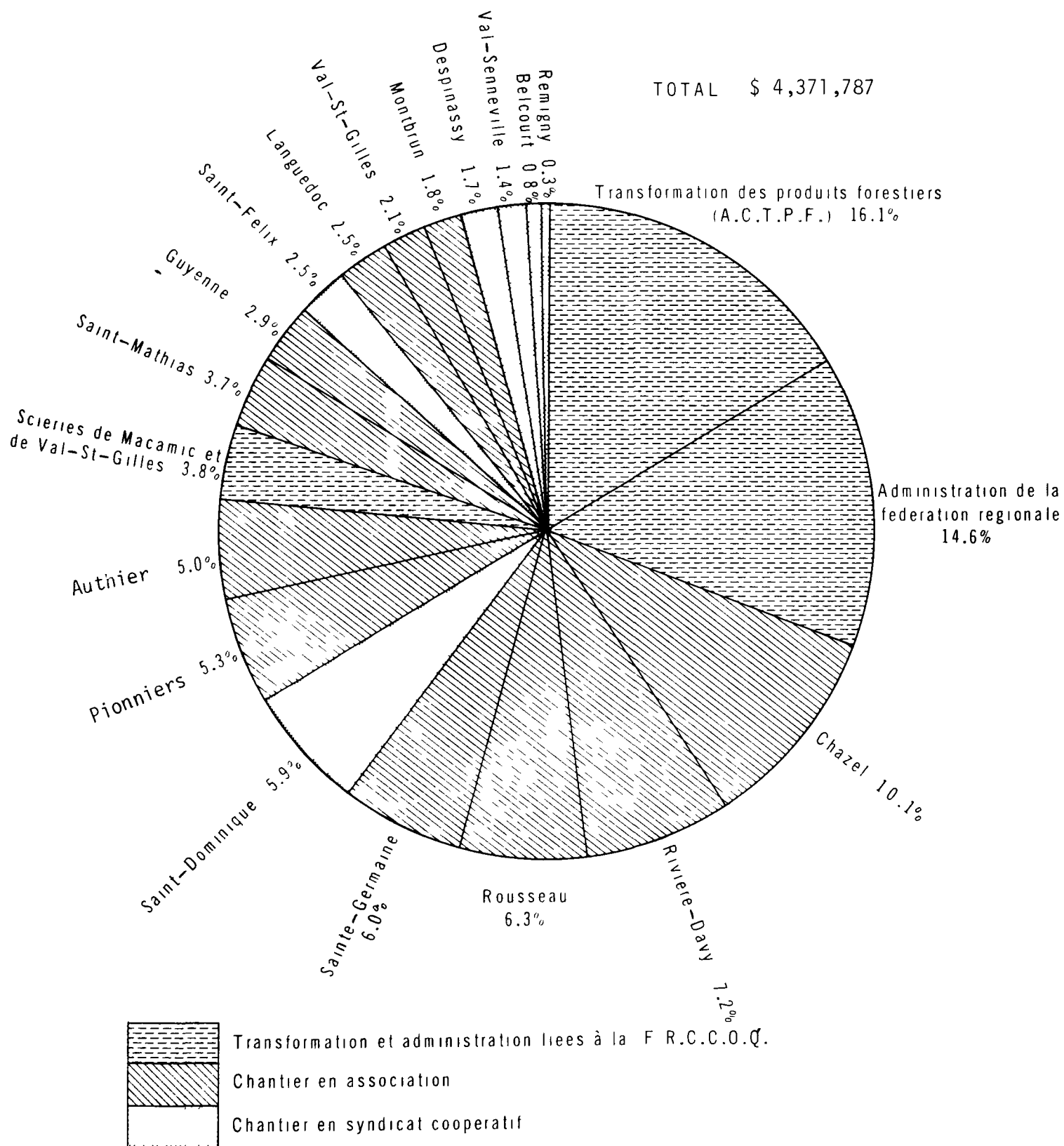
Total des déboursés à caractère socio-économique des coopératives forestières, au Nord-Ouest et à l'extérieur, 1968-1969

	Nord-Ouest	Extérieur	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
Main-d'oeuvre régulière	2,659,333	5,654	2,664,987
Emploi de machinerie	914,407	33,936	948,343
Autres facteurs	<u>634,191</u>	<u>124,266</u>	<u>758,457</u>
Total	4,207,931	163,856	4,371,787

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Le groupe des chantiers en associations est celui qui fournit la plus forte somme (47.5%). Mais bien entendu, le secteur qui distribue le plus individuellement est celui de la transformation et de l'administration de la F.R.C.C.O.Q. (34.5%). Le graphique 6 montre bien le concours de chacune des unités dans l'ensemble des distributions monétaires.

DISTRIBUTION MONÉTAIRE TOTALE RÉALISÉE PAR LES ORGANISMES COOPÉRATIFS FORESTIERS DU NORD-OUEST, 1968-1969



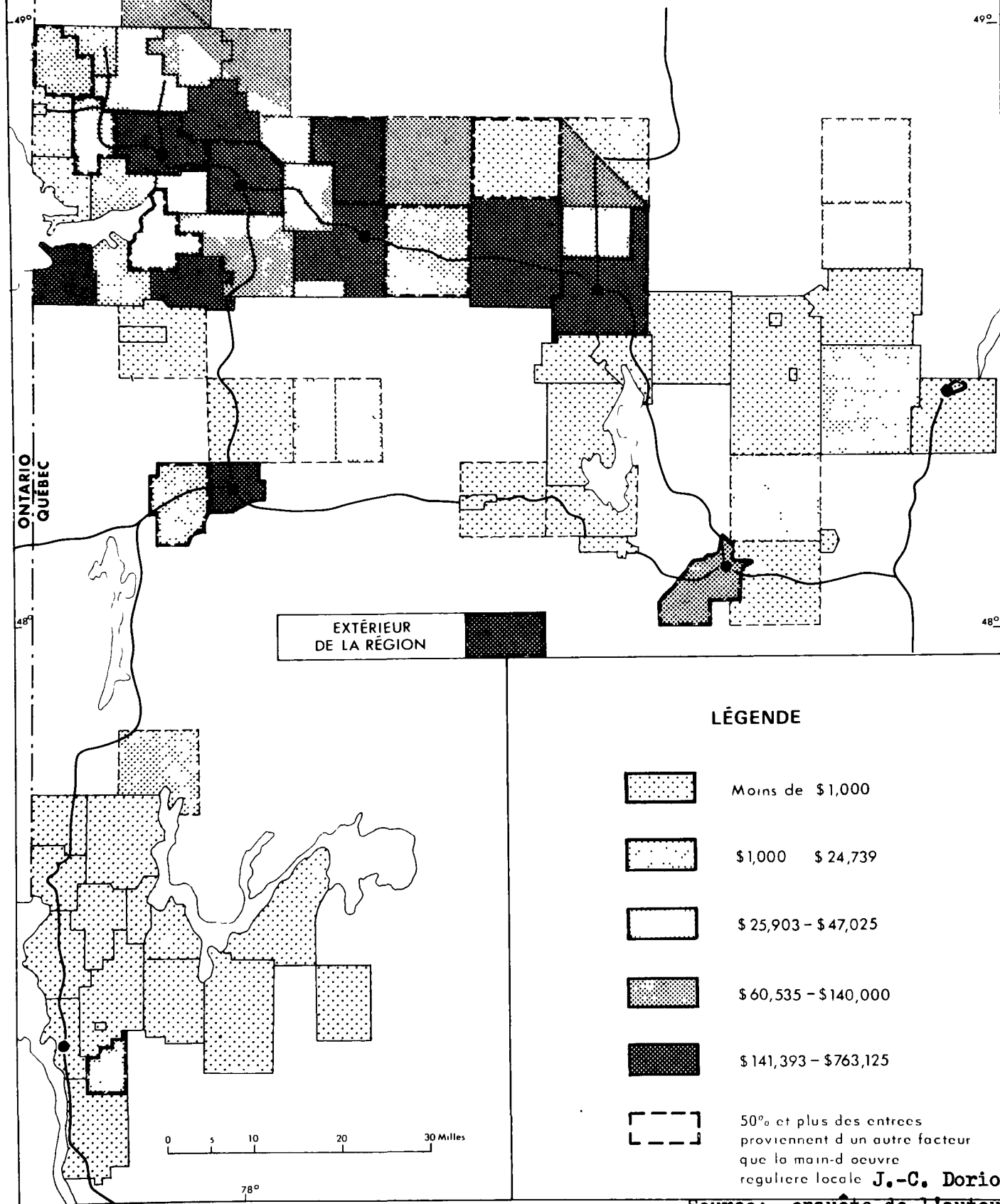
On constate que l'unité de Chazel vient en tête des chantiers avec 10.1% des dépenses, devançant nettement celui de Rivière-Davy (7.2%). Le chantier de St-Dominique (5.9%) est le syndicat qui dépense le plus; ainsi, il précède sérieusement le second de son groupe, celui de St-Félix (2.5%). On observe que les quatre chantiers qui distribuent le moins sur le plan financier sont également des syndicats.

La majeure partie des dépenses se retrouve naturellement dans les blocs Taschereau - Val-Paradis et Amos, lieux de gravité des deux groupes d'organismes (carte 14). Trois autres points se détachent nettement: Roquemaure, Ste-Germaine et Rouyn. Les paroisses où se tient le siège social des chantiers se font valoir par leur main-d'oeuvre régulière et, si on avait à relever un indice d'efficacité de l'influence, ce serait probablement chez elles qu'il serait supérieur. Notamment, cette efficacité atteindrait Taschereau, Trécesson, Ste-Germaine, Roquemaure, St-Janvier, Guyenne... En effet, il est certain que dans ces paroisses la popularité des organismes coopératifs est très grande, du moins beaucoup plus que dans les centres urbains qui, même s'ils reçoivent autant ou davantage, ne peuvent connaître des entraînements sociaux considérables et, peut-être, aussi nécessaires.

Toute la tranche nord de l'Abitibi habité, de Val-Paradis à St-Dominique, présente un impact notable même si l'influence fléchit dans le canton de Berry. Les effets qualitatifs et quantitatifs s'estompent lorsqu'on s'éloigne de l'axe cité plus haut. Mais Roquemaure et Rouyn connaissent toutefois une forte retombée tandis que les autres places urbaines importantes, commerciales et de services, ainsi que les paroisses

Carte 14

IMPACT ÉCONOMIQUE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES **TOTAL DES MONTANTS VERSÉS AU NORD-OUEST, 1968-1969**



J.-C. Dorion
 Source: enquête de l'auteur.

proches où furent recrutés les membres des syndicats, connaissent dans l'ensemble une influence surprenante tout à fait bénéfique, même si parfois les montants ne sont pas tellement élevés.

Une dernière vue synthétique des distributions totales des organismes dans les localités du Nord-Ouest permet d'examiner les dépenses faites dans 21 localités bénéficiaires de plus de \$50,000 ainsi que les facteurs qui ont provoqué des entrées supérieures à \$2,000 (tableau 27).

Pour faciliter cette synthèse, les entrées et les sorties furent partagées par classe tandis que les facteurs d'influence le furent selon les groupes majeurs. Taschereau reçoit le double d'Amos. Ces deux centres sont le coeur des deux groupes d'organismes (les syndicats et les associations) et il est normal que l'influence reçue soit si intense chez eux. Taschereau se distingue par sa main-d'oeuvre d'abord et ensuite par sa machinerie; Amos de même que Rouyn démontrent plutôt leur capacité en services: machinerie, ventes diverses, travaux d'occasions...

Parmi les autres localités concernées, mais non-rapportées dans le tableau 27, douze reçoivent entre \$20,000 et \$50,000 et neuf autres obtiennent moins de \$20,000. La plupart n'ont qu'une seule occupation pour quérir ce montant: c'est la main-d'oeuvre régulière, le plus souvent, ou la machinerie. Très peu de ces localités offrent plus d'une activité importante aux organismes étudiés. Almarolle combine le mieux dans ce groupe presque tous les principaux services; Despinassy, Rochebaucourt et un peu moins Launay montrent leur double possibilité de main-d'oeuvre d'abord, puis d'équipement mécanisé.

TABLEAU 27

Localités recevant plus de \$50,000 des organismes coopératifs
et l'importance des échanges, 1968-1969¹

Localité influencée	Facteurs d'influence par classes de déboursés				
	Plus de	\$50,000	\$20,000	\$10,000	\$2,000
	\$100,000	à \$100,000	à \$50,000	à \$20,000	à \$5,000
Taschereau (\$763,125)	M.O.	Mach.	-	-	Autres
Amos (\$370,795)	Mach. Autres	M.O.	-	-	-
Rouyn (\$303,796)	Autres	Mach.	-	-	-
\$200,000 à \$250,000					
Macamic	-	Autres M.O. Mach.	-	-	-
Trécesson	M.O.	-	Mach.	-	-
Ste-Germaine	M.O.	-	Mach.	-	Autres
\$100,000 à \$200,000					
St-Janvier	-	M.O. Mach. Autres	-	-	-
Roquemaure	M.O.	-	Mach.	-	Autres
Authier	M.O.	-	Mach.	-	Autres
St-Etienne	-	M.O. Autres	Mach.	-	-
La Sarre	-	Mach.	M.O. Autres	-	-
Guyenne	M.O.	-	Mach.	-	-

TABLEAU 27 (suite)

Localité influencée	Facteurs d'influence par classes de déboursés				
	Plus de	\$50,000	\$20,000	\$10,000	\$2,000
	\$100,000	à \$100,000	à \$50,000	à \$20,000	à \$5,000
St-Mathias	M.O.	-	-	Mach.	Autres
St-Dominique	M.O.	-	-	-	-
\$50,000 à \$100,000					
St-Eugène	-	M.O.	-	-	Autres
Val-St-Gilles	-	M.O.	-	-	-
Beaucanton	-	M.O.	-	-	Autres
Val-Paradis	-	M.O.	-	-	Autres
Villebois	-	M.O.	-	-	Mach.
Val-d'Or	-	-	Mach.	M.O. Autres	-
Ste-Rose	-	M.O.	-	Mach.	-

^a Il s'agit seulement des montants qui représentent une influence véritable dans le milieu.

M.O: emploi de main-d'oeuvre régulière

Mach: emploi de machinerie à contrat ou louée

Autres: ensemble des services de second ordre: achats divers, travaux d'occasions, dons, information, etc.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Faisant suite à cette recherche sur les divers entraînements monétaires des organismes, il sera intéressant d'étudier les principaux cas d'échanges entre certaines unités coopératives et quelques localités. Ainsi, en



Photo 1- Taschereau, en Abitibi-Ouest, est le village qui bénéficie le plus de l'influence des chantiers coopératifs grâce aux multiples emplois d'hommes et de machinerie qu'ils entraînent et aux divers services (garages, hôtels, épiceries...) qu'ils animent. La F.R.C.C.O.Q. devient donc la raison d'être de Taschereau. Son activité y a fort bien remplacé le rôle que connaissait jadis le Canadien National dans la paroisse. (Photo J.C. Dorion, mars 1970).



Photo 2- L'exploitation forestière collective devient maintenant l'occupation première de plus d'un village. Cela s'observe intensément, même en Abitibi-Est. Rochebaucourt n'est qu'un exemple: il ne pourrait connaître la même vitalité sans les chantiers coopératifs. (Photo J.C. Dorion, mars 1970).

appendice E (pages 354 à 380) sont décrits quelques cas d'influence donnée et reçue. Il s'agit d'une section cartographique avec quelques commentaires. Une première série de six cartes renseigne sur la distribution des organismes qui dépensent le plus au Nord-Ouest, sur les localités qui reçoivent cet argent de même que sur l'importance de ces apports à chacune d'entre elles. Ainsi apparaît l'influence sur les localités de chacun des organismes suivants: F.R.C.C.O.Q. (administration et transformation), chantiers de Chazel, de Rousseau, de Ste-Germaine, des Pionniers et d'Authier.

Une deuxième série de quatre cartes illustre les localités qui retirent le plus, sur le plan économique, de l'organisation coopérative ainsi que les organismes qui versent cet argent, avec la taille de leurs entraînements. Il s'agit cette fois de l'influence de l'ensemble des coopératives vers chacune des localités suivantes: Taschereau, Amos, Rouyn-Noranda et Macamic.

B. Les entraînements humains directs

La somme des dépenses évidentes des organismes concernés au Nord-Ouest est imposante; l'importance de l'occupation humaine semble l'être un peu moins, surtout lorsqu'elle provient de facteurs autres que la main-d'oeuvre régulière. Afin de découvrir la somme globale de l'emploi réalisé, il faudra aussi considérer les travaux occasionnels et les opérations de machinerie supplémentaire qui ne font pas partie des travaux réguliers.

Nous avons voulu étudier l'occupation totale sur une base d'hommes-mois. Cette unité est assez précise tout en laissant une certaine marge pour parer aux imprécisions. Bien entendu, certaines de ces valeurs furent très difficiles à relever car, en général, dans les travaux occasionnels et mécanisés il s'agit d'ouvrages à forfait où la durée du travail n'apparaît pas toujours clairement. Pour les tâches occasionnelles occupées par des non-membres, même si les valeurs sont plutôt faibles, nous avons le plus souvent recouru aux estimés fournis par les personnes interviewées. Cependant, dans certains cas il fallut évaluer nous-mêmes la période d'emploi en nous basant sur les salaires reçus.

Aussi, nous avons voulu mieux connaître la durée de l'occupation des machines et par conséquent de leurs opérateurs. Deux catégories d'activités mécanisées nous intéressent ici: celle du chargement et du transport des billes, qui se base sur la période de transport, et celle du travail en forêt (construction de chemins, entretien...) fait par la machinerie lourde qui, estimons-nous, occupe au moins un opérateur pendant toute la durée de l'exploitation forestière. Nous ne retenons cependant pas les services de ces travailleurs lorsque ceux-ci sont membres d'une coopérative, parce qu'ils se trouvent déjà considérés comme employés réguliers. Cette dernière situation se présente particulièrement lorsque la machinerie appartient à l'organisme (1).

(1) Ces hommes furent comptés avec les travailleurs réguliers car ils sont membres et sont occupés pendant toute la durée des opérations. Leur salaire apparaît également dans le bilan financier et nous l'avons ajouté à celui de la production lors de notre étude sur les gains.

Il est certain que bien des chantiers n'ont pas réclamé continuellement les services de deux tracteurs - et de deux opérateurs - pour la construction et l'entretien des chemins, tandis que d'autres ne semblent pas avoir retenu un seul tracteur pour toute la période. Donc, nous estimons une moyenne d'un seul tracteur pour toute la durée des opérations dans chaque organisme. En effet les données semblent converger vers cette moyenne et l'imprécision qui en découle ne peut bouleverser les résultats, d'autant plus qu'elles comptent peu dans l'occupation humaine totale.

Quant à l'emploi d'une chargeuse et de son opérateur, nous avons cru assez exact de lui désigner la même période que celle occupée par le transport des billes. Encore faut-il connaître cette période de transport (1). Le tableau 28 rapporte cette période en même temps que le nombre moyen de camions par chantier, calculé à partir du nombre absolu de camions par semaine connu au cours de l'enquête. Ainsi, nous avons pu trouver l'occupation en camions-mois par chantier (2).

L'ensemble des chantiers occupe 111.5 camions en moyenne et offre 317.1 camions-mois d'emploi. Ainsi chaque camion bénéficie en moyenne de

(1) Plus de précisions sur la période de camionnage de même que sur le nombre total de camions par chantier apparaissent au tableau 8 de l'appendice D (page 353).

(2) Il s'agit toujours de l'occupation offerte, donc en aucun cas de la productivité. Nous ne tenons pas compte des charges transportées, des distances, de la capacité des camions, de la qualité des routes, des arrêts à l'intérieur de la période de charroirage, susceptibles d'expliquer certaines durées par rapport aux quantités de bois transporté.

TABLEAU 28

Transport des billes vers les industries: durée du
camionnage et nombre de camions, 1968-1969

Chantier	Période de ca- mionnage en mois	Nombre moyen de camions	Durée en camions-mois
A. Ste-Germaine	2.75	12	33
Les Pionniers	3	12	36
Rousseau	3	9	27
Val-St-Gilles	2.75	4	11
Chazel	3	18	54
St-Mathias	3.25	7	22.8
Languedoc	2.25	6	13.5
Guyenne	2.75	2	5.5
Authier	3.75	10	37.5
Montbrun-Clérycy	2.5	4	10
Rivière-Davy	4.5	4 ^c	18
B. Rémigny	- ^a	-	-
St-Félix	1.75 ^b	3.5 ^d	6.1
St-Dominique	1	8	8
Despinassy	3.75 ^b	2.5 ^d	9.4
Pelcourt	3.5 ^b	1.5 ^b	5.3
Val-Senneville	<u>2.5</u>	<u>8</u>	<u>20</u>
Total	-	111.5	317.1

^a Le chantier de Rémigny transporte son bois à l'eau par débardage.

^b Le camionnage, semble-t-il, ne fut pas continu pendant toute cette période, mais nous n'avons pu recueillir plus de précisions satisfaisantes.

^c Estimé de l'auteur comprenant les camions engagés et ceux du chantier même qui ont transporté des billes pour le syndicat de St-Félix.

^d Il s'agit d'une évaluation puisque le transport fut assuré par une entreprise privée (l'acheteur).

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

2.8 mois. Cette durée n'est peut-être pas longue au niveau de l'année totale, mais elle est réellement intéressante pour un nombre respectable de camionneurs en cette partie de l'année.

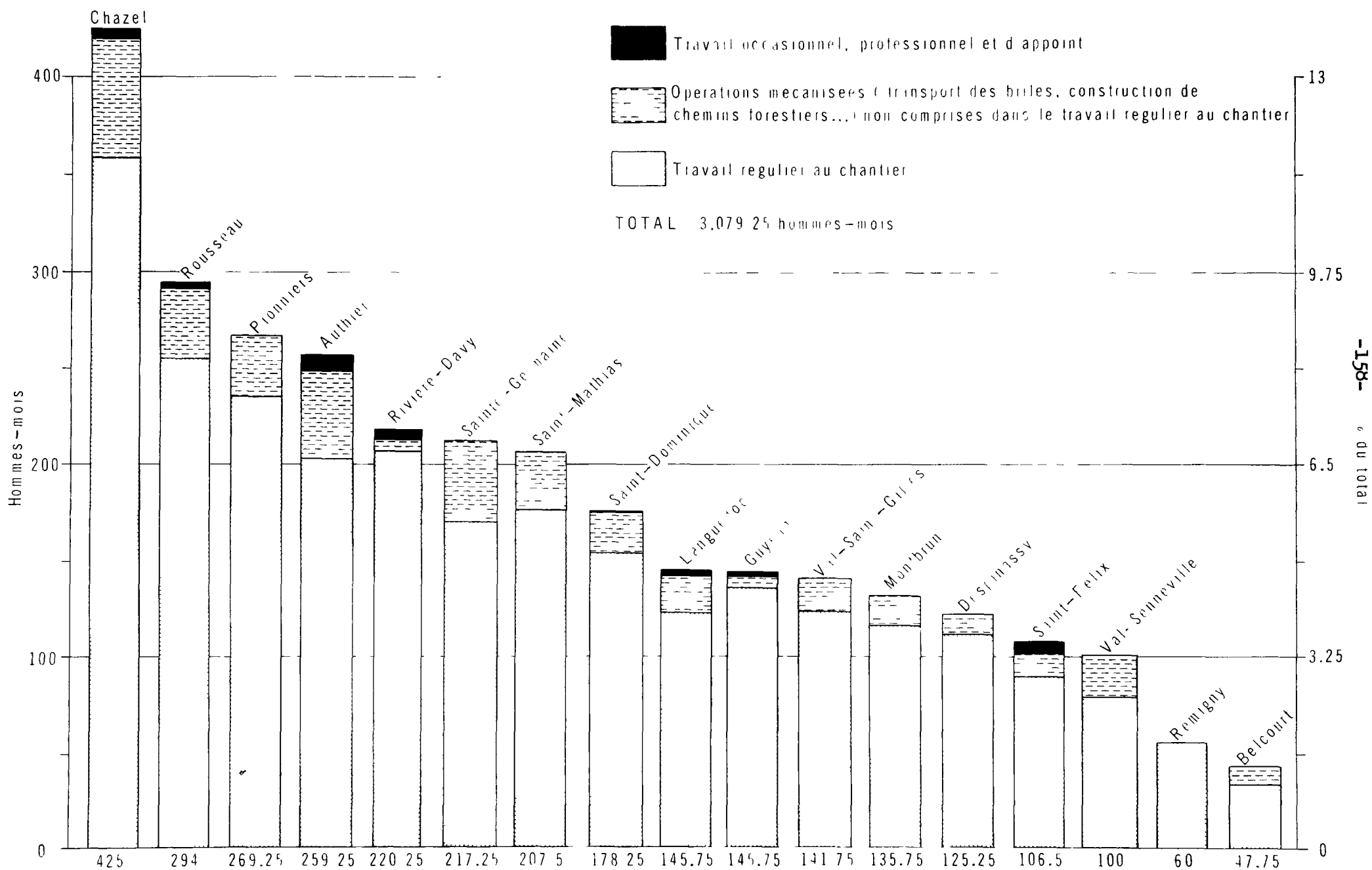
Les chantiers qui présentent le plus de camions-mois sont ceux de Chazel (54 camions-mois), d'Authier (37.5 camions-mois), des Pionniers (36 camions-mois) et de Ste-Germaine (33 camions-mois). Parmi le groupe des syndicats, un seul offre un emploi important, c'est celui de Val-Senneville (20 camions-mois). Bien entendu l'intensité du camionnage n'est pas la même partout. Ici nous n'avons pu rapporter tous les arrêts survenus dans cette opération et l'occupation ne peut être tout à fait proportionnelle au volume de bois transporté.

Connaissant maintenant l'occupation supplémentaire apportée par les opérations mécanisées, par les travaux occasionnels (1), de même que celle attachée à la main-d'oeuvre régulière totale, il est possible d'obtenir un aperçu plus juste encore de toute l'influence humaine directe des coopératives forestières au Nord-Ouest (2). Le graphique 7 présente l'occupation humaine entraînée par chacun des chantiers. Le secteur de la transformation et de l'administration de la F.R.C.C.O.Q. n'apparaît pas sur cette figure à cause de son importance démesurée (1,547 hommes-mois) par rapport au chantier le plus élevé en hommes-mois: Chazel (425

(1) La durée a été obtenue soit directement des responsables, soit au moyen d'une conversion du salaire en temps de travail.

(2) Les quelques opérateurs de camions semi-remorques pour les expéditions de bois d'oeuvre (à partir des scieries) ne sont pas inclus. Le nombre de ceux qui résident au Nord-Ouest est réellement trop faible et trop irrégulier.

EXPRESSION EN HOMMES-MOIS DE L'INFLUENCE HUMAINE DIRECTE DES CHANTIERS COOPÉRATIFS, 1968-1969



Source: Enquête de l'auteur.

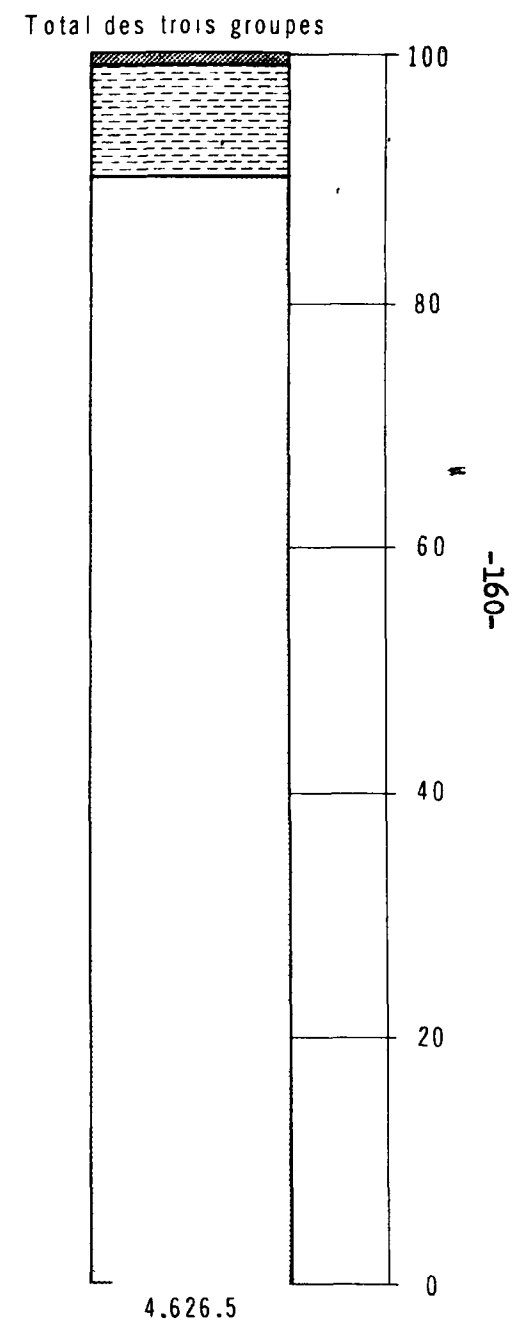
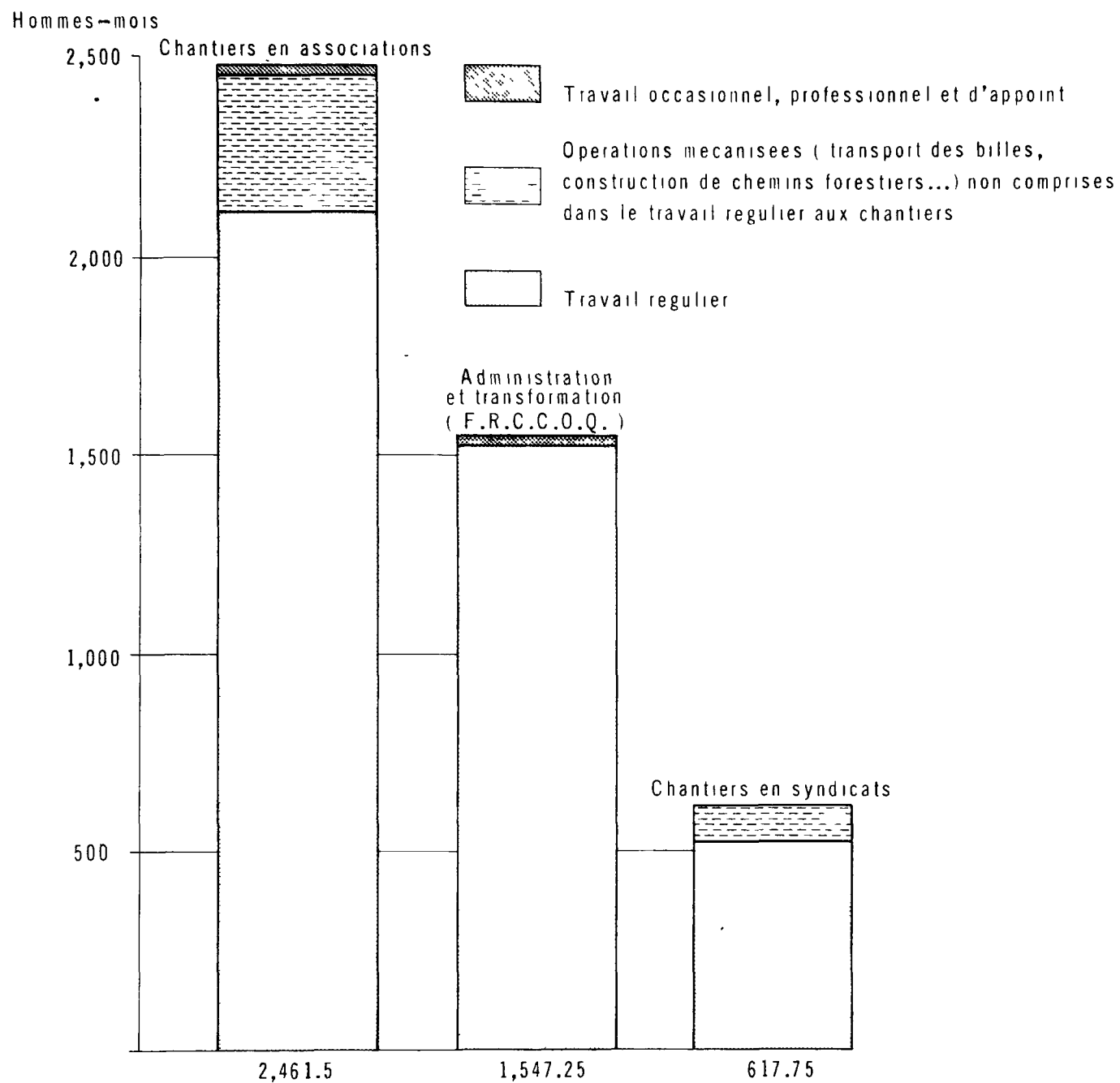
Graphique 7

hommes-mois). L'influence apportée par les différents groupes d'organismes se voit au graphique 8.

Si nous examinons simultanément les rangs d'importance des chantiers qui paraissent aux graphiques 6 et 7 (pages 146 et 158) pour étudier la corrélation entre les deux séries, nous notons qu'il existe une grande relation entre le total des dépenses effectuées dans les unités et l'occupation totale fournie par chacune d'elles. Le chantier de Chazel arrive au premier rang dans les deux séries, si nous excluons évidemment la transformation et l'administration de la F.R.C.C.O.Q. Val-Senneville garde aussi la même place, soit le 15^e rang sur 17 localités. Huit chantiers n'ont qu'un seul rang de différence entre les deux séries et trois autres en ont deux.

Ceci démontre l'interrelation entre les séries et une certaine exactitude dans la compilation des données, autant pour les dépenses que pour l'occupation humaine. Quatre chantiers affichent cependant un écart de 3 ou 4 places entre les deux séries. En effet les unités de St-Félix (4 places), de St-Dominique (3 places) et de Rivière-Davy (3 places) présentent une occupation humaine plus forte comparativement à leurs dépenses. Seul le chantier des Pionniers (4 places) affiche des dépenses élevées par rapport à l'occupation entraînée. Il faudrait examiner de multiples facteurs (coût et efficacité de la machinerie, salaires des travailleurs, achats importants dans l'année, accent sur les hommes ou sur la mécanisation, machinerie possédée par le chantier ou louée, etc.) pour expliquer ces quelques écarts.

EXPRESSION EN HOMMES-MOIS DE L'INFLUENCE HUMAINE DIRECTE DES UNITÉS COOPÉRATIVES, PAR GROUPE D'ORGANISMES ET POUR L'ENSEMBLE 1968-1969



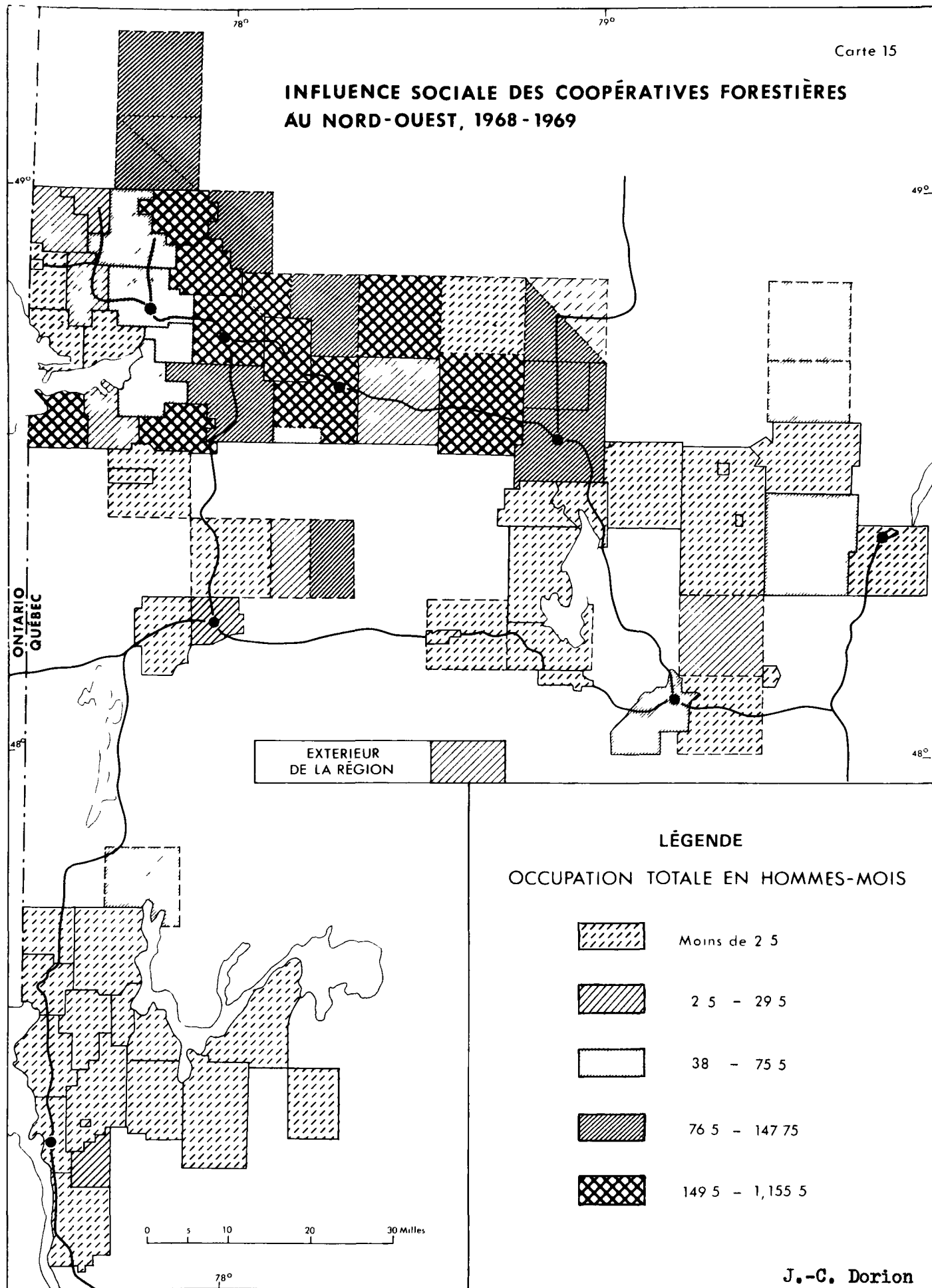
Dans l'ensemble les chantiers offrent 3,079 hommes-mois de travail, d'une façon directe. Les syndicats s'attribuent 618 hommes-mois tandis que les associations entraînent 2,461 hommes-mois. On constate encore ici la nette dominance de ce dernier groupe.

Chazel est l'unité qui distribue le plus (425 hommes-mois); elle est suivie d'assez loin par celle de Pousseau (294 hommes-mois). Le syndicat de St-Dominique donne l'occupation humaine la plus forte en prenant la huitième place avec 178 hommes-mois. Les dernières positions reviennent aux cinq autres syndicats avec 125 hommes-mois et moins chacun. Le plus faible est celui de Belcourt qui n'occuperait en valeur que quatre hommes pendant douze mois.

Si nous ajoutons à ces données celles du secteur de la transformation (1,547 hommes-mois), le total de l'influence humaine directe se chiffre à 4,626 hommes-mois en 1968-1969. Ceci représente du travail pour près de 400 hommes pendant 12 mois. Cet entraînement est remarquable, même à l'échelle de tout le Nord-Ouest, mais il prend surtout une importance considérable dans plusieurs petites paroisses rurales qui se sont tournées vers l'exploitation coopérative forestière, qui font face à une pénurie de ressources autres que le bois et où le chômage est menaçant. C'est le travail régulier qui prend partout la plus large part. Ensuite, l'emploi lié à la machinerie supplémentaire engagée reste habituellement plus important que celui entraîné par les travaux occasionnels.

Il est maintenant possible de partager toute cette influence humaine entre les localités du Nord-Ouest (carte 15). Elle est d'abord

INFLUENCE SOCIALE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES AU NORD-OUEST, 1968 - 1969



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

bien présente dans le vaste bloc triangulaire Roquemaure - Amos - Val-Paradis. L'axe Val-St-Gilles - Taschereau reçoit une durée d'emploi vraiment remarquable; elle se partage comme suit:

Taschereau	:	1,155.5 hommes-mois	Macamic	:	164.75 hommes-mois
St-Mathias	:	200.5 hommes-mois	St-Janvier:	149.5	hommes-mois
Val-St-Gilles:	179.5	hommes-mois	St-Eugène	126.0	hommes-mois
Authier	:	173.0 hommes-mois			

Plus on s'éloigne de cet axe, plus l'influence provenant des emplois créés diminue. Elle décline rapidement à l'est et au sud tandis que la baisse reste plus graduelle à l'ouest. Ainsi l'occupation humaine est perceptible, mais modérée, de St-Vital à St-Laurent et diminue davantage lorsqu'elle atteint Normétal, St-Lambert et Dupuy avant de disparaître au nord-ouest du lac Abitibi.

A l'extérieur de ce triangle actif se détachent quelques localités d'où proviennent des membres, des travailleurs spécialisés et de la machinerie engagée: Rouyn-Noranda, Cléricky, Montbrun, Rémigny, Val-d'Or, Val-Senneville, Belcourt, Senneterre, Rochebaucourt et Despinassy. Toutes ces places, légèrement retirées à la périphérie, ne reçoivent pas plus de 76 hommes-mois, à l'exception de Montbrun (110.5 hommes-mois).

Il est assez évident que les chiffres de l'occupation globale pour les localités et ceux des sommes totales d'argent reçu ne peuvent connaître la même importance relative ou du moins le même rang si on les ordonne selon leur valeur propre. En effet, les localités qui ont fourni de la machinerie (achat ou emploi de camions, tracteurs...), des pièces et du carburant n'ont pas nécessairement bénéficié d'une grande influence

humaine pour autant. Ces localités se trouvent souvent déclassées sur le plan de l'occupation humaine par rapport à celui des dépenses (carte 15). C'est exactement le cas de Val-d'Or, Amos, Rouyn, La Sarre, Evain, St-Etienne, Béarn, ainsi que de "l'extérieur de la région".

D'autre part, certaines localités connaissent un bien meilleur rang lorsqu'il s'agit de l'emploi que lorsqu'il s'agit des dépenses faites chez elles. C'est le cas d'Authier, de St-Mathias, de Val-St-Gilles, de Montbrun, de Rémigny, de Guyenne et de Belcourt. Pour ces localités, le premier facteur d'influence est l'emploi de main-d'oeuvre régulière plus que toute autre activité.

C. L'influence humaine relative

Cet exposé sur l'occupation humaine permet de voir d'une façon analytique puis synthétique l'impact, non pas économique mais plutôt social, qui agit grandement dans la consolidation d'une vaste partie du Nord-Ouest. Il s'agit cependant d'une étude présentée en données absolues. C'est pourquoi, à partir des compilations déjà réalisées, nous voulons maintenant découvrir l'importance relative de tels emplois entraînés par les organismes coopératifs dans les circonscriptions du Nord-Ouest par rapport à la main-d'oeuvre maximale de chacune d'elles.

Signalons tout d'abord nos premières difficultés. Nous ne possédons pas de données ultérieures à 1966 pour les groupes d'âge et il

fallait connaître la possibilité en main-d'oeuvre. Nous avons donc relevé le nombre d'hommes âgés de 20 à 64 ans inclusivement (R.F.S., 1966), c'est-à-dire tous les hommes qui pourraient travailler, en supposant une situation idéale (1). Ensuite, toujours selon le recensement de 1966, nous avons cherché le pourcentage de ces travailleurs possibles par rapport à la population de la même année. Grâce à ce pourcentage et connaissant la population de 1969 (2) il fut facile d'estimer le nombre possible ou maximum de la main-d'oeuvre masculine dans la situation actuelle (3). Ce nombre de travailleurs possibles fut calculé pour chacune des municipalités distinctes organisées (carte de base, page 63), pour chacun des regroupements déjà cités et pour l'ensemble du territoire non organisé d'Abitibi (4). De même nous avons calculé un pourcentage pour le terri-

-
- (1) Nous n'avons pas tenu compte de la main-d'oeuvre féminine car son nombre d'effectifs aux coopératives reste négligeable.
- (2) Ministère de l'Industrie et du Commerce, bureau de la Statistique du Québec. Répertoire des municipalités. Québec, 1970.
- (3) On suppose que le pourcentage de la main-d'oeuvre par rapport à la population totale reste le même en 1969 qu'en 1966.
- (4) De façon à créer un cadre comparable à celui que nous possédions déjà, nous avons dû grouper certaines données provenant des recensements ou des secrétariats municipaux, conformément aux groupements déjà effectués (exemple: Amos, Privat et Taschereau...). D'autre part, ne pouvant plus diviser les municipalités déjà existantes, nous avons dû remettre Laferté à Privat et St-Athias à Macamic. Pourtant nous avons laissé les effectifs de St-Nazaire, petite localité à cheval sur la limite cantonale Perry - Trécesson, en totalité à la circonscription de Trécesson (la limite nord de ce comté fut légèrement remontée pour nos besoins).
- De plus, le recensement traite d'une seule pièce tout le territoire non organisé du comté d'Abitibi (et non du territoire d'Abitibi), sans distinction des cantons ou des endroits habités. Il faut donc l'envisager globalement nous aussi. Cependant, une telle présentation reste valable puisque les cantons (en territoire non organisé abitibien) où se retrouvent des travailleurs coopératifs sont presque les seuls habités. Ceci a permis la comparaison de tous les travailleurs possibles de ce secteur non organisé avec les effectifs coopératifs. Bien entendu, nous avons fait figurer cet indice intéressant (28 pour mille) seulement pour les localités qui ont fourni de la main-d'oeuvre aux coopératives.

toire non organisé du Témiscamingue et nous avons également trouvé le chiffre de la main-d'oeuvre possible en 1969 dans la canton de Pémigny (1), le seul lieu non-constitué en municipalité qui nous préoccupe actuellement dans ce comté.

En général, on constate que ce nombre absolu de travailleurs masculins n'a pas tellement changé dans les circonscriptions entre 1966 et 1969. Il est vrai que la population n'a presque pas augmenté; elle a même diminué en quelques endroits.

Les résultats obtenus pour les localités directement influencées sur le plan humain sont de 402 pour mille (Taschereau) à 0.3 pour mille (Pouyn-Noranda) (2). On constate donc une grande disparité entre les indices. Certains sont considérablement élevés; d'autres sont à peu près

(1) Il faut supposer, faute de plus de précisions, que le pourcentage de la main-d'oeuvre possible du canton de Pémigny est le même, approximativement, que celui de tout le territoire non organisé du comté de Témiscamingue, soit 23.5%. On peut emprunter le pourcentage de l'ensemble du secteur non organisé, mais il faut absolument nous baser sur la population du canton de Pémigny pour connaître la main-d'oeuvre possible et non sur celle de tout le territoire.

Il ne s'agit nullement de la même situation qu'en Abitibi où toutes les localités en territoire non organisé sont influencées par les coopératives. Ce procédé, appliqué au Témiscamingue, fausserait l'influence relative dans le canton de Pémigny. En effet, quel aurait été le poids de Pémigny et de son faible nombre de travailleurs comparativement au total du territoire non organisé du comté (8,784 personnes en 1969 et environ 2,064 travailleurs). Ce poids, pour Pémigny, calculé selon les hommes-mois, aurait été encore plus faible et pourtant l'influence dans la paroisse est bien visible.

Sachant qu'en 1966 une population de 165 personnes habitait la municipalité de Pémigny, on y retrouve une possibilité de 39 travailleurs (23.5%) en 1969, soit 465 hommes-mois possibles contre 62.25 hommes-mois entraînés par le chantier coopératif. Ainsi, une place intéressante lui revient par son indice d'occupation relative, 134 pour mille.

(2) Les rapports sont présentés en indices pour mille afin de ne pas utiliser des fractions trop minimes.

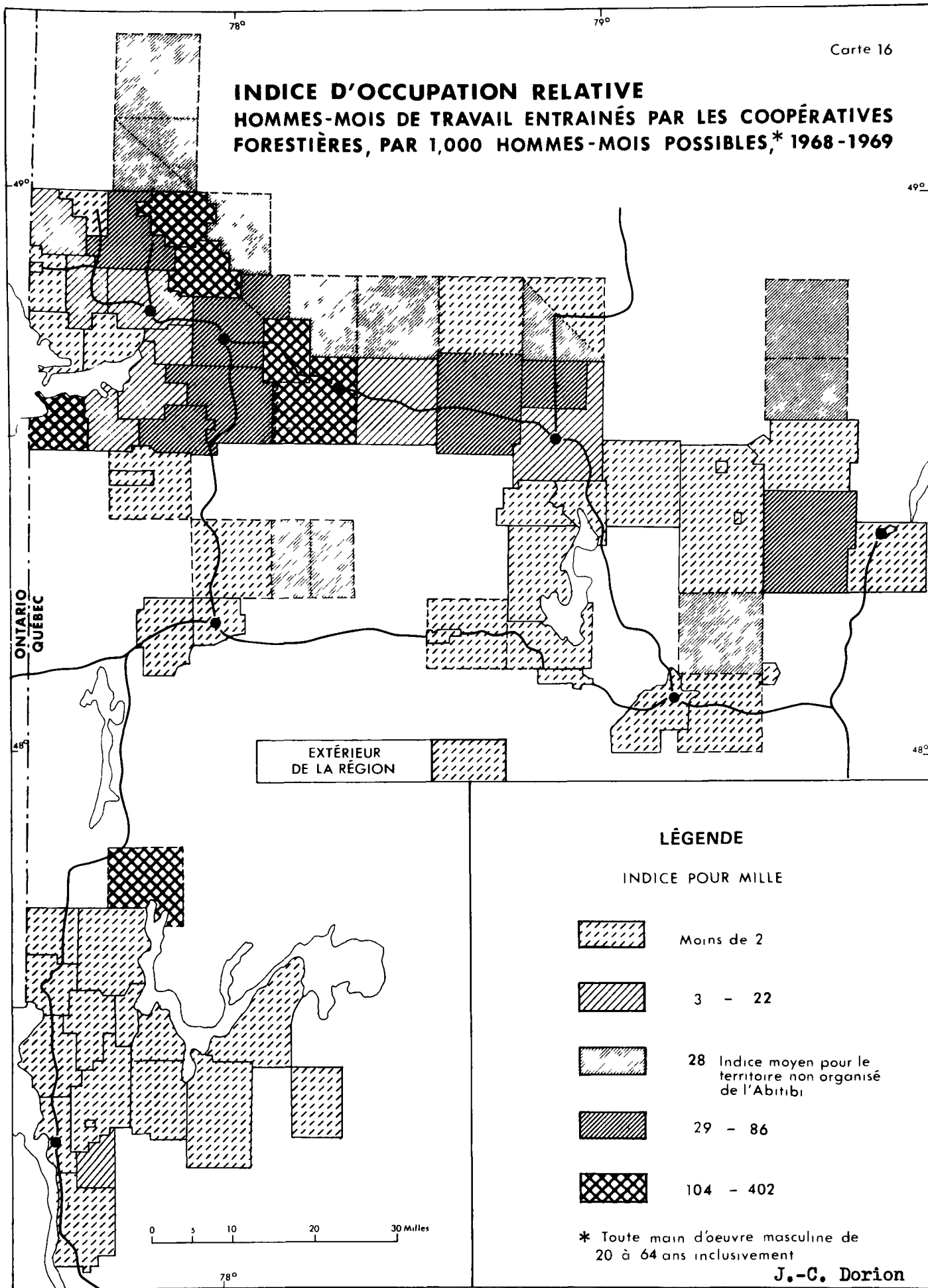
insignifiants. Il est vrai que nous avons d'abord retenu tous les hommes de 20 à 64 ans, même si certains sont étudiants, invalides... De plus, la comparaison est faite en considérant une situation idéale de douze mois de travail par année; elle n'accorde donc en principe aucun chômage temporaire. Cependant, lorsqu'il s'agit des coopératives nous nous limitons strictement à la période de travail dans les unités.

La carte 16 rapporte cette occupation relative et permet de juger beaucoup mieux de l'impact, de l'influence réelle dans chaque circonscription par rapport à sa main-d'oeuvre possible ou à sa population totale. Encore ici, la tranche Taschereau - Val-St-Gilles émerge clairement. En effet, ce sont des localités en général peu peuplées, mais qui reçoivent relativement beaucoup. C'est un apport direct qui concerne l'emploi de la main-d'oeuvre et dont le poids se signale fort bien ici.

On note une dégradation de chaque côté de cet axe. Bien entendu, subsistent encore des points détachés qui perçoivent bien l'influence des organismes: Rémigny, Roquemaure, Ste-Germaine, Trécesson, St-Félix et Belcourt. Il s'agit encore de places qui n'ont pas un nombre élevé de main-d'oeuvre possible mais qui bénéficient d'un emploi satisfaisant dans les chantiers coopératifs.

Une certaine typologie se dégage. D'abord un groupe favorisé avec un indice de 104 et plus apparaît. Ensuite, la catégorie intermédiaire, c'est-à-dire celle qui reçoit une influence moyenne, affiche de 28 à 86 d'indice pour mille tandis que le troisième groupe de localités présente

INDICE D'OCCUPATION RELATIVE **HOMMES-MOIS DE TRAVAIL ENTRAÎNÉS PAR LES COOPÉRATIVES** **FORESTIÈRES, PAR 1,000 HOMMES-MOIS POSSIBLES*, 1968-1969**



LÉGENDE

INDICE POUR MILLE

	Moins de 2
	3 - 22
	28 Indice moyen pour le territoire non organisé de l'Abitibi
	29 - 86
	104 - 402

* Toute main d'œuvre masculine de 20 à 64 ans inclusivement

J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

22 pour mille et moins.

Evidemment Taschereau arrive nettement en tête par son emploi de main-d'oeuvre (tableau 29). C'est la localité qui demande le plus d'hommes et cela, pendant toute l'année. Son indice s'affiche au premier rang; il signifie qu'environ 40% de la possibilité d'emploi que révèle Taschereau est occupée par les coopératives forestières.

Bien entendu, la Fédération, notamment par ses activités de transformation, constitue le principal "employeur" parmi les organismes. Elle présente également, sans beaucoup de doutes, la première source de revenus pour la paroisse. Et, ici, nous ne retenons pas tous les autres entraînements indirects qui sont rattachés à cet emploi coopératif: commerce, hôtellerie, entretien des chemins, services d'essence...

Particulièrement dans le cas de Taschereau, le but que s'était proposé la Fédération en s'y installant, a réellement été atteint. Quant à la ville de Macamic, qui héberge également une scierie, elle pourra peut-être s'améliorer au cours des années à venir pour la durée de l'emploi, mais son importance relative, considérant un plus grand nombre de travailleurs possibles chez elle et un rôle moins remarquable des opérations coopératives, ne pourra jamais atteindre l'indice que détient Taschereau.

Les opérations de sciage, ajoutées à celles d'un chantier coopératif satisfaisant, ont aussi aidé une autre paroisse d'une façon sensible en 1968-1969: celle de Val-St-Gilles. Son indice aurait été plus

TABLEAU 29

Localités montrant les plus forts indices d'emploi aux
coopératives, relativement à leur possibilité
maximale de main-d'oeuvre, 1961-1969

Localité	Nombre d'hommes-mois		Indice pour mille
	aux coopératives	possibles (1969)	
Taschereau	1,155.5	2,877	402
Val-St-Gilles	179.5	826	217
Authier	173.0	1,245	139
Rémigny	62.25	465	134
St-Janvier	149.5	1,319	113
Roquemaure	210.25	2,028	104

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

élevé encore si le sciage s'y était installé définitivement au lieu de disparaître. En effet, les coopératives y ont occupé près de 22% de toute la main-d'oeuvre possible. C'était probablement la meilleure source de revenus dans la paroisse, même si pour plusieurs elle ne présentait qu'une activité d'appoint. Aujourd'hui encore son importance est considérable en dépit de cette baisse subite.

Bien entendu la possibilité de Taschereau est relativement forte tandis que celle de Val-St-Gilles devient relativement moyenne, comme celle d'Authier. Roquemaure, le berceau des chantiers coopératifs au Nord-Ouest, et St-Janvier présentent aussi des données moyennes et leur efficacité coopérative se situe respectivement à 104 et 113 pour mille dans

le domaine de l'emploi.

Quant à Rémigny, abordé un peu différemment à cause de sa faible population, déclare une possibilité limitée de travailleurs. Son influence relative s'estime à 134 pour mille; le chantier constitue probablement le principal "employeur" de la localité. Encore au Témiscamisque, on sait qu'un chantier fonctionne à Fabre en 1969-1970, plus au sud, et qu'un important complexe coopératif opère à Béarn en 1972. On espère donc qu'ils connaîtront bientôt dans leur milieu le même impact que le chantier de Rémigny ou d'autres chantiers abitibiens.

Dans l'ensemble ces indices demeurent peu élevés, mais l'influence décelée se révèle quand même intéressante pour ces paroisses économiquement marginales, ne connaissant que de rares emplois de plus de 8 mois et un chômage élevé. De plus, le revenu net des autres occupations ordinaires ne semble pas atteindre celui qu'offrent les coopératives forestières.

Si nous avons pu tenir compte de chacune des localités du territoire non organisé pour cet impact relatif, nous aurions sans doute pu inclure certaines d'entre elles dans la catégorie supérieure des indices, par exemple: Guyenne, Montbrun, St-Dominique, Villebois, Beaucanton, Val-Paradis, St-Eugène...; du moins, elles figureraient avec un indice plus élevé que celui qui leur a été attribué.

Dans le groupe intermédiaire de l'influence relative, on distingue deux catégories (tableau 30). Certaines localités héritent d'une for-

te incidence absolue, mais la trop grande possibilité de main-d'oeuvre ne leur permet pas d'atteindre un indice plus élevé. C'est le cas de Trécesson, Ste-Germaine et surtout de Macamic et du territoire non organisé abitibien. Les autres localités de cette catégorie présentent un nombre d'hommes-mois coopératifs plus faible, mais d'autre part elles doivent faire face à une possibilité moyenne de main-d'oeuvre (St-Vital et Belcourt) ou même forte (St-Félix et Ste-Rose). Ce qui explique leur indice peu élevé dans ce groupe.

TABLEAU 30

Circonscriptions présentant un indice intermédiaire satisfaisant de l'emploi aux coopératives, relativement à leur possibilité maximale de main-d'oeuvre, 1968-1969

Localité ou territoire	Nombre d'hommes-mois		Indice pour mille
	aux coopératives	possibles (1969)	
Trécesson	194	2,267	86
Ste-Germaine	206.75	2,574	80
Macamic	465.75	6,308	74
Belcourt	41.25	950	43
St-Vital	55.5	1,326	42
St-Félix	76.5	2,196	35
Ste-Rose	77.5	2,673	29
Territoire non organisé du comté d'Abitibi	1,196	42,504	28

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Le dernier groupe de localités reçoit très peu d'influence relative sur le plan humain (tableau 31). Quelques-unes cependant offrent une somme importante d'hommes-mois de travail coopératif, mais leur emprise au niveau local reste minime à cause du trop fort potentiel de main-d'oeuvre. C'est le cas d'Amos, de La Sarre et de Val-d'Or. Les autres circonscriptions connaissent plutôt une faible influence humaine qui n'est toutefois pas négligeable, surtout pour les petites localités comme Palmarolle, Ste-Claire, St-Lambert, Dupuy, Launay et Béarn.

TABLEAU 31

Localités présentant un faible indice d'emploi aux
coopératives, relativement à leur possibilité
maximale de main-d'oeuvre, 1968-1969

Localité	Nombre d'hommes-mois		Indice pour mille
	aux coopératives	possibles (1969)	
Ste-Claire	39	1,788	22
Launay	15.5	1,035	15
St-Lambert	19.25	1,474	13
Palmarolle	43.25	3,598	12
Dupuy	18.75	2,696	7
Amos	161.5	27,175	6
Béarn	14.75	2,316	6
St-Laurent	6.75	1,200	6
La Sarre	57.75	17,492	3
Val-d'Or	83.25	56,004	1.5
Normétal	6.5	6,066	1
Senneterre	2.5	7,021	0.4
Rouyn	29.25	87,562	0.3

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Cette dernière analyse, par sa formulation et les valeurs dont elle tient compte, présente un autre aspect synthétique de l'influence. C'est peut-être la plus réaliste dans le contexte régional. Elle permet de dégager le poids des coopératives forestières dans les localités, d'estimer leur impact sur le plan humain.

Donc, pour conclure, l'influence est évidente. En Abitibi elle s'étend actuellement dans la tranche nord. La plupart des coopératives agissent avant tout au niveau local, mais quelques-unes des plus vigoureuses tendent à régionaliser davantage leurs entreprises afin de devenir plus actives industriellement et, sans doute, plus efficaces. Pour elles, le fusionnement et la consolidation des unités deviennent quelque chose de réalisable et de rentable à l'époque présente.

Parmi les entraînements étudiés nous avons relevé des éléments forts et d'autres qui n'agissent que faiblement. Certains connaissent une extension importante tandis que d'autres ne présentent qu'une étendue limitée. Parfois l'influence réalisée correspond réellement au montant global émis; souvent, elle n'est proportionnée qu'à une fraction de cette somme, surtout lorsqu'il s'agit de ventes, de cotisations, etc.

Il est probable que dans les années à venir le mouvement coopératif étendra son action en Abitibi-Témiscamingue, ce qui augmentera vraisemblablement son influence absolue et, dans bien des localités, son influence relative. On peut croire que d'autres unités naîtront et que certaines déjà existantes développeront davantage leurs facteurs d'entraî-

nement tels que leur demande de service divers, de machinerie forestière (1), etc. En effet, si les facteurs qui engendrent cette influence (coupe, sciage, transport, marché...) se développent encore et si les autorités "extérieures" se montrent favorables, nul doute que l'incidence globale des coopératives forestières du Nord-Ouest s'accroîtra sensiblement dans un avenir rapproché.

(1) La Fédération vient d'acquérir quelques camions semi-remorques pour le transport à l'usine des billes en longueur.

Troisième partie

LES AGENTS DE L'INFLUENCE DES
UNITES COOPERATIVES

L'influence que nous venons de relever découle de certaines activités ou facteurs qui existent obligatoirement. Il devient nécessaire dans cette partie complémentaire de distinguer, dans une première étape, les principaux facteurs internes ou dépendants qui engendrent ces entraînements. Ceux-ci consistent en activités d'approvisionnement, de transformation et d'écoulement de la production. Si ces facteurs n'existaient pas, il n'y aurait, bien entendu, aucune influence entraînée et cette étude n'aurait pas eu sa raison d'être. S'ils existaient autrement, dans certains cas, leurs effets s'en trouveraient grandis.

D'autre part, on reconnaît en même temps des facteurs externes ou indépendants qui touchent cette incidence, mais de l'extérieur. Ils peuvent la favoriser ou la limiter et nous devons les considérer, du moins brièvement, même si leur présence n'engendre rien en elle-même et si leurs effets sur les organismes restent toujours difficiles à préciser.

I. LES FACTEURS INTERNES LIES A LA MATIERE PREMIERE

A. La tenure des terres et les droits de coupe

De telles variables sont directement liées aux volumes des coupes. Nous avons déjà parlé de la répartition et de la tenure générale des forêts au Nord-Ouest (pages 33 à 38). Or, les modes de tenure qui affectent le plus les chantiers coopératifs sont la forêt domaniale principalement (entendue au sens limité de réserve gouvernementale) et les terrains vacants.

La forêt domaniale de La Sarre fut instituée très récemment (17 avril 1968 par l'arrêté en conseil numéro 1226) et offre une possibilité annuelle de 100 millions de p.m.p. (224,500 cunits). Ajoutons que la forêt domaniale de Matagami fut aussi créée dans la même année et présente une possibilité annuelle de 142 millions de p.m.p. On reconnaît que ce mode de tenure forestière offre plus d'avantages que les terrains vacants. La tâche administrative devient moins complexe; les permis de coupe sont mieux adaptés pour l'industrie du sciage et la stabilité des chantiers, sont plus importants et encouragent le fusionnement d'unités de travail. En effet, tel que déjà mentionné, on y trouve une plus grande sécurité puisqu'il s'agit d'une entente signée pour quelques années à l'avance.

On sait que les forêts domaniales sont des réserves spéciales pour les besoins de l'industrie forestière. Ces terres sont alors administrées par l'Etat qui peut, comme dans le cas qui nous intéresse ici, conclure avec l'industriel une convention par laquelle il consent, dans la période jugée suffisante pour assurer la stabilité de l'industrie concernée (période renouvelable de 10 ans), à lui céder en droit de coupe une quantité déterminée de bois sur pied à même cette forêt.

Autant d'avantages n'existent pas avec les forêts vacantes. Leur principal handicap semble être de ne permettre que des permis spéciaux d'exploitation ne dépassant pas 300,000 pieds cubes ou 1.5 million de p.m.p. (depuis 1941, pour une durée théorique de 12 mois)(1). Ce sys-

(1) Il s'agit du volume annuel maximum autorisé lorsque les bois sont destinés à une scierie dont l'opération se révèle économiquement indispensable pour la survie d'une localité voisine. (ministère des Terres et Forêts. Exposé sur l'administration et la gestion des terres publiques. Québec, 1965. P. 58).

tème reste plutôt précaire. Il ne peut assurer la stabilité d'une entreprise forestière et encore moins un aménagement rationnel.

Chez ces deux types de tenure le tarif des droits de coupe est cependant le double, pour les exploitants commerciaux, de celui exigé des concessionnaires forestiers. En effet ces premiers bénéficiaires n'ont pas à défrayer en supplément, des primes d'affermage, de frais de protection, d'aménagement, etc. Leur tarif se présente comme suit pour les essences qui nous intéressent le plus et lorsqu'elles sont destinées au sciage avec une longueur de billes de 8 à 20 pieds:

sapin et épinette:	\$8.00 du 1,000 p.m.p.
pin gris (cypres):	\$6.50 du 1,000 p.m.p.
tremble	, \$6.00 du 1,000 p.m.p.

Pour les frais de mesurage il faut ajouter \$1 du 1,000 p.m.p. Ainsi la F.R.C.C.O.Q. dut payer en 1968-1969 la somme de \$270,000 en droits de coupe pour le bois qui approvisionne ses scieries. Ailleurs, Rivière-Davy paya \$55,028 pour ses droits, St-Dominique, \$28,093, et St-Félix \$17,410 (1).

Au total, onze chantiers coopératifs coupent dans les forêts domaniales, dont trois dans celle de Matagami. Quatre syndicats coupent en terrains vacants tandis que Guyenne exploite encore sur des terres de

(1) Les permis de coupe ou d'exploitation pour ces chantiers, comme pour bien d'autres, ne sont accordés que sur présentation du contrat de vente signé avec l'industriel qui assurera la transformation.

colonisation et Montbrun, sur une parcelle des réserves cantonales (1).

Evidemment, ces deux derniers types de tenure sont dépassés aujourd'hui. L'un, par son origine, se distingue des autres formules d'exploitation forestière et relève encore du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, mais pour d'autres fins que celles rencontrées à Guyenne. L'autre, celui des réserves cantonales, désire d'abord pourvoir aux besoins domestiques en bois de chauffage et de construction afin de suppléer au manque de bois des cultivateurs et colons de certaines régions. Toutefois l'Etat accorde aujourd'hui, pour d'autres fins, des permis de coupe n'excédant pas 15 cordes ou 1,000 pieds cubes dans ces réserves.

Ceci ne peut certainement pas assurer efficacement la stabilité d'une entreprise moyenne. On espère donc que des modifications satisfaisantes et réalistes continueront d'être apportées pour une meilleure exploitation forestière en dehors des forêts domaniales, sur les terres publiques et privées.

Des précisions sur les cantons et les secteurs de coupe de chacun des chantiers apparaissent au tableau 1 de l'appendice F (page 383). D'autre part à la carte 17 figurent des informations générales sur la prove-

(1) Pour les forêts cantonales, le tarif des droits de coupe est identique à celui des concessions, soit deux fois moins élevé que celui des forêts domaniales. Les frais de mesurage restent à la charge de l'exploitant. Les forêts cantonales semblent cependant disparues en 1972, du moins pour la région.

Pour l'exploitation sur les lots de colonisation de Guyenne, on a payé \$1,600 en droits de coupe (pour le bois destiné au moulin de Press) et \$2,805 à un membre de la paroisse pour le mesurage.

nance approximative des bois, sur l'importance des coupes et sur les essences récoltées par chantier. La destination des bois vers les centres de transformation et le volume transformé par les scieries de la F.R.C.C.O.Q. y apparaissent également.

B. L'exploitation forestière des dernières années

Toute évolution dans l'exploitation forestière est bénéfique pour l'influence globale. Bien entendu la possibilité d'augmentation des quantités s'explique et s'impose par la venue croissante de l'équipement mécanisé, par la consolidation des chantiers, par la récente possibilité de permis plus élevés de coupe et enfin par l'ensemble des exigences industrielles.

Des huit chantiers qui transforment leur bois aux scieries de la Fédération (tableau 32), celui de Chazel connaît la plus rapide évolution. Il a plus que doublé son exploitation en trois ans avec une augmentation de 4.3 millions de p.m.p. (billes). Les autres chantiers ont aussi évolué plus ou moins sensiblement; par exemple, l'association d'Authier affiche une hausse de 1.6 million de p.m.p., St-Mathias, de 1.2 million, Ste-Germaine, de 0.8 million et Languedoc, de 0.7 million. C'est peut-être un indice du comportement futur des unités, d'autant plus que l'accroissement des volumes paraît assez régulier (augmentation de 5,018,570 p.m.p. de 1966 à 1967 et de 4,964,570 p.m.p. de 1967 à 1968).

TABLEAU 32

Volume des bois destinés aux scieries de la F.R.C.C.O.Q.,
par chantier fournisseur, 1966 à 1969

Chantier	1966-1967	1967-1968	1968-1969
	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)
Chazel ^a	3,206,336	5,328,513	7,541,474
Rousseau ^a	4,500,000 ^b	4,685,808	5,097,835
Ste-Germaine	3,449,684	3,971,609	4,228,532
Pionniers	3,500,552	3,715,013	4,079,830
Authier	2,260,961	3,305,700	3,880,070
St-Mathias	1,584,805	2,066,501	2,765,157
Val-St-Gilles	1,250,000 ^b	1,348,127	1,609,203
Languedoc	<u>841,833</u>	<u>1,334,195</u>	<u>1,571,935</u>
Total	20,594,171	25,755,466	30,720,036

^a Pour les années précédant le fusionnement des chantiers, nous avons quand même totalisé les coupes des unités ayant servi à former l'organisme actuel, de façon à obtenir des données comparables. Par exemple, pour 1966, nous avons fait la somme des coupes de St-Janvier et de St-Eugène pour obtenir un total pouvant être comparé à celui de Chazel en 1968-1969, etc.

^b Volume approximatif de coupe.

Source; 1966-1967 et 1967-1968: F.R.C.C.O.Q.
1968-1969: bilan financier des organismes, 1968-1969.

Les autres chantiers, en syndicats ou affiliés, sont contraints de desservir des industries autres que celles de la Fédération, mais ont aussi bénéficié d'une évolution semblable (tableau 33). Guyenne a doublé sa production; St-Dominique l'a accrue de 1.6 million et Val-Senne-



Photo 3- Voici le campement d'un important chantier coopératif (Ste-Germaine-de-Boulé) avec les installations nécessaires à l'hébergement, à la vente de menus articles, à la réparation de machinerie... Il se situe à environ 60 milles, par route, au nord de Taschereau et la circulation, facile en hiver, y devient particulièrement pénible en automne à cause du terrain argileux, très humide et imperméable. (Photo J.C. Dorion, novembre 1969).

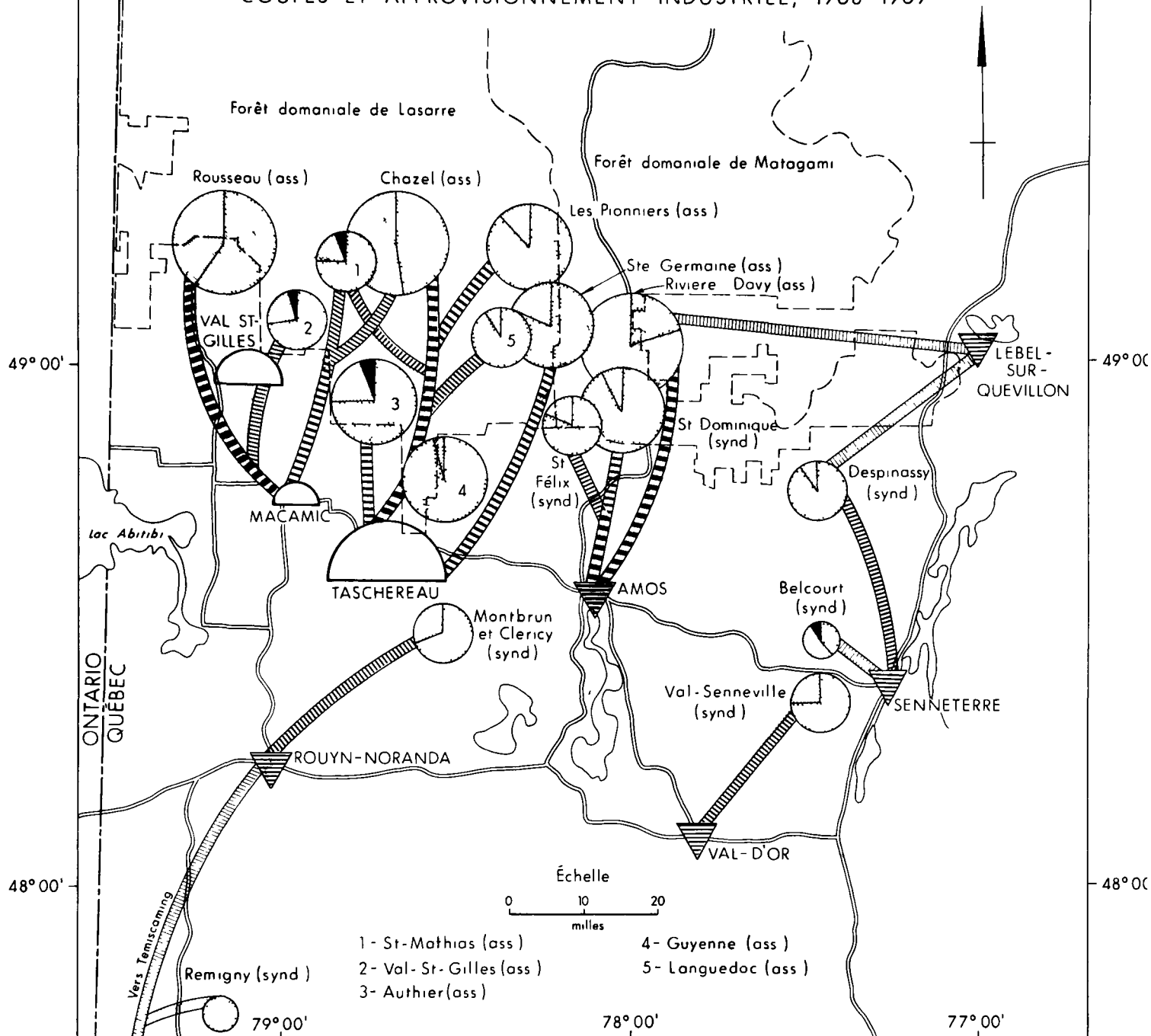


Photo 4- Le chantier des Pionniers possède un campement moderne avec toutes les facilités d'accueil pour les forestiers. Bien qu'il se situe à 55 milles environ de Taschereau et à plus de 90 de Roquemaure (siège social), la majorité des travailleurs retournent à chaque fin de semaine dans leur village. (Photo J.C. Dorion, novembre 1969).

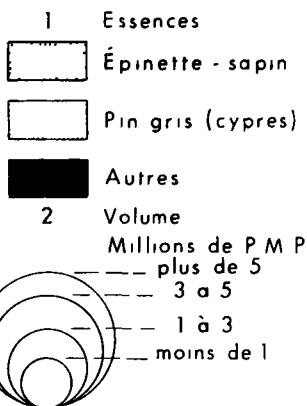
LES CHANTIERS COOPÉRATIFS

COUPES ET APPROVISIONNEMENT INDUSTRIEL, 1968-1969

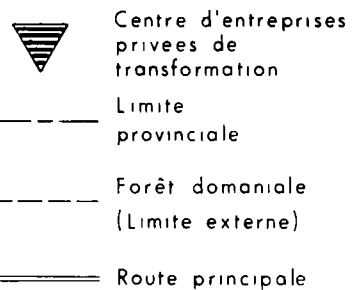
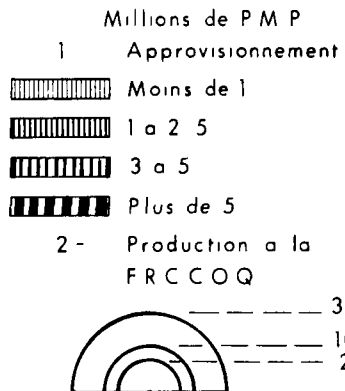
Carte 17



COUPES TOTALES



TRANSFORMATION



Ass Association Synd Syndicat

J.-C. Dorion

Sources FRCCOQ et enquête de l'auteur



Photo 5- L'unité coopérative de Montbrun-Cléricy est celle qui opère le plus au sud, en Abitibi-Ouest. Comme elle coupe à environ 12 milles de Montbrun, elle n'entretient en forêt que de simples installations de "banlieue", surtout pour les chevaux. Le retour à domicile s'effectue donc quotidiennement. Encore ici le travail en forêt qu'ont entrepris les paroisses elles-mêmes, est essentiel à la survie de Montbrun. (Photo J.C. Dorion, février 1970).

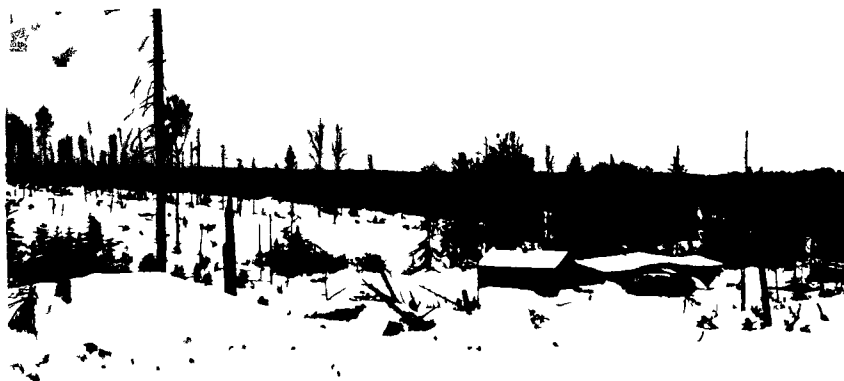


Photo 6- Presque tous les chantiers coopératifs se servent encore de chevaux en 1969. Ceux-ci appartiennent individuellement aux membres ou sont loués par eux. L'unité de Chazel, où on voit les écuries, utilise environ 25 bêtes. On peut croire que la majorité des travailleurs ne sont pas encore des bûcherons professionnels et bien mécanisés. Pour plusieurs l'exploitation forestière est un complément très important aux maigres revenus agricoles de l'Abitibi. Derrière les écuries, on reconnaît un terrain propre d'après-coupe où le décoardage fut réalisé au moyen de chevaux. (Photo J.C. Dorion, février 1970).

ville, de 1.1 million. Le chantier de Despinassy se dirige vers l'exploitation mixte et progresse également d'une façon sensible tandis que celui de Montbrun-Cléricky commence des opérations avec un permis de 1,343,560 p.m.p. et près de 600 cordes de bois à pâte.

Il arrive en effet qu'on cherche à obtenir des permis supplémentaires en vue d'allonger la période de travail; ceci explique l'effort réalisé pour l'extraction de bois à pâte. De plus on s'attache à exploiter un surplus toléré de 5% sur le permis de coupe émis.

On voit que le développement depuis 1966 de ces six chantiers en syndicats n'est pas aussi régulier que celui des chantiers desservant la F.R.C.C.O.Q. En effet, leur augmentation est seulement de 1,822,638 p.m.p. de 1966 à 1967, mais de 7,039,363 p.m.p. de 1967 à 1968. Cette augmentation, beaucoup plus forte au cours de la deuxième année, est peut-être un bon présage pour l'avenir de quelques-uns de ces chantiers.

Cependant le développement total pour les deux années réunies est relativement plus faible dans ce groupe de chantiers non-orientés vers les scieries de la F.R.C.C.O.Q. Aussi, il ne faudrait pas oublier les chantiers qui ont cessé d'opérer entre 1966 et 1968. Ils ont extrait environ trois millions de p.m.p. en 1967-1968 et huit millions environ en 1966-1967.

L'ensemble des coopératives effectuent quelque 7.5% de toutes les coupes faites au Nord-Ouest et 18.3% de celles destinées au sciage dans la même région, en 1969. Elles participent à environ 2% de toute

TABLEAU 33

Volume et usage des bois coupés par les chantiers coopératifs pour d'autres industries que celles de la F.R.C.C.O.Q., 1966 à 1969

Chantier	1966-1967			1967-1968			1968-1969		
	Sciage	Bois à pâte	Total	Sciage	Bois à pâte	Total	Sciage	Bois à pâte	Total
	(p.m.p.)	(cordes)	(p.m.p. ^b)	(p.m.p.)	(cordes)	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(cordes)	(p.m.p.)
Rivière-Davy	5,500,000	-	5,500,000	5,500,000	-	5,500,000	6,101,273	2,000	6,868,243
St-Dominique	3,000,000	-	3,000,000	3,500,000	-	3,500,000	4,619,150	-	4,619,150
Guyenne	1,500,000	-	1,500,000	1,800,000	-	1,800,000	3,103,264	-	3,103,264
St-Félix	2,000,000	-	2,000,000	1,500,000	-	1,500,000	2,095,365	-	2,095,365
Despinassy	300,000	-	300,000	-	2,000	765,000	1,006,220	2,132	1,818,267
Montbrun-Cléricky	-	-	-	-	-	-	1,343,560	592	1,570,000
Val-Senneville	300,000	-	300,000	1,000,000	500	1,191,250	1,417,247	-	1,417,247
Belcourt	1,100,000	-	1,100,000	1,100,000	-	1,100,000	910,550	-	910,550
Rémigny	-	100	38,250	-	535	204,638	-	518	198,135
Total	13,700,000	100	13,738,250	14,400,000	3,035	15,560,888	20,596,629	5,242	22,600,221

^a La majorité des quantités pour 1966-67 et 1967-68 sont approximatives.

^b Les cordes ont été converties en p.m.p: 1 corde = 85 pieds cubes solides; 1 pieds cube = 4.5 p.m.p.
1 corde = 382.5 p.m.p.; 500 cordes = 191,250 p.m.p.

Source: 1966-1967 et 1967-1968: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.
1968-1969: bilan financier des organismes, 1968-1969.

l'exploitation forestière sur les terres publiques du Québec et apportent environ 5,6% du bois de sciage abattu dans ces forêts publiques (tableau 34).

TABLEAU 34

Bois coupés par l'ensemble des chantiers coopératifs
du Nord-Ouest, 1966 à 1969

	1966-1967	1967-1968	1968-1969
Bois destinés aux scieries de la F.R. C.C.O.Q. (p.m.p.)	25,594,171	25,755,466	30,720,036
Bois des chantiers opérant en 1968-1969 mais non destinés à la F.R.C.C.O.Q. (p.m.p.)	13,738,250 ^(e)	15,560,888 ^(e)	22,600,221
Bois des chantiers inactifs en 1968- 1969 ^a (p.m.p.)	8,000,000 ^(e)	3,000,000 ^(e)	-
Total (p.m.p.)	42,332,421	44,316,354	53,320,257
Total (cunits)	94,072	98,481	118,490
% du bois de sciage exploité au Québec ^b	5.45	4.77	5.58

^a En plus des unités connues, ont en effet fonctionné en 1966-1967 les chantiers de Dupuy, St-Vital, Barraute, Rochebaucourt, Lac-Castagnier, St-Paul et St-Louis-de-Senneterre. En 1967-1968, seuls ceux de St-Vital, de St-Paul et de St-Louis-de-Senneterre ont effectué des coupes. Aucun d'eux n'a opéré dans l'année 1968-1969.

^b Bois exploité dans les forêts publiques de la province.

(e) estimation.

Source: 1966-1967 et 1967-1968: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.
1968-1969: bilan financier des organismes, 1968-1969.

En somme les coupes réalisées sous l'organisation coopérative du Nord-Ouest ont connu une hausse évidente de leur volume puisqu'il est passé de 42,332,421 pieds cubes en 1966-1967 à 53,320,257 pieds cubes en 1968-1969. Cette évolution est tout de même assez régulière si on la compare à celle détenue par tout le Nord-Ouest ou par toute la province.

On observe peut-être une diminution relative en 1967-1968, mais on retrouve une reprise encourageante dès l'année suivante, du moins comparativement à l'ensemble de la province. Ajoutons que les permis d'exploitation qui s'annoncent pour les prochaines années sont fort prometteurs, notamment pour les chantiers de la Fédération.

La carte 17 montre aussi la répartition globale des essences coupées. Dans l'ensemble on constate qu'environ 76% de tous les bois extraits par les chantiers se composent d'épinette noire (avec un peu de sapin). Le reste est principalement du pin gris (23%); la faible différence se trouve comblée en bonne partie par le tremble (0.6%) (1). On note aussi que les chantiers en syndicats abattent relativement plus d'épinette et de sapin (84%) que les associations (73.6%); il est vrai qu'ils fournissent plus de bois à pâte.

Selon les informations reçues quatre unités coupent plus de 90% de leur bois en épinette et en sapin: celles de Guyenne, de St-Félix,

(1) Le tremble est généralement carié à l'intérieur et n'est pas avantageux pour le sciage. De même, il est difficile de le dérouler pour en faire du contre-plaqué. On préfère donc actuellement le laisser debout, en forêt. Heureusement qu'il n'est qu'une essence très secondaire dans ces cantons.

de Languedoc et de Despinassy. On découvre aussi celles qui extraient le plus de pin gris: Belcourt (53%), Chazel (51.5%), Rousseau (40%) et Montbrun-Cléry (30%). Bien entendu, les essences influencent un peu le travail des hommes, mais elles ont surtout des conséquences sur la qualité et les dimensions des pièces, ce qui devient particulièrement important au moment de la vente.

C. Destination et caractéristiques du bois en grume

Comme bien des données concernant la matière ligneuse, les coûts, le transport, etc., sont compilées selon les industries approvisionnées, il est normal de considérer en premier lieu la répartition des bois entre les industries.

1. Les bois destinés aux scieries de la F.R.C.C.O.Q.

a- La matière première des industries

Les plus sérieux acheteurs des billes de sciage sont, on le sait, les chantiers eux-mêmes ou plutôt, la F.R.C.C.O.Q. Celle-ci a effectivement reçu dans l'année budgétaire 1968-1969 un volume de 31.8 millions de p.m.p. de bois en grume sur un total de 51.4 millions de bois acheminé

vers le sciage par les divers chantiers (1). C'est deux fois plus qu'en 1965-1966. Pour obtenir cette quantité, elle doit verser \$1.7 million. On note aussi que les bois provenant des non-membres ou des cultivateurs ne représentent pas un volume élevé, soit 705,000 p.m.p. La scierie de Taschereau est la seule à recevoir actuellement ces bois, en plus des 20.65 millions apportés par les associations.

La scierie de Macamic, pour sa première année d'opération, hérite du tiers de la coupe destinée à la F.R.C.C.O.Q. En effet les chantiers de Rousseau et de Val-St-Gilles y acheminent tout leur bois tandis que ceux de St-Mathias et de Chazel n'y emmènent qu'une partie, 1,632,943 p.m.p. et 2,073,388 p.m.p. respectivement.

Notons que la scierie de Val-St-Gilles ne figure pas puisqu'elle dut arrêter définitivement son activité. Elle n'a pas reçu de billes en 1968-1969; elle en a débité de l'année précédente.

Il faut remarquer que l'année budgétaire à laquelle nous nous sommes attachés se termine le 30 avril 1969. Toutefois, cette date n'in-

(1) Le total de l'approvisionnement en 1968-1969 ne correspond pas tout à fait au total coupé dans la même année financière. Il ne s'agit pas exactement des mêmes bois.

En effet, tel que déjà cité, nous recherchons les facteurs qui ont provoqué l'influence pendant cette année d'opération. Nous n'avons pas à poursuivre obligatoirement l'évolution des mêmes bois (en conservant donc les mêmes quantités) à travers leur cheminement technique et financier; d'ailleurs, ceci serait très difficile à réaliser à cause des chevauchements au-delà des années fiscales. De plus, une telle préoccupation ne serait pas suffisamment utile pour les objectifs de cette partie du travail qui désirent plutôt cerner les activités et les effets d'une année typique d'opération.

TABLEAU 35

Volumes, coûts et provenance des bois reçus dans les deux
cours industrielles de la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969

Destination	Provenance des bois		Total
	Chantiers coopératifs	Cultivateurs environnants	
Macamic (p.m.p.)	10,489,928	-	10,489,928
Taschereau (p.m.p.)	<u>20,648,050</u>	<u>705,293</u>	<u>21,353,343</u>
Total (p.m.p.)	31,137,978 ^a	705,293	31,843,271
Coût d'achat (\$)	1,632,774	75,722	1,708,496

^a Ce volume reçu est légèrement supérieur au volume payé l'année même.
La différence peut provenir de billes coupées et payées l'année précédente quoique encore en forêt à la fin de l'année fiscale 1967-1968.
Elles auraient été transportées seulement dans la période 1968-1969.

Source: F.R.C.C.O.Q.

dique aucunement une coupure dans le débitage et dans les expéditions.
C'est pourquoi le volume de sciage de 1968-1969, tel que compilé par la
Fédération, concerne en partie le bois abattu l'année précédente et en
partie celui de l'année en cours. Ainsi, des 31,843,271 p.m.p. reçus
en 1968-1969, il reste encore, le 30 avril 1969, 11,433,000 p.m.p. de
bois en grume dans la cour de Taschereau et 8,989,000 p.m.p. dans celle
de Macamic.

b- Quelques caractéristiques dimensionnelles

Après le tronçonnage en forêt, plus de 2,080,000 billes (95%
des pièces) ont une longueur de 16 pieds, en 1969. Les autres dimensions

les plus importantes sont de 12, 10 et 8 pieds (1). Elles ne sont pas sans conséquence sur le travail des bûcherons. En effet, avec une forte longueur de billes, la productivité par individu augmente, mais la possibilité (ex: en hommes-mois) de travail diminue. D'autre part, le transport à l'usine est facilité et un peu moins coûteux dans l'ensemble. Le tronçonnage s'effectue également dans de meilleures conditions, à l'usine (2).

Le diamètre des billes est un autre facteur qui importe beaucoup, tant pour la productivité du bûcheron que pour la quantité et la qualité matière ligneuse qu'on peut en obtenir. Macamic a bénéficié d'un diamètre moyen plus intéressant que celui de Taschereau; le volume moyen de bois par bille le démontre assez bien (tableau 36).

Pourtant, nous informe-t-on, cet écart entre les deux approvisionnements n'est pas voulu par les administrateurs. Il faudrait plutôt recourir à des explications écologiques qui permettraient une meilleure croissance végétative vers l'ouest de la région ou une répartition dif-

(1) L'approvisionnement selon les longueurs se partage comme suit: la scierie de Taschereau reçoit 1,502,693 billes de 16 pieds, 4,189 de 13 pieds, 100,395 de 10 pieds et 100,450 de 8 pieds; celle de Macamic prend 577,339 billes de 16 pieds, 424,829 de 12 pieds et 139 de 8 pieds.

On remarque que le 8 pieds destiné à Taschereau provient des cultivateurs et que la quantité rapportée est approximative. Les non-membres contribuent aussi pour plus de 70,700 p.m.p. dans la production du bois de 16 pieds.

(2) Le chantier des Pionniers tente même en 1969-1970 l'expérience de la coupe et du transport des troncs "en longueur totale". Cette expérience s'avérera fructueuse et la méthode sera généralisée à environ 90% dès 1971-1972.

TABLEAU 36

Volume moyen des billes transportées aux scieries
de la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969

Chantier	Volume par destination	
	Taschereau	Macamic
	(p.m.p.)	(p.m.p.)
Rousseau	-	18.62
Chazel	13.56	18.15
Languedoc	15.21	-
Val-St-Gilles	-	12.95
Ste-Germaine	12.44	-
Authier (sud)	12.39	-
St-Mathias	9.94	11.60
Pionniers	<u>11.46</u>	<u>-</u>
Total moyen	12.73	16.0

Source: F.R.C.C.O.Q.

férente des essences. Ainsi les chantiers de Rousseau et de Chazel révèlent les plus forts volumes moyens par bille (plus de 18 p.m.p. de bois brut), mais coupent aussi une plus grande proportion de pin gris que presque tous les autres.

Cette différence explique en partie le rendement supérieur rencontré à Macamic, pour cependant une bien courte période d'opération, et à Val-St-Gilles, l'année précédente. En effet Macamic reçoit des billes d'une moyenne de 16 p.m.p. tandis que Taschereau ne déclare que 12.76

p.m.p. en 1968-1969 (1). Une telle compilation sur la matière ligneuse n'a cependant pu être obtenue que pour les scieries de la F.R.C.C.O.Q. et pour les chantiers qui les approvisionnent.

c- La valeur de la matière première

Toujours pour les bois destinés à la F.R.C.C.O.Q., les différentes caractéristiques telles que la longueur, les essences, le terrain, etc., servent à fixer un taux de "vente" établi de façon à récompenser l'effort en même temps que la production (2). Au tableau 2 de l'appendice F (page 385) figurent les taux de vente de la matière première par chantier et par essence. Cette première phase de production, qui se concrétise par la vente des billes aux scieries de la Fédération, a rapporté plus de \$1.6 million aux chantiers concernés. Les plus forts montants reviennent à Chazel, Rousseau, Ste-Germaine et aux Pionniers (tableau 37).

Demandant moins d'efforts que les résineux lors de l'exploitation, la coupe du tremble (taille plus forte, peu de branches, terrain sec...) se trouve généralement moins bien rémunérée. Même le pin gris ou cyprès revient moins cher que l'épinette noire. Cette dernière essence

(1) L'année précédente, en 1967-1968, Taschereau recevait une moyenne un peu plus élevée, soit 14 p.m.p. environ.

(2) Pour fixer le prix de la matière première, on tient compte de l'effort plus que de la qualité et du volume. Les principaux indicateurs sont: la densité et la grosseur des fûts en forêt, le procédé d'abattage (total, sélectif ou de récupération), l'humidité et la rocaillage des stations, la distance à parcourir, l'état des chemins, les constructions exigées (camps, ponts, chemins...).

De plus des ajustements subséquents demeurent toujours possibles pour des dépenses ou du travail de surcroît (ex: billes de faible diamètre). Ce moyen encourage aussi la conservation et la récupération. Il semble que ce soit là un souci constant des coopératives forestières.

TABLEAU 37

Vente des bois en grume à la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969

Chantier	Valeur des ventes
	(\$)
Chazel	390,609
Rousseau	255,295
Ste-Germaine	230,088
Pionniers	229,240
Authier	194,628
St-Mathias	144,666
Val-St-Gilles	85,467
Languedoc	<u>83,777</u>
Total	1,613,770

Source: bilan financier des associations, 1968-1969.

retient les plus forts taux lors des transactions; seul Chazel accorde un peu plus d'importance à la vente de cyprès. Notons que le montant global obtenu de ces "ventes" est en relation très directe avec l'influence exercée par les chantiers sur l'économie locale puis régionale. C'est la raison d'être de ces unités coopératives.

Si on examine les déboursés des chantiers (coupe, entretien, transport, etc., graphique 6) par rapport à leur vente ou revenu, on constate, fait assez remarquable, que tous les rangs d'importance sont res-

pectés (1). Les premières places, c'est-à-dire des montants les plus élevés, concernent toujours Chazel, Rousseau et Ste-Germaine.

2. Les bois non-destinés aux scieries de la F.R.C.C.O.Q.

a- La matière première des industries

Si la plus grande partie des bois exploités par les chantiers coopératifs s'orientent vers les industries de la Fédération, une quantité non-négligeable rejoint pourtant des centres différents (graphique 9, page 199). Amos a reçu environ 12.8 millions de p.m.p., soit 2.3 millions de p.m.p. de plus que l'approvisionnement de Macamic. En effet, la scierie J.E. Therrien Inc, qui possède un permis de 22 millions, constitue le principal acheteur pour Rivière-Davy (6.1 millions de p.m.p.), St-Domini-

(1) A cause de notre façon de calculer les "dépenses", qui constituent pour nous une expression de l'influence, six chantiers sur huit afficheraient une perte financière; ce qui toutefois n'est pas réel, voici pourquoi.

D'abord, nous avons compté avec les dépenses les bonis de rajustement (faisant partie des gains de travailleurs) provenant de la F.R.C.C.O.Q. après la vente du bois d'oeuvre. Ces montants devraient au contraire faire partie des revenus supplémentaires des unités. Le plus souvent les unités ne les distribuent même pas entre les membres, même si on parle de gains. Ces ristournes sont relativement considérables, soit de l'ordre de \$21,000 pour Ste-Germaine, les Pionniers, Chazel et restent encore intéressantes pour d'autres associations: Authier (\$15,874), St-Mathias (\$9,459) et Languedoc (\$5,004).

La différence précitée paraît d'autant plus évidente que la vente de la production, le seul revenu considéré dans cette brève étude de dépenses et de recettes, ne forme pas à elle seule l'ensemble des entrées monétaires. Il faudrait ajouter aux revenus des unités les vacances et les congés payés par l'organisme central de la F.R.C.C.O.Q., divers intérêts et le capital social, le loyer des camps, les ristournes de l'extérieur (magasins coopératifs...), le travail de la machinerie appartenant aux chantiers, les crédits pour certaines essences forestières, pour les souches, etc. Néanmoins l'ordre des dépenses et des revenus des chantiers reste sensiblement le même.

que (3.05 millions) et St-Félix (2.1 millions). Le reste du bois extrait par St-Dominique se rend chez J.R. Lumber Co. Ltd., également d'Amos.

D'une façon moins importante, Val-d'Or (scierie Dufresne Forest Products) reçoit 1.4 million du chantier de Val-Senneville et Senneterre (scierie Nottaway Lumber Co. Ltd.), 1.9 million en provenance des chantiers de Despinassy et de Belcourt.

Enfin Guyenne transforme toujours la totalité de ses coupes à la petite scierie locale qui pourtant n'opère pas de façon coopérative. Il s'agit en effet de Scierie Guyenne Inc., petite compagnie de la localité. Le fait que cette industrie ne soit pas encore incorporée au système coopératif peut sembler surprenant, surtout si on considère que le village de Guyenne est l'une des entités les plus favorables au système coopératif dans la province.

Il est certain que la forêt constitue pour la paroisse de Guyenne, comme pour bien d'autres, une source croissante de revenus qui a nettement déclassé l'agriculture d'hier. Toutefois la formule locale devra être révisée car on ne saurait assurer l'avenir d'une entreprise, et peut-être de la paroisse, avec un sciage de 3 à 4 millions de p.m.p. par année (1).

(1) Déjà la paroisse fut approchée pour participer à une consolidation de scieries coopératives en Abitibi-Est, mais le projet ne semble pas réalisable pour bientôt. Les problèmes surgissent lorsqu'on désire conserver des traditions bien locales et, en même temps, orienter l'économie vers la régionalisation.

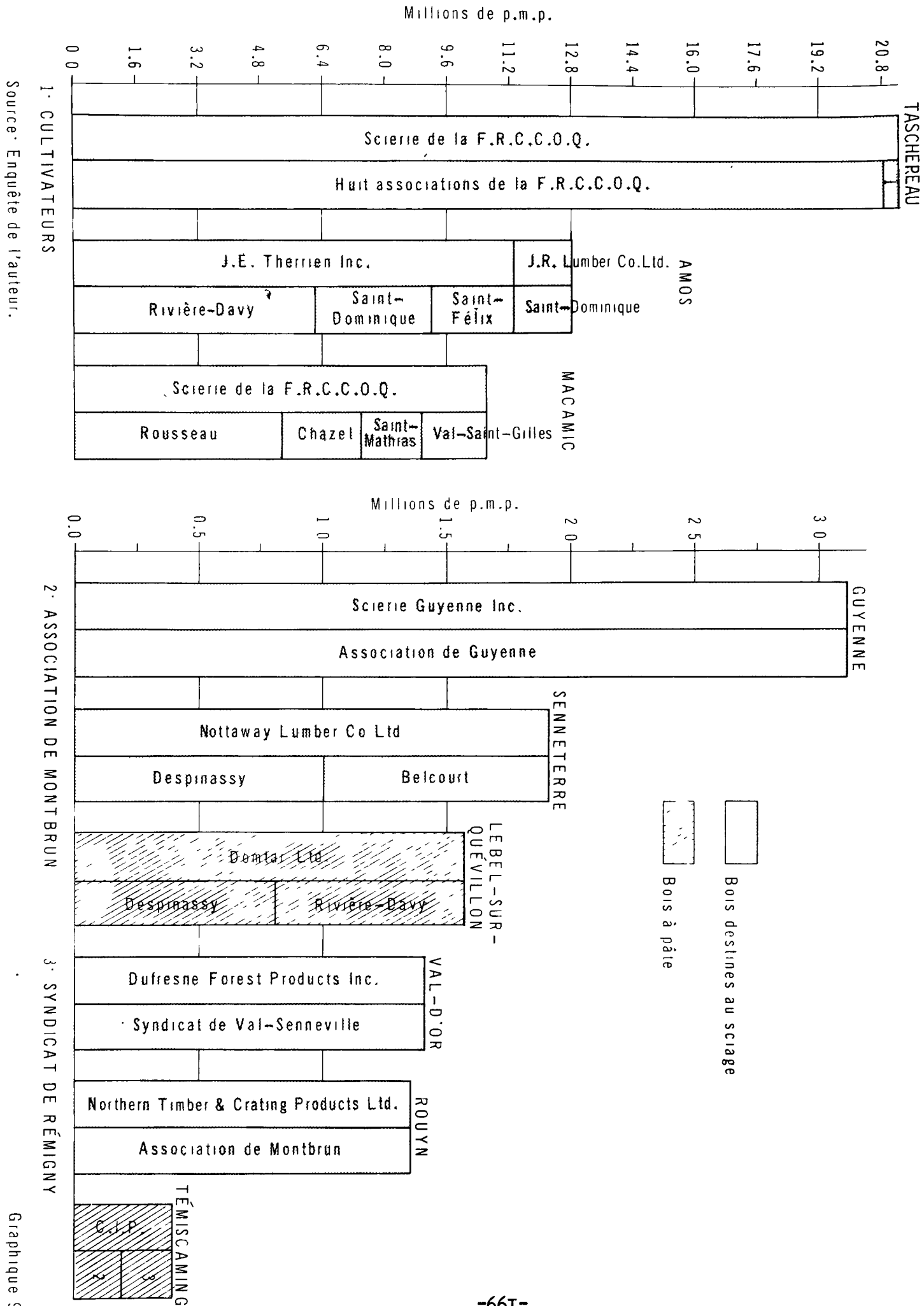




Photo 7- Vue partielle (table de classement) du centre de sciage de J.E. Therrien Inc. (Amos) qui achète et transforme, en 1968-1969, plus de 11 millions de p.m.p. provenant des chantiers coopératifs d'Abitibi-Est. En effet les unités de Rivière-Davy, de St-Dominique et de St-Félix sont tenues de livrer leurs billes à Amos même si le débitage et, la plupart du temps, le transport ne relèvent aucunement des coopératives. (Photo J.C. Dorion, mars 1970).

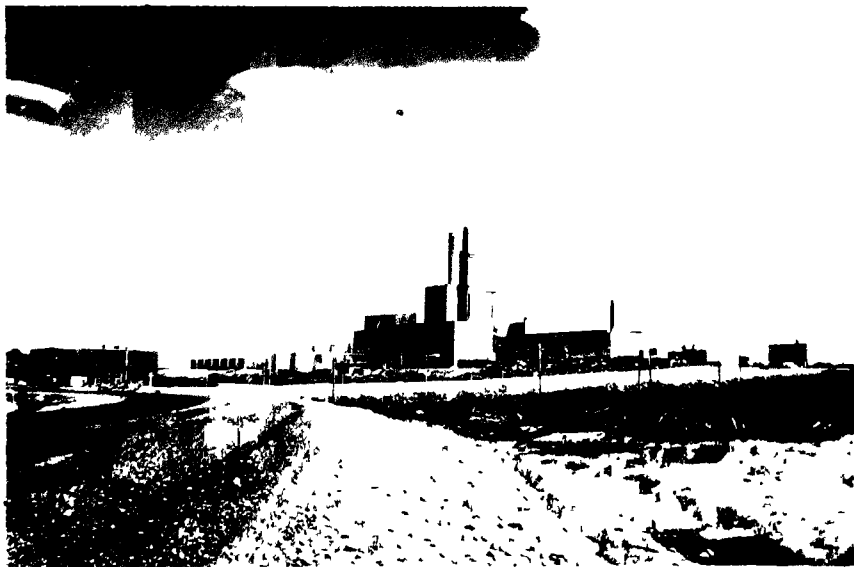


Photo 8- En 1968-1969, l'usine Domtar Ltd. de pâte Kraft, installée à Lebel-sur-Quévillon, reçoit environ 4,100 cordes de bois des chantiers coopératifs d'Abitibi-Est. Cela permet certainement de poursuivre des opérations forestières après la coupe de bois de sciage. Néanmoins, ce n'est pas suffisant pour masquer l'existence de problèmes véritables entre les coopératives et de puissantes compagnies privées. (Photo J.C. Dorion, juillet 1969).

Quelques unités, principalement les syndicats, s'occupent aussi d'extraire du bois à pâte pour les deux pulperies environnantes. Les chantiers de Despinassy et de Rivière-Davy sont ceux qui en produisent le plus et qui, à cause de leur position, s'orientent vers la Domtar Ltd. à Lebel-sur-Quévillon. Ces chantiers sont habituellement responsables du camionnage des billes.

Les unités de Montbrun-Cléricky et de Rémigny coupent également quelques centaines de cordes de bois à pâte en 1968-1969. Il est assez normal, étant situées dans le bassin de drainage de l'Outaouais, qu'elles expédient toutes deux leur bois à pâte vers la pulperie de la C.I.P. à Témiscaming. Rémigny transporte son bois par débardage au lac des Quinze, à environ un mille, tandis que Montbrun le rend près de Pouyn, à 45 milles, pour le mettre à l'eau également.

b- La valeur de la matière première

Faute de renseignements adéquats, nous ne pouvons fournir ici les mêmes informations que pour les bois destinés aux scieries de la F.R.C.C.O.Q. (1). Les acheteurs ne font pas partie du système à l'étude; même le transport des billes n'est pas à la charge des coopératives. Aussi, les taux payés ne sont pas basés tout à fait sur les mêmes critères,

(1) La Fédération demande à ses chantiers de maintenir une comptabilité claire, assez uniforme et complète. Elle fournit des vérificateurs et réalise diverses études ou compilations sur la matière première, les coupes et la transformation. La documentation n'est pas aussi parfaite en ce qui concerne les chantiers non-affiliés et les entreprises privées. De plus, ce dernier groupe n'a pu être inventorié et cité avec autant de facilité pour des raisons évidentes.

car maintenant on s'appuie davantage sur la matière première livrée et beaucoup moins sur le capital humain nécessaire à la production.

Nous avons voulu connaître les taux de vente et le montant global retiré par les unités coopératives (tableau 38, plus de détails au tableau 3 de l'appendice F, page 387) puisque c'est évidemment la source première de leur influence régionale. Les sommes obtenues sont très variées et ne peuvent se comparer entre elles au premier abord. Par exemple, les taux les plus forts, ceux de l'épinette, vont de \$55 du 1,000 p.m.p. à \$42 et les montants totaux versés s'établissent entre \$12,525 et près de \$360,000.

L'ensemble de ces chantiers représente plus de \$1 million à la vente. Même s'ils obtiennent \$500,000 de moins que les autres chantiers (approvisionnant la F.R.C.C.O.Q.), leur influence demeure primordiale dans plus d'une paroisse du Nord-Ouest. Le chantier de Rivière-Davy s'attribue nettement la plus forte somme, soit deux fois plus que le second en importance.

On remarque que plus l'industriel assume d'activités de production lui-même, plus son taux d'achat s'en trouve diminué. Ce fait s'observe notamment pour les chantiers de St-Dominique et de St-Félix où l'acheteur s'occupe du transport et des travaux de mécanisation lourde en forêt. Val-Senneville affiche aussi un faible taux pour sa production, étant donné qu'il ne prend pas la responsabilité de toutes les activités d'exploitation. Il se pourrait, de plus, que les droits de coupe aient déjà

été déduits de cette somme fournie par ce dernier chantier.

TABLEAU 38

Vente des bois en grume non-destinés à la
F.R.C.C.O.Q., 1968-1969

Chantier	Montant des ventes
	(\$)
Rivière-Davy	359,161
St-Dominique	176,501
Guyenne	164,110
Despinassy	101,148
St-Félix	89,409
Montbrun	87,068
Belcourt	47,130
Val-Senneville	38,586
Rémigny	<u>12,525</u>
Total	1,075,638

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969.

Habituellement, les syndicats, plus que les autres chantiers, sont laissés à leur initiative et bien entendu aux exigences gouvernementales. Ils sont tenus d'alimenter des entreprises désignées à l'avance. Les droits ne leur sont évidemment accordés qu'après la signature par l'acheteur d'un contrat d'achat du bois en grume. Ces coopératives préféreraient toutefois fonctionner comme leurs semblables d'Abitibi-Ouest et répondre elles-mêmes

de la transformation. Les bénéfices s'en trouveraient accrus et la sécurité, améliorée.

Mais il faut comprendre qu'une planification supérieure est nécessaire (actuellement celle du ministère des Terres et Forêts) et que toute autre entreprise respectable, même privée, doit pouvoir, elle aussi, obtenir un approvisionnement adéquat puisqu'elle participe également à l'économie régionale. C'est probablement pourquoi une politique générale, nous assure-t-on, oblige que les billes de sciage coupées à l'intérieur d'un comté y soient également débitées (1). Evidemment, on constate que cette politique devient parfois absurde et ne peut toujours assurer l'économie générale la plus saine et la plus efficace.

D. Le transport des billes: routes et durée des parcours

L'existence d'acheteurs est une variable indispensable à l'exploitation forestière. La distance à parcourir pour les atteindre et la matière à transporter entraînent des répercussions plus ou moins fortes sur les activités sociales et économiques. Le transport des billes aux usines, comme ensuite le transport du bois d'oeuvre sur le marché, demeure donc un facteur important dans l'influence des coopératives. Il importe donc de l'examiner, du moins brièvement.

(1) Cette consigne basée sur le comté ne s'applique cependant pas pour le bois à pâte, à cause probablement de la dispersion obligatoire des vulperies, de l'étendue fort considérable nécessaire à leur approvisionnement, des facilités offertes par les bassins de drainage, etc.

Nous basant sur les informations reçues au cours de l'enquête, nous avons relevé les distances et les durées approximatives du transport des billes vers les industries. Il s'agit de la durée de l'aller seulement, c'est-à-dire le trajet du chantier vers l'industrie, effectué par un camion - le type commun utilisé en 1969 est le "dix roues" - avec une charge moyenne de 3,000 p.m.p.

Comme l'état des routes affecte énormément la durée du camionnage, nous avons tenu compte de trois catégories. La route strictement forestière, saisonnière la plupart du temps, est ouverte pour atteindre les lieux de chargement et n'est praticable que pour les camions et les tracteurs. Pour elle, fut estimée une vitesse moyenne de 10 milles à l'heure. La route gravelée présente des conditions beaucoup plus satisfaisantes et permet, approximativement, une vitesse moyenne de 35 milles à l'heure. Enfin, sur la route pavée, un camion chargé peut circuler à 45 milles à l'heure et parfois davantage.

Bien entendu, on se doit de garder encore ici une certaine prudence dans l'interprétation des données parce que d'abord les distances rapportées représentent habituellement une moyenne entre les différentes clairières d'empilement d'un même chantier et l'usine, parce que la distinction entre route forestière et route gravelée ou intermédiaire n'est pas toujours nette et aussi parce que la charge et la vitesse moyennes s'écartent de la réalité chez plus d'un chantier.

1. Camionnage vers les industries de la F.R.C.C.O.Q.

Parmi les dix trajets orientés vers les deux usines de la Fédération, sept dépassent 50 milles; l'un d'eux atteint même 60 milles. L'éloignement de la matière première est donc considérable. En effet, le coût augmente habituellement avec la longueur du trajet, ce qui influence beaucoup le comportement économique du chantier et explique qu'au-delà d'une certaine limite - lors de l'enquête les responsables ont fait mention d'une limite de 60 milles environ du lieu de transformation initiale -, la production de matière première n'est plus rentable pour en faire du bois d'oeuvre, étant donné les conditions actuelles du marché, du transport, etc. Seuls les chantiers d'Authier et de Chazel ont moins de 35 milles de parcours pour livrer leur bois.

On note que lorsque le trajet s'allonge, c'est généralement la section intermédiaire gravelée qui s'étire. C'est ainsi que six tronçons de cette catégorie dépassent 38 milles. D'autre part, la longueur des tronçons pavés n'augmente pas en rapport avec la distance à parcourir.

En effet, au nord de la route 45, seule la voie 63 est asphaltée. On comprend pourquoi les trajets partant des chantiers de Rousseau et de Val-St-Gilles bénéficient du plus long pavage. Cependant, comme ils doivent parcourir un très long chemin forestier, leur durée totale de transport ne s'en trouve pas tellement améliorée par rapport aux autres chantiers. Par exemple, le trajet Rousseau (chantier) - Macamic ne présente pas mieux

DISTANCE ET DURÉE DU TRAJET, SELON LES CATÉGORIES DE ROUTES,
POUR ACHEMINER LES BILLES AUX INDUSTRIES DE LA F.R.C.O.Q.,
PAR CHANTIER ET DESTINATION, 1968-1969

CHANTIER
ABATTAGE

DESTINATION
INDUSTRIELLE

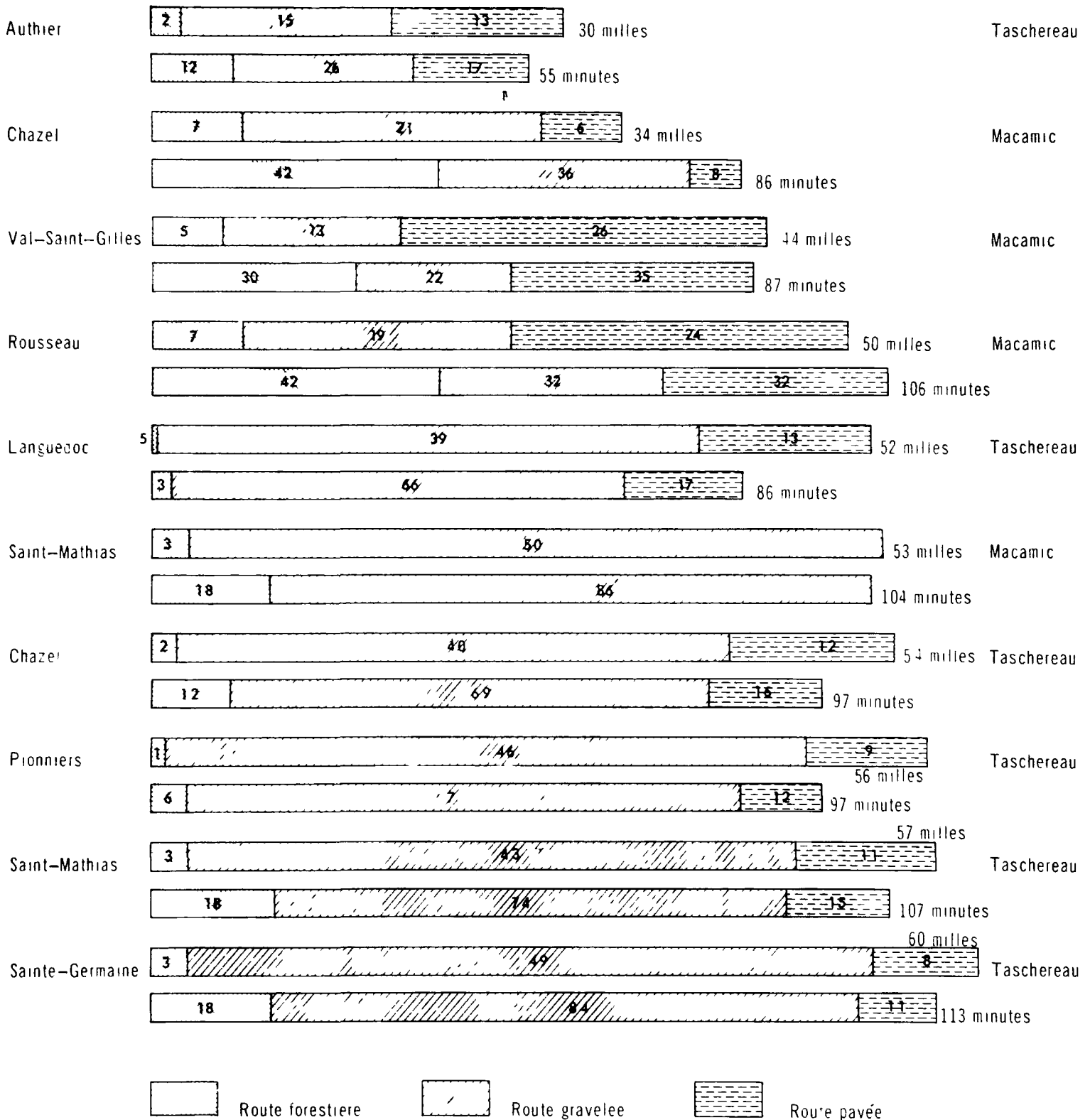




Photo 9- Après le tronçonnage et l'empilement, c'est le chargement pour le transport à l'industrie. Et, la plupart du temps, les premiers milles doivent s'effectuer sur des chemins forestiers peu rapides. Le type de camions "dix roues" demeure le plus employé, mais laisse parfois la place aux semi-remorques, étant donné leur plus grande capacité de chargement. (Photo J.C. Dorion, février 1970).



Photo 10- En 1969-1970, on forme une importante réserve de bois près des zones de coupes de Chazel et de St-Mathias, à plus de 50 milles de Taschereau et de 30 milles de Macamic. La F.P.C.C.O.Q. prévoit entreprendre elle-même le transport futur de ces billes vers les industries lorsque le moment sera venu de les transformer. (Photo J.C. Dorion, février 1970).



Photo 11- En 1969-1970, une partie du bois coupé est transporté en longueur totale à Taschereau. Bien qu'il s'agisse de la première expérience semblable à la F.R.C.C.O.Q., le déplacement de fûts non-tronçonnés connaît ailleurs une grande popularité pour l'alimentation de quelques industries du nord abitibien. La Fédération entend généraliser cette méthode très bientôt. (Photo J.C. Dorion, mars 1970).

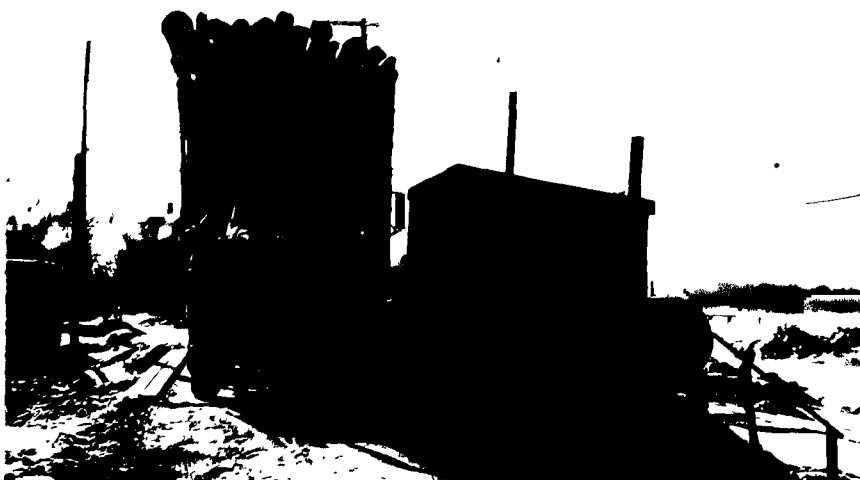


Photo 12- Avant le déchargement des billes dans la cour industrielle, les camions sont pesés (à la balance) avec leur charge. En 1969, les chauffeurs ne sont pas membres des coopératives et les camions n'appartiennent pas à la F.R.C.C.O.Q. On les rémunère suivant le tonnage livré. (Photo J.C. Dorion, février 1970).

que 106 minutes, devançant légèrement la longue durée des parcours St-Mathias (chantier) - Taschereau (107 minutes) et Ste-Germaine (chantier) - Taschereau (113 minutes).

Le total des distances et des durées fait ressortir l'importance des routes gravelées dans le parcours. Leur longueur dépasse presque de trois fois celle des routes pavées et de dix fois celle des chemins forestiers ou d'hiver. Cette dernière catégorie se signale d'une façon particulière dans certains parcours au niveau de la durée. Ainsi, le temps total nécessaire pour franchir les routes forestières (201 minutes) est plus élevé que celui requis pour les routes pavées (163 minutes), même si la longueur totale de ces dernières est environ quatre fois supérieure. On ne saurait donc se permettre une trop grande pénétration en forêt sans chemins adéquats.

TABEAU 39

Total de la longueur et de la durée des parcours pour acheminer les billes aux scieries de la F.R.C.C.O.Q., par catégorie de routes, 1968-1969

Route	Distance ^a		Durée	
	(milles)	(%)	(minutes)	(%)
Forestière, d'hiver	33.5	6.8	201	21.4
Gravelée (toute saison)	334.5	68.3	574	61.2
Pavée	<u>122.0</u>	<u>24.9</u>	<u>163</u>	<u>17.4</u>
Total	490	100	938	100

^a Trajet aller seulement.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

2. Camionnage vers les industries non-rattachées à la F.R.C.C.O.Q.

Les parcours orientés vers les autres industries connaissent beaucoup moins de similitude entre eux. En effet, la position des centres de transformation et des territoires de coupe n'offrent pas de symétrie évidente. Seuls deux parcours, ceux partant des chantiers de Réminigny et de Guyenne, montrent quelques traits semblables. Tous deux sont totalement forestiers et leur longueur n'excède pas deux milles.

Ailleurs, le chemin vraiment forestier, lorsqu'il existe, demeure excessivement allongé. La route quittant les clairières d'empilement du chantier de St-Dominique doit parcourir seize milles de voies forestières ou d'hiver, ce qui en fait le trajet le plus lent (124 minutes). Le transport des unités de St-Félix, de Rivière-Davy et de Montbrun-Cléricky doit aussi en faire les frais pour une distance de six à sept milles.

Par contre, d'autres chantiers ne connaissent pas ces voies de basse catégorie: Despinassy, Val-Senneville et Belcourt. Chez eux, le chargement des camions se fait à proximité de la route gravelée ou de qualité équivalente. On remarque que cette catégorie "gravelée" apparaît fortement dans six trajets. Le plus long, celui du chantier de Despinassy vers Senneterre, qui s'allonge sur un total de soixante milles, présente plus de 45 milles gravelés. C'est en quelque sorte la situation du parcours Ste-Germaine (chantier) - Taschereau qui se répète (1).

(1) Le parcours du chantier de Rivière-Davy vers Lebel-sur-Quévillon n'apparaît pas. Son importance reste plutôt faible et les données recueillies ne sont pas suffisamment précises.

DISTANCE ET DURÉE DU TRAJET , SELON LES CATÉGORIES DE ROUTES ,
POUR ACHEMINER LES BILLES AUX INDUSTRIES AUTRES QUE CELLES
DE LA F.R.C.C.O.Q., PAR CHANTIER ET DESTINATION , 1968-1969

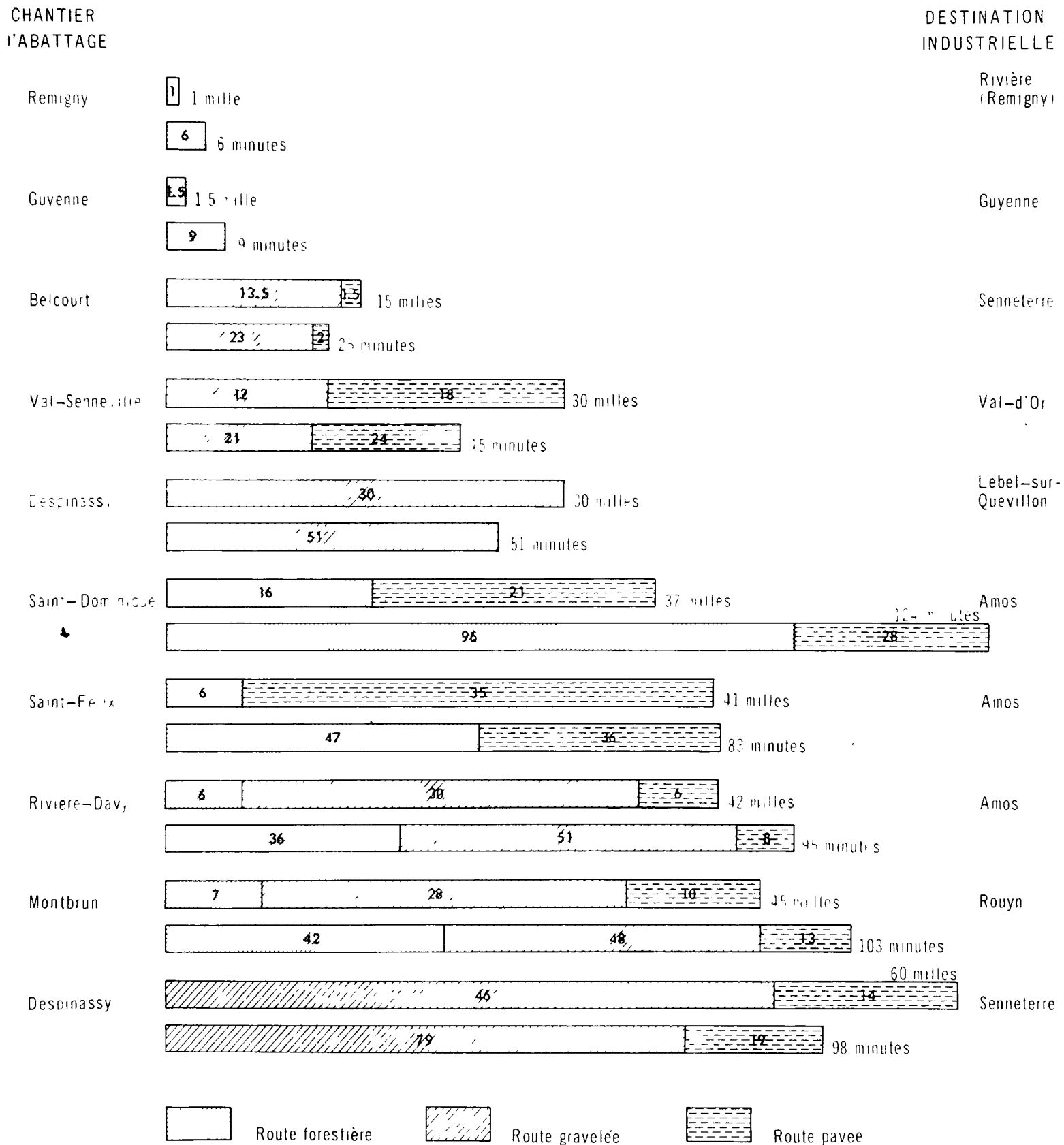


TABLEAU 40

Total de la longueur et de la durée des parcours pour acheminer les billes aux industries autres que celles de la F.P.C.C.O.Q., par catégorie de routes, 1968-1969

Route	Distance ^a		Durée	
	(milles)	(%)	(minutes)	(%)
Forestière, d'hiver	37.5	12.4	225	35.2
Gravelée (toute saison)	159.5	52.7	273	42.8
Pavée	<u>105.5</u>	<u>34.9</u>	<u>141</u>	<u>22.0</u>
Total	302.5	100	639	100

^a Trajet aller seulement.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Dans l'ensemble, la compilation des durées et des distances donne des valeurs inférieures pour les chantiers ne desservant pas les industries de la Fédération, excepté en ce qui concerne les chemins forestiers. Ces voies, plus difficiles, rendent le transport plus lent et moins économique proportionnellement à la distance. Les chantiers de St-Dominique, de Chazel, de Montbrun-Cléricey, de Rivière-Davy et de St-Félix sont particulièrement touchés.

D'autre part, la route pavée offre les avantages contraires: les chantiers de Val-St-Gilles, de Pousseau, de St-Dominique et de Val-Senneville en bénéficient le plus (graphiques 10 et 11). Tout ceci joue encore sur les dépenses et les profits réalisés puis affecte inévitable-

ment l'influence des organismes coopératifs.

La somme des trajets des deux groupes étudiés atteint presque 800 milles et il faudrait plus de 26 heures à un camion chargé pour les parcourir tous. Celui-ci circulerait pendant 14 heures sur la route gravelée, 7 heures sur celle forestière et 5 heures environ sur la voie pavée. De plus, on calcule que la moyenne des vingt parcours étudiés se situe à 39.25 milles et qu'elle représenterait 79 minutes de charroyage. La vitesse moyenne de l'ensemble oscille donc autour de 30 milles à l'heure.

TABLEAU 41

Longueur et durée de l'ensemble des parcours pour l'approvisionnement des industries, par catégorie de routes, 1968-1969

Route	Distance ^a		Durée	
	(milles)	(%)	(minutes)	(%)
Forestière, d'hiver	71.0	9.0	426	27.0
Gravelée (toute saison)	494.0	62.3	847	53.7
Pavée	<u>227.5</u>	<u>28.7</u>	<u>304</u>	<u>19.3</u>
Total	792.5	100	1,577	100

^a Trajet aller seulement.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Le transport pour l'approvisionnement semble actuellement rentable et les responsables pourraient, dans certains cas, augmenter leurs

parcours. Par exemple, certaines diminutions de voies strictement forestières au profit des autres catégories de routes permettraient de conserver la même durée et les mêmes effectifs tout en agrandissant l'aire d'approvisionnement. De même, l'acquisition de camions à plus forte capacité (ex: semi-remorques) pourrait également, au premier abord, rendre possible l'augmentation de ce rayon d'approvisionnement tout en assurant la rentabilité de l'opération. C'est un peu ce que vise, en 1971, le transport du bois en longueur totale, associé au prolongement de certaines routes gravelées et au débardage mécanisé réduisant la nécessité des voies strictement forestières.

Connaissant la durée des parcours et les volumes à transporter à partir de chaque coopérative en forêt, on peut calculer le temps total qu'il faudra pour charroyer l'ensemble des billes aux diverses cours industrielles. Le tableau 4 en appendice F (page 389) rapporte le volume à déplacer sur chaque parcours de même que le nombre d'heures nécessaires à la livraison du bois, considérant toujours une charge moyenne de 3,000 p.m.p. de bois brut par véhicule.

Le volume à transporter par parcours est généralement proportionnel à la durée totale du charroyage. Ainsi, le camionnage à partir du chantier de Rivière-Davy (6.87 millions de p.m.p.) vers Amos demande plus de 3,430 heures; c'est le plus élevé. Celui de d'autres unités vers une scierie désignée est également important, en quantité et en durée. Par exemple, le transport de St-Dominique (4.62 millions de p.m.p.), de Chazel (5.47 millions), de Ste-Germaine (4.23 millions), des Pionniers (4.08 millions) et de Rousseau (5.1 millions) vers Amos, Taschereau ou Macamic,

selon le cas, nécessite entre 2,444 et 3,184 heures chacun pour l'ensemble du bois acheminé.

Les autres parcours les plus achalandés sont les suivants: celui du chantier d'Authier vers Taschereau, qui réussit à faire passer 3.88 millions de p.m.p. en 1,186 heures à cause d'un trajet des plus avantageux et celui de l'unité de Chazel (990 heures) vers Macamic et de St-Félix (955 heures) vers Amos.

On note enfin que la plupart des courtes durées de camionnage, à l'exception de celle de Guyenne qui profite d'un trajet extraordinairement limité (1.5 mille) pour aller chercher trois millions de p.m.p., ne concernent que de faibles volumes de bois à transporter. Evidemment, le cas de Rémigny est différent. Son chiffre de sept heures ne donne qu'une durée théorique, mais comparable, pour le transport, comme si celui-ci était effectué par camions. Or, il ne s'agit en réalité que d'un débarquement jusqu'à la rivière.

E. La productivité dans les chantiers

Si le rendement obtenu dans le charroyage demeure une variable utile dans l'étude de l'influence régionale et dans l'économie des chantiers, le rendement humain l'est tout autant. A la suite d'informations recueillies, nous avons relevé le nombre moyen de semaines passées dans les chantiers par les travailleurs (nombre moyen), de façon à connaître

la valeur d'occupation en hommes-semaines. En divisant le volume total des coupes par ce nombre d'hommes-semaines, nous obtenons la productivité par semaine par homme dans chaque unité.

Ce calcul donne le volume brut et approximatif de production par travailleur. Il ne tient pas compte des difficultés et des possibilités particulières influençant chaque équipe: densité et grosseur des arbres, longueur des billes, distance du débardage, degré de mécanisation, conditions topographiques et atmosphériques, etc. Bref, la production est loin d'être liée au seul travail de l'homme, mais dépend également d'un nombre considérable de facteurs qu'il ne nous est pas donné d'étudier présentement. Et, l'influence humaine directe dépend de cette productivité; plus elle est grande moins, il faudra de travailleurs ou encore, moins longue sera la période de travail.

La production hebdomadaire moyenne par individu s'établit à 4,620 p.m.p. Ceci touche tous ceux qui participent étroitement au travail des chantiers et qui composent ordinairement la coopérative: bûcherons, débardeurs, gérant, trésorier, cuisiniers, marmitons, contrôleurs... (1).

Les chantiers en syndicats se déclarent les plus productifs. Ils détiennent 4,750 p.m.p. alors que les associations obtiennent un peu moins: 4,580 p.m.p. Si on exclut le domaine du débardage, la mécanisation n'est pas plus poussée chez les syndicats, au contraire, mais les

(1) Les opérateurs de tracteurs et les chauffeurs de camions n'ont pas été retenus.

fonctions non-attachées directement à la coupe, comme l'administration à temps complet, l'hébergement, l'entretien, y sont moins fréquents. Ainsi, on obtient une plus forte moyenne de production par travailleur.

De plus, on est tenté de citer la très grande fermeté à la tâche. Chacun des membres, notamment chez les syndicats, s'est joint au mouvement coopératif à cause de ses besoins réels et pressants. La répartition déjà étudiée des travailleurs par âge et statut civil est déjà un reflet du sérieux des membres.

La productivité n'est pas équilibrée entre les chantiers. Un simple regroupement des données suffit à le démontrer (tableau 42). Des chantiers bien équipés prennent la tête. Habituellement ils produisent aussi un fort volume de bois. Au dernier rang, Rémigny se dégage encore bien mais peut difficilement être comparé aux autres unités car la distance du débardage, puisqu'il constitue une opération de production en forêt, y est particulièrement longue. On sait que ce chantier réalise ainsi son transport jusqu'à la rivière.

L'examen de la productivité est intéressant. Il met en évidence certaines unités vraiment efficaces dans le domaine de l'exploitation. D'autres apparaissent comme assez peu productives. Pourtant, certains résultats s'expliquent difficilement. Comment se fait-il qu'un travailleur des Pionniers produise presque deux fois moins en une semaine qu'un homme de St-Dominique ou de Ste-Germaine et ne déclare pas plus que Montbrun-Cléry? Le chantier de Val-St-Gilles est-il réellement plus faible que ceux de Rousseau et de Val-Senneville en ce qui concerne la productivité?

TABIEAU 42

Productivité hebdomadaire des travailleurs dans les
chantiers coopératifs, 1968-1969

Classe de productivité	Chantier
(p.m.p.) 7,530	Rivière-Davy
6,700	St-Dominique
5,420 à 5,610	Ste-Germaine, St-Félix, Belcourt
5,040	Guyenne
4,830	Chazel
4,220 à 4,380	Languedoc, ^a Authier, Despinassy, Val-Senne- ville, Rousseau
3,690	St-Mathias
3,470	Montbrun-Cléricky
3,240	Pionniers
2,980	Val-St-Gilles
780	Rémigny

^a Afin de connaître la productivité de façon plus précise, furent attribués au chantier de Languedoc les 793,350 p.m.p. qu'il avait coupés pour les Pionniers.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

La mécanisation peut évidemment apporter quelques éclaircissements. Aujourd'hui, il est établi qu'on ne coupe plus qu'avec la scie mécanique, mais une différence dans la productivité surgit au moment du débarquement, selon qu'il est effectué avec des chevaux ou avec une débusqueuse.

En effet le rendement n'est pas le même quand un seul débardeur-empileur, avec débusqueuse, suffit dans une équipe de 4 ou 5 bûcherons alors que normalement il faudrait, si on se servait de chevaux, un empileur pour chaque bûcheron à l'abattage. On sait cependant que le travail animal demeure encore populaire dans presque tous les chantiers (1). Bien entendu ceci ne diminue aucunement l'influence humaine; elle peut même souvent la favoriser.

Quelques observations permettent d'établir un rapport entre le moyen de débardage et la productivité par individu. Connaissant le nombre de chevaux (2) ayant travaillé dans chacun des chantiers, nous avons pu connaître le volume de bois extrait par animal, c'est-à-dire la production totale divisée par le nombre de chevaux.

Si nous excluons les deux unités qui n'ont pas utilisé de chevaux en 1968-1969, Languedoc et Rémigny, ce volume varie de 130,830 p.m.p. (Montbrun-Clérick) à 387,910 p.m.p. (Guyenne), suivant que le nombre de chevaux est élevé ou restreint, face au volume total. Habituellement, si ce volume est élevé, le travail des débusqueuses mécaniques est relativement plus important.

- (1) De 1969 à 1971 des changements majeurs dans les méthodes de coupe et de transport sont apparus. Déjà, en 1971-1972, la mécanisation a remplacé tous les chevaux dans les chantiers de la Fédération. La productivité par homme a donc fortement augmenté. Le nombre total des travailleurs a diminué mais leur stabilité d'emploi s'est accrue.
- (2) Le nombre de chevaux s'élève à trente dans le cas de Rousseau. La moyenne pour les unités les ayant utilisés s'établit à 16.1 chez les associations, mais baisse à 7 chez les syndicats.

De toute façon, on note une corrélation bien existante entre le volume établi selon le nombre de chevaux et la productivité par individu (1). Ceci ne fait que confirmer qu'un emploi accentué des chevaux n'assure pas la meilleure productivité par individu. L'écart entre la productivité moyenne des associations et des syndicats en découle, du moins partiellement.

Quant à la machinerie lourde, sa présence est nécessaire dans tous les chantiers de coupe et son utilisation n'influence qu'indirectement la productivité des hommes. La machinerie qui a servi par contrat fut examinée précédemment; celle que les chantiers possèdent réellement et comptent dans leurs immobilisations apparaît au tableau 5 en appendice F (page 391).

Cette intrusion dans le domaine de la productivité termine l'analyse des principaux facteurs internes relatifs à la matière première. Par contre, à un stade ultérieur d'activité, les opérations de transformation entreprises par la Fédération sont aussi génératrices des effets déjà étudiés. Leur esquisse fera l'objet du chapitre suivant, dans une perspective avant tout monographique.

(1) Six chantiers montrent un écart d'une seule unité entre les rangs de ces deux volumes et six autres en révèlent un de 2 ou 3 unités.

Pourtant, ce bref examen, dont on n'aperçoit ici qu'un résumé, ne peut tenir compte de toutes les variables qui entourent cette question. Par exemple, si le volume par cheval est faible, la cause se trouve peut-être dans une très courte durée d'opération plutôt que dans l'absence de mécanisation. De même, si ce volume est élevé il peut provenir d'une longue période de travail des chevaux plutôt que de la présence de débusqueuses. Cette remarque pourrait expliquer, en partie du moins, les écarts les plus grands, soit un gain de 7 et 5 places pour la productivité des chantiers de St-Félix et de Guyenne, puis une perte de 7 places pour celle des Pionniers.

II. LA TRANSFORMATION DE LA MATIERE PREMIERE

Les chantiers coopératifs, lorsque c'est possible, transforment eux-mêmes leur bois. Ainsi ils restent propriétaires du bois d'oeuvre et éliminent d'importants intermédiaires industriels jusqu'à la vente aux grossistes. Leur emprise est totale et les bénéfices s'établissent à deux échelons plutôt qu'à un seul.

A. Les centres de sciage: situation, site et disposition

La localisation d'une scierie se base presque toujours sur une même combinaison de critères. Ainsi Taschereau se situe favorablement par rapport à la matière première. Au moment de l'installation, en 1961, la localisation permettait d'effectuer la transformation au centre sud des aires d'approvisionnement car on coupait dans les cantons Dallet et Mazarin, et on prévoyait obtenir des permis pour ceux de Disson, Bacon et Bourque. De plus, l'endroit était desservi par un service ferroviaire axé sur les marchés ontariens et américains puis disposait d'une main-d'oeuvre considérable, peu exigeante et ouverte aux expériences coopératives. Quant au choix du site, il fut orienté par la présence des anciennes bâtisses du Canadien National.

Pour la scierie de Val-St-Gilles, la position était le choix d'anciens propriétaires et s'expliquait, rapporte-t-on, par la disponibilité de matière première et de main-d'oeuvre. Une route satisfaisante en assure la liaison avec le reste de l'Abitibi et l'Ontario. Quant au choix de Macamic, comme position et site au moment où on dut abandonner les opérations de sciage à Val-St-Gilles, il fut lui aussi orienté par la présence antécédente d'établissements adéquats en cette localité. Ainsi, la Fédération se rapprochait d'une avantageuse voie de communication avec l'extérieur, la voie ferrée, mais s'éloignait d'autre part de sa matière première.

Le site, qui se définit à une échelle beaucoup plus locale, se précise suivant quelques facteurs primordiaux. La proximité de la voie ferrée, la possibilité d'approvisionnement en eau (moins recherchée depuis que l'électricité remplace la vapeur), l'aptitude du terrain (solidité, bon drainage, topographie plane) comptent parmi les plus importants (photos 13 et 14).

La scierie de Macamic affiche une figure vieillie même si de nombreuses réparations y furent effectuées. Son équipement atteint toutefois une capacité d'environ 16 millions de p.m.p. (1), tandis que celui de Taschereau, plus opérationnel, offre près de 35 millions. La disposition générale des centres de transformation est esquissée sur les cartes 18 et 19 (pages 227 et 228).

(1) Il s'agit du volume possible de transformation, si les opérations ne sont pas interrompues et en considérant les dimensions actuelles des bois. Cependant, si les billes pouvaient fournir une moyenne de 20 p.m.p. de bois chacune, cette capacité serait augmentée de 50%.



Photo 13- La scierie de Taschereau fut aménagée dans les bâtiments désaffectés du Canadien National, dont elle tire sa forme particulière. La cour industrielle est à la taille d'un entreposage de 22 millions de p.m.p. Sa topographie est régulière et ses divisions, assez fonctionnelles. La voie ferrée la dessert étroitement.

A l'avant-plan: habitations et terres de travailleurs qui ont presque totalement délaissé l'agriculture ainsi que la zone d'entreposage des billes, plutôt éloignée de la scierie. Les sections utilisées pour le bois d'oeuvre apparaissent au second plan, au centre et dans la partie gauche. Servant à l'élimination des résidus, le brûleur se dresse entre la scierie (à droite) et l'atelier de rabotage (à gauche). Enfin, se découvre le caractère semi-rural typique au Nord-Ouest. (Photo H.U. Tremblay, été 1969).



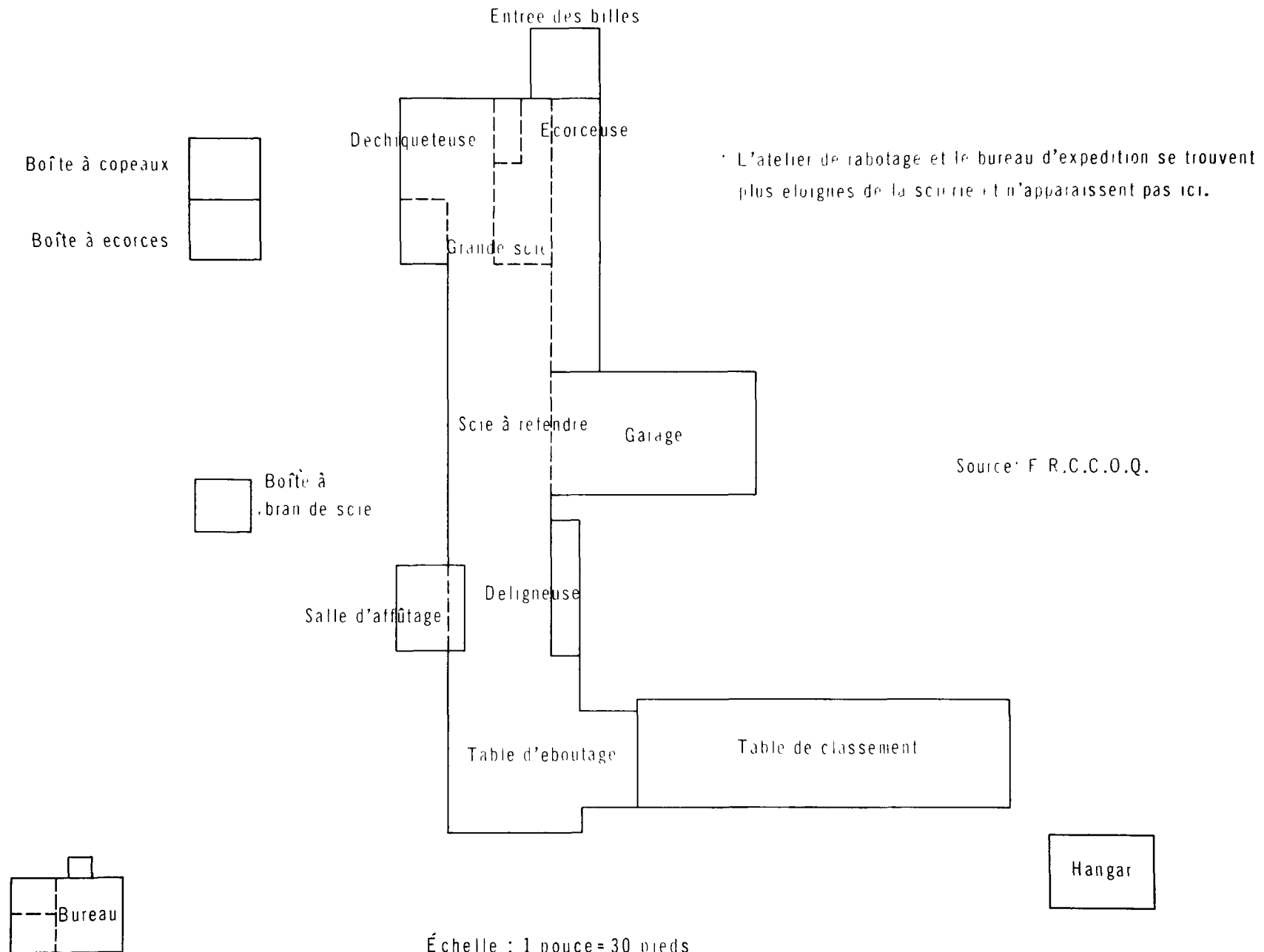
Photo 14- L'autre cour industrielle de la Fédération se localise à l'entrée est de Macamic. Elle est vaste (pour plus de 10 millions de p.m.p.) et bien aplanie, mais ne connaît pas la contiguïté de celle de Taschereau.

En effet, la route pavée 45 la sectionne nettement en deux. La première section, près du lac Macamic qui servait déjà de bassin naturel, est judicieusement utilisée pour l'entreposage des billes, le sciage et, éventuellement, pour l'empilement de bois d'oeuvre avant le rabotage. La deuxième se tourne principalement vers le rabotage, l'entreposage du bois raboté et vers les expéditions. Comme il n'existe pas de brûleur et qu'on ne peut vendre, pour le moment, la sciure ni la planure, on épand les résidus dans la cour. A droite, arrive la rivière Lois; à gauche, se fait déjà sentir le caractère quasi urbain de Macamic. (Photo H.-U. Tremblay, été 1969).

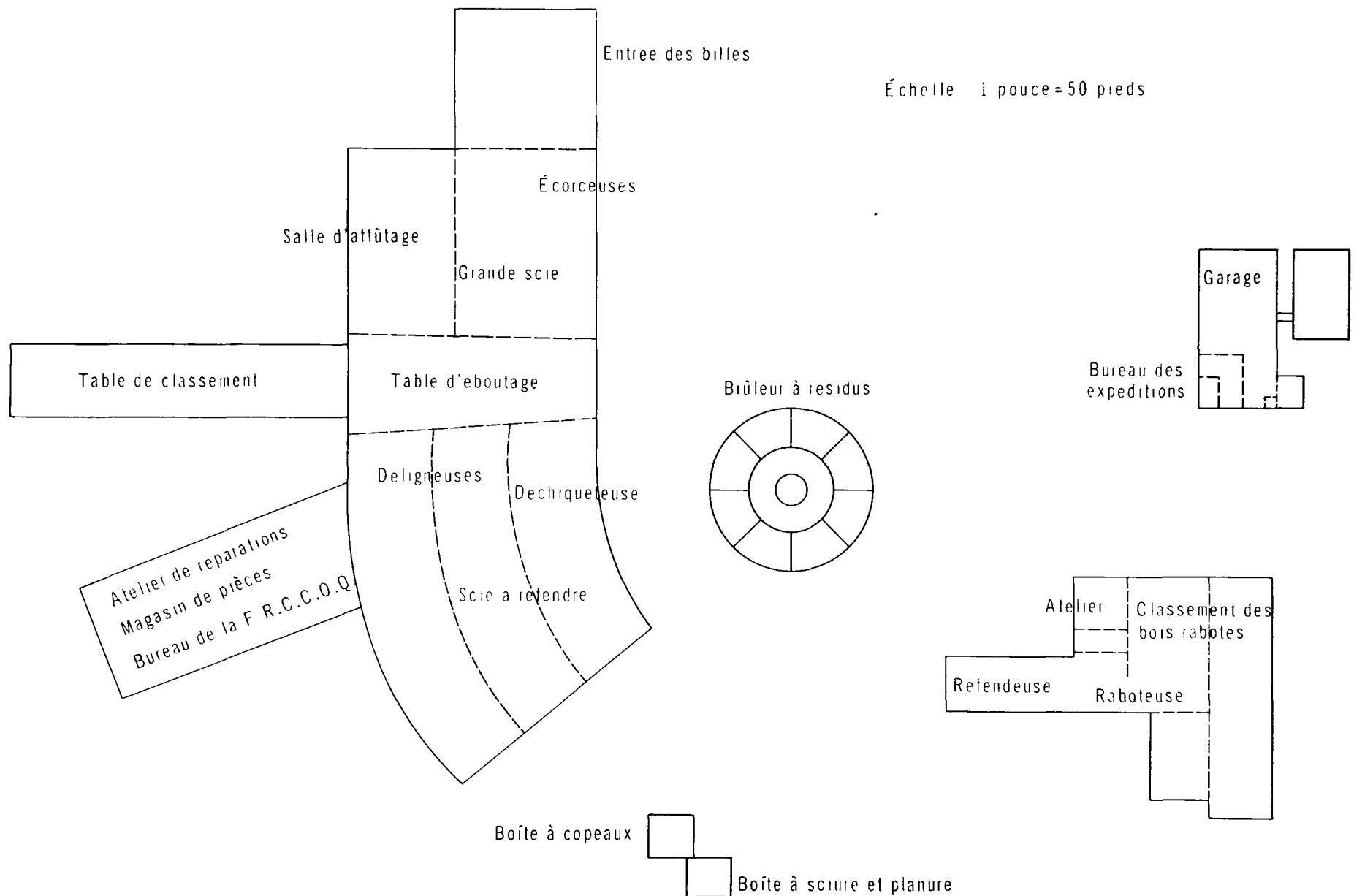
Quant à l'ex-scierie de Val-St-Gilles, sa fermeture diminue notre intérêt face à sa localisation et à ses possibilités passées. Mais, nous pouvons déclarer qu'en dépit des critiques soulevées par le ministère des Terres et Forêts, son équipement était probablement adéquat et efficace. Plusieurs témoignages sérieux rapportent que cette propriété de la Fédération était de construction récente et opérationnelle et qu'il n'existait pas de raisons apparentes d'en exiger la démolition, si ce n'est, peut-être, certaines faiblesses dans l'approvisionnement et l'éloignement de la voie ferrée. Cette scierie atteignait une capacité de vingt millions de p.m.p. environ et possédait une déchiqueteuse pour la mise en copeaux d'une grande partie des résidus.

La valeur totale des centres de transformation s'élève à plus de \$1 million et l'industrie de Taschereau y contribue pour presque les deux tiers en 1969. Le tableau des immobilisations laisse voir que le plus grand poids revient à la machinerie et l'équipement. De même, il sous-entend que si la F.R.C.C.O.Q. laissait aller les choses sans effectuer de rénovations et d'additions, les établissements, avec leur équipement, perdraient rapidement cette valeur actuelle. Surtout à Macamic, c'est grâce aux dernières rénovations que la dépréciation n'est pas plus importante. Cependant, tel que rapporté plus loin (page 277), notons que de nouvelles constructions prévues pour 1972-1973 à Taschereau, Béarn et peut-être même à Macamic élèveront remarquablement la valeur des immobilisations détenues par la F.R.C.C.O.Q. pour la transformation.

F.R.C.C.O.Q. : SCIERIE DE MACAMIC



F.R.C.C.O.Q.: SCIERIE DE TASCHÉREAU



Source: F.R.C.C.O.Q.

TABLEAU 43

Sommaire des immobilisations affectées à la transformation
par la F.R.C.C.O.Q., 30 avril 1969

Description	Valeur de remplacement	Valeur actuelle dépréciée
	(\$)	(\$)
Centre de Taschereau		
Bâtisses	306,443	225,012
Machinerie et équipement	694,186	482,045
Biens meubles	<u>14,540</u>	<u>14,540</u>
Total	1,015,169	721,597
Centre de Macamic		
Bâtisses	82,566	72,366
Machinerie et équipement	314,886	204,899
Biens meubles	<u>2,380</u>	<u>2,380</u>
Total	399,832	279,645

Source: F.R.C.C.O.Q.

B. La production de bois d'oeuvre

1. Volumes et caractéristiques

Les scieries de la Fédération ont reçu 31,843,271 p.m.p. de bois en grume en 1968-1969 pour les transformer. Le volume produit est

cependant plus élevé de 27.3% pour la même année. En effet, le bois reçu au cours d'une période donnée n'est pas nécessairement débité au cours de la même période. Le sciage peut emprunter d'une réserve ou d'un surplus de l'année précédente. De plus, des imprécisions subsistent toujours dans le mesurage. La plupart du temps, si l'industrie fait le maximum d'efforts et utilise habilement un bon équipement, elle peut tirer un volume de bois supérieur à celui indiqué par les mesureurs du bois brut. C'est particulièrement le cas pour les petites billes.

La production totale des trois scieries ayant opéré dans la période à l'étude s'établit à 42,416,820 p.m.p.; c'est 9% du bois d'oeuvre produit au Nord-Ouest. En 1967-1968, cette production était de 6.24%.

Les dimensions du bois d'oeuvre sont des plus variées: de 4 à 16 pieds de longueur, de 1 à 8 pouces d'épaisseur, de 2 à 12 pouces de largeur. Il est donc normal que sa classification soit diversifiée (1).

(1) Le bois d'oeuvre de telles essences peut d'abord se classer selon l'usage pour lequel il est employé:

a) Bois de chantier: dans le cas qui nous concerne, il est destiné à la construction ordinaire et à l'emballage industriel.

b) Bois de structure: employé là où les charges et la solidité exigent certaines dimensions.

c) Bois de boutique ou de manufacture: sciages produits et sélectionnés au préalable, puis destinés spécifiquement à être manufacturés.

D'autre part, les bois peuvent aussi être classés selon leurs mesures nominales:

a) Planches: épaisseur nominale de moins de 2 pouces, par 2 pouces ou plus de largeur.

b) Bois de dimension: épaisseur nominale de 2 à 5 pouces exclusivement et de 2 pouces ou plus en largeur nominale (madriers, solives, chevrons, colombages, bois méplats, pièces de charpente, etc.).

c) Bois carrés: sciages de 5 pouces et plus en mesure nominale (poutres, poteaux, longerons, piliers, etc.).

Synthèse tirée de: En collaboration (associations industrielles). Règles normales de classification officielle du Comité de Classification de l'épinette de l'Est. Québec, 1964. P. 208.

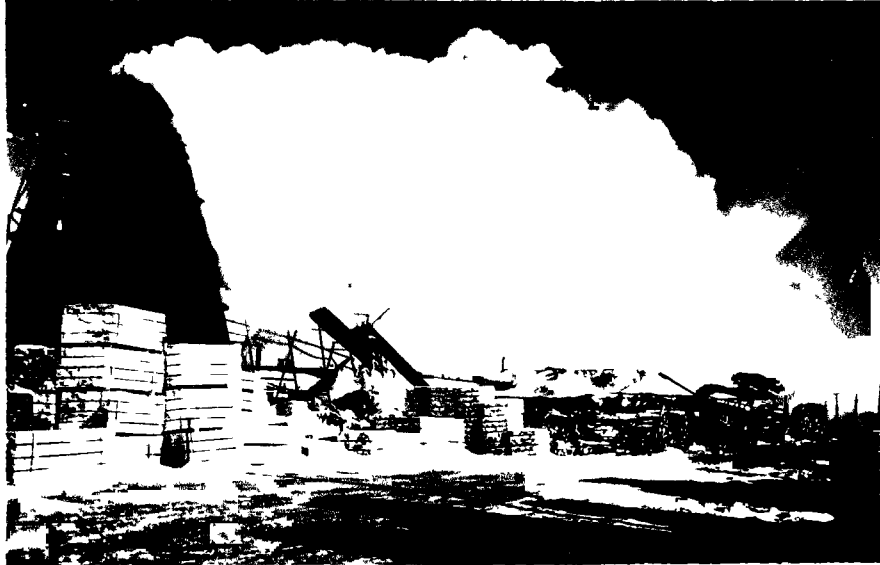


Photo 15- Dans cette zone de la cour industrielle de Taschereau, on observe d'abord quelques empilements de bois raboté attendant l'expédition. La présence d'un imposant brûleur, avec le convoyeur à écorces, caractérise évidemment le paysage industriel. Enfin, on profite de l'arrivée des camions pour décharger et entreposer momentanément une certaine partie des billes face à la table d'entrée. (Photo J.C. Dorion, mars 1970).



Photo 16- A Macamic, on dépose temporairement, de chaque côté de la voie d'entrée, le bois carré de 4 x 4 pouces avant d'être refendu et raboté. A l'arrière, figurent une section de la scierie et les silos d'entreposage des copeaux et des résidus non-utilisés. (Photo J.C. Dorion, février 1970).

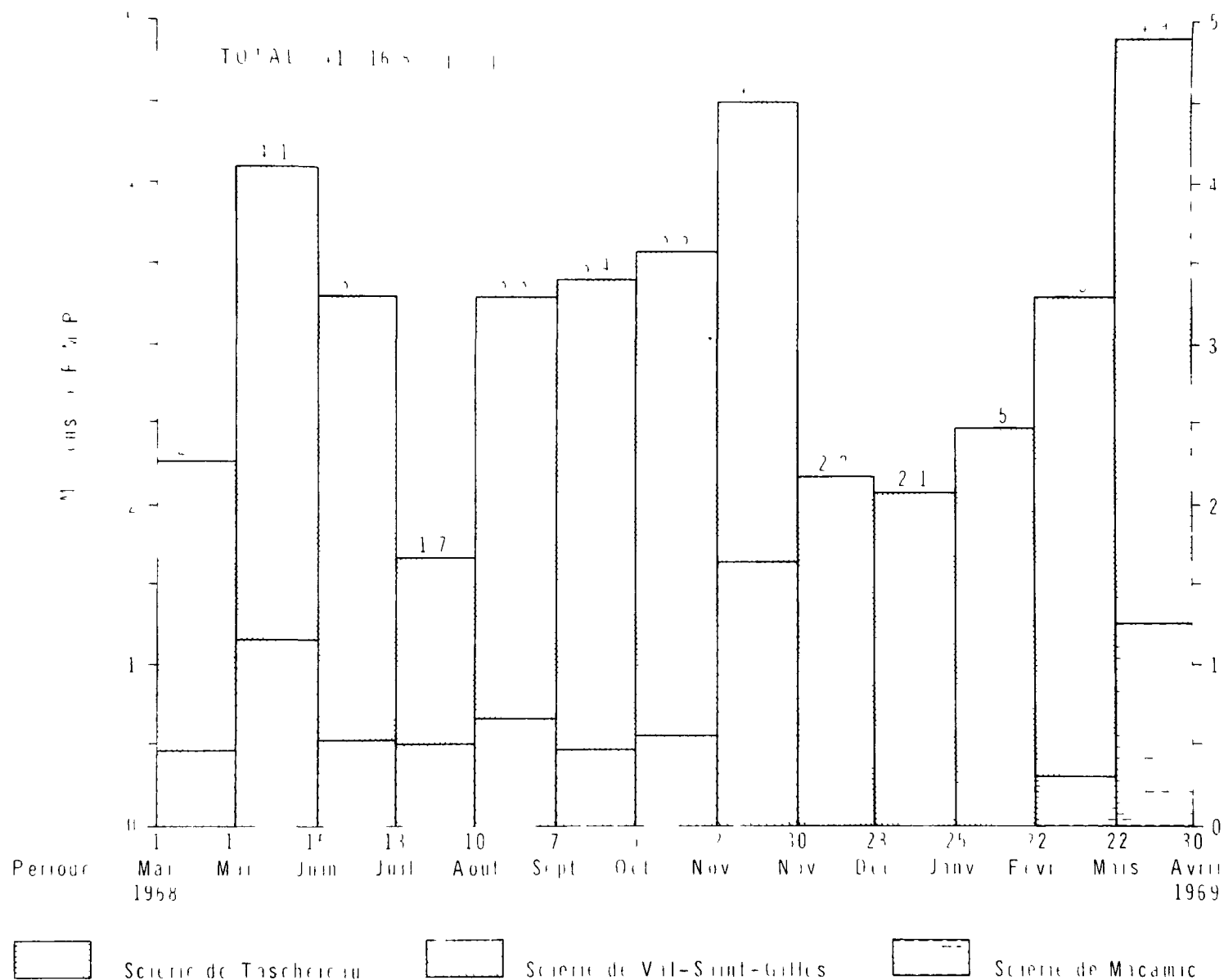
L'usine de Taschereau fonctionne sur deux périodes journalières et produit à elle seule, en 1968-1969, 34,042,190 p.m.p., soit 80.25% du total (1967-1968: 24,994,930 p.m.p.). La différence de 20% provient en majeure partie de la scierie de Val-St-Gilles qui affiche sept mois d'opération au cours de l'année (graphique 12).

La production de Taschereau est la plus constante même si elle connaît quelques périodes faibles dans l'année. Val-St-Gilles présente deux fortes hausses mensuelles tandis qu'est prévue pour Macamic, qui a pris la relève, une production tout au moins aussi stable, même si elle devra s'interrompre pour la saison d'hiver.

Toutes ces variations ne peuvent donner une année très régulière en 1968-1969. Par trois fois la production a grimpé au-delà de 4 millions de p.m.p. puis a fléchi au-dessous de 2.5 millions. Bien que la première et la dernière période rapportées au graphique 12 ne représentent pas la même durée, la courbe générale reste semblable et la fin de l'année, deux fois plus productive que le début, laisse un bon présage pour les mois suivants.

A la scierie, la classification des bois selon leur qualité suit immédiatement le débitage. Nous ne pouvons mentionner ici les normes qui régissent les différentes catégories de la qualité. Observons tout de même que les deux classes supérieures s'attribuent le très fort pourcentage de 82.56%. Cette situation est particulière aux bois résineux et s'oppose nettement à celle rencontrée plus au sud, dans le domaine des bois feuillus ou "francs". D'autre part, les pièces débitées, mais de

PRODUCTION TOTALE DE BOIS D'OEUVRE PAR LA F R C C O Q PAR PERIODE DE QUATRE SEMAINES (EN GÉNÉRAL) , 1968-1969



Source: Enquête de l'auteur

Graphique 12

faible qualité et peu commerciales, semblent heureusement peu populaires dans le Nord-Ouest (1).

TABLEAU 44

Répartition du bois d'oeuvre selon sa qualité, 1968-1969

Qualité	Volume	
	(p.m.p.)	(%)
Construction (numéro 1) et Standard (numéro 2)	35,023,118	82.56
Utilité (numéro 3)	6,834,111	16.12
Economie (numéro 4)	559,591	1.32

Source: F.R.C.C.O.Q.

Les essences peuvent certainement influencer la qualité. Selon quelques responsables de la Fédération, l'épinette noire, qui fournit 70% de la matière première, donne plus de 75% de bois numéros 1 et 2 et moins de 5% de bois numéro 4. D'autre part, le pin gris accorde 60% aux numéros 1 et 2 s'il est exploité à 80 ans, mais seulement 10% lorsqu'il atteint 120 ans. A ce moment, 70% des bois tombent au numéro 3 et 20%, au numéro 4. On perçoit par le fait même l'importance de l'âge d'un peuplement au moment de la coupe.

(1) La qualité "Construction" (no 1) se prête à l'usage général dans la construction de choix. Elle sert aussi à l'intérieur et sur les surfaces extérieures exposées. La qualité "Standard" (no 2) est recommandée pour la construction ordinaire, surtout dans la charpente, le lambris, le planchéage des toits, les faux-planchers, etc. A la Fédération ces deux catégories se retrouvent souvent ensemble pour la manipulation et la vente.

On emploie la qualité "Utilité" (no 3) pour le remplissage, surtout dans certains lambris extérieurs et intérieurs, dans la construction de charpentes non-portantes et de charpentes pleines. Quant à la qualité "Economie" (no 4), elle peut servir dans la construction temporaire et à bon marché, au murage, aux cloisons d'arrivage, au blocage, etc.

La qualité du bois n'est pas la seule variable intéressante lors des transactions; les dimensions des pièces sont aussi des plus importantes. Rappelons que la faible taille des grumes ne permet pas d'obtenir de pièces très volumineuses. De même, la préoccupation de produire la meilleure qualité ainsi que les besoins ordinaires de la construction ne demandent pas de très fortes dimensions de largeur et d'épaisseur.

Les bois produits sont le plus souvent de 8 à 16 pieds de longueur présentés en 1 x 4 et 1 x 3 pouces pour la planche, puis en 2 x 4 et 4 x 4 pouces pour les "pièces de dimension" (tableau 45 et 46). Retenons aussi que plus les dimensions sont faibles, plus il faut de pièces pour obtenir un certain volume.

TABLEAU 45

Répartition du bois d'oeuvre selon la longueur
des pièces, 1968-1969

Longueur	Volume	
(pieds)	(p.m.p.)	(%)
8	20,898,839	49.28
12	6,175,826	14.55
14	1,484,259	3.50
16	11,888,719	28.03
Autres	1,969,177	4.64

Source: F.R.C.C.O.Q.

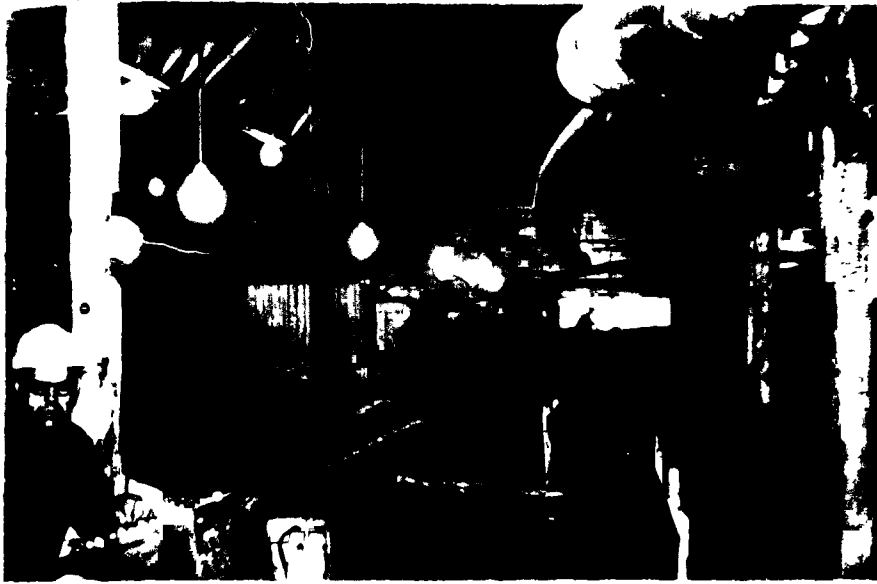


Photo 17- L'écorçage est la première étape dans la transformation, après le tronçonnage. A Taschereau, deux écorceuses assurent l'opération: l'une conçue pour les petites billes et l'autre (paraissant sur la photo), s'adaptant aux pièces plus volumineuses. Ensuite, les billes se dirigent vers la scie principale. (Photo J.C. Dorion, février 1970).



Photo 18- L'une des dernières opérations avant le rabotage et l'expédition consiste à refendre les pièces, lorsque c'est nécessaire. Ici, à l'atelier de rabotage de Taschereau, un bois carré de 4 x 4 pouces est en train d'être refendu pour donner deux pièces de 2 x 4 pouces, spécialement destinées à la construction. (Photo J.C. Dorion, février 1970).

La plupart des bois, avant d'être livrés, sont rabotés et polis (97.2% des expéditions). On en profite pour refendre certaines pièces, notamment le bois carré de 4 x 4 pouces, pour en obtenir des pièces de 2 x 4 pouces. Cette autre étape dans la transformation est exclusivement tournée vers les expéditions et permet d'offrir plus de finition en même temps qu'une plus grande variété dimensionnelle et parfois qualitative.

TABLEAU 46

Dimensions transversales et qualité du bois d'oeuvre à son arrivée à l'atelier de rabotage, 1968-1969

Mesures nominales	Qualité	Volume	
(pouces)	(numéro)	(p.m.p.)	(%)
1 x 3	1-2	1,800,296	4.24
1 x 4	1-2	1,826,916	4.30
2 x 3	1-2	2,766,530	6.52
2 x 4	1-2	3,560,008	8.39
2 x 4	3	1,534,189	3.61
2 x 6	1-2	3,211,083	7.57
3 x 3	1-2	1,321,127	3.11
4 x 4	1-2	16,240,887	38.28
4 x 4	3	2,477,038	5.83
4 x 6	1-2	1,985,319	4.68
Autres	1-2-3-4	5,693,427	13.47

Source: F.R.C.C.O.Q.

Voici donc les grandes caractéristiques du bois d'oeuvre. Mais ce genre de production nécessite plusieurs composantes plus ou moins importantes et coûteuses. Il est intéressant d'en dresser rapidement le bilan.

2. Les coûts de la production

Une telle production appelle des déboursés considérables dont la plus grande partie est retenue par l'acquisition de la matière première. L'année 1968-1969 en est bien représentative avec 54.2% des dépenses effectuées à cette fin. Ainsi la valeur ajoutée lors de la transformation peut s'établir à 45.8% environ du coût total, même si les statistiques sur l'approvisionnement et la production d'une même année ne concernent pas exactement le même bois.

Cette valeur reste sensiblement supérieure aux résultats obtenus par Normand Houle (38%) lors de son enquête englobant toutes les scieries du Nord-Ouest (1). Le deuxième item le plus onéreux est le traitement offert au personnel directement affecté à la transformation (17.5%) tandis que la troisième place revient aux dépenses globales d'administration et de fonctionnement usuel (9.9%).

La F.R.C.C.O.Q. dépense en 1968-1969 plus de \$3.6 millions pour l'approvisionnement en matière ligneuse et pour la transformation. Cependant, afin de mieux cerner le montant réel des coûts, il faudrait en-

(1) Normand Houle. L'industrie du sciage au Nord-Ouest québécois. Québec, 1968. P. 23.

TABLEAU 47

Sommaire des coûts directs entraînés pour la
production de bois d'oeuvre, 1968-1969

Description	Coûts	
	(\$)	(%)
1. Droits de coupe	270,000	7.4
2. Achat des billes rendues aux industries	1,708,496	46.8
3. Déchargement et déplacement des billes dans les cours	70,792	1.9
4. Salaires du personnel de la transformation	637,896	17.5
5. Salaires des administrateurs, surveillants, contremaîtres	118,902	3.3
6. Loyer et dépenses de machinerie roulante (tracteurs...)	148,140	4.1
7. Electricité	36,563	1.0
8. Carburant	55,564	1.5
9. Matériel de réparation et équipement: scierie, atelier de rabotage, garage, bureau	119,835	3.3
10. Autres dépenses de fabrication	<u>479,987</u>	<u>13.2</u>
Total des dépenses	3,646,175	100

Source: bilan financier de la F.R.C.C.O.Q., 1968-1969.

core ajouter la valeur de l'amortissement des unités de transformation,
soit \$92,792.

Les recettes totales atteignent dans la même année \$4,005,523, grâce aux ventes de bois d'oeuvre, de copeaux, de sciure, de planure, de carburant, etc. Ainsi, une fois le retrait effectué de la différence des réserves de bois d'oeuvre du début et de la fin de l'année (fin d'année: \$1,608,961 moins le début d'année: \$1,299,807 = \$309,154), car il s'agit d'un surplus qui a entraîné des coûts mais pas encore de revenus, et, une fois soustraits le boni aux associations approvisionnant la Fédération (\$380,687) (1), les taxes (\$79,888), et les intérêts sur le capital ordinaire (\$13,357) et privilégié (\$1,208), il reste \$122,390 de profit net. Voilà un résultat remarquable bien supérieur à celui des années précédentes.

L'entreprise étant rentable, il est permis d'investir davantage dans la coopérative puis de faire face aux difficultés subséquentes du marché sans diminuer le revenu initial des travailleurs. Bien entendu la plupart des déboursés, notamment les salaires, sont à la source même de l'influence des organismes étudiés. S'ils peuvent se maintenir élevés et permettre quand même une bonne rentabilité, les effets régionaux resteront élevés; par contre, s'ils devaient trop augmenter et ne pas être compensés par une rentabilité proportionnelle, l'influence déclinerait ainsi que la production.

(1) La plupart des associations ont choisi de prêter les montants de leur boni à la F.R.C.C.O.Q.

C. Volume et valeur des expéditions de bois d'oeuvre

La réussite des entreprises est basée sur la possibilité de vente donc, d'expédition. En 1968-1969 les expéditions de bois d'oeuvre ont touché 41,150,762 p.m.p.; c'est presque le volume de la production de l'année (1).

Au tableau des ventes se décèle encore la popularité des bois de haute qualité puisque 71.4% revient aux classes 1 et 2 (tableau 48). Aussi, les dimensions 2 x 4 pouces s'affirment nettement avec 55.5% du volume total vendu tandis que le 2 x 6 pouces prend 11.55% et le 2 x 3, 8.3%. Certaines planches sont également bien demandées, surtout celles de dimensions 1 x 3 pouces (5.8% du volume total), 1 x 4 (3.6%), 1½ x 3 (2.7%) et 1 x 2 (1.8%). La majeure partie d'entre elles présentent donc une faible largeur lors de l'expédition; il s'agit de "lattes" produites uniquement sur demande.

La valeur totale des expéditions atteint \$3,459,236, ce qui représente une moyenne de \$83.85 du 1,000 p.m.p. écoulé. On peut affirmer que la situation financière et les conditions de marché sont favorables

(1) Les quantités peuvent certainement être différentes. Les bois utilisés par les organismes eux-mêmes et peut-être une certaine partie de la consommation locale ne sont pas inclus dans le volume des expéditions. De plus, tout le bois d'oeuvre n'est pas nécessairement vendu et livré au cours de son année de production.

TABLEAU 48

Dimensions nominales et qualité des bois les plus vendus, 1968-1969

Dimensions	Qualité	Volume	Taux au 1,000 p.m.p.	Valeur des ventes
(pouces)	(numéro)	(p.m.p.)	(\$)	(\$)
2 x 4	1-2	16,342,533	94.00	1,536,095
2 x 4	3	5,407,028	76.42	413,211
2 x 6	1-2	3,060,018	92.43	282,851
2 x 3	1-2	2,749,486	78.83	216,730
1 x 3	1-2	1,626,381	76.65	124,668
2 x 6	3	1,634,997	74.70	122,131
1½ x 3	1-2	1,066,702	80.03	85,369
3 x 4	1-2	895,232	88.53	79,256
1 x 4	1-2	1,052,274	75.11	79,032
2 x 5	1-2	686,226	81.67	56,041
2 x 4	4	1,145,596	46.56	53,333
1 x 2	1-2	588,896	83.13	48,954
1 x 3	3	596,866	69.89	41,712

Source: F.R.C.C.O.Q.

en 1968-1969. De plus, les ristournes sur les ventes ont surpassé nettement celles des années précédentes. L'influence sociale et économique des coopératives s'en ressent donc favorablement.

TABLEAU 49

Valeur des ventes de bois d'oeuvre, 1965 à 1969

Année de vente	Valeur des ventes	Moyenne au 1,000 p.m.p.
	(\$)	(\$)
1965-1966	1,162,411	60.20
1966-1967	1,825,950	65.76
1967-1968	2,068,613	69.63
1968-1969	3,393,163 ^a	82.25 ^a

^a Les montants obtenus sont légèrement plus faibles que la valeur des expéditions. Cela s'explique, affirme-t-on, par un rabais de 2% attribué sur la marchandise payée en moins de trente-et-un jours.

Source: F.R.C.C.O.Q.

Les ventes ont permis de recevoir \$1.33 million de plus qu'en 1967-1968. C'est la conséquence d'un plus fort volume d'expédition, mais aussi des fluctuations favorables dans les prix des bois (tableau 49). Le prix moyen au 1,000 p.m.p. a crû de \$26.86 (35%) du début à la fin de l'année. Le cheminement de cette croissance dénote des circonstances très avantageuses pour le moment mais, malgré une fin d'année heureuse, celles-ci s'annoncent plus difficiles pour l'année d'opération 1969-1970.

TABLEAU 50

Evolution du prix moyen au 1,000 p.m.p.
vendu, 1968-1969

Période	Prix moyen	Ecart avec la 1 ^{ère} période
	(\$)	(\$)
1 au 18 mai	76.78	-
19 mai au 15 juin	79.12	+ 2.34
16 juin au 13 juillet	80.14	+ 3.36
14 juillet au 10 août	76.68	- 0.10
11 août au 7 septembre	82.28	+ 5.50
8 septembre au 5 octobre	82.19	+ 5.41
6 octobre au 2 novembre	80.31	+ 3.53
3 novembre au 30 novembre	85.49	+ 8.71
1 décembre au 28 décembre	86.00	+ 9.22
29 décembre au 25 janvier	82.49	+ 5.71
26 janvier au 22 février	87.70	+ 10.92
23 février au 22 mars	97.94	+ 21.16
23 mars au 30 avril	103.64	+ 26.86

Source: F.R.C.C.O.Q., bureau des expéditions.

D. L'utilisation des résidus

Puisque les coopératives désirent utiliser au maximum la matière ligneuse obtenue, il a fallu résoudre, en partie du moins, le problème

des résidus de sciage. Pourtant, la totalité des écorces ainsi que la moitié du bran de scie doivent être brûlés, puisqu'on n'a pas encore trouvé le moyen de les employer économiquement. C'est vraiment regrettable de voir s'envoler inutilement une si importante quantité d'énergie et de gaspiller du matériel ligneux qui pourrait aider davantage à la rentabilité de l'exploitation.

Mais, une certaine amélioration dans l'utilisation du matériel non-transformé en bois d'oeuvre s'effectue depuis quelques années. D'abord la production de copeaux est possible dans chaque centre. On en obtient en moyenne 0.65 tonne anhydre par 1,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et on l'écoule, en 1969, au prix de \$18.50. De plus, Taschereau peut vendre la moitié de la sciure et de la planure produites à raison de 0.2 à 0.25 tonne par 1,000 p.m.p.

TABLEAU 51

Ventes de résidus utilisés, 1965 à 1969

Année	Sciure et planure		Copeaux	
	Valeur des ventes	Moyenne au 1,000 p.m.p.	Valeur des ventes	Moyenne au 1,000 p.m.p.
1965-1966	(\$) -	(\$) -	(\$) 259,919	(\$) 11.05
1966-1967	-	-	324,052	11.80
1967-1968	19,241	0.64	345,147	11.61
1968-1969	40,132	0.97	509,582	12.35

Source: bilans financiers de la F.R.C.C.O.Q.

La vente de résidus représente donc \$549,714, soit un peu moins que le sixième de la vente de bois d'oeuvre elle-même. Cela défraie presque le coût de la main-d'oeuvre des scieries. On estime que l'addition de cette utilisation complémentaire du matériel ligneux à l'excédent d'exploitation forestière déjà cité et sur lequel on n'a pas à payer de droits de coupe, représente environ la valeur ajoutée par la transformation. Cette récupération n'est donc pas négligeable. C'est là un des facteurs indirects essentiel à l'influence régionale puisqu'il peut, dans certains cas, décider de la rentabilité d'une industrie, par conséquent, de la poursuite et de la croissance des opérations.

La mise en copeaux, lorsque le marché est favorable, est toujours bénéfique même si certaines périodes de production de bois d'oeuvre sont déficitaires. En particulier, il semble que le débitage des billes de faible diamètre produit trop peu de bois d'oeuvre pour les dépenses d'ouvriers et de machinerie qu'il nécessite. Selon quelques expériences adroitement menées à Taschereau (tableau 52), il serait plus avantageux d'envoyer ces billes directement à la déchiqueteuse pour en faire des copeaux, ce qui demanderait moins d'hommes, moins de travail de machinerie et ne retarderait pas la production rentable. Notons que sur le total des bois coupés, la quantité de petites billes est considérable et représente en valeur presque deux mois de sciage:

12,000 billes de 2 pouces de diamètre x 16 pieds
326,000 billes de 3 pouces de diamètre x 16 pieds
190,000 billes de 3 et 4 pouces de diamètre x 12 pieds

Ainsi, il devient plus rentable de transformer ces billes en copeaux, mais à la condition de ne pas ralentir la production normale de bois d'oeuvre, ce qui peut survenir quand quelques petites billes se suivent sur



Photo 19- Les industriels accordent de plus en plus d'importance à une utilisation efficace des résidus. Malheureusement, une trop grande partie ne peut trouver encore de débouchés et le brûleur s'impose pour les éliminer.

A l'arrière-plan se dessine l'atelier de rabotage de Taschereau d'où proviennent deux tuyaux d'amenée de sciure et de planure: l'un se déverse dans le brûleur et l'autre, dans le silo d'entreposage (photo 20) pour l'expédition. (Photo J.C. Dorion, février 1970).

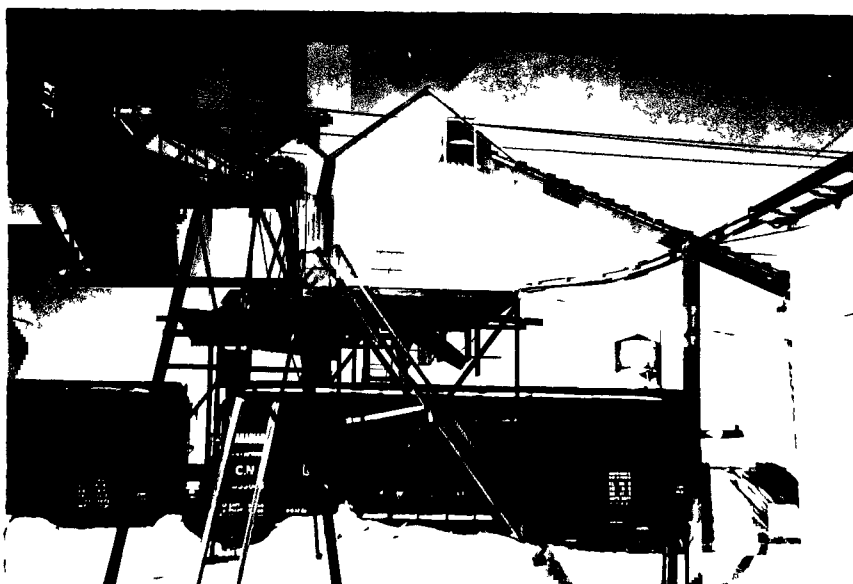


Photo 20- Le transport des résidus s'effectue par wagons ouverts à parois rehaussées. Ce moyen est tout indiqué, surtout lorsqu'il s'agit d'une longue distance. Les silos permettent l'emmagasiner d'une certaine quantité de copeaux (silo le plus rapproché) et de résidus fins et ne requièrent pas la présence constante d'un wagon pour le déversement. (Photo J.C. Dorion, février 1970).

TABLEAU 52

Bilan des expériences sur la rentabilité des billes de
faible diamètre, octobre 1968

I- TRANSFORMATION DE BILLES EN BOIS D'OEUVRE

Dépenses

(\\$)

716 billes de faible diamètre, soit 2,148 p.m.p.
à \$85 du 1,000 p.m.p. 182.58

Main-d'oeuvre pour le sciage pendant 2h.15 min. 140.00

Machinerie pendant 4h.30 min. 45.00

Coût de production 367.58

Recettes

5,090 p.m.p. à \$50 du 1,000 p.m.p. 254.00

5 tonnes de copeaux à \$18.50 l'unité 92.50

Retour des ventes 347.50

Perte 20.08

II- TRANSFORMATION DE BILLES EN COPEAUX

Dépenses

880 billes de 3 pouces de diamètre, soit 2,640 p.m.p.
(pour remplir un wagon de copeaux: 19 tonnes)
à \$85 du 1,000 p.m.p. 224.40

Main-d'oeuvre: 6 hommes pendant 3 heures 36.00

Machinerie pendant 3 heures 30.00

Coût de production 290.40

Recettes

19 tonnes de copeaux à \$18.50 l'unité 352.50

Profit 62.10

Source: Camille Dion, gérant de la F.R.C.C.O.Q. en 1968-1969.

le pont d'arrivée. En réponse à ce problème, quelques solutions furent proposées. Celle qu'on retient davantage consiste en l'installation d'une table d'entrée avec une écorceuse spécialement conçue pour les bois de très faible diamètre, afin de libérer les autres convoyeurs. Un seul homme pourrait y travailler. Après un tronçonnage judicieux, il expédierait les billes soit vers la scie débitrice, soit vers la déchiqueteuse. Ce procédé augmenterait la productivité générale de la scierie, surtout celle de Taschereau, puisque c'est là que vient le plus grand nombre de ces billes et qu'est relevée la plus faible productivité hebdomadaire par travailleur (Taschereau: 7,039 p.m.p.; Macamic: 7,530 p.m.p. environ).

III. LES EXPEDITIONS ET LE MARCHÉ

Si nous excluons les ventes locales ou régionales de bois d'oeuvre et la consommation faite par l'organisation même, les expéditions se chiffrent à 40,785,130 p.m.p. dans l'année budgétaire 1968-1969. Elles rejoignent les marchés de l'Ontario (62.4%), du Québec (27%) et des Etats-Unis (10.6%). On s'éloigne donc sensiblement des proportions qui touchent l'ensemble des industries du bois du Nord-Ouest: Québec, 53.9%; autres provinces canadiennes, 38%; étranger, 8.1% (1).

Le plus fort volume de la production est acheminé par chemin de fer (68%), surtout parce qu'une bonne partie du marché est éloignée et que

(1) Ministère de l'Industrie et du Commerce, bureau de la Statistique du Québec. L'industrie manufacturière du Nord-Ouest Québécois. Québec, 1971. P. 136.

TABLEAU 53

Expéditions de la F.R.C.C.O.Q., selon les marchés et le mode de transport, 1968-1969

Marché	Expéditions			
	totales		par chemin de fer	par route
	(p.m.p.)	(%)	(%)	(%)
Ontario	25,438,136	62.4	38.9	23.6
Québec	11,038,903	27.0	19.3	7.7
Etats-Unis	<u>4,308,091</u>	<u>10.6</u>	<u>9.95</u>	<u>0.55</u>
Total	40,785,130	100	68.15	31.85

Source: F.R.C.C.O.Q., bureau des expéditions.

quelques parcours jouissent de tarifs préférentiels. Le transport routier convient davantage pour les destinations proches, en vue d'une livraison rapide, et requérant plus de souplesse. Ainsi, toute livraison régionale s'effectue par camion (carte 20, page 259).

En général, le client fait le choix du mode d'expédition et en défraie les coûts. Il arrive souvent qu'une entreprise possède ses propres camions ou réalise des affaires avec une compagnie de transport de son choix. Ceci explique que les agences abitibiennes de camionnage participent peu aux livraisons en dehors de la région.

Les préoccupations économiques régissent le plus souvent le mode de transport à utiliser. On comprend que le chemin de fer soit si popu-

laire lorsqu'il s'agit de longs parcours puisque les derniers milles deviennent relativement peu coûteux. De plus, les taux diminuent proportionnellement avec la charge. Ceci rend donc avantageuse l'utilisation du wagon à cloisons qui offre effectivement l'une des plus fortes capacités de charge (50,000 p.m.p.). On emploie ce type de wagon pour la majeure partie des livraisons par chemin de fer qui rejoignent parfois des marchés éloignés, aux Etats-Unis.

TABLEAU 54

Expéditions du bois d'oeuvre de la F.R.C.C.O.Q.
par chemin de fer, 1968-1969

Type de wagon	Charge maximum		Wagons		Expéditions	
	(p.m.p.)	(nombre)	(%)	(p.m.p.)	(%)	
Avec cloisons (bulkhead)	50,000	377	60.8	18,546,193	66.6	
Ordinaire pour marchandises (box)	35,000	113	18.2	3,969,898	14.3	
Auto-wagon	38,000	79	12.8	2,913,882	10.5	
Plat à parois de bout en U (flat regular)	50,000	51	8.2	2,404,189	8.6	
	—	—	—	—	—	
Total	-	620	100	27,834,162 ^a	100	

^a Ce volume surpasse de 39,475 p.m.p. le volume de la compilation par marché au tableau 53 (68.15%: 27,794,687 p.m.p.). Ceci peut dépendre d'un volume transféré au profit du transport routier au cours de la livraison.

Source: F.R.C.C.O.Q., bureau des expéditions.

Les deux tiers de toutes les expéditions par chemin de fer se dirigent vers l'Ontario. Pourtant, c'est le marché québécois qui, proportionnellement à ses achats, utilise le plus ce mode de transport. En effet, les expéditions vers Montréal bénéficient d'un tarif spécial (1). Ici les camions ne peuvent concurrencer efficacement puisqu'ils n'héritent ordinairement pas d'une livraison de retour et que leur charge est naturellement et obligatoirement (2) limitée.

Les expéditions mensuelles, par marché et selon les modes de transport figurent au graphique 13; voici les principales observations qui s'en dégagent. D'abord, la courbe des ventes mensuelles ne suit pas celle de la production qui figure au graphique 12 (page 233). A l'exception de la période mai-juin, les hausses dans la production correspondent généralement à des baisses dans les expéditions. C'est notamment la situation en novembre et en avril. A ces périodes, il faut évidemment s'attendre à un entreposage beaucoup plus important dans les cours industrielles. D'autre part, la baisse dans la production en juillet et août correspond à un remarquable volume d'expédition et la cour d'entreposage tend alors à se vider de son bois.

Toutefois, il faudrait des données sur plusieurs années pour bien illustrer un véritable cycle dans la production et la vente du bois d'oeu-

(1) En 1968-1969, le taux au 100 livres, de Taschereau à Montréal, s'établit à \$0.25 s'il s'agit d'un wagon spécial avec une charge minimum de 50,000 livres. Un peu plus tard, ce taux s'est élevé à \$0.31. A titre de comparaison, notons qu'il se situe entre \$0.55 et \$0.58 pour rejoindre la plupart des centres ontariens du lac Erié, à partir de Taschereau.

(2) Québec: maximum de 22,000 p.m.p.; Ontario: maximum de 20,000 p.m.p., en 1969.

EXPÉDITIONS MENSUELLES DE BOIS D'OEUVRE EN PROVENANCE DE LA F.R.C.C.O.Q., 1968-1969

Millions
de p m p

SELON LES MARCHÉS

SELON LES MARCHÉS ET
LE MODE DE TRANSPORT

SELON LE MODE
DE TRANSPORT

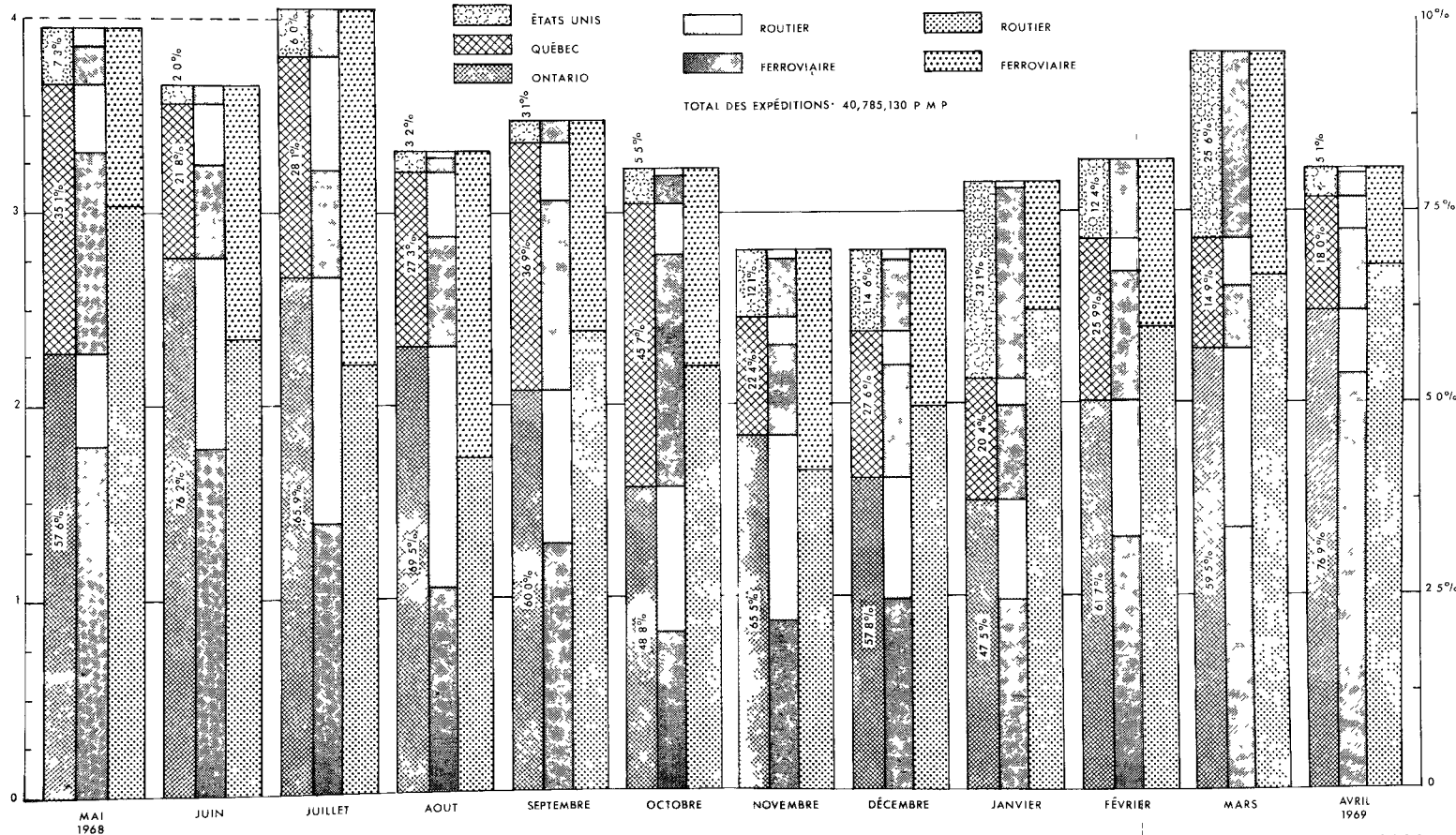
% des
expéditions
annuelles

ÉTATS UNIS
QUÉBEC
ONTARIO

ROUTIER
FERROVIAIRE

ROUTIER
FERROVIAIRE

TOTAL DES EXPÉDITIONS: 40,785,130 P M P



Source: Bureau des expéditions F.R.C.C.O.Q.

vre. En général, on peut quand même affirmer que la demande fléchit en hiver mais se maintient relativement élevée de février-mars à septembre. Ces variations générales semblent copier celles de la construction. Par contre, la retombée plutôt exceptionnelle d'avril 1969 s'attribue aux difficultés du marché 1969-1970 qui rendent presque inexistant l'écoulement des qualités inférieures.

L'Ontario s'approprie plus de la moitié des expéditions, pendant dix mois. On note qu'en octobre elle laisse la place au marché québécois et qu'en janvier les expéditions vers les Etats-Unis s'élèvent sensiblement. La consommation québécoise s'est maintenue suffisamment saine jusqu'à la fin d'octobre mais n'a pas repris normalement après l'hiver, tandis que la consommation américaine a véritablement commencé à se faire sentir en novembre. Cette dernière s'est particulièrement signalée en janvier (1,013,193 p.m.p.) et en mars (981,408 p.m.p.), la consommation québécoise, en octobre (1,479,962 p.m.p.) et en mai (1,391,392 p.m.p.), puis ontarienne, en juin (2,775,590 p.m.p.) et en juillet (2,664,790 p.m.p.).

Environ 35 localités américaines absorbent 10.5% de la production, ce qui demeure quand même considérable si on tient compte de la concurrence faite par les autres producteurs de bois souvent mieux situés pour la vente, des multiples substituts actuels dans la construction et d'une restriction économique évidente. Toutefois, aux Etats-Unis, il s'agit la plupart du temps de clients irréguliers, contrairement à de nombreux consommateurs ontariens. Les meilleurs acheteurs d'outre-frontière résident à l'est et au sud des Grands Lacs, où l'accessibilité demeure facile par chemin de fer et où les frais de transport sont encore acceptables.

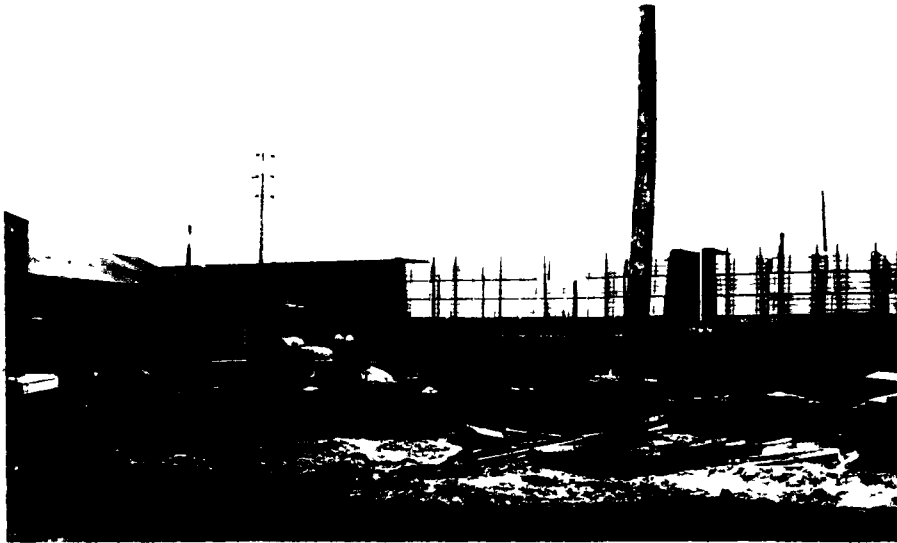


Photo 21- L'expédition est une étape terminale et indispensable de toute production. Plus de 68% des bois, une fois classés selon leurs dimensions et leur qualité, sont chargés sur des wagons pour être livrés dans la région de Montréal, dans le sud de l'Ontario ou dans le nord des Etats-Unis. A gauche, on aperçoit une partie de l'atelier de rabotage de Macamic. (Photo J.C. Dorion, février 1970).



Photo 22- Quelques wagons remplis de copeaux quittent Taschereau pour se rendre à La Tuque. Au premier plan, figure un empilement de bois de mines. Bien entendu, ce type de production n'est pas volumineux mais dénote un autre aspect de l'intégration de l'industrie à l'économie régionale. (Photo J.C. Dorion, février 1970).

Comme 97% des expéditions aux Etats-Unis et 68% des expéditions totales se font par chemin de fer, il devient important de tout mettre en oeuvre pour assurer des liaisons ferroviaires adéquates, capables de desservir au meilleur coût possible l'aire existante du marché et même d'en étendre les limites. De ce mode de transport dépend en effet une somme non-négligeable d'activités sociales et économiques au Nord-Ouest.

Le sud ontarien, particulièrement les zones urbaines des lacs Erié et Ontario, forme le pôle majeur de la consommation. La carte 20 renseigne bien sur les premières destinations et les modes de transport. Bien entendu, il ne s'agit pas toujours des véritables localités consommatrices puisque les bois en repartent souvent pour être livrés ailleurs, sur la décision d'un grossiste ou d'un courtier. Il se peut même qu'une partie de ces expéditions en Ontario soit consommée dans le nord des Etats-Unis.

Une dizaine de destinations ontariennes, dont la majorité a reçu entre 30,000 et 50,000 p.m.p., n'ont pu être localisées de façon assez exacte pour être cartographiées. De plus, comme ne figurent que les localités où furent livrés plus de 30,000 p.m.p., une douzaine d'autres destinations n'apparaissent pas sur la carte. Enfin, nous avons cru bon de rassembler toute l'agglomération urbaine de Toronto et de Montréal pour la cartographie. Ce regroupement, assurément favorable à la construction et à la lecture de la carte, masque légèrement la véritable emprise du camionnage vers le centre de l'agglomération torontoise et du transport ferroviaire vers le centre de Montréal.

TABLEAU 55

Vente et transport de bois d'oeuvre aux
Etats-Unis, 1968-1969

Etat	Transport	
	Ferroviaire	Routier (semi-remorques)
	(p.m.p.)	(p.m.p.)
Groupe de l'est		
Maryland	700,553	-
New York	525,540	63,600
New Jersey	457,326	-
Pennsylvanie	251,644	-
Virginie	71,460	-
Sud des Grands Lacs		
Ohio	688,368	-
Michigan	263,163	72,699
Indiana	132,037	-
Groupe de l'ouest		
Wyoming	147,062	-
Montana	42,570	-
Dakota du Nord	35,190	-
Autres ventes	856,879	-

Source: F.R.C.C.O.Q., bureau des expéditions.

La plupart du temps le véritable utilisateur du bois n'achète pas directement de la Fédération; il fait appel aux agences de courtage spécialisées. Parmi elles, douze bureaux ou entreprises ont absorbé plus d'un million de p.m.p. chacun, soit pour plus de \$59,000 chacun.

Les principaux acheteurs, Nicholson et Cates Ltd. (4.97 millions de p.m.p.) et Helput Lumber Ltd. (4.37 millions) contribuent ensemble pour près de \$1.2 million. Les douzes écoulent plus de 80% de la production et, habituellement, ce sont eux qui demandent les meilleures pièces et les plus dispendieuses, évidemment. Les acheteurs secondaires prennent plutôt les bois de qualité inférieure.

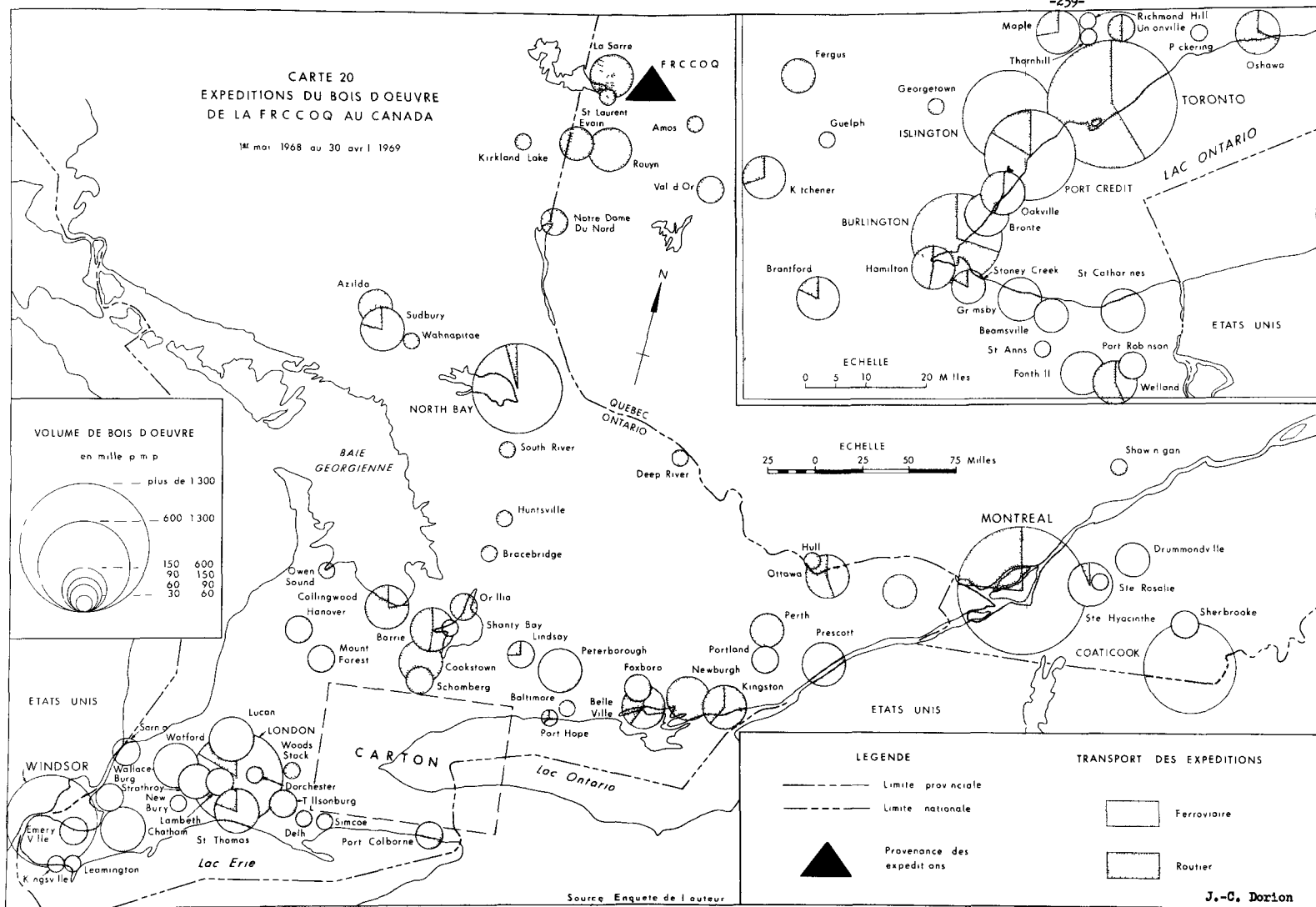
Ceci concerne l'écoulement du bois d'oeuvre. Quant à celui des résidus commercialisés, soit les copeaux et une partie de la sciure et de la planure, il s'oriente vers l'usine de la Compagnie Internationale de Papier, à La Tuque (1). Le transport s'effectue alors par le chemin de fer du Canadien National.

Lorsque la provenance était de Val-St-Gilles, il fallait nécessairement recourir au camionnage pour faire la navette entre l'usine et le chemin de fer. Souvent, tout le trajet d'expédition du bois d'oeuvre était parcouru par camion, même s'il s'agissait d'assez longues distances, de façon à éviter une manutention supplémentaire pour le chargement des wagons près de La Sarre. Ces expéditions à partir de Val-St-Gilles étaient probablement plus coûteuses que celles en provenance de Taschereau, mais d'au-

(1) Des 30 à 40 wagons chargés de copeaux qui partent chaque jour de l'Abitibi vers La Tuque, 5 à 7 proviennent de la Fédération (Le Papetier, décembre 1968).

CARTE 20 EXPEDITIONS DU BOIS D'OEUVRE DE LA FRCCOQ AU CANADA

14 mai 1968 au 30 avril 1969



J.-C. Dorion

tre part les frais d'approvisionnement pouvaient être moins élevés, étant donné la proximité de la forêt.

En conclusion, le marché que nous venons d'apercevoir est le résultat d'une bonne organisation industrielle. Il constitue une condition première de l'industrialisation et de l'exploitation industrielle. Il est en effet indispensable de vendre pour produire. Voilà l'une des raisons majeures de l'établissement en août 1970 d'un bureau de la Fédération à Montréal (Place Versailles). Ce bureau s'occupe de plus en plus de la mise en marché et de la commercialisation des produits, surtout depuis la croissance récente dans la production à Macamic, à Taschereau, à Guyenne, à Desboves (1) et bientôt à Béarn, localité de la future usine de Coopérative forestière du Témiscamingue. Le conseil d'administration de la Fédération prévoit également l'organisation prochaine d'une filiale de ce bureau dans la région de Toronto.

La consommation se classe au rang des facteurs internes les plus essentiels au développement de l'influence sociale et économique, au même titre que la possibilité d'approvisionnement et de transformation. Pourtant, d'autres facteurs se révèlent aussi et conditionnent les opérations puis, indirectement, cette influence. Ils aident à créer une situation favorable ou, au contraire, défavorable. Ils agissent de l'extérieur et par conséquent sont plus difficiles à saisir. Comme ils sont nombreux, nous n'aborderons que les principaux.

(1) L'association de Rivière-Davy se porte en effet acquéreur, en 1971, de la scierie Gallichan Inc., dans le canton de Desboves.

IV. LES FACTEURS EXTERNES DES ACTIVITES COOPERATIVES FORESTIERES

A. La disponibilité forestière

L'épinette noire compose l'essence majeure du "domaine de la pessière", particulièrement au nord de la voie du Canadien National. C'est la plus exploitée et la mieux adaptée aux conditions édaphiques et écologiques de cette zone. Le sapin baumier ne représente qu'une minorité; il suit les aptitudes générales des stations. Ainsi, il peut disparaître totalement lorsque l'humidité devient trop excessive, le sol trop acide ou lorsque le caractère boréal est trop accentué. Il serait pourtant avantageux de rencontrer plus couramment le sapin baumier puisqu'il prend moins de temps que l'épinette à atteindre sa maturité; il croît donc plus rapidement et offre un rendement de 2 à 3 fois supérieur pour une période semblable de croissance.

Quant au pin gris, il n'est pas tellement répandu et ne connaît pas la possibilité exceptionnelle d'adaptation écologique de l'épinette noire. Il profite du passage dévastateur d'un incendie sur les terrains plutôt pauvres et sablonneux. Etant une essence de lumière, il ne se reproduit pas sous son propre couvert et c'est l'épinette noire qui prend la relève. Par conséquent, on le retrouve en moins grande quantité que cette dernière.

Le premier conditionnement extérieur qui touche chaque exploitant forestier est la disponibilité ligneuse qu'offre la nature et qui se perçoit par la croissance, par le rendement et par l'accessibilité des forêts. On a déjà parlé des conditions climatiques, édaphiques et végétatives souvent désavantageuses en Abitibi. On relève également peu de stations au nord du "Transcontinental" (C.N), qui jouissent d'un drainage parfait et de la meilleure croissance qu'on puisse trouver à cette latitude.

Les principales caractéristiques des types de stations forestières présentes dans le "Clay Belt" se perçoivent aux tableaux 56 et 57. Les vastes peuplements d'épinette noire caractérisent cette forêt boréale dense. On les rencontre plus abondamment dans les bas-fonds mal égouttés, mais aussi dans des zones plus sèches. Lorsque le terrain est très humide, le mélèze laricin les voisine. Ailleurs, les bois mêlés d'épinette noire, d'épinette blanche, de sapin baumier, de peuplier faux-tremble et de bouleau à papier dénotent une amélioration des conditions de drainage attribuable à une élévation du terrain, à des eskers enfouis, etc.

Au Nord-Ouest il est possible de trouver au moins cinq types majeurs de stations forestières. A partir de la seule donnée de la croissance, on perçoit que certaines stations sont nettement plus favorables que d'autres. Ainsi, dans une situation idéale à cette latitude et altitude où apparaissent soit des bois mêlés, soit des peuplements purs d'épinette noire ou de peupliers faux-trembles, selon le cas, les épinettes dominantes atteignent 50 pieds à 60 ans et 68 pieds à 100 ans tandis que les peupliers s'élèvent à 69 pieds à 60 ans et à 83 pieds à 100 ans.

TABLEAU 56

Principales caractéristiques des stations forestières de la zone argileuse du Nord-Ouest québécois

Station forestière	Topographie	Sol	Drainage	Peuplements les plus fréquents du couvert
I	Terrain plutôt élevé. Présence de gravier ou de sable (eskers enfouis).	Till de limon argileux ou argile lacustre non-re-muée.	Très bon	1- Bois mêlés (peuplier f.-tremble, épin. noire et blanche, sapin baumier, boul. à papier). 2- Peuplier f.-tremble (sur brûlis). 3- Épinette noire.
II	Pente douce	Till de limon argileux ou dépôts lacustres non-re-mués.	Bon (humidité un peu excessive)	1- Épinette noire. 2- Bois mêlés (peuplier f.-tremble, épin. noire, sapin baumier). 3- Peuplier f.-tremble (sur brûlis).
III	Pente très douce	Dépôts lacustres ou glaciaires. Couche de tourbe de moins de 12 pouces.	Sol mouilleux	1- Épin. noire avec parfois du thuya, bouleau, peuplier et surtout du sapin baumier. 2- Sapin (après la génération de l'épinette).
IV	Terrain plat	Dépôts glaciaires ou lacustres. Couche de tourbe de 18 à 36 pouces.	Sol mouilleux	1- Épinette noire. 2- Bois mêlés (épin. noire, sapin baumier, thuya). 3- Sapin (après la génération de l'épinette).
V	Terrain plat	Tourbe épaisse saturée presque jusqu'à la surface.	Très mauvais	1- Épinette noire (nécessité de longues rotations).

Source: D.W. MacLean et G.H.D. Bedell. Zone argileuse du Nord. Etudes sur la croissance et le rendement des forêts. Ottawa, 1956.

TABLEAU 57

Hauteur des arbres dominants des stations forestières de la zone argileuse du Nord-Ouest québécois, selon leur âge

	Station forestière	Age			
		60 ans	80 ans	100 ans	120 ans
		(pieds)			
I	Epinette noire	50	62	68	70
	Peuplier faux-tremble	69	78	83	87
II	Epinette noire	47	56	64	67
	Peuplier faux-tremble	64	72	78	81
III	Epinette noire	42	50	55	58
IV	Epinette noire	36	44	50	52
V	Epinette noire	29	35	42	44

Source: D.W MacLean et G.H.D. Bedell. Zone argileuse du Nord. Etudes sur la croissance et le rendement des forêts. Ottawa, 1956.

La situation rencontrée à la station forestière I n'est cependant pas la plus fréquente. On observe surtout de moins bonnes conditions de drainage et des sols moins perméables et beaucoup moins productifs. Par exemple, les stations mal drainées à sol tourbeux produisent des épinettes qui dominent à une hauteur de 29 à 36 pieds à 60 ans et qui n'atteignent pas toujours, à 120 ans, la hauteur qu'offrent les meilleures stations à 60 ans. Notons qu'il s'agit seulement d'observations sommaires et que si on s'intéresse autant aux caractéristiques et aux possibilités de l'épinette noire, c'est qu'elle constitue de loin l'essence la plus exploitée

dans cette zone.

On comprend que les différents types de stations ne peuvent fournir un rendement identique à âge égal. De toute façon, le tableau de la croissance en hauteur selon les âges nous apprend que l'âge de la maturité, qui correspond assez bien à l'âge idéal pour la coupe et qui permet d'obtenir le meilleur volume dans la plus courte période de rotation, s'établit entre 80 et 100 ans. C'est un cycle fort long; il correspond à une faible possibilité annuelle, c'est-à-dire à un renouvellement fort limité de la matière ligneuse. Après cet âge, les volumes de bois augmentent de moins en moins rapidement et la qualité commence à déprimer.

Les inventaires forestiers du Nord-Ouest ne sont pas encore disponibles; il est donc impossible d'établir pour chaque station le véritable rendement qui en provient ni celui susceptible de desservir les chantiers coopératifs. Toutefois, on sait que le rendement à l'acre n'est pas élevé.

Dans la forêt domaniale de La Sarre, la moyenne pour l'ensemble des forêts productives se situe entre 11.4 et 12 cunits à l'acre, selon le bureau d'Aménagement Forestier du ministère des Terres et Forêts. Pour la forêt de Matagami, elle s'élève toutefois à 14 cunits. Bien entendu, quelques stations près du "Transcontinental", si elles sont bien drainées et portent un peuplement adulte, peuvent offrir un rendement plus avantageux. Les possibilités du Nord-Ouest ne se comparent donc aucunement aux forêts conifériennes des Etats-Unis qui affichent une productivité d'au moins 2.5 fois supérieure. Voilà encore un atout précieux, profitable à la concurrence

et à l'efficacité américaines.

La grande étendue du territoire forestier rachète cependant assez bien ses faiblesses de croissance. En ce qui concerne les possibilités de l'année 1968-1969, elles rassemblent un potentiel de 2,199,750 cunits de résineux et de 291,840 cunits de feuillus au Nord-Ouest. L'ensemble des trois forêts domaniales totalise 638,880 cunits, dont 284,000 cunits offerts par celle de Matagami et 224,510 cunits, par celle de La Sarre (1).

La F.R.C.C.O.Q. obtient annuellement de la forêt domaniale de La Sarre 68,640 cunits, selon une entente avec le gouvernement du Québec. On s'attend à ce que ce volume augmente bientôt, d'abord parce que les coopératives le veulent vraiment mais aussi parce que les peuplements matures et vétustes sont fréquents à cette latitude et que l'exploitation actuelle n'équilibre pas la possibilité totale annuelle (tableau 7, page 35).

Cette sous-exploitation ne touche pas seulement les forêts domaniales mais également tous les autres modes de tenure. En 1968-1969, seulement 56.5% de la possibilité annuelle des forêts publiques fut utilisée; en 1969-1970, cette exploitation s'élève à 75% (2). Plus précisément, en 1968-1969 les forêts vacantes sont exploitées à 88.1% de leur possibilité, les forêts domaniales, à 61.7%, les concessions forestières, à 49.1%, et les forêts cantonales, à seulement 6.1%.

(1) Yvon Fortin, ing. f., chef du district forestier de La Sarre.

(2) Mission de planification du Nord-Ouest Québécois. Esquisse du plan régional, 1- Rapport synthèse. Québec, 1971. P. 37-39.

Des modifications dans le rôle de ce dernier type de tenure semblent aujourd'hui les orienter exclusivement vers l'approvisionnement des scieries; on s'attend à ce que leur utilisation grandisse sensiblement, d'autant plus qu'elles sont surtout localisées à proximité des industries.

Quant aux petites forêts privées, elles ne sont relativement pas davantage exploitées que les forêts domaniales: 64.5% de leur possibilité. Même si elles ne présentent pas un très fort volume de bois, on croit qu'elles devraient jouer un rôle plus actif et mieux planifié dans la réorganisation prochaine de l'exploitation des forêts. La contribution des coopératives pourrait certainement être retenue à ce moment, surtout au niveau de la transformation du bois récolté sur les terres privées.

La forêt offre donc un bon potentiel de matière première, mais des barrières se dressent lorsqu'on désire augmenter trop considérablement les droits de coupe. On évoque la nécessité d'une utilisation rationnelle de la nature, les difficultés du marché, etc. La réticence gouvernementale, du moins en 1969, ne se fait pas attendre, surtout s'il s'agit de certaines coopératives qui, au premier abord, paraissent moins bien structurées, moins bien administrées et moins efficaces que les compagnies privées.

B. Les autres agents physiques dans l'exploitation forestière

Si la disponibilité de matière première influence énormément sur les investissements, sur l'emploi de la main-d'oeuvre, de machinerie, etc.,

les caractéristiques climatiques et celles du terrain conditionnent à leur tour la période et la durée des travaux. En effet, en dehors de la saison hivernale, par temps pluvieux, le travail en forêt avec des chevaux et particulièrement le transport deviennent fort difficiles à cause des vastes étendues marécageuses et de l'état des chemins forestiers, souvent non-gravelés et la plupart du temps sur "gumbo", type d'argile abitibienne. Donc, même si on désire allonger la période d'exploitation forestière, cette difficulté s'ajoute à celle de la limitation des droits de coupe.

Si un prolongement des opérations en dehors de la saison hivernale est envisagé, il faut alors songer à utiliser de la machinerie lourde en forêt au lieu des chevaux, de façon à réaliser en tout temps le débarquement sur de plus longues distances, soit jusqu'à la route gravelée et propice au transport par camion pendant toute l'année. Notons que de telles transformations ont effectivement été réalisées en 1971.

Ainsi, le sol, le climat et la topographie peuvent, sous certains rapports, influencer l'épanouissement social des chantiers coopératifs. Toutefois, en hiver du moins, ces éléments semblent jouer très favorablement: la construction des chemins et le transport des billes deviennent plus faciles dans la région et peuvent être réalisés à un coût relativement bas. Il est alors possible d'approvisionner les industries régionales à même les forêts du Nord-Ouest pour \$10 moins cher au 1,000 pieds que dans le sud de la province. Ce fait reste primordial dans l'impact économique des chantiers à cause des gains plus importants qui en résultent, de la possibilité de produire et de vendre à des prix plus concurrentiels et aus-

si d'accroître les aires de coupe.

C. Les entreprises privées, le gouvernement...

Comme l'affirme Pierre-Yves Pépin, il faut tendre à une certaine régionalisation de la main-d'oeuvre et des capitaux (1). La F.R.C.C.O.Q. l'a bien compris; elle a su y puiser force et assurance. Pourtant quelques chantiers coopératifs ne fonctionnent encore qu'au niveau local. En général, ils réalisent peu d'investissements pour le futur et ne sont pas assurés d'un volume satisfaisant de coupe pour les prochaines années.

Cependant, que les coopératives soient faibles ou vigoureuses, qu'elles agissent au niveau local ou régional, on trouve toujours des entreprises privées qui ne voient pas d'un bon oeil les chantiers coopératifs. Bien entendu ceci ne favorise aucunement l'essor et l'activité des coopératives, tant physiquement que moralement. Plus d'une entreprise privée craignant pour ses droits et peut-être pour son "intégrité" cherche à sauvegarder son emprise, souvent, semble-t-il, sans ménager les pressions auprès des autorités gouvernementales. A cet instant, les compagnies privées deviennent des rivales qui peuvent indirectement limiter l'influence des coopératives forestières. On reconnaît toutefois que cette influence négative se ressentait d'une façon plus alarmante avant l'exploitation dans les forêts domaniales.

(1) Pierre-Yves Pépin. Le Royaume du Saguenay en 1968. Ottawa, 1969. P. 243-245.

Aussi, l'action des coopératives s'attribue généralement une plus forte résonnance publique que les entreprises privées, ne serait-ce que par les préoccupations collectives et paroissiales qui les entourent. Le coopérateur participe aux décisions de l'unité et devient lui aussi un témoin des variations dans les produits et dans les prix. Le membre reste étroitement lié à l'économie de sa paroisse. Et, étant donné son rôle actif dans l'unité, les pressions menaçantes de l'extérieur, sa crainte de perdre du terrain et d'être lésé dans ses droits, il est compréhensible que ses revendications se fassent plutôt fréquentes et soient d'abord entendues par la population dont il représente un groupe important, notamment au sein des paroisses dites marginales.

De plus, à cause de l'importance donnée à la participation collective, certains officiers gouvernementaux déplorent que l'ensemble coopératif soit lourd à manoeuvrer. En effet, tous les travailleurs à la production sont en même temps propriétaires, de sorte que les administrateurs élus doivent constamment faire rapport aux membres et les consulter, parfois longuement, au moment de prendre des décisions importantes. La difficulté s'accroît lorsque les membres ne sont pas suffisamment informés des questions et surtout lorsque leur formation de coopérateur est déficiente. Alors, il devient difficile de rivaliser de souplesse et de rapidité avec les entreprises privées.

Dans l'ensemble toutefois, l'influence ne semble pas menacée outre mesure par l'extérieur, surtout si les variables internes sont vigoureuses. Bien entendu, la situation des coopératives face aux entreprises privées et au gouvernement était plus tendue il y a quelques an-

nées, mais il reste que l'Etat devrait se pencher davantage sur les problèmes forestiers et sociaux du Nord-Ouest et ne pas tarder à passer à l'action.

De nombreux autres facteurs externes touchent aussi l'activité et l'influence des coopératives, bien qu'on en prenne moins conscience. Parmi les principaux, citons la disponibilité de la main-d'oeuvre et l'opinion de la population, facteurs qui demeurent tout à fait favorables au développement d'une semblable organisation de travail.

La situation générale du marché du bois d'oeuvre intervient également, tel que rapporté un peu plus haut. Ça n'est pas tout d'exploiter la forêt, il importe d'abord de posséder un marché; le succès en dépend. Une entreprise est vigoureuse, compétitive et profitable si les marchés sont accessibles, rentables, stables et continuellement en expansion. Il faut donc vendre pour produire et ce n'est pas toujours facile d'élargir un marché.

D'autres producteurs de bois, notamment ceux des localités québécoises et ontariennes limitrophes et même de la Colombie-Britannique, assurent une vive concurrence sur l'aire des marchés de la F.R.C.C.O.Q. De plus, personne n'ignore la concurrence des autres produits sur le bois, au moyen de nombreux substituts dans le domaine de la construction comme dans bien d'autres.

Bien entendu, dans l'ensemble il se produit et se vend beaucoup plus de matière ligneuse qu'il y a dix ans, c'est certain; mais l'usage

du bois a considérablement diminué par rapport à l'usage des autres matériaux et continue encore d'être supplanté. En ce sens, on peut s'attendre à un fléchissement plus prononcé encore, si rien n'est entrepris pour enrayer cette tendance. L'utilisation du bois per capita ne représente plus que 50% de ce qu'elle était il y a 50 ans (1).

Ceci reflète la situation générale. Il y a aussi la situation temporaire qui a vu grimper les taux de vente du bois en 1968-1969, pour ensuite présenter une détérioration sensible depuis le début de l'opération 1969-1970 (environ \$20 du mille p.m.p. par rapport à 1968-1969, selon la F.R.C.C.O.Q.). Un tel fléchissement est loin de garantir la rentabilité chez plus d'une entreprise et, si la situation devait continuer de se détériorer ou même persister trop longtemps, ceci pourrait causer la fermeture d'industries.

Pourtant, selon le ministre Kevin Drummond, la demande de produits ligneux augmentera au cours des prochaines années. L'offre québécoise de bois d'oeuvre devrait s'élever de 58% dans les 15 prochaines années et celle de copeaux, de 70%, à cause d'une plus forte demande au Canada, aux Etats-Unis, en Europe et peut-être même au Japon (2).

Enfin, la position régionale, en plus de conditionner certains facteurs déjà énoncés (forêt, climat...), influence assurément d'autres domaines qui touchent les coopératives et l'exploitation du bois en géné-

(1) J.H. Jenkins. Avenir du bois d'oeuvre. Ottawa, 1962.

(2) Ministère des Terres et Forêts. Revue de Presse. Québec, 16 novembre 1971.

ral. La région s'ouvre-t-elle sur un groupe proche de consommateurs importants? Est-elle reliée avec l'extérieur par des voies avantageuses? Son marché est-il facilement accessible? La région profite-t-elle d'une matière première satisfaisante par sa qualité et sa quantité? Ce n'est là qu'une autre indication qui dénote combien peuvent être nombreux les facteurs affectant l'influence économique et sociale des chantiers coopératifs.

De toute évidence, les coopératives forestières apportent des entraînements fort intéressants et primordiaux dans les paroisses marginales du Nord-Ouest. Elles doivent donc poursuivre leur oeuvre au sein de la population et de l'industrie et prospérer dans leur action. Dans l'ensemble, les agents internes et externes qui déterminent leur influence sont positifs pour les prochaines années. Ils contribueront encore à maintenir ces entraînements fort bien mérités par une population aux prises, elle aussi, avec des problèmes caractérisant bien les paroisses localisées à la marge de l'oecumène québécois.

CONCLUSION

I. SYNTHESE ET REMARQUES

Cette étude présentée sous un angle géographique et utilisant des méthodes adaptées au problème aura permis de dégager les principaux entraînements sociaux et économiques dans la région du Nord-Ouest ainsi que les facteurs qui les provoquent et les conditionnent.

A. Synthèse et dernières modifications du cadre coopératif

Au total les coopératives du Nord-Ouest rassemblent en 1968-1969 un chiffre d'affaires de \$7,055,765 et celui-ci va toujours croissant. Elles couvrent environ 70% du chiffre de l'ensemble des coopératives forestières de la province, même si elles ne font que 30% des unités actives du Québec et si elles en groupent un peu moins de 50% des travailleurs et de tous les membres.

Au Nord-Ouest, on déclare dans la même année près de 1,500 membres dont 668 sont productifs et retirent environ \$2,660,000 en gains. Le montant déboursé pour la machinerie supplémentaire engagée par les chantiers atteint \$950,000. Tout ceci contribue à exploiter de la forêt 53,320,260 p.m.p. (118,490 cunits) et à produire 41,416,820 p.m.p. de bois d'oeuvre. Dans l'ensemble au moins 42 localités en bénéficient. Donc, par sa valeur économique et sociale d'abord, puis par sa répartition géographique, cet apport

dans la zone marginale du Nord-Ouest ne peut passer inaperçu.

Bien entendu il est probable que les données de cette étude ne répondent pas avec toute la rigueur et la précision espérées. Le questionnaire de l'enquête (appendice A, pages 292 à 312) a montré quelques faiblesses et les réponses furent quelquefois aléatoires et incomplètes.

De plus, il est évident qu'au moment de la présentation de cette étude, en 1972, l'impact réel des coopératives forestières n'est plus le même qu'en 1968-1969. Plusieurs changements à l'intérieur comme à l'extérieur des cadres coopératifs sont apparus. Dans le texte nous nous sommes limités à remettre à jour certaines données importantes (population, forêt, etc.) qui ne faisaient pas obstacle à la conformité et à la possibilité de comparaisons entre les divers éléments. Nous voudrions pourtant faire ici le point sur les grandes transformations ou innovations qu'ont connues les coopératives forestières depuis 1969.

La Fédération et ses associations s'ouvrent de plus en plus à la régionalisation. Ceci touche d'abord leurs préoccupations, leurs activités et, par voie de conséquence, leur impact. Aujourd'hui existe l'Association coopérative des Chantiers-Unis, qui groupe les équipes de Chazel, de St-Mathias et de Languedoc. Les unités de St-Félix et de St-Dominique sont depuis 1969-1970 affiliées à la F.R.C.C.O.Q. et formées en associations et non plus en syndicats. Les travailleurs de la scierie de Macamic se sont unis en formant l'Association coopérative de Transformation de Macamic. De plus, rappelons qu'en Abitibi-Est la production de bois d'oeuvre devient davantage possible grâce à l'acquisition récente

d'une scierie par l'association de Rivière-Davy et à l'accroissement de la transformation à Guyenne.

D'autres améliorations plutôt techniques mais également d'intérêt économique touchent encore la F.R.C.C.O.Q. Aujourd'hui, l'exploitation forestière s'allonge de 10 à 12 mois. Les méthodes de travail en forêt sont beaucoup plus mécanisées et la grande majorité des bois sont coupés et transportés en longueur. Il a donc fallu améliorer également l'équipement de Taschereau et de Macamic, mais ces améliorations ne sont que temporaires.

En effet, une nouvelle scierie des plus modernes et d'une capacité de 50 millions de p.m.p. sera très bientôt reconstruite à Taschereau avec un séchoir, un atelier de rabotage, un garage, une desserte ferroviaire, etc. Ce complexe qui desservira également Macamic pour le séchage et le rabotage est de l'ordre de \$3 millions. Les travaux doivent débuter en 1972.

Aussi, on parle sérieusement à la F.R.C.C.O.Q. de la reconstruction possible du centre de transformation de Macamic dans quelques années. Cette nouvelle scierie pourrait accueillir 25 millions de p.m.p. par année en provenance, espère-t-on, des terres privées environnantes, particulièrement des boisés de fermes. En effet, Macamic jouirait d'une position stratégique pour un tel approvisionnement tandis que Taschereau recevrait plutôt le bois des associations. On s'attend même que les permis de coupe pour la F.R.C.C.O.Q. soient bientôt augmentés de 12 à 15 millions de p.m.p. par an. En somme, la F.R.C.C.O.Q. et ses coopératives semblent devenir

de plus en plus dynamiques et efficaces. Elles ont déjà surmonté de multiples épreuves et s'adaptent de mieux en mieux aux exigences économiques d'aujourd'hui.

Au Témiscamingue, les coopératives forestières sont également débordantes de vitalité en 1972 et des transformations sensibles se réalisent. D'abord, une coopérative régionale vient récemment d'entrer dans la course, soit en septembre 1971. Elle se trouve liée, comme toute association du Nord-Ouest, à la F.R.C.C.O.Q. qui la "patronne" et l'aide véritablement à réaliser ses aspirations.

Cette nouvelle unité, la Coopérative forestière du Témiscamingue, rassemble déjà 235 membres, possède un capital social de \$117,500 et touche 14 paroisses. Elle doit entrer en production pour l'exercice 1972-1973. En effet, elle s'attend d'exploiter annuellement 25 millions de p.m.p. de billes, d'en assurer la transformation et la commercialisation. C'est pourquoi la construction d'un important complexe de sciage d'une valeur de \$2 millions a été décidée. Le choix de la localisation s'est arrêté sur Béarn, plus précisément à la sortie sud du village, près de la gare de chemin de fer du Canadien Pacifique. Les travaux de construction doivent débuter en juillet 1972.

A la coopérative du Témiscamingue, on prévoit, selon l'étude de rentabilité, qu'environ 160 emplois permanents seront créés, soit 100 à la scierie et 60 en forêt. Ce profit, une fois réalisé, dotera le centre du Témiscamingue, où l'agriculture constitue encore la première source de revenus, de sa première entreprise industrielle d'importance. "Ce

profit collectif fait en quelque sorte contrepoids à l'effondrement de l'usine de pâtes de la C.I.P. à Témiscamingue-sud" (1) dont la fermeture est prévue pour la fin de mai 1972. C'est une étonnante initiative qui formera le pilier des coopératives forestières dans le sud du Nord-Ouest; "c'est une éclatante réussite dont les Témiscamiens peuvent être fiers" (2).

Un tel souci d'évolution, surtout dans les secteurs de la transformation et la commercialisation des produits, cadre fort bien avec l'établissement à Montréal d'un siège social orienté vers la vente des produits et l'étude des marchés. Ce bureau sera donc "l'intermédiaire-clé" entre le consommateur et les 5 scieries liées aux coopératives qui, grâce à la reconstruction imminente de quelques-unes, produiront ensemble quelque 100 millions de p.m.p.

Enfin, croyons-nous, bientôt il n'existera plus que des associations affiliées à un pôle régional, les petites unités locales connaissant depuis quelque temps une très forte diminution. En 1971-1972 les chantiers de Val-Senneville, Rochebaucourt, Rémigny et de Fabre ne fonctionnent déjà plus et offrent actuellement peu d'espoir de renaissance. Seuls les syndicats de Belcourt (1971-1972: 1.5 million de p.m.p.) et de Despinassy (1971-1972: 1.2 million de p.m.p.) produisent encore, mais montrent plus ou moins de vigueur et d'optimisme pour les années futures.

(1) Journal Le Soleil, Québec, 2 mai 1972.

(2) Journal La Frontière, Rouyn, 12 avril 1972.

Tout porte à croire que les chantiers qui agissent seulement au niveau de la paroisse ne peuvent que très difficilement subsister. Ils ne peuvent faire face aux différentes exigences qu'impose une organisation coopérative en plus de celles imposées par une entreprise rentable, ce qui est malheureux, considérant surtout que les substituts au niveau de l'emploi sont rares dans ces petites paroisses ni agricoles, ni minières.. Il faudrait pouvoir réorganiser, du moins pour une partie de ces membres inactifs, un groupement plus régional et suffisamment structuré d'exploitation forestière en coopération. Comme il faudrait une aide de l'extérieur, nul doute que la F.R.C.C.O.Q., le comité régional des Paroisses marginales, le C.R.D.A.T. et même certains organismes gouvernementaux pourraient apporter une contribution essentielle à la revalorisation de telles unités.

Malgré une diminution frappante des activités des syndicats, il est probable qu'en 1972 les entraînements globaux des coopératives forestières dépassent, sous certains aspects du moins, les résultats obtenus en 1968-1969. Les quantités exploitées, les chiffres d'affaires, les gains et même le nombre de paroisses influencées sont assurément plus élevés aujourd'hui, surtout avec l'entrée du Témiscamingue dans l'organisation et la montée dans la transformation.

B. Observations et remarques

1. La coopérative: une association

"Le Chantier Coopératif est à la fois une association et une entreprise économique, écrit Alfred Allen. Les exigences de l'association et les contraintes de l'administration ne sont pas nécessairement parallèles, ni n'évoluent au même rythme. Même parfois, elles peuvent être opposées"(1).

D'une part la formule coopérative doit être suffisamment comprise et acceptée. Pour cela, il importe de parfaire l'éducation coopérative des membres, de mieux les informer et de leur faire prendre conscience de leur rôle et de l'importance de leur choix. Nous avons constaté que trop peu connaissent les modalités et les fins de leur propre mouvement. De plus, il devient nécessaire de renseigner également la population régionale, en vue de faciliter l'accueil et l'action coopérative sur un territoire plus vaste et de prévenir bien des préjugés "anti-coopératifs".

En coopération on doit combattre l'individualisme pour le bien de la majorité. Il est essentiel que les membres et les différentes équipes se serrent les coudes et collaborent entre eux. Cette unité, bien que souvent difficile à réaliser, a prouvé qu'elle était profitable au niveau

(1) Alfred Allen. "Mot du directeur-général" dans Bulletin d'informations. Le Maillon de la chaîne, Vol. 2, bull. 14, 10 déc. 1971, p. 13. Monsieur Allen est actuellement directeur général et secrétaire de la F.R.C.C.O.Q.

de l'association et des opérations.

Jusqu'à un certain point, le fusionnement d'unités et la consolidation des activités présentent un gage de sécurité. Pour cela il faut nécessairement des concessions locales, mais c'est la vitalité future des coopératives qui en dépend. Elles doivent en effet s'adapter continuellement et rivaliser avec l'entreprise privée pour la productivité, la mécanisation et enfin pour toute l'organisation industrielle, ceci, sans perdre de vue les préoccupations bien humaines qu'incite leur mouvement.

2. La coopérative: une entreprise

"Au départ l'association a créé l'entreprise, mais ensuite l'entreprise doit maintenir l'association", dit encore Alfred Allen. A cause de cela, les coopératives sont soumises à des contraintes financières, à des règles auxquelles elles doivent se conformer. Le souci de la continuité de l'entreprise ne peut être ignoré ou négligé.

Il importe donc de reviser les structures, les règlements internes, les méthodes d'opération et d'augmenter les investissements à mesure que l'essor progresse. Il faut faire évoluer les cadres, les assouplir et présenter, particulièrement pour la production et les transactions, les meilleures conditions possibles répondant aux exigences de l'extérieur (gouvernement, marché, etc.). En ce sens, il ne serait pas superflu que des études soient menées avec des représentants des coopératives et des secteurs public et privé.

On sait que pour une plus grande efficacité économique, le fusionnement ou la régionalisation des activités, des capitaux, des administrateurs, conseillers, et autres spécialistes devient nécessaire; la Fédération régionale, la coopérative des Chantiers-Unis et celle du Témiscamingue l'ont assez bien prouvé. D'autre part, les organismes régionaux doivent se garder, munis des pouvoirs qu'apporte cet essor grandissant, de ne pas trop diminuer la liberté des équipes et de ne plus penser qu'à la rentabilité de l'entreprise. Même la coopération, surtout si elle s'exerce sur une grande échelle, risque de se laisser entraîner par le courant capitaliste qui l'environne; ce ne serait là qu'une autre forme de capitalisme.

A ces difficultés s'ajoutent quelques faiblesses administratives. En 1969, de petites unités ne peuvent recruter les gens vraiment aptes pour administrer ou encore négligent trop cette étape indispensable. Des gérants détiennent à eux seuls toutes les responsabilités. Parfois, une meilleure prise de conscience, un peu de sang neuf, plus de dynamisme, une collaboration "inter-coopérative" plus étroite pour les services spécialisés (comptabilité, études de rentabilité, conseils techniques, etc.) peuvent s'imposer. Signalons que la F.R.C.C.O.Q. oeuvre très efficacement en cette voie; c'est au niveau des petites équipes locales que ces difficultés apparaissent le plus souvent.

3. L'influence sociale

Le travail en forêt affecte un nombre non-négligeable d'hommes, mais il demeure nettement trop saisonnier. Il faut pouvoir allonger

la période d'occupation à 10 ou 11 mois environ afin d'aider le mieux possible les travailleurs et leur famille, ce que la F.R.C.C.O.Q. a pu réaliser en réorganisant les méthodes d'exploitation dans les chantiers qui approvisionnent ses scieries.

Pour les autres chantiers, il n'est souvent pas possible d'effectuer plus de 5 mois d'opération en forêt, du moins dans les conditions matérielles actuelles. Et, même en supposant que l'on puisse étirer suffisamment la période d'exploitation, serait-il possible d'orienter le surplus de main-d'oeuvre vers d'autres secteurs de travail? Devrait-on déplacer ces gens vers d'autres milieux en dépit des nombreuses difficultés sociales et économiques que cela entraîne? Quelques organismes gouvernementaux et régionaux ont déjà abordé ces questions, mais les décisions et les réalisations concrètes se font attendre.

En ce qui concerne l'influence des coopératives, une chose est certaine: en général, si elles obtenaient une augmentation des permis d'exploitation forestière et de sciage, ce serait déjà une amélioration pour les paroisses qui leur ont donné le jour. Cependant, cela ne suffirait pas encore à absorber le surplus de main-d'oeuvre puisque la mécanisation et la productivité s'accroissent et que d'autre part l'exploitation reste difficile en saison humide sans un bon équipement mécanisé.

Il est nécessaire de prolonger l'occupation de certains travailleurs actuels. De plus, il devient urgent que les coopératives étendent leurs préoccupations à tout le groupe des paroisses marginales

en difficulté. Etant donné la nécessité pour ces paroisses de prendre en main leurs moyens de survie et considérant leur orientation vers le travail forestier, de même que la nouvelle popularité des coopératives forestières, cette formule d'exploitation leur semble tout-à-fait désignée.

Il faut leur permettre de vivre à même la forêt qui les entoure, donc d'aller y chercher les emplois et les revenus qu'elle est capable de fournir. Pour cela il faudra songer à des ententes spéciales avec l'Etat et peut-être réfléchir sur la possibilité de nouvelles unités d'exploitation, par exemple du type des forêts communales, pour les boisés environnants. Notons que certaines préoccupations de l'Etat touchent néanmoins cet aspect.(1).

La F.R.C.C.O.Q. doit faire bénéficier ces autres paroisses de son expérience en coopération forestière. Du moins, il est important pour le moment qu'elle s'en rapproche et même qu'elle participe au comité régional des Paroisses marginales, formé en avril 1971 et groupant 45 paroisses.

(1) En plus de certaines aides temporaires, un programme quinquennal d'aménagement intégré des grandes ressources du Nord-Ouest (mines, forêts, agriculture, tourisme) feront bénéficier la région de \$27 millions, dont \$10 millions pour le secteur des forêts. Cette contribution, orientée vers la revalorisation de la forêt, veut surtout maximiser l'impact économique et social qu'elle engendre dans le milieu rural. Les fonds seront surtout consacrés au reboisement, aux travaux sylvicoles et à des chemins d'accès ("Programme quinquennal de \$27 millions pour aider à la relance du Nord-Ouest", dans L'Echo d'Abitibi-Ouest. La Sarre, 10 mai 1972.)

4. La matière première, la transformation et le marché

Les chantiers qui opèrent dans les forêts domaniales sont assurés à l'avance d'un certain volume de coupe, mais telle n'est pas la situation des autres chantiers. Habituellement ces derniers ne reçoivent pas de garanties pour plus d'une année à l'avance; c'est nettement insuffisant. On comprend alors que ces chantiers soient instables et peu enclins à investir dans leur propre coopérative. Certains doivent se restructurer à chaque début d'exploitation. Actuellement, il leur faut demander tôt chaque année un permis au ministère des Terres et Forêts et prévoir également à l'avance des suppléments, si nécessaire.

Même si pour ces quelques chantiers une amélioration se dessine avec l'élargissement des coupes en forêts domaniales et avec de meilleures conditions pour l'exploitation en forêts cantonales, un réajustement dans la mise en valeur de quelques terres environnantes s'impose. Certains modes de tenure et d'exploitation ne répondent pas encore à une utilisation rationnelle des peuplements et ne servent pas suffisamment la population régionale.

On perçoit néanmoins que l'Etat s'intéresse de plus en plus aux coopératives forestières et qu'il les reconnaît comme de véritables entreprises d'exploitation. Qu'il n'hésite pas à les appuyer fermement et à les encourager; leurs réalisations économiques et sociales le

méritent bien.

Tout accroissement du volume de coupe doit correspondre à la disponibilité forestière et nécessairement à l'accessibilité de la matière première. Pour cela, il faudra améliorer et prolonger quelques chemins de pénétration, sinon il sera impossible de mener une exploitation rationnelle d'ensemble et de récupérer les bois matures et surannés, au nord. Ceci contribuerait du même coup à alimenter adéquatement et à long terme les chantiers et les usines. Enfin, pour ne pas taxer excessivement l'exploitant, l'idéal serait que les droits de coupe puissent s'ajuster suivant quelques difficultés particulières comme l'éloignement, les conditions topographiques et édaphiques, etc.

Les districts forestiers accentuent leurs efforts pour le reboisement des terres impropres à l'agriculture et des terrains d'après coupe, de façon à diriger la repousse de la forêt et à réduire la période de rotation dans l'exploitation. En 1971, on mit en terre quelque 1.25 million de plants au Nord-Ouest, soit 600,000 pour les terrains de la couronne et 650,000 pour ceux des particuliers.

On prévoit disposer en 1976 de 3 millions de plants pour les terres publiques et de 1 million pour les terres privées si les conditions climatiques sont favorables aux pépinières, ce qui n'est pas toujours le cas. En effet, à cause de telles difficultés, les terres publiques ne pourront obtenir que 300,000 plants en 1972. Les zones situées le plus au nord semblent particulièrement touchées; il faudrait pourtant faire en sorte qu'elles ne soient pas privées de plants. Enfin,

il convient de louer cet effort collectif, tant des divers organismes que de la population.

Au chapitre de l'industrie du sciage, en plus de quelques améliorations techniques qui s'avéreraient bénéfiques (sélection des petites et des grosses billes, rénovations à Macamic, etc.), une plus forte utilisation des résidus augmenterait sensiblement les revenus. Cependant les marchés des résidus bruts sont encore limités. C'est peut-être la raison pour laquelle la F.R.C.C.O.Q. a fait réaliser une étude de rentabilité en vue d'une industrie de panneaux durs agglomérés qui utiliserait du tremble ainsi que la planure et le bran de scie de ses deux scieries.

Ce projet ne vise cependant pas une réalisation à court terme. Il devra être sérieusement étudié. D'une part, si on donne foi à une étude de rentabilité déposée en 1968, le marché pourra absorber ce genre de produit (la consommation devrait augmenter de 8 à 10% par an pour les prochaines années); d'autre part, les producteurs de panneaux agglomérés connaissent de nombreuses difficultés depuis quelques années. Il faudra donc réexaminer la rentabilité d'une telle usine à la lumière de la situation en 1972. Mais il reste qu'une telle réalisation dans le domaine industriel serait très bénéfique pour le Nord-Ouest.

Le marché du bois d'oeuvre fait face, en 1969-1970, à un fléchissement du crédit, à une baisse dans la construction, à une forte concurrence des substituts et des autres régions productrices. C'est pourquoi, avant de débiter toute expansion industrielle, il faudrait

mener une étude des marchés possibles à court et à moyen termes. La consommation du bois peut être rehaussée, particulièrement lorsqu'il s'agit du bois de construction. De plus, une réflexion sur la productivité dans les chantiers et dans les scieries ainsi que sur une éventuelle diminution des prix de vente s'impose peut-être.

En résumé, dans l'approche d'une situation idéale, il est certain que si des améliorations sensibles appararaissent dans le sens de ces quelques remarques; stabilité et accroissement de l'approvisionnement (principalement pour les syndicats), meilleure éducation coopérative des membres et du reste de la population, revision des structures et de l'organisation, entente constructive avec l'Etat, meilleure présence dans les organismes régionaux, utilisation et vente de la totalité des résidus, consolidation des chantiers qui fonctionnent sur une base locale, production satisfaisante de bois d'oeuvre en Abitibi-Est, intérêt marqué pour les paroisses marginales, etc., l'influence des coopératives forestières de même que leur sécurité économique s'en trouveront fort accrues.

II. PERSPECTIVES

Les mines, l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services ne connaissent qu'un faible développement dans la zone où évoluent les coopératives. Le développement de la Baie James est annoncé, mais il ne pourra régler tous les problèmes sociaux et économi-

ques. La forêt s'avère encore la seule ressource abondante, stable et renouvelable. Elle constitue un atout prometteur pour le Nord-Ouest si on surveille son exploitation, son renouvellement, son aménagement, sa polyvalence.

Nul doute que les coopératives ont leur rôle à jouer dans son exploitation; d'ailleurs, elles se montrent déjà d'excellents entrepreneurs forestiers. Pour 1972-1973, elles prévoient même un chiffre d'affaires de \$10 millions (1).

De plus, selon notre enquête, les membres se déclarent fort satisfaits de leur choix. La majorité d'entre eux seraient disposés à recommencer l'expérience si c'était à refaire.

Reliés à la F.R.C.C.O.Q. pour la plupart, les chantiers opéreront de plus en plus à une échelle régionale et seront plus stables et plus rentables qu'il y a quelques années. En conséquence, leur action sera présente dans presque tout l'axe du Transcontinental et dans une grande partie du Témiscamingue.

L'influence amenée par l'emploi d'hommes et de machinerie deviendra probablement plus efficace pour les personnes touchées. De plus, il est certain que le rendement par homme augmentera à la suite d'une mécanisation plus poussée, des fusionnements d'unités et d'une revision des tâches au sein des coopératives. Il est possible que la main-d'oeuvre diminue, à moins d'une hausse sensible des coupes; cepen-

(1) La Terre de Chez-Nous, 5 janvier 1972.

dant, elle deviendra plus régulière et plus professionnelle avec une période d'occupation probablement plus longue. Ce mouvement est déjà amorcé en 1971-1972.

En ce qui concerne la formule coopérative elle-même, plusieurs membres nous ont avoué qu'elle pourrait bien devenir la formule de demain ou du moins en constituer la base. Ce serait une façon d'échapper au capitalisme où le travailleur bâtit sans devenir propriétaire et de contourner le syndicalisme où la méfiance et les abus deviennent fort fréquents. Cette formule basée sur le bien commun reste très satisfaisante et efficace en autant que les hommes veulent s'aider pour demain et non s'enrichir individuellement dans le présent. La sécurité réside dans le souci du lendemain et le secret, dans le réinvestissement.

Les coopératives forestières ont un grand mérite. Elles contribuent à l'accroissement de l'économie dans plusieurs paroisses, au reclassement des agriculteurs qui ont délaissé leurs terres, à une meilleure stabilisation du front pionnier sur un vaste secteur et elles participent au maintien des activités permanentes dans cette zone médiane vers la Baie James.

Enfin, nous espérons que cette étude ne sera qu'une parmi bien d'autres en ce domaine et nous formulons le voeu qu'elle aura été utile aux chantiers coopératifs et au Nord-Ouest du Québec.

Appendice A

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE ET PRINCIPALES

REMARQUES DE L'AUTEUR

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE: LES CHANTIERS
COOPERATIFS DE L'OUEST QUEBECOIS

IDENTIFICATION

- 1- Personne contactée: Nom - - - - -
Prénom - - - - -
Adresse postale - - - - -
Tél. - - - - -
Fonction à la coopé-
rative - - - - -
- 2- Coopérative: nom officiel - - - - -
- - - - -
- 3- Date de l'entrevue: - - - - -

DIVISIONS DU QUESTIONNAIRE

- I- Information générale et facteurs d'influence régionale (26 questions).
II- L'influence socio-économique du chantier (15 questions).
III- Opinions (3 questions).
IV- Supplément à l'intention des chantiers coopératifs non-affiliés à la
F.R.C.C.O.Q. (14 questions).

I- INFORMATION GENERALE ET FACTEURS

D'INFLUENCE REGIONALE

GENERALITES

1- Avez-vous effectué des opérations fores-
tières au cours de votre année fiscale
1968-1969? - - - - -

Si oui: Date du début des opérations - - - - -
Date de la fin des opérations
(sans compter le camionnage) - - - - -

Si non: Pourquoi? - - - - -
- - - - -

Que comptez-vous faire dans
l'avenir? - - - - -
- - - - -

Votre association fut-elle
dissoute? - - - - -

Si oui: A quel moment? - - - - -

Y-a-t-il eu liqui-
dation? - - - - -

Quand? - - - - -

Valeur? \$ - - - - -

Pourquoi? - - - - -
- - - - -

Durée de l'année budgétaire 1968-1969:

- | | | |
|----|---|-----------|
| | Début | - - - - - |
| | Fin | - - - - - |
| 2- | La coopérative est-elle affiliée à un organisme central (Fédération, U.C.C.)? | - - - - - |
| | Si oui: Lequel? | - - - - - |
| 3- | S'il y a lieu, pour quelle compagnie faisiez-vous l'exploitation forestière? | - - - - - |
| 4- | Nombre de membres en 1968-1969. | - - - - - |

MAIN-D'OEUVRE

- 5- Nombre de travailleurs au chantier et pour le camionnage, en moyenne par mois, en 1968-1969.

Mois	Nombre de travailleurs	
	Chantier	Camionnage
Mai 1968	- - - - -	- - - - -
Juin	- - - - -	- - - - -
Juillet	- - - - -	- - - - -
Août	- - - - -	- - - - -
Septembre	- - - - -	- - - - -
Octobre	- - - - -	- - - - -
Novembre	- - - - -	- - - - -
Décembre	- - - - -	- - - - -
Janvier 1969	- - - - -	- - - - -
Février	- - - - -	- - - - -

Mars	- - - - -	- - - - -
Avril	- - - - -	- - - - -

- 6- Parmi le nombre de vos travailleurs (au chantier seulement), combien faisaient partie des groupes d'âge suivants?

Moins de 21 ans	- - - - -	Plus de 40 ans	- - - - -
De 21 ans à 40 ans	- - - - -		

- 7- En 1968-1969, combien d'hommes ont travaillé pour le chantier, par activité, et pendant combien de mois en moyenne?

	<u>Nombre d'hommes</u>	<u>Nombre de mois</u>
Administration locale	- - - - -	- - - - -
Abattage, débardage et empilage	- - - - -	- - - - -
Cuisine, magasin, entretien du camp et des chemins	- - - - -	- - - - -
Total des travailleurs	- - - - -	- - - - -
Durée moyenne de travail	- - - - -	
Nombre d'hommes-mois de travail au chantier	- - - - -	

MOBILITE DE LA MAIN-D'OEUVRE

- 8- Les travailleurs étaient-ils tenus de quitter le chantier à chaque fin de semaine?

- - - - -

Si non: Le pourcentage (%) des départs du camp à chaque fin de semaine

- - - - - %

A toutes les 2 semaines

- - - - - %

A toutes les 4 semaines

- - - - - %

BENEFICES MARGINAUX

- 9- En pourcentage (%) quelle fut la valeur de l'ensemble des bénéfices marginaux (assurances, congés avec salaires, etc.) distribués aux travailleurs de votre chantier par rapport à leur salaire annuel?

- - - - - %

Ce pourcentage inclut-il la ristourne?

- - - - -

LA COUPE

- 10- Les essences coupées en 1968-1969:

Epinette noire	- - - - - %
Sapin	- - - - - %
Pin gris	- - - - - %
Tremble	- - - - - %
Autres	- - - - - %

- 11- Les quantités coupées (indiquer s'il s'agit de pieds cubes, de p.m.p., de cordes) et les cantons de coupe.

	<u>Cantons de coupe</u>	<u>Quantités coupées</u>
1968-1969	- - - - -	- - - - -
1967-1968	- - - - -	- - - - -
1966-1967	- - - - -	- - - - -

	<u>Rang</u>	<u>Lots</u>
12- Rangs et lots de coupe, en 1968-1969.	- - - - -	- - - - -
	- - - - -	- - - - -
	- - - - -	- - - - -

LES CHEVAUX

13- Des chevaux ayant travaillé en 1968- 1969, combien étaient possédés par l'association coopérative?	- - - - -
Par les travailleurs ou étaient loués?	- - - - -
Total	- - - - -
14- Quels arrangements preniez-vous avec le travailleur qui fournissait le cheval en 1968-1969?	- - - - -
	- - - - -
	- - - - -

LE TRANSPORT DES BILLES

15- Quelles industries du bois alimen- tiez-vous en 1968-1969 et leur loca- lité?	- - - - -
	- - - - -
	- - - - -

- 16- Combien de milles de camionnage devaient être parcourus entre le lieu de chargement et celui de déchargement,
- sur route pavée? - - - - -
- sur route gravelée? - - - - -
- sur route de terre ou forestière? - - - - -
- Total du trajet (aller). - - - - -
- 17- Combien de camions en moyenne ont participé au transport des billes? - - - - -
- 18- La période du camionnage: Début - - - - -
- Fin - - - - -
- 19- L'association s'occupait-elle elle-même de l'organisation et du financement du transport des billes? - - - - -
- Si non: Qui s'en occupait? - - - - -
- 20- De quelle façon était payé le transport des billes? A la tonne? Au 100 pieds cubes? Au 1,000 p.m.p.? - - - - -
- A quel taux? \$ - - - - -
- 21- Utilisez-vous un autre moyen pour transporter les billes à l'industrie? - - - - -
- Si oui: Lequel? - - - - -
- Taux moyen? \$ - - - - -
- Quantité ainsi transportée? - - - - -

CHEMINS DE PENETRATION

- 22- Assurez-vous la totalité des frais
des chemins forestiers de pénétra-
tion lors de leur construction? - - - - -
- Si non: Quel organisme vous aide? - - - - -
- Dans quelle mesure? - - - - -
- 23- Pendant combien de temps entretenez-
vous ces chemins forestiers à vos
frais après leur construction? - - - - -
- Quelques précisions? - - - - -
- - - - -
- - - - -
- 24- Montants globaux que vous avez versés pour les chemins (entretien
et réparations), après leur construction?
- | | <u>Montants versés</u> | <u>Longueur en milles</u> |
|-----------|------------------------|---------------------------|
| 1968-1969 | \$ - - - - - | - - - - - |
| 1967-1968 | \$ - - - - - | - - - - - |
| 1966-1967 | \$ - - - - - | - - - - - |

LA REPARTITION DES COUTS D'APPROVISIONNEMENT

- 25- Quelle était en 1968-1969 la répartition des coûts du bois arrivé à l'industrie, en moyenne, au 1,000 p.m.p. (ou à la corde, ou au 100 pieds cubes) et en tenant compte de toutes les dépenses?

<u>Description</u>	<u>Coût</u>	<u>Unité de mesure</u>
Droits de coupe	\$ - - - - -	- - - - -
Abattage, débardage, empilage	\$ - - - - -	- - - - -
Chargement	\$ - - - - -	- - - - -
Transport à l'industrie	\$ - - - - -	- - - - -
Autres (entretien, administration, ventes, etc.)	\$ - - - - -	- - - - -
Total des coûts	\$ - - - - -	- - - - -

REMARQUES ET PRECISIONS

II- L'INFLUENCE SOCIO-ECONOMIQUE DU CHANTIER

LA MAIN-D'OEUVRE REGULIERE

- 1- La main-d'oeuvre régulière du chantier: la provenance des travailleurs, leur nombre par localité et le montant qu'ils apportent en salaires à cette localité. (Ceci exclut les montants apportés par la machinerie roulante, le camionnage et les réparations).

[illegible]

- 2- Etat civil et sexe des travailleurs, par lieu de provenance.

[illegible]

- 3- Quelles sont les occupations secondaires des travailleurs (pour la période sans emploi au chantier) par localité, et leur revenu brut annuel d'appoint?

[illegible]

LA MAIN-D'OEUVRE SPECIALE

- 4- En 1968-1969, lorsque vous deviez effectuer des réparations ou des installations spéciales (machinerie, bâtiments, chemins, etc.) quelles localités contactiez-vous? Combien d'hommes en moyenne y ont travaillé? Pendant combien de semaines en moyenne? Combien en salaires? (Les achats ne sont pas inclus).

[illegible]

LOCATION

- 5- Location de machinerie (comprend les camions, les tracteurs divers, les débusqueuses, les chargeuses, etc.) et de chevaux. Leur provenance, la durée de la location et les montants versés.

<u>Provenance</u> (localité)	<u>Matériel loué</u> <u>ou engagé</u>	<u>Opérateur</u> <u>compris?</u>	<u>Semaines</u> <u>de location</u>	<u>Montants</u> <u>versés</u>
- - - - -	- - - - -	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -

ACHATS

- 6- Achats de machinerie et de chevaux en 1968-1969 et 1967-1968, leur lieu de provenance, leur coût d'achat et, si le matériel est vendu dans la région sans en être originaire, le pourcentage (%) approximatif de profit réalisé par la maison de vente.

	<u>Identification du</u> <u>matériel acheté</u>	<u>Lieu</u> <u>d'achat</u>	<u>Coût</u> <u>d'achat</u>	<u>% de profit</u> (s'il y a lieu)
1968-1969	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - - %
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - - %
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - - %
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - - %

	<u>Identification du matériel acheté</u>	<u>Lieu d'achat</u>	<u>Coût d'achat</u>	<u>% de profit (s'il y a lieu)</u>
1967-1968	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - - %
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - - %
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - - %
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - - %

7- Achats de provisions pour les écuries, 1968-1969.

<u>Quantité et nature des provisions</u>	<u>Localité d'achat</u>	<u>Montant des achats</u>
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -

8- Achats de combustible, 1968-1969

<u>Provenance: localité de l'agent distributeur</u>	<u>Utilisé à quelle fin?</u>	<u>Montant des achats</u>
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -

9- Achats de carburant (essence, fuel), 1968-1969.

<u>Provenance: localité de l'agent distributeur</u>	<u>Montant des achats</u>
- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	\$ - - - - -

10- D'où provenait votre électricité, en 1968-1969? - - - - -

Si c'était d'une compagnie: laquelle? - - - - -

<u>Localité des paiements</u> <u>de comptes</u>	<u>Montant versé</u>
- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	\$ - - - - -

11- Achats de pièces de machinerie et autres achats divers, 1968-1969.

<u>Matériel</u> <u>acheté</u>	<u>Localité</u> <u>d'achat</u>	<u>Coût d'achat</u>	<u>Matériel original</u> <u>de la région?</u>
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -	- - - - -

AUTRES DISTRIBUTIONS MONÉTAIRES

12- Si vous avez versé de l'argent pour la publicité et l'information en 1968-1969, dans quelle localité et combien par localité?

<u>Localité</u>	<u>A quelle maison ou organisme</u>	<u>Montant</u>
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -

- 13- Si vous avez versé de l'argent pour des dons et des cotisations en 1968-1969 et en 1967-1968, dans quelle localité et combien par localité?

	<u>Localité</u>	<u>Bénéficiaire</u>	<u>Montant</u>
1968-1969	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
1967-1968	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -
	- - - - -	- - - - -	\$ - - - - -

- 14- La valeur globale des achats et des réparations en 1968-1969 a-t-elle augmenté ou diminué par rapport à celle de 1967-1968? - - - - -

Dans quelle proportion environ et pourquoi? - - - - -
 - - - - -
 - - - - -

REMARQUES ET PRECISIONS

III- OPINIONS

1- Quels sont, à votre avis, les avantages que possède ou que donne le système coopératif tel que vous le pratiquez?

2- Quels sont, selon vous, les principaux désavantages du système coopératif tel que vous le pratiquez?

3- Si vous aviez à recommencer la même expérience concernant les coopératives forestières, le feriez-vous? - - - - -

Si oui: Pourquoi?

Sinon: Pourquoi?

IV- SUPPLEMENT A L'INTENTION DES CHANTIERS
COOPERATIFS NON-AFFILIES A LA F.R.C.C.O.Q.

1- Année de fondation du chantier. - - - - -

2- Fournir une copie du bilan de l'année
1968-1969 ou indiquer les montants sui-
vants:

Actif	\$ - - - - -
Capital social	\$ - - - - -
Capital privilégié	\$ - - - - -
Immobilisations	\$ - - - - -
Ventes	\$ - - - - -
Profit net	\$ - - - - -

3- Quel montant fut distribué en ris-
tourne aux travailleurs, à la fin de
l'exercice 1968-1969? \$ - - - - -

LE TERRITOIRE D'APPROVISIONNEMENT, 1968-1969

4- Modes de tenure des terres sur les-
quelles vous vous approvisionnez en bois - - - - -

- 5- Combien avez-vous payé en droits de coupe, au 1,000 p.m.p.?

Pin gris \$ - - - - -

Epinette, sapin \$ - - - - -

Autres \$ - - - - -

Combien avez-vous payé en rentes foncières? \$ - - - - -

Combien avez-vous payé en redevances? \$ - - - - -

- 6- Pour combien d'années encore prévoyez-vous que la forêt de vos cantons de coupe pourra vous approvisionner, au rythme actuel d'exploitation?

- - - - -

Pourquoi?

- 7- Croyez-vous à une augmentation ou à une diminution de vos permis de coupe d'ici quelques années? - - - - -

Pourquoi?

LA VENTE DES BILLES

- 8- Quel était le prix de vente des billes en 1968-1969, par essence au 1,000 p.m.p. (ou à la corde)?

Epinette \$ - - - - -

Sapin	\$ - - - - -
Pin gris	\$ - - - - -
Tremble	\$ - - - - -
Autres	\$ - - - - -

MACHINERIE

9- Quelle machinerie roulante possédiez-vous en 1968-1969 et quelle était sa valeur marchande (dépréciée) à la fin de l'année fiscale?

<u>Machinerie roulante</u>	<u>Valeur marchande</u>	<u>Valeur de l'achat</u>
- - - - -	\$ - - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	\$ - - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	\$ - - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	\$ - - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	\$ - - - - -	\$ - - - - -
- - - - -	\$ - - - - -	\$ - - - - -

DIVERS

10- Comment vous entendez-vous avec le gouvernement?

11- Le gouvernement vous assure-t-il une coupe constante?

12- Comment vous entendez-vous avec les compagnies privées?

13- Notez les grands traits qui ont marqué votre histoire (avec les dates si possible), c'est-à-dire les changements dans l'approvisionnement; les variations dans les quantités et les aires de coupe; les changements dans la main-d'oeuvre et dans les modes de transport, etc.

14- Autres remarques s'il y a lieu.

REMARQUES

Ce questionnaire est né d'une visite de reconnaissance de quelques jours à la F.R.C.C.O.Q., de rencontres avec notre patron de thèse et d'un test auprès d'un entrepreneur forestier. Tel que formulé, il s'adresse exclusivement aux chantiers. Ceux-ci se partagent en deux groupes: les syndicats, dont les seuls véritables informateurs sont les responsables de chaque unité et les associations, dont les informations proviennent à la fois des responsables immédiats des chantiers et du bureau central de la Fédération.

Le présent questionnaire vise à rechercher les informations non-disponibles à ce bureau central, c'est-à-dire celles qui reflètent surtout l'influence des chantiers forestiers dans les localités. Comme il n'existe pas de bureau central pour les chantiers en syndicats, il fallut ajouter, à leur intention, un bref supplément (partie IV) pour recueillir certains renseignements complémentaires dans le but d'une comparaison plus complète avec les associations.

De plus, comme les chantiers ne sont pas les seuls organismes coopératifs au Nord-Ouest, nous avons dû, tout en suivant les éléments directeurs de ce questionnaire, formuler d'autres questionnaires plus courts, spécialement destinés aux industries de la F.R.C.C.O.Q., surtout

à leurs travailleurs (A.C.T.P.F., groupes de Val-St-Gilles et de Macamic en 1968-1969), et à l'administration régionale pour déterminer l'influence de chacun de ces secteurs.

Nous constatons que dans l'ensemble il est difficile d'enquêter en ce domaine. Devant contacter plusieurs unités, on rencontre de nombreuses variations dans le fonctionnement, dans la comptabilité, dans l'interprétation des questions, etc. De même, il faut faire face aux oublis des interviewés, aux imprécisions et puis chercher une base de comparaison entre les données.

Nous constatons aussi que les questions sont adressées à l'unité coopérative et non à chaque membre, ce qui ne permet pas la meilleure précision en toute circonstance (exemple: travail d'appoint, mobilité des travailleurs, etc.) mais reste plus pratique et donne quand même une très bonne image de la situation d'ensemble.

De plus, nous percevons que la majorité des questions portent sur la situation générale des organismes et sur leurs activités, plutôt que sur l'influence socio-économique. Ceci nous semble normal vu le nombre passablement réduit des critères principaux déterminant l'influence et vu les difficultés de répondre à de telles questions sur les localités que touchent les entraînements.

Ce questionnaire constitue notre plus précieux outil de travail. Notamment les réponses à la partie II, qui touchent l'incidence des coopératives, sont apparues d'une première utilité dans cette étude.

Il reste néanmoins que plus d'un détail n'est pas au point ou a paru superflu dans le questionnaire, ce qui, croyons-nous, était inévitable au début, à cause de notre connaissance bien incomplète sur de telles activités et de notre expérience limitée dans la recherche de l'influence socio-économique.

D'abord, pour les chantiers non-dissous mais inactifs en 1968-1969, un très court formulaire séparé et spécialement conçu pour eux aurait été plus utile et plus pratique. De plus, au cours de l'enquête nous avons constaté que certaines demandes étaient inadéquates ou ne pouvaient trouver de réponse sur place. Par exemple, le nombre d'hommes-mois ne pouvait être repéré pendant l'entrevue; il aurait été beaucoup trop approximatif (question 7).

Les bénéfices marginaux se connaissent mieux à partir des bilans, au bureau de la F.R.C.C.O.Q., qu'au chantier même, du moins en ce qui concerne les associations (question 9). Ensuite, la distinction entre la production en épinette et en sapin ne peut être que très approximative et, par conséquent, peut devenir inutile (question 10). Ailleurs, sur le plan technique, il aurait été plus simple pour tous et moins risqué concernant l'interprétation de ne retenir que deux catégories bien distinctes de routes, celles pavées et "les autres" (question 16). Toutefois le partage en trois catégories demeure des plus intéressants.

Le nombre moyen de camions par mois, tel que demandé, ne pouvait être que très approximatif. Il aurait mieux valu parler de camions-jours et ensuite de moyenne par mois (question 17). D'autre part, la

question 5 n'était pas suffisamment explicitée: il aurait été utile de bien faire la distinction entre travailleurs à l'abattage (et débardage-empilage), au camionnage et ceux aux autres activités (construction de chemins, chargement, mesurage, etc.). Mentionnons que pendant l'enquête ce dernier groupe de travailleurs fut inclus dans celui oeuvrant à l'abattage, débardage et empilage.

La mobilité quotidienne, étant donné son importance dans quelques chantiers, aurait dû être inscrite à la question 8. Enfin, il aurait été intéressant d'en connaître davantage sur l'emploi, les gains et la productivité des débusqueuses, même si elles ne sont pas nombreuses et n'appartiennent généralement pas aux unités coopératives.

La définition des chemins forestiers de pénétration n'est pas uniforme pour chacun; la terminologie est vague. Il aurait fallu préciser davantage et ne pas multiplier les détails dans ces questions (22 et 23). Une simple demande concernant les ententes entre la Fédération et l'Etat aurait suffi à leur sujet.

Quant à la question 24, elle demeure trop difficile pour plusieurs chantiers et inadéquate pour d'autres. Nous voulions mieux connaître les dépenses faites pour les chemins de pénétration dont, selon nous, la construction n'est pas ordinaire au chantier. Il ne s'agit donc pas des chemins forestiers d'hiver conçus pour aller chercher le bois abattu et dont la construction est défrayée non pas selon la longueur des voies construites mais d'après le volume de bois exploité.

Dans la partie II, traitant de l'influence socio-économique des chantiers, on signale également quelques faiblesses; en voici les principales.

Le revenu des membres pour leur travail d'appoint ne peut être déterminé, même approximativement, par les responsables des unités. Ce genre de questions devrait s'adresser à chaque travailleur en particulier (question 3) et nécessiterait une plus longue recherche que celle réalisée dans la présente étude.

Pour le travail occasionnel (question 4), le nombre de travailleurs et la durée de l'occupation restent souvent impossibles à déterminer, surtout lorsque le travail est exécuté en dehors des propriétés de la coopérative. Cependant, comme les salaires sont habituellement mieux connus, nous pouvons subséquemment estimer la durée des travaux.

La durée de l'emploi de la machinerie engagée ou travaillant à contrat est également difficile à préciser pour chaque localité de provenance (question 5). Il faudrait connaître la période d'emploi de chaque machine et cela nécessiterait encore des études beaucoup plus longues. Nous nous sommes donc contentés des données d'ensemble déjà recueillies par les demandes I-5 et I-18.

Pour répondre à la question 6, les bilans financiers nous furent du plus grand secours dans l'identification des achats et de leur coût. Toutefois, le pourcentage de profit réalisé ne put être connu

assez précisément. De plus, la demande traitant de 1967-1968 dut être retranchée lors des entrevues puisque les réponses devenaient réellement trop vagues et que notre intérêt pour cette question ne compensait pas pour la recherche qu'aurait nécessitée l'éclaircissement de la situation pour chaque unité.

En ce qui concerne la fin d'utilisation du combustible (question 8), la question s'est avérée inutile. Enfin, dans la réalité, il devient quelquefois difficile de distinguer entre publicité et dons. Nous aurions dû regrouper ces deux demandes ou, du moins, mieux définir le sens de ces termes (questions 12 et 13).

Nous aurions également dû rechercher quelles localités ont bénéficié des taxes scolaires et municipales payées par quelques coopératives (total de \$4,772). Bien entendu, les déboursés étaient connus par le bilan financier des organismes concernés.

Les questions "ouvertes" de la partie III se sont révélées très intéressantes pour l'enquête comme pour l'interviewé. Grâce à elles, il était possible de mieux discuter, de laisser une certaine liberté et un moment de détente à l'informateur. Il aurait également été intéressant de demander à l'interviewé quelle était, selon lui, l'extension de l'aire d'influence de son unité, c'est-à-dire, jusqu'où et comment se manifestaient les effets des activités coopératives. Il s'agit peut-être d'une demande d'ensemble et très imprécise; mais elle aurait pu faire découvrir de nouveaux entraînements ou d'autres détails intéressants oubliés par l'interviewé.

Quant à la partie IV, destinée seulement aux chantiers non-affiliés en vue d'un complément d'information, elle semble complète et concise. Toutefois les questions 2 et 3 se sont avérées superflues puisque nous avons réussi à obtenir le bilan financier de tous les chantiers. De plus, pour une information générale concernant les droits de coupe (question 5), nous avons préféré nous reporter, encore une fois, au bilan de l'exercice 1968-1969.

En conclusion, les principales difficultés se révèlent au niveau de la provenance des biens et des activités (partie II qui comprend également les questions les plus difficiles à répondre), des regroupements de questions, de la précision de certains termes, de l'exactitude et de la convenance de certaines demandes. Au cours des entrevues, nous avons évidemment tenu compte de la plupart de ces lacunes, de sorte que les résultats se sont montrés quand même très satisfaisants quoique un peu moins faciles à obtenir. Dans de semblables enquêtes, on croit en effet qu'il est habituel de percevoir, après la compilation et l'interprétation des données, des inaptitudes dans le questionnaire.

A travers ce formulaire nous avons cherché à découvrir en un tour d'horizon toutes les plus importantes conséquences immédiates des chantiers coopératifs. Il faut donc s'attendre à céder une part de précision et de détails au profit de la généralisation, de la vue d'ensemble. Les réponses sont donc souvent approximatives, ce qui aurait été évité si notre étude n'avait porté que sur quelques critères bien particuliers dont nous aurions pu approfondir et préciser davantage l'impact véritable.

Notre choix, tel qu'il se perçoit à travers l'un des premiers travaux du genre sur les coopératives forestières, s'est fixé sur une étude globale de l'action coopérative et de ses conséquences immédiates. Tout ceci ne manque pas de laisser de larges ouvertures pour bien d'autres études plus spécifiques et plus spécialisées en ce domaine.

Appendice B

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DE LA REGION
DU NORD-OUEST (5 tableaux)

TABLEAU B-1

Evolution de la main-d'oeuvre par secteur d'activités dans la région du Nord-Ouest, 1951 et 1969

Secteur	Main-d'oeuvre				Variation 1951-1969
	1951		1969		
	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)	(nombre)
Agriculture	11,071	24.5	1,800	4.5	- 9,271
Forestage	3,527	7.8	3,800	9.6	+ 273
Pêche et trappage	187	0.4	-	-	- 187
Mines	9,156	20.3	5,600	14.1	- 3,556
Industrie manu- facturière	4,936	10.9	4,950	12.5	+ 14
Construction	3,093	6.8	2,300	5.8	- 793
Transport et communications	2,519	5.6	3,800	9.6	+ 1,281
Commerce total ^a	3,694	8.2	5,600	14.1	+ 1,906
Finances	511	1.1	700	1.8	+ 189
Services	<u>6,491</u>	<u>14.4</u>	<u>11,100</u>	<u>28.0</u>	<u>+ 4,609</u>
Total et bilan	45,185	100	39,650	100	- 5,535

^a En 1951 ne sont pas inclus les garages et ateliers de réparation d'autos.

Source: Mission de planification du Nord-Ouest québécois. Esquisse du plan régional, 1- Rapport Synthèse. Québec, 1971. Tableaux IV et V.

TABLEAU B-2

Evolution des industries manufacturières au Nord-Ouest, 1966-1968

Groupes majeurs	1966		1968		Evolution 1966-1968	
	Employés	Expéditions	Employés	Expéditions	Employés	Expéditions
	(nombre)	(\$'000)	(nombre)	(\$'000)	(nombre)	(\$'000)
Bois	2,040	31,516.0	2,118	45,829.0	+ 78	+ 14,313.0
Papier	824	24,664.0	1,133	47,861.0	+ 309	+ 23,197.0
Industrie métallique primaire	688	199,836.0	560	191,500.0	- 128	- 8,336.0
Aliments et boissons	549	14.5	569	15.3	+ 20	+ 0.8
Imprimerie, édition, etc.	107	1.2	150	1.6	+ 43	+ 0.4
Produits métalliques	112	2.0	136	3.2	+ 24	+ 1.2
Machinerie	18	.3	63	.5	+ 45	+ 0.2
Matériel de transport	12	.1	43	.6	+ 31	+ 0.5
Produits minéraux non- métalliques et autres	8	.1	10	.2	+ 2	+ 0.1
Total	4,358	256,034.2	4,782	285,211.4	+ 424	+ 29,177.2

Source: Mission de planification du Nord-Ouest québécois. Esquisse du plan régional, 1- Rapport synthèse.
 Québec, 1971. Tableau XVII, p. 54.

TABLEAU B-3

Sommaire de l'emploi et de la production dans l'industrie du sciage, 1959 à 1970

Année	Scieries			Employés			Salaires			Production		
	Province	Nord-Ouest		Province	Nord-Ouest		Province	Nord-Ouest		Province	Nord-Ouest	
	(nombre)		(%)	(nombre)		(%)	(\$'000)		(%)	('000 p.m.p.)		(%)
1959	1,559	120	7.7	12,377	1,763	14.2	15,670	2,648	16.9	1,004,577	212,469	21.2
1960	1,390	105	7.6	13,089	1,753	13.4	18,590	2,954	15.9	1,043,006	209,707	20.1
1961	1,184	84	7.0	12,585	1,642	13.0	17,825	2,978	16.7	1,023,669	184,753	18.0
1962	1,127	79	7.0	13,986	2,028	15.2	24,050	4,172	17.3	1,137,458	242,024	21.3
1963	1,074	74	6.8	14,233	2,713	19.0	25,483	4,675	18.3	1,262,527	278,627	22.6
1964	822 ^a	60 ^a	7.3	13,322	2,129	16.0	30,266	5,927	19.6	1,440,343	295,875	20.5
1965	756	55	7.3	13,035	2,092	16.0	33,362	6,493	19.5	1,461,162	352,264	24.2
1966	662	45	6.8	12,136	2,064	17.0	33,104	6,930	20.9	1,406,006	327,855	23.3
1967	618	43	7.0	11,731	2,003	17.0	39,460	8,245	20.9	1,419,934	354,732	24.8
1968	612	42	6.9	11,681	1,921	16.5	41,746	9,172	22.0	1,620,661	400,909	24.8
1969	614	38	6.2	12,164	2,013	16.6	47,590	10,332	21.7	1,806,712	468,069	25.9
1970	535	32	6.0	9,453	1,953	20.7	42,598	10,187	23.9	1,617,332	460,662	28.5

^a A partir de 1964, il s'agit seulement des scieries en activité.^b Total du bois d'oeuvre et du bois à fuseaux. Pour le Nord-Ouest les données ne concernent que le bois d'oeuvre.Source: Bureau de la Statistique du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce. Statistiques des produits forestiers. 1967, 1968, 1969, 1970.Normand Houle. L'industrie du sciage au Nord-Ouest. Québec, 1968. P. 5.

TABLEAU B-4

Données comparatives du sciage au Québec et dans quelques régions du Québec, 1967 et 1969

		Province		B.St-Laurent - Gaspésie		Outaouais		Nord-Ouest	
		1967	1969	1967	1969	1967	1969	1967	1969
Scieries	(nombre)	618	614	63	65	44	34	43	38
Employés	(nombre)	11,731	12,164	1,801	1,664	861	804	2,003	2,013
Salaires	(\$'000)	39,460	47,590	5,439	5,952	3,221	3,383	8,245	10,332
Hommes-heures	('000)	20,714	21,971	3,144	2,946	1,658	1,533	3,654	4,142
Combustible et électricité	(\$'000)	4,435	5,250	399	438	316	306	1,075	1,012
Matières utilisées	(\$'000)	83,349	104,840	10,715	12,510	8,044	7,483	13,795	22,245
Valeur des expéditions	(\$'000)	146,427	190,579	20,326	20,505	11,993	14,373	26,629	42,774
Valeur ajoutée ^a	(\$'000)	65,758	86,148	9,986	9,668	5,244	6,304	13,284	18,708
Production de bois d'oeuvre	(mille p.m.p.)	1,419,934	1,806,712	191,246	178,111	107,670	105,041	354,732	468,069
Volume des copeaux	(tonne anhydre)	732,200	1,148,600	99,200	119,900	29,000	79,900	198,200	361,900

^a Valeur ajoutée: valeur des expéditions plus ou moins la variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication et diminuée du coût des matières utilisées, du combustible et de l'électricité. Normand Houle. L'industrie du sciage du Nord-Ouest québécois. Québec, 1968. P. 7.

Source: Bureau de la Statistique du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce. Statistiques des produits forestiers. Québec, 1967 et 1969.

TABLEAU B-5

Répartition des scieries du Nord-Ouest selon leur volume de production, 1966^a

		Volume de production ('000 p.m.p.)							Total
		0 à 999	1,000 à 2,499	2,500 à 4,999	5,000 à 9,999	10,000 à 14,999	15,000 à 19,999	20,000 et plus	
Etablissements	(nombre)	3	2	5	14	5	-	5	34
	(%)	8.8	5.9	14.7	41.2	14.7	-	14.7	100
Employés	(nombre)	24	36	111	657	350	-	501	1,679
	(%)	1.4	2.2	6.6	39.1	20.9	-	29.8	100
Salaires	(\$'000)	40	67	366	2,220	1,070	-	2,314	6,077
	(%)	0.7	1.1	6.0	36.5	17.6	-	38.1	100
Production	('000 p.m.p.)	1,075	3,363	18,150	104,111	57,888	-	145,232	329,719
	(%)	0.3	1.0	5.5	31.6	17.6	-	44.0	100
Expéditions	(\$'000)	125	258	1,926	9,017	4,655	-	11,216	27,197
	(%)	0.5	0.9	7.1	33.2	17.1	-	41.2	100

^a Ce tableau n'a cependant pu être corrigé avant de nous être fourni par M. Yvon Lussier du ministère des Terres et Forêts. Ainsi, le nombre de scieries en activité, celui des employés et le montant salarial ne totaliseraient pas 34, 1,679 et \$6,077,000 mais plutôt 37, 1,598 et \$6,708.000 comme l'indique le tableau 6 (page 29) dans le texte.

Les données de ce tableau n'incluent pas les moulins de préparation du bois.

Source: Yvon Lussier. La Région administrative du Nord-Ouest. Québec, inédit, 1968.

Appendice C

INFORMATIONS DE BASE SUR LES COOPERATIVES

FORESTIERES DU NORD-OUEST (6 tableaux)

- Information n'ayant pas lieu de figurer sous la rubrique donnée.
- Information non-connue assez précisément pour figurer.

TABLEAU C-1

Les chantiers coopératifs affiliés à la F.R.C.C.O.Q., leur date de fondation et leur gérant, 1968-1969 (Groupe "A")^a

Désignation officielle	Date d'incorporation ou de fusionnement	Gérant en 1969
1. Association coopérative de Ste-Germaine	Automne 1961	Paul-Emile Rancourt
2. Association coopérative des Pionniers ^b	10 décembre 1968	Gérard Mainville
3. Association coopérative de Rousseau ^c	3 octobre 1967	André Davidson
4. Association coopérative de Val-St-Gilles	22 novembre 1964	Jean-Guy Richard
5. Association coopérative de Chazel ^d	15 septembre 1967	Cléophas Hince
6. Association coopérative de St-Mathias	17 décembre 1961	Marien Plourde
7. Association coopérative de Languedoc ^e	31 mai 1961	Gérard Cloutier
8. Association coopérative de travail de Guyenne ^f	13 mai 1947	François Labonté
9. Association coopérative de travail d'Authier	23 novembre 1963	Raymond Genesse
10. Association coopérative forestière de Montbrun-Cléricky ^g	9 juin 1968	Rolland Rodrigue
11. Association coopérative de travail de Rivière-Davy	25 juillet 1961	Lionel Larivière

^a Distinction par groupe d'organismes tel que décrit en pages 52 et 53.

^b Résultat du fusionnement des associations de Roquemaure et de Palmarolle.

^c Résultat du fusionnement des associations de Val-Paradis, de Beaucanton et de Villebois.

^d Résultat du fusionnement des associations de St-Eugène et de St-Janvier.

TABLEAU C-1 (suite)

-
- e L'association de Languedoc se trouve maintenant fusionnée avec celle des Pionniers (début de l'exercice 1969-1970). Ceci ne change cependant pas encore l'influence étudiée.
- f L'association de Guyenne ne fait pas débiter ses billes aux scieries de la F.R.C.C.O.Q.; elle approvisionne la scierie non-coopérative Guyenne Inc.
- g En 1968-1969, les associations de Montbrun-Cléricky et de Rivière-Davy ne peuvent encore diriger leur bois à la F.R.C.C.O.Q. mais alimentent plutôt des entreprises privées.
-

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU C-2

Les chantiers coopératifs non-liés à la F.R.C.C.O.Q., leur date d'incorporation et leur gérant, 1968-1969 (Groupe "B")

Désignation officielle	Date d'incorporation	Gérant en 1969
District de Rouyn		
1. Syndicat de l'U.C.C. de Rémigny	1947 (reprise des opérations en 1966)	Joseph Barrette
District d'Amos		
2. Syndicat de travail St- Félix ^a	25 juillet 1961	Rosario Fauteux
3. Syndicat de travail de St-Dominique-du-Rosaire	1945	Joachim Poirier
4. Syndicat de travail de Despinassy	1961	Xavier Gauvin
District de Val-D'Or		
5. Syndicat de travail de Belcourt	1946	Gaston Labbé
6. Syndicat de travail de Val-Senneville	1961	-- Fortier

^a Depuis l'automne 1969 les syndicats de St-Félix et de St-Dominique sont affiliés à la F.R.C.C.O.Q. Leur appellation de syndicat est donc maintenant changée pour celle d'association.

Pour ce travail nous les avons cependant considérés tels qu'ils existaient dans l'année étudiée (1968-1969), c'est-à-dire comme syndicats. Leur influence et leurs activités n'ont cependant pas tellement changé à cause de cette affiliation.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970, et inventaire dressé en 1970 par André-Côme Lemay du Service forestier de l'U.C.C.

TABLEAU C-3

Autres groupements coopératifs de la F.R.C.C.O.Q., leur date de création et leur gérant, 1968-1969 (Groupe "C")

Désignation officielle	Date d'incorporation ou de mise sur pied	Gérant en 1969
1. Association Coopérative de Transformation des Produits Forestiers (A.C.T.P.F., Taschereau)	1963	Jean-Louis Parent
2. Scierie de Val-St-Gilles ^a	mars 1967	-
3. Scierie de Macamic ^a	mars 1969	-
4. Fédération Régionale des Chantiers Coopératifs (secteur administratif) ^b	août 1946	Camille Dion

^a Il s'agit seulement de membres auxiliaires groupés en "association auxiliaire" affiliée temporairement, sans appellation officielle à la F.R.C.C.O.Q., pour répondre à des besoins immédiats. Le groupe travaillant à la scierie de Val-St-Gilles s'est éteint à la fin de ses opérations, soit vers la fin de novembre 1968. D'autre part, à Macamic, les opérations ont débuté à la fin de mars 1969.

^b Ce groupe de travailleurs n'est pas constitué en une association coopérative particulière.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU C-4

Données numériques des groupements coopératifs: nombre de
membres et fond collectif, 1968-1969

Groupement ^a	Membres ^b	Capital social et réserve	
		Total	Moyenne par membre
	(nombre)	(\$)	(\$)
Groupe "A"			
1. Ste-Germaine	51	53,911	1,057.08
2. Les Pionniers	188	77,439	412.92
3. Rousseau	180	65,079	361.55
4. Val-St-Gilles	32	7,598	237.44
5. Chazel	100	60,913	609.13
6. St-Mathias	57	27,129	475.95
7. Languedoc	30	--	--
8. Guyenne	52	12,833	246.79
9. Authier	49	49,939	1,019.16
10. Montbrun-Cléry	47	6,360	135.32
11. Rivière-Davy	70	85,185	1,216.93
Groupe "B"			
1. Rémigny	61 (U.C.C.)	550 (e)	9.02
2. St-Félix	42	9,024	219.62
3. St-Dominique	88	24,284	275.95
4. Despinassy	40	800 (e)	20.00
5. Belcourt	20	942	47.10
6. Val-Senneville	51	5,200	101.96
Groupe "C"			
1. A.C.T.P.F.	229	74,876	326.97
2. Val-St-Gilles	40	400 ^d	10.00

TABLEAU C-4 (suite)

Groupement ^a	Membres ^b	Capital social et réserve	
		Total	Moyenne par membre
	(nombre)	(\$)	(\$)
3. Macamic	47	470 ^d	10.00
Total et moyenne	1,474	562,934	381.91
4. F.R.C.C.O.Q.	(14) ^c	520,326	37,166.14
Grand total	-	1,083,250	-

^a Identification des organismes coopératifs sous une forme abrégée.

^b Sont aussi inclus les membres auxiliaires.

^c Les employés à l'administration de la Fédération ne peuvent être directement membres de la F.R.C.C.O.Q. mais peuvent faire partie d'une de ses associations.

^d Les membres auxiliaires ne déposent dans le fond collectif que \$10 chacun par année.

(e) Estimation

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970, et bilan financier des organismes, 1968-1969.

TABIEAU C-5

Données numériques des groupements coopératifs:
actif et immobilisations, 1968-1969

Groupement	Actif	Immobilisations ^a
	(\$)	(\$)
Groupe "A"		
1. Ste-Germaine	95,796	5,057
2. Les Pionniers	115,555	24,145
3. Rousseau	97,010	6,357
4. Val-St-Gilles	18,246	1,489
5. Chazel	113,599	11,084
6. St-Mathias	48,718	8,924
7. Languedoc	40,387	14,195
8. Guyenne	212,402	5,687
9. Authier	79,289	24,705
10. Montbrun-Cléricky	9,590	3,170
11. Rivière-Davy	180,499	72,640
Groupe "B"		
1. Rémigny	678	146
2. St-Félix	22,218	10,787
3. St-Dominique	34,472	14,722
4. Despinassy	--	--
5. Belcourt	1,587	256
6. Val-Senneville	11,796	2,500
Groupe "C"		
1. A.C.T.P.F.	161,845	77
2. Val-St-Gilles	-	-

TABLEAU C-5 (suite)

Groupement	Actif	Immobilisations ^a
	(\$)	(\$)
3. Macamic	-	-
4. F.R.C.C.O.Q.	<u>2,547,968</u>	<u>470,093</u>
Total	3,791,655	676,034

^a Valeur nette (marchande).

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969.

TABLEAU C-6

Données numériques des groupements coopératifs: valeur des
bois vendus, ristournes et profit net, 1968-1969

Groupe	Chiffre d'affaires	Bois vendus ^a	Boni de rajustement ^b	Profit net ^c
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Groupe "A"				
1. Ste-Germaine	262,803	230,088	3,311	4,192
2. Les Pionniers	251,301	204,203	-	7,595
3. Rousseau	272,639	262,872	13,479	2,546
4. Val-St-Gilles	93,469	90,853	4,167	2,566
5. Chazel	427,046	391,178	18,611	4,265
6. St-Mathias	158,681	144,666	3,719	2,214
7. Languedoc	119,967	83,777	3,171	3,552
8. Guyenne	165,832	163,937	-	18,079
9. Authier	224,358	191,018	16,006	2,518
10. Montbrun-Cléricky	89,472	89,472	-	4,015
11. Rivière-Davy	426,743	359,066	16,809	20,580
Groupe "B"				
1. Rémigny	13,000 (e)	12,408	954	1,200
2. St-Félix	92,849	89,409	-	1,923
3. St-Dominique	178,432	176,501	6,517	5,247
4. Despinassy	100,000 (e)	98,000 (e)	--	--
5. Belcourt	48,206	47,130	-	208 (d)
6. Val-Senneville	41,326	38,586	-	3,185
Groupe "C"				
1. A.C.T.P.F.	80,117	-	63,243	9,635

TABLEAU C-6 (suite)

Groupement	Chiffre d'affaires	Bois vendus ^a	Boni de rajustement ^b	Profit net
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
2. Val-St-Gilles	-	-	--	-
3. Macamic	-	-	--	-
4. F.R.C.C.O.Q.	<u>4,009,524</u>	<u>3,942,877</u>	<u>380,687</u>	<u>579,810</u>
Total	7,055,765	6,616,041	530,674	673,330

^a Pour les chantiers, il s'agit évidemment de la vente du bois en grume.
Pour la F.R.C.C.O.Q., c'est la vente de bois d'oeuvre, de copeaux et de
bran de scie qui est rapportée.

^b Le boni de rajustement ou ristourne est soit distribué aux travailleurs
membres ou aux associations (lorsqu'il provient de la F.R.C.C.O.Q.), soit
réinvesti dans l'avoir collectif, selon la volonté de l'assemblée générale.

^c Une fois l'impôt et le boni de rajustement retranchés.

(e) Estimation. Le chiffre d'affaires de Rémigny atteindra probablement
\$41,500 dès 1969-1970, étant donné l'exploitation de 2,000 cordes au
lieu de 517.7 en 1968-1969.

(d) Déficit.

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969.

Appendice D

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'INFLUENCE DES ORGANISMES COOPERATIFS FORESTIERS DU NORD-OUEST (8 tableaux)

TABLEAU D-1

Nombre de travailleurs dans les coopératives
forestières du Nord-Ouest, 1968-1969

Identification des groupements	Nombre de travailleurs ^a
A. Chantiers affiliés à la F.R.C.C.O.Q.	
1. Association coopérative de Ste-Germaine	29
2. Association coopérative des Pionniers	35
3. Association coopérative de Rousseau	57
4. Association coopérative de Val-St-Gilles	27
5. Association coopérative de Chazel	60
6. Association coopérative de St-Mathias	25
7. Association coopérative de Languedoc	12
8. Association coopérative de travail de Guyenne	28
9. Association coopérative de travail d'Authier	37
10. Association coopérative forestière de Montbrun- Clérycy	28
11. Association coopérative de travail de Rivière-Davy	<u>38</u>
Total	376 (56%)
B. Chantiers non-dépendants de la F.R.C.C.O.Q.	
1. Syndicat de l'U.C.C. de Rémigny	15
2. Syndicat de travail de St-Félix	20
3. Syndicat de travail de St-Dominique-du-Rosaire	30
4. Syndicat de travail de Despinassy	28
5. Syndicat de travail de Belcourt	7
6. Syndicat de travail de Val-Senneville	<u>14</u>
Total	114 (17%)

TABLEAU D-1 (suite)

Identification des groupements	Nombre de travailleurs ^a
C. Autres groupements liés à la F.R.C.C.O.Q.	
1. Association Coopérative de Transformation des Produits Forestiers (A.C.T.P.F.)	93
2. Scieries de Val-St-Gilles et de Macamic	73 ^b
3. Fédération Régionale des Chantiers Coopératifs de l'Ouest Québécois (secteur administratif)	<u>12</u>
Total	<u>178</u> (27%)
Grand total	668 (100%)

^a Il s'agit du nombre moyen pour la durée du travail.

^b De ce nombre, sept hommes ont travaillé aux deux scieries au cours de la même année.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU D-2

Groupes d'âge de la main-d'oeuvre régulière, 1968-1969

Groupement	Nombre de travailleurs		
	Moins de 21 ans	21-40 ans	Plus de 40 ans
Groupe "A"			
1. Ste-Germaine	1	18	10
2. Les Pionniers	8	15	12
3. Rousseau	5	30	22
4. Val-St-Gilles	2	22	3
5. Chazel	15	30	15
6. St-Mathias	5	14	6
7. Languedoc	4	5	3
8. Guyenne	6	11	11
9. Authier	5	29	3
10. Montbrun-Cléricky	1	26	1
11. Rivière-Davy	<u>11</u>	<u>17</u>	<u>10</u>
Total	63 (17%)	217 (58%)	96 (25%)
Groupe "B"			
1. Rémigny	0	12	3
2. St-Félix	3	14	3
3. St-Dominique	5	17	8
4. Despinassy	7	11	10
5. Belcourt	0	7	0
6. Val-Senneville	<u>0</u>	<u>10</u>	<u>4</u>
Total	15 (13%)	71 (62%)	28 (25%)

TABLEAU D-2 (suite)

Groupement	Nombre de travailleurs		
	Moins de 21 ans	21-40 ans	Plus de 40 ans
Groupe "C"			
1. A.C.T.P.F.	15	63	15
2. Val-St-Gilles et			
3. Macamic	18	42	13
4. F.R.C.C.O.Q.	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>3</u>
Total	<u>37</u> (21%)	<u>110</u> (62%)	<u>31</u> (17%)
Grand total	115 (17%)	398 (60%)	155 (23%)

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU D-3

Nombre de membres actifs et de travailleurs mariés,
par localité de résidence, 1968-1969

Localité	Membres actifs	Travailleurs mariés
	(nombre)	(%)
Taschereau	93	65 70
Macamic	32	26 81
Guyenne	30	25 83
St-Janvier	26	21 81
Montbrun	26	20 77
Val-St-Gilles	33	20 61
Trécession	32	19 59
Ste-Germaine	30	18 60
Beaucanton	27	16 59
Roquemaure	29	16 55
Val-Paradis	24	15 62
Authier	25	13 52
Villebois	25	13 52
St-Mathias	27	13 48
St-Dominique	28	12 43
Rémigny	15	11 60
St-Eugène	21	9 43
St-Etienne	10	8 80
Ste-Rose	14	8 57
Amos	10	7 70
St-Félix	17	7 41
Val-Senneville	5	5 100

TABLEAU D-3 (suite)

Localité	Membres actifs	Travailleurs mariés	
	(nombre)		(%)
La Sarre	9	5	56
Val-d'Or	9	5	56
Rochebaucourt	14	5	36
Despinassy	14	5	36
Palmarolle	4	3	75
St-Vital	9	3	33
Laferté	4	2	50
Belcourt	7	2	29
Ste-Claire	12	2	17
Normétal	1	1	100
Launay	1	1	100
St-Laurent	1	1	100
Cléricky	3	1	33
Extérieur de la région	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>100</u>
Total	668	403	60

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU D-4

Répartition des travailleurs des chantiers coopératifs,
selon leur fonction, 1968-1969

Chantier	Nombre de travailleurs		
	Administra- tion locale	Abattage, débardage, empilage ^a	Entretien, cuisine, magasin
Groupe "A"			
1. Ste-Germaine	2	24	3
2. Les Pionniers	2	28	5
3. Rousseau	2	54	1
4. Val-St-Gilles	1	26	0
5. Chazel	2	50	8
6. St-Mathias	1	22	2
7. Languedoc	1	10	1
8. Guyenne	1	26	1
9. Authier	3	31	3
10. Montbrun-Cléricky	2	24	2
11. Rivière-Davy	<u>3</u>	<u>32</u>	<u>3</u>
Total	20 (5%)	327 (87%)	29 (8%)
Groupe "B"			
1. Réminy	1	14	0
2. St-Félix	2	16	2
3. St-Dominique	2	27	1
4. Despinassy	2	26	0
5. Belcourt	1	6	0

TABLEAU D-4 (suite)

Chantier	Administration locale	Abattage, débardage, empilage ^a	Entretien ^b , cuisine, magasin
6. Val-Senneville	<u>2</u>	<u>12</u>	<u>0</u>
Total	<u>10</u> (9%)	<u>101</u> (88%)	<u>3</u> (3%)
Grand total	30 (6%)	428 (87%)	32 (7%)

^a Ce nombre comprend aussi quelques opérateurs pour la machinerie lourde appartenant aux chantiers. Ainsi les unités de Guyenne, de Rivière-Davy et des Pionniers principalement occupent chacune de 1 à 3 hommes pour la construction et le déblaiement des chemins puis pour le chargement des billes.

^b Il s'agit seulement de l'entretien du camp et non de celui des chemins.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU D-5

Période et durée des opérations coopératives, 1968-1969

Groupement	Période des opérations		Nombre de jours ^a
	Début	Fin	
Groupe "A"			
1. Ste-Germaine	Fin ^b septembre	Fin mars	183
2. Les Pionniers	Début septembre	Fin mars	207
3. Rousseau	Début octobre	Fin février	146
4. Val-St-Gilles	Fin octobre	20 mars	143
5. Chazel	15 septembre	15 mars	181
6. St-Mathias	1 septembre	30 mars	210
7. Languedoc	Début mai	10 mars	312
8. Guyenne	15 octobre	15 mars	151
9. Authier	15 octobre	Fin mars	165
10. Montbrun-Cléricky	18 novembre	24 mars	126
11. Rivière-Davy	15 octobre	Fin mars	<u>165</u>
Moyenne			180.8
Groupe "B"			
1. Rémigny	15 novembre	15 mars	120
2. St-Félix	12 octobre	23 février	133
3. St-Dominique	15 septembre	20 février	158
4. Despinassy	Fin novembre	Fin mars	121
5. Belcourt	15 septembre	Fin février	165
6. Val-Senneville	15 octobre	Fin mars	<u>165</u>
Moyenne			143.7

TABLEAU D-5 (suite)

Groupement	Période des opérations		Nombre de jours ^a
	Début	Fin	
Groupe "C"			
1. A.C.T.P.F.	1 mai	30 avril	365
2. Val-St-Gilles	1 mai	15 novembre 1968	198
3. Macamic	Fin mars 1969	30 avril	31
4. F.R.C.C.O.Q.	1 mai	30 avril	<u>365</u>
Moyenne			<u>239.8</u>
Moyenne générale			184.4

^a Les fins de semaine et les jours fériés de la période mentionnée sont inclus.

^b Lorsque l'interviewé ne pouvait préciser autrement que par "fin" ou "début" d'un mois, nous avons alors estimé une addition ou un retrait, selon le cas, de trois jours sur la période totale de travail.

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU D-6

Gains des travailleurs coopératifs: composantes
et répartition par organisme, 1968-1969

Groupement	Salaires, a- vantages marg., fraîs de dé- plac., etc.	Total des bonis de ra- justement	Total des gains		Gain moyen par membre	
	(\$)	(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(rang)
Groupe "A"						
1. Ste-Germaine	133,533	24,572	158,105	5.9	5,452	5
2. Les Pionniers	122,994	21,089	144,083	5.4	4,117	8
3. Rousseau	143,710	13,479	157,189	5.9	2,758	14
4. Val-St-Gilles	45,673	4,167	49,840	1.9	1,846	17
5. Chazel	217,317	39,732	257,049	9.6	4,284	6
6. St-Mathias	80,475	13,178	93,653	3.5	3,746	10
7. Languedoc	60,090	8,175	68,265	2.6	5,689	3
8. Guyenne	90,943	-	90,943	3.4	3,248	11
9. Authier	124,557	31,880	156,437	5.9	4,228	7
10. Montbrun-Clérîcy	42,349	-	42,349	1.6	1,512	19
11. Rivière-Davy	<u>198,058</u>	<u>16,809</u>	<u>214,867</u>	<u>8.1</u>	<u>5,654</u>	4
Total	1,259,699	173,081	1,432,780	53.8	3,810	-
Groupe "B"						
1. Rémigny	10,500	954	11,454	0.4	764	21
2. St-Félix	42,726	-	42,726	1.6	2,136	15
3. St-Dominique	112,490	6,517	119,007	4.5	3,966	9
4. Despinassy	49,574	-	49,574	1.9	1,770	18
5. Belcourt	20,090	-	20,090	0.8	2,870	13

TABLEAU D-6 (suite)

Groupement	Salaires, a- vantages marg., frais de dé- plac., etc.	Total des bonis de ra- justement	Total des gains		Gain moyen par membre	
	(\$)	(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(rang)
6. Val-Senneville	<u>29,254</u>	<u>-</u>	<u>29,254</u>	<u>1.1</u>	<u>2,090</u>	16
Total	264,634	7,471	272,105	10.3	2,386	-
Groupe "C"						
1. A.C.T.P.F.	623,457	74,582	698,039	26.2	7,505	2
2. Val-St-Gilles ^a	122,735	-	122,735	4.6	3,179	12
3. Macamic ^a	41,404	-	41,404	1.6	880	20
4. F.R.C.C.O.Q.	<u>92,270</u>	<u>-</u>	<u>92,270</u>	<u>3.5</u>	<u>7,689</u>	1
Total	<u>879,866</u>	<u>74,582</u>	<u>954,448</u>	<u>35.9</u>	<u>5,159</u>	-
Grand total	2,404,199	255,134	2,659,333	100	3,981	-

^a Tel que déjà rapporté, sept hommes ont travaillé successivement à la scierie de Val-St-Gilles et à celle de Macamic. Le gain moyen par individu se trouve donc en réalité légèrement supérieur.

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969, et enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU D-7

Machinerie et chevaux engagés par contrat ou loués, par
localité de provenance; organismes et importance des
entraînements directs provoqués, 1968-1969

Provenance	Equipement engagé ou loué	Organismes par classe d'entraînements		
		Plus de \$30,000	\$15,000 à \$30,000	\$ 3,000 à \$15,000
Amos	12 camions env. 2 chargeuses 1 niveleuse 3 tracteurs env.	St-Dominique St-Félix	Despinassy Pionniers	-
Authier	5 camions	-	-	Chazel Authier
Béarn (Témisc.)	3 tracteurs 1 camion	-	Authier	-
Cléricy	1 cheval	-	-	-
Despinassy	1 camion	-	-	-
Dupuy	1 chargeuse 4 camions	-	St-Mathias	-
Guyenne	1 tracteur 1 chargeuse 2 camions	Guyenne	-	-
La Sarre	1 chargeuse 9 camions	Rousseau	-	Languedoc
Launay	3 camions	-	-	Languedoc
Macamic	2 tracteurs 1 chargeuse 10 camions 1 cheval	Ste-Germaine Chazel	-	Languedoc Authier
Palmarolle	1 tracteur 2 camions 1 cheval	-	-	Ste-Germaine Pionniers Val-St-Gilles
Rochebaucourt	1 camion	-	-	-
Roquemaure	5 camions	-	Pionniers Chazel	-

TABLEAU D-7 (suite)

Provenance	Equipement engagé ou loué	Organismes par classe d'entraînements		
		Plus de \$30,000	\$15,000 à \$30,000	\$ 3,000 à \$15,000
Rouyn	3 "carry lift" 6 tracteurs 6 camions	Montbrun F.R.C.C.O.Q.	-	Rousseau Chazel
St-Dominique	1 "bombardier"	-	-	-
St-Etienne	2 tracteurs 2 camions	-	-	Chazel Languedoc
St-Janvier	2 tracteurs 5 camions	-	Val-St-Gilles Chazel	Rousseau
St-Lambert	1 tracteur 1 chargeuse 2 camions	-	St-Mathias	-
St-Mathias	3 camions	-	-	Chazel
Ste-Germaine	1 tracteur 5 camions 9 chevaux	Ste-Germaine	-	-
Ste-Rose	2 camions	-	-	Chazel
Senneterre	1 camion	-	-	Belcourt
Taschereau	12 camions	-	Pionniers Ste-Germaine	Chazel St-Mathias
Trécession	1 tracteur 5 camions env.	-	St-Félix	Rivière-Davy
Val-d'Or	8 camions ^a env. 7 chevaux	-	Val-Senneville	-
Villebois	1 camion	-	-	Chazel
Extérieur de la région	1 niveleuse 1 camion	F.R.C.C.O.Q.	-	-

^a Les travaux réalisés par la majeure partie de cet équipement sont financés par l'industriel qui achète les billes. Nous rapportons la localité de celui-ci (Amos, Val-d'Or), mais il ne s'agit pas nécessairement de la provenance de chaque machine.

Ainsi, quelques-uns des chantiers mentionnés (St-Dominique, St-Félix, Val-Senneville) ne financent pas eux-mêmes les services de cette machinerie supplémentaire. toutefois l'influence émise reste la même.

TABLEAU D-8

Période de camionnage et nombre total de camions affectés
au transport des billes vers les industries, 1968-1969

Chantier	Période ^a de camionnage		Nombre total de camions
	Début	Fin	
Groupe "A"			
1. Ste-Germaine	Début janvier	Fin mars	13
2. Les Pionniers	3 janvier	3 avril	13
3. Rousseau	20 décembre	17 mars	9
4. Val-St-Gilles	Fin décembre	23 mars	7
5. Chazel	15 décembre	15 mars	18
6. St-Mathias	10 décembre	20 mars	9
7. Languedoc	22 novembre	1 février	7
8. Guyenne	Début janvier	Fin mars	2
9. Authier	10 décembre	Fin mars	10
10. Montbrun-Cléricky	7 janvier	24 mars	6
11. Rivière-Davy	Début décembre	15 avril	7 ^c
Groupe "B"			
1. Rémigny	(compris avec le débardage)		0
2. St-Félix	Début janvier	Fin février ^b	4 ^d
3. St-Dominique	Fin janvier	Fin février	8
4. Despinassy	15 décembre	Début avril ^b	5 ^d
5. Belcourt	Fin novembre	15 mars	2 ^d
6. Val-Senneville	15 janvier	Fin mars	8

^a Période telle qu'obtenue au cours de l'entrevue. (Voir notes de D-5, page 348).

^b Le camionnage, semble-t-il, ne fut pas continu pendant toute cette période, mais nous n'avons pas reçu davantage de précisions satisfaisantes.

^c Estimé de l'auteur qui inclut les camions embauchés par la coopérative ainsi que quelques-uns du chantier même ayant charroyé pour le syndicat de St-Félix.

^d Estimation, puisque le transport fut assumé par une entreprise privée (l'acheteur).

Appendice E

QUELQUES CAS D'INFLUENCE DONNEE ET REÇUE

(au moins 6 organismes coopératifs et 4 localités)

Cette section veut présenter une analyse plus complète des échanges les plus importants entre les organismes et les localités. Mais voici d'abord quelques indications méthodologiques. A cause du nombre souvent restreint de localités à cartographier dans cette influence individuelle, nous ne présentons que quatre classes d'entraînements dont les trois plus élevées sont formées suivant un partage de rangs effectué selon la façon décrite à la page 92. De plus, on a présenté sur les cartes l'activité qui entraîne les plus forts déboursés dans les localités:

- 1- Emploi de travailleurs réguliers (ordinairement les membres actifs des organismes).
- 2- Emploi de machinerie supplémentaire (louée ou à contrat).
- 3- Achats de produits divers: pièces, provisions, etc.
- 4- Achats de machinerie et de chevaux par les coopératives forestières.
- 5- Ensemble des autres facteurs de distribution dans les localités: travailleurs occasionnels (non-membres); achats de carburant, combustible, provisions pour les écuries; dons, cotisations, frais de publicité et d'information.

A. Les principales coopératives forestières et leur aire d'influence

Seule l'incidence des organismes distribuant plus de \$200,000 et touchant plus de cinq localités du Nord-Ouest fut cartographiée. Ainsi, à cause de leur aire d'influence trop limitée, deux chantiers pourtant intéressants n'ont pas été retenus: le syndicat de St-Dominique et l'association de Rivière-Davy. Voici tout de même un aperçu de leur distribution en 1968-1969.

Le chantier de St-Dominique entraîne à Amos quelque \$140,500, surtout pour l'emploi de machinerie et pour différents achats, tandis que son siège social reçoit près de \$113,000, particulièrement pour la main-d'oeuvre régulière. C'est là presque toute l'extension de l'influence significative. En dehors de ces deux places influencées, seul Berry reçoit un faible montant pour la vente de foin.

Quant à l'unité de Rivière-Davy, même si ses entraînements immédiats totalisent \$311,400, elle ne touche pas de façon sensible plus de cinq localités. Bien entendu, le canton de Trécesson, lieu du siège social, obtient beaucoup: près de \$195,000, en grande partie versé pour la main-d'oeuvre régulière. La location ou le recrutement de machinerie supplémentaire rapporte peu dans ce canton (environ \$12,000) et encore moins à l'extérieur puisque le chantier lui-même est bien équipé en machinerie. Amos reçoit encore une part importante (\$92,300) pour ses ventes de machinerie, de carburant et de combustible et aussi pour les quelques travailleurs forestiers qui en proviennent. Les autres localités ne profitent pas tellement de ce chantier. Mentionnons Guyenne qui hérite de \$5,700 pour la main-d'oeuvre régulière apportée et Val-d'Or qui reçoit \$7,200 pour les travaux d'occasions et les achats divers. L'extérieur de la région ne s'attribue que \$11,500.

L'influence de ces deux unités se concentre donc, comme pour la plupart des chantiers d'Abitibi-Est, sur le siège social et sur Amos. Il est en effet certain qu'une ville semblable, située à proximité, avec de nombreux services, limite l'aire d'influence des chantiers qui l'environnent.

1. L'influence de la F.R.C.C.O.Q.: secteur de l'administration
et de la transformation (carte E-1)

Parmi les organismes qui distribuent le plus, la F.R.C.C.O.Q. tient la première place avec \$1.5 million. La municipalité de Taschereau en profite énormément; quelque \$700,100 est versé pour sa main-d'oeuvre coopérative. Rouyn est le deuxième bénéficiaire (\$232,200) à cause de ses travailleurs forestiers, de ses ventes de machinerie et d'articles divers. Les autres localités reçoivent moins de \$100,000.

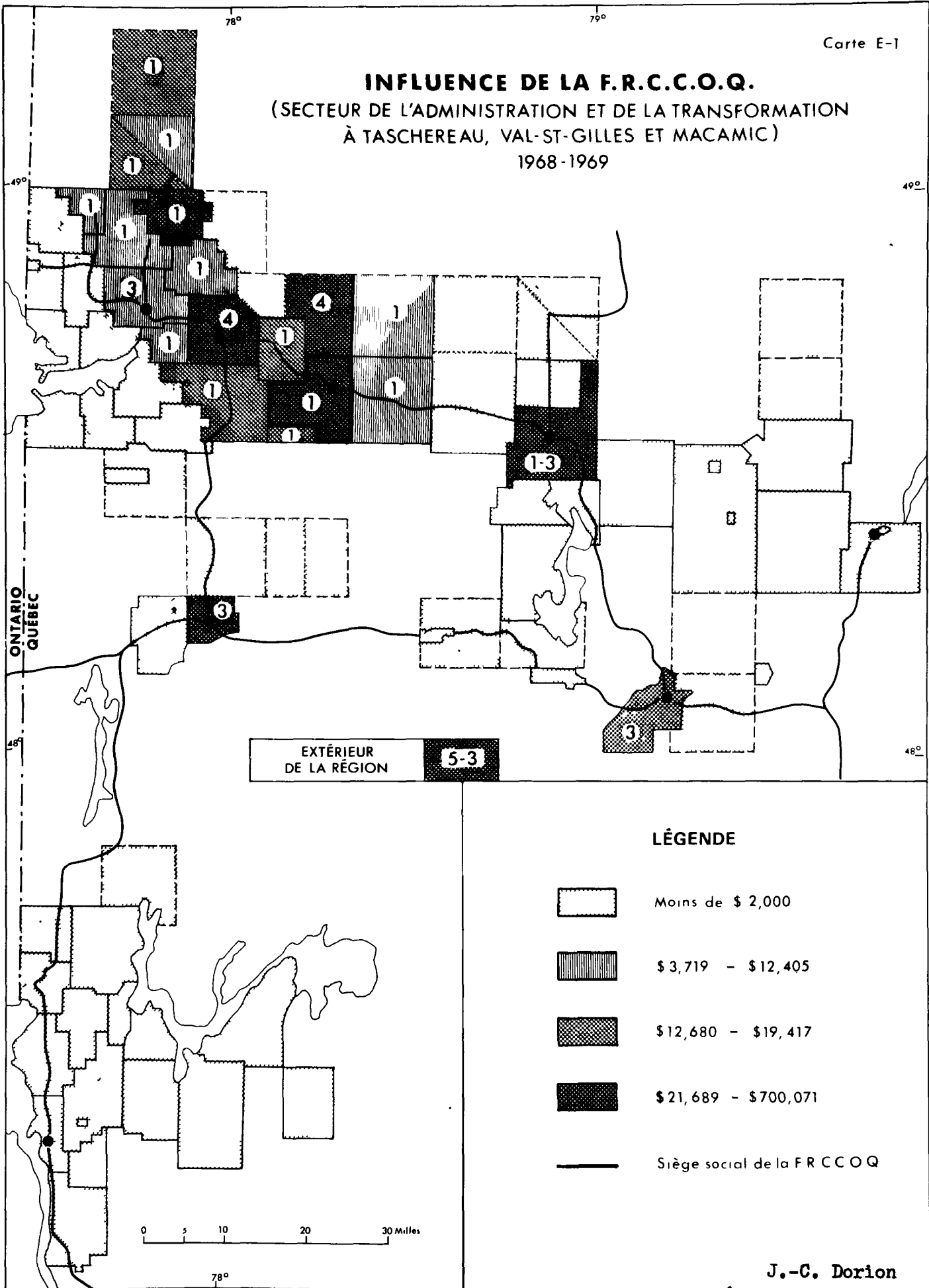
Près de \$150,000 sort de la région, surtout pour l'approvisionnement en carburant et combustible (\$55,560), pour de multiples achats divers (\$50,000), pour la location de machinerie (\$33,000), pour la publicité et les cotisations (\$10,780).

On note que les localités à proximité des lieux d'activité (Macamic, Val-St-Gilles, Taschereau) se signalent par leur main-d'oeuvre. L'achat de la scierie compte beaucoup dans l'apport à Macamic, mais il reste environ \$40,000 distribué entre les travailleurs, dont \$5,000 entre des ouvriers d'occasions.

A la périphérie de l'aire d'influence, les montants sont beaucoup plus attribuables aux services particuliers des centres commerciaux: Amos (\$21,700) se partage entre les salariés spécialisés, les achats divers et le travail régulier; Val-d'Or (\$12,680) reçoit presque tout pour ses ventes et un peu pour des cotisations et pour l'impression de documents.

Carte E-1

INFLUENCE DE LA F.R.C.C.O.Q.
(SECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TRANSFORMATION
À TASCHEREAU, VAL-ST-GILLES ET MACAMIC)
1968-1969



D'autre part, Rouyn est considéré grâce à ses ventes et sa location de machinerie.

Le bloc Taschereau-Val-Paradis est éminent ainsi que les trois centres urbains détachés. Cette aire d'influence cartographiée est la plus étendue pour un seul organisme.

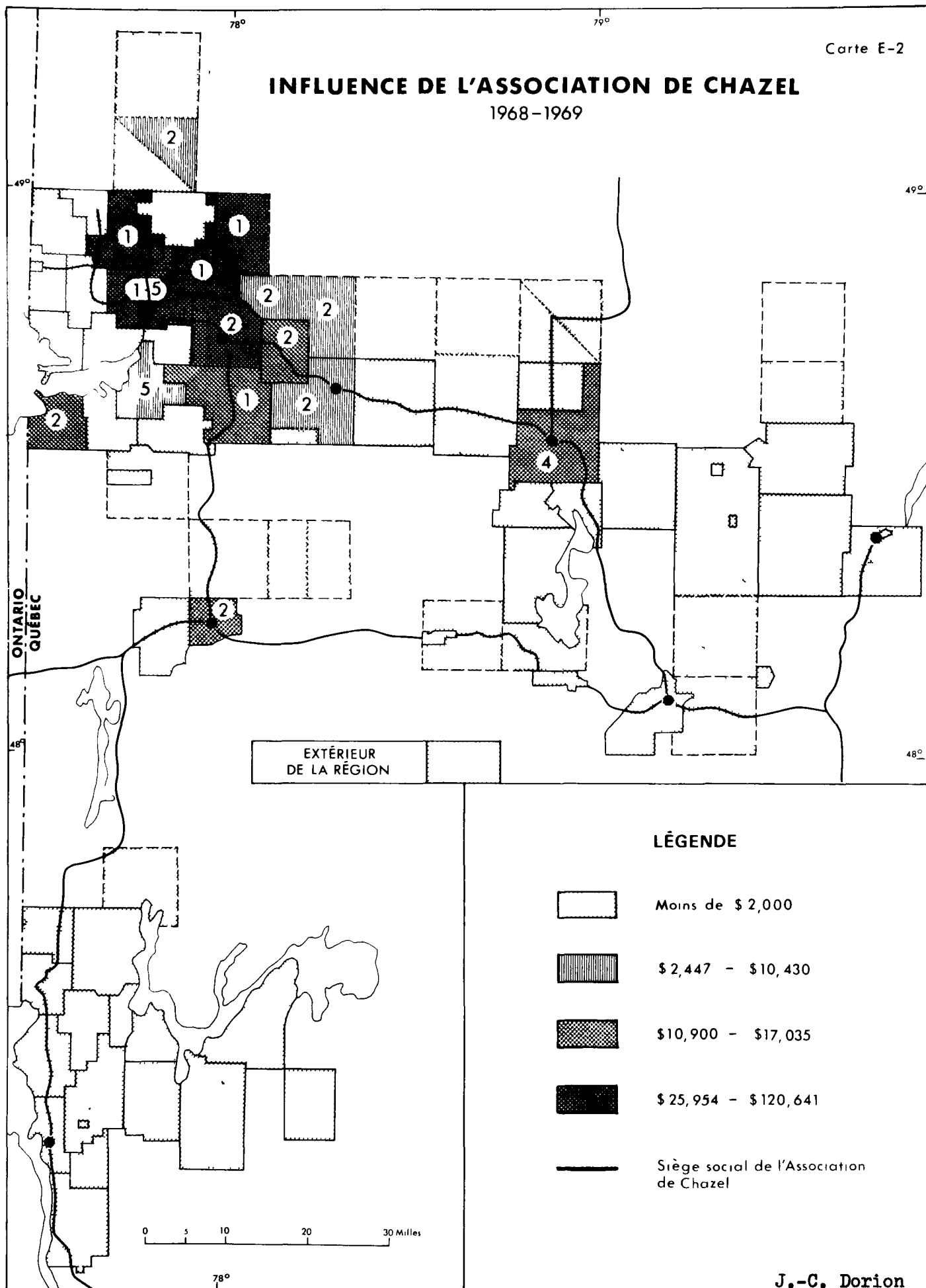
Enfin, on constate une similitude entre la situation de relations que les opérations coopératives menées à Taschereau maintiennent avec l'extérieur et la dépendance générale de la municipalité envers les principaux pôles du Nord-Ouest (Amos: 39%, Rouyn: 21%, La Sarre: 16%; carte 2 dans le texte). Cependant, dans les relations causées par les coopératives vers les autres villes, Rouyn s'attribue la plus large part, devançant sensiblement Amos et surtout La Sarre. Il reste que les pôles externes sont semblables pour les deux entités et subviennent à des demandes plutôt spéciales (équipement, réparations, services, etc.) et peu disponibles en dehors de ces centres d'attraction.

2. L'influence de l'association de Chazel (carte E-2)

Pour son influence, la coopérative de Chazel vient au second rang avec une distribution globale de \$441,060. Encore ici le siège social, Saint-Janvier, reçoit le plus: \$120,650, dont \$76,100 pour la main-d'oeuvre et \$23,050 pour la location de machinerie. St-Eugène suit avec près de \$95,000, les ventes de produits divers et la location de machinerie rapportant un peu moins qu'à St-Janvier.

Carte E-2

INFLUENCE DE L'ASSOCIATION DE CHAZEL 1968-1969



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

Macamic se distingue par son équipement mécanisé travaillant à contrat et aussi par sa main-d'oeuvre. Les dépenses dans les autres localités ne dépassent pas \$25,500. La Sarre se signale par ses ventes de combustible et par quelques travailleurs réguliers; Amos, plus distant, ne peut le faire que par ses ventes et ses services de machinerie.

L'influence se masse autour de Chazel, mais sur un assez grand rayon; elle touche même les localités environnantes où se tient le siège de d'autres unités importantes: Roquemaure, St-Etienne, St-Mathias, Tasche-reau et Authier. Val-St-Gilles cependant n'est pas atteint, probablement parce qu'il participe, du moins cette année-là, aux activités coopératives par le sciage et la coupe en forêt.

L'aire d'emploi de la main-d'oeuvre est moins vaste que celle entraînée par la F.R.C.C.O.Q. mais c'est l'aire la plus importante, attribuable aux chantiers. Par contre, l'aire de location de machinerie surpasse de beaucoup celle de la F.R.C.C.O.Q.; elle rejoint même Villebois. Notons que les déplacements sur de grandes distances se conçoivent davantage pour la machinerie que pour la main-d'oeuvre.

L'intensité de l'aire d'influence diminue graduellement vers le sud-est mais une influence partielle apportée par divers services apparaît encore à quelques endroits: Amos, Rouyn-Noranda et Roquemaure. En effet, il existe toujours des centres plus éloignés capables de procurer des services que la plupart des petites localités environnantes ne peuvent fournir.

3. L'influence de l'association de Rousseau (carte E-3)

Les entraînements directs de ce chantier s'évaluent à \$274,470 et leur aire de distribution n'a pas la même ampleur que celle des deux organismes précédents. Le recrutement des effectifs réguliers se fait essentiellement dans les trois localités situées au nord-ouest de la région tandis que celui de la machinerie se réalise dans quelques centres plus éloignés.

La Sarre reçoit le plus, \$79,700 dont \$71,500 va pour l'emploi de machinerie; le reste est attribué aux divers achats. Beaucanton (\$69,800) et Val-Paradis (\$59,100) dominant pour la main-d'oeuvre. Rouyn est surtout populaire pour sa machinerie; il surclasse St-Janvier qui pourtant se trouve plus près du territoire de coupe. De plus, Rouyn s'accorde l'exclusivité dans la vente de différentes pièces d'équipement (\$3,600).

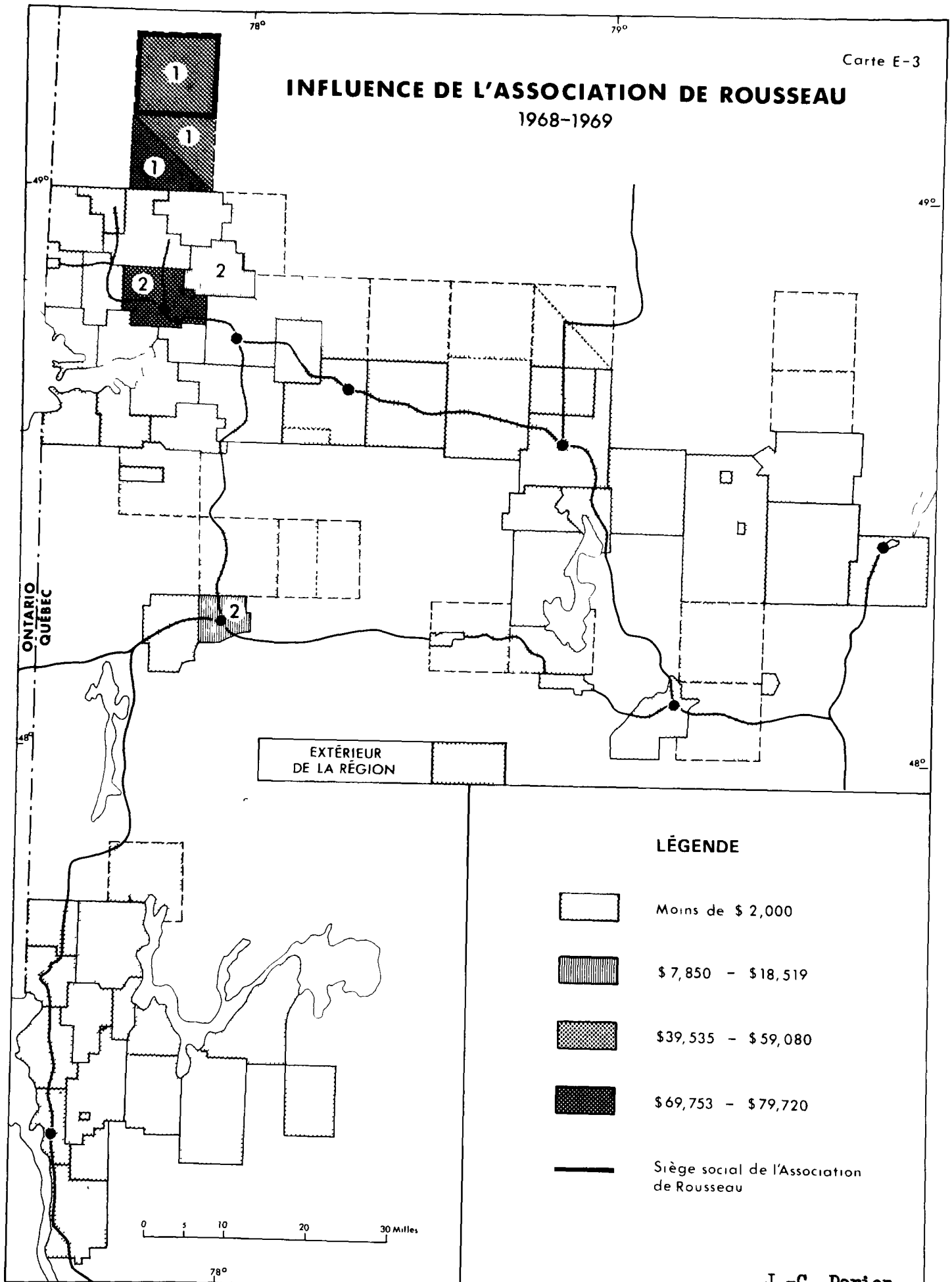
L'aire de recrutement de la main-d'oeuvre s'arrête totalement au 49^e parallèle (limite sud de Beaucanton) tandis que celle des autres organismes ne se limite pas ainsi. C'est là un autre indice de la très grande importance du travail forestier dans cette pointe nordique et de l'insuffisance des autres ressources.

4. L'influence de l'association de Ste-Germaine (carte E-4)

L'incidence de cette unité, bien que dirigée vers le siège social, se trouve plus morcelée que celle de la majorité des autres chantiers

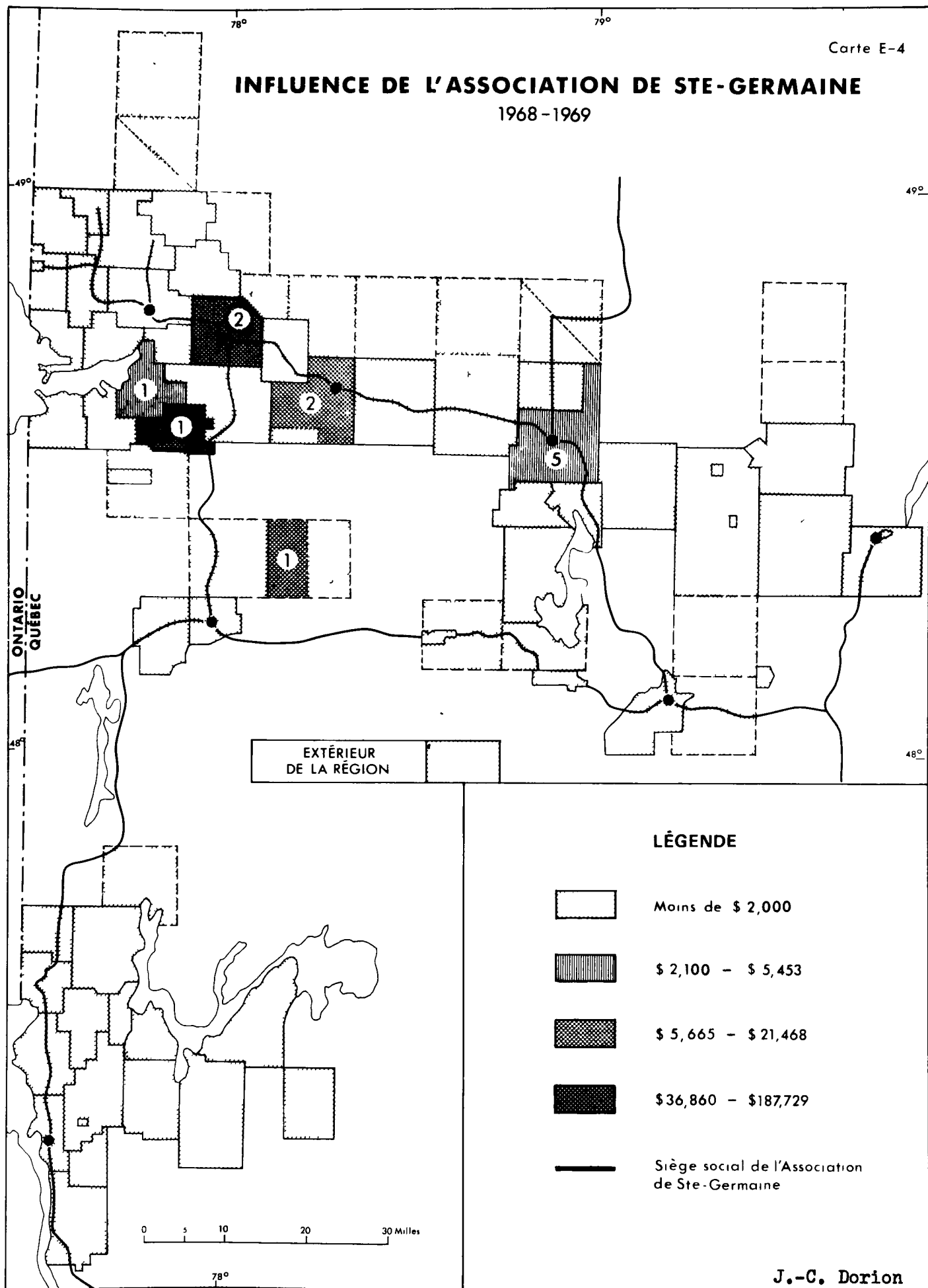
Carte E-3

INFLUENCE DE L'ASSOCIATION DE ROUSSEAU 1968-1969



INFLUENCE DE L'ASSOCIATION DE STE-GERMAINE

1968-1969



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

importants. Ainsi on y découvre un aspect des petits chantiers qui se concentrent beaucoup sur la localité dirigeante. A ce moment, les déboursés dans les localités plus éloignées dépendent entièrement des services offerts et non de la main-d'oeuvre.

Les entraînements se chiffrent presque à \$259,300. Ste-Germaine prend une importance énorme par sa main-d'oeuvre (\$147,200) et c'est le seul fournisseur d'articles divers (\$6,100) et de provisions pour les chevaux (\$3,050), selon l'enquête. C'est aussi la seule localité à bénéficier de dons en 1968-1969. Cependant, pour la machinerie engagée, Ste-Germaine se voit légèrement surpassé par Macamic (\$36,860). Amos, trop éloigné du territoire de coupe, n'intervient que dans l'approvisionnement en combustible et en carburant (\$2,100).

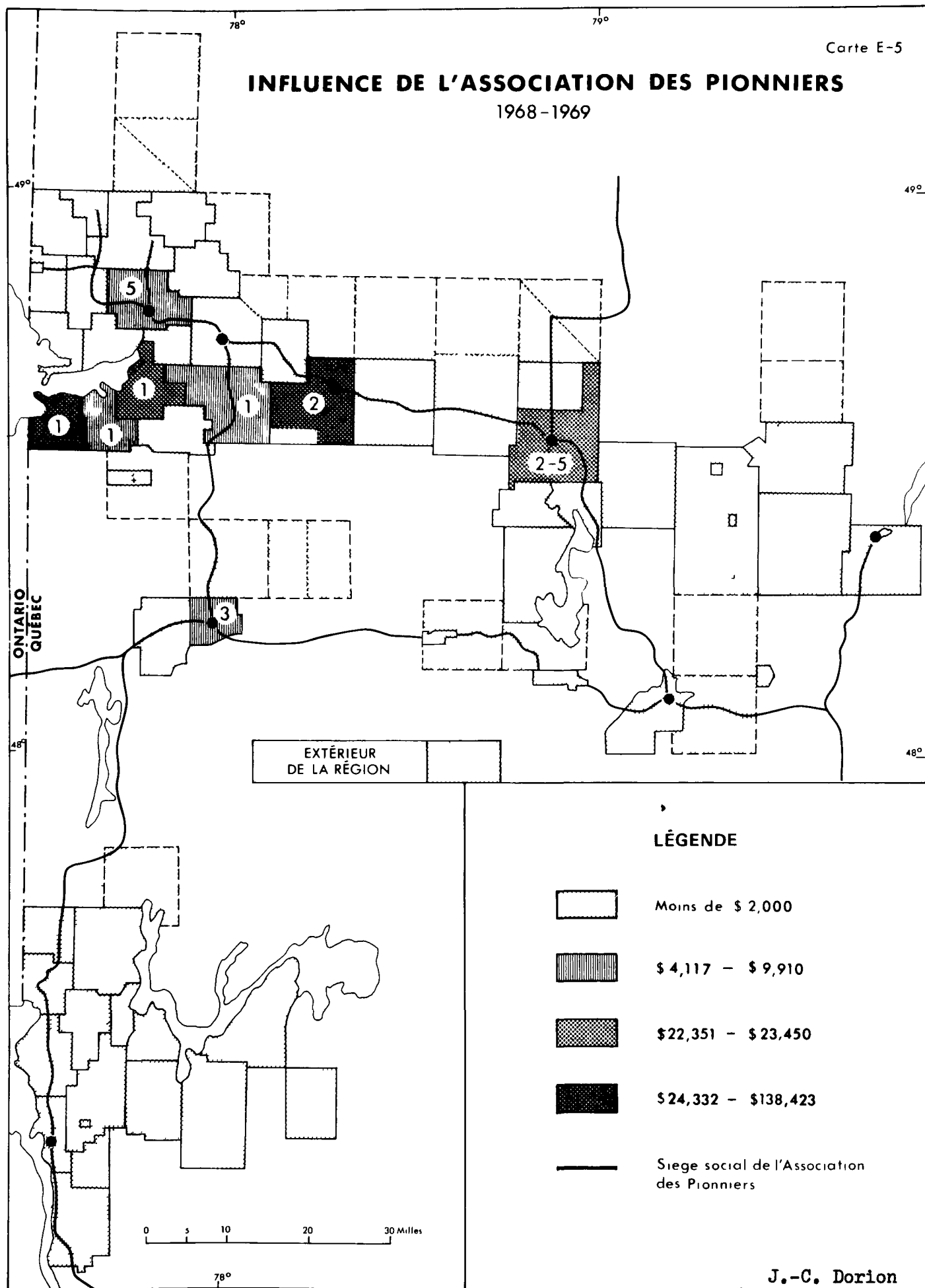
Dans l'ensemble, l'emploi de machinerie se partage donc entre trois centres importants situés au sud du secteur d'exploitation tandis que le chef-lieu jouit d'un certain monopole envers son chantier et assure beaucoup de variété dans ses offres.

5. L'influence de l'association des Pionniers (carte E-5)

Les entraînements de ce chantier (\$268,750) ne dépassent pas la frontière Québec-Ontario et s'étendent d'une façon un peu disparate du côté québécois. L'influence se situe bien dans l'axe Roquemaure - Taschereau. On relève quatre localités juxtaposées (de Roquemaure à Ste-Rose), où sont recrutés les effectifs, et quatre autres centres importants tournés vers les services: Amos et Taschereau (location de machinerie,

INFLUENCE DE L'ASSOCIATION DES PIONNIERS

1968-1969



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

carburant, combustible), Rouyn (travail spécialisé, achat de pièces), La Sarre (achats divers).

Roquemaure reçoit de loin le plus fort montant, \$138,423, dont près de \$120,000 pour la main-d'oeuvre régulière et \$15,850 pour la machinerie engagée. La différence va pour les achats divers et les dons.

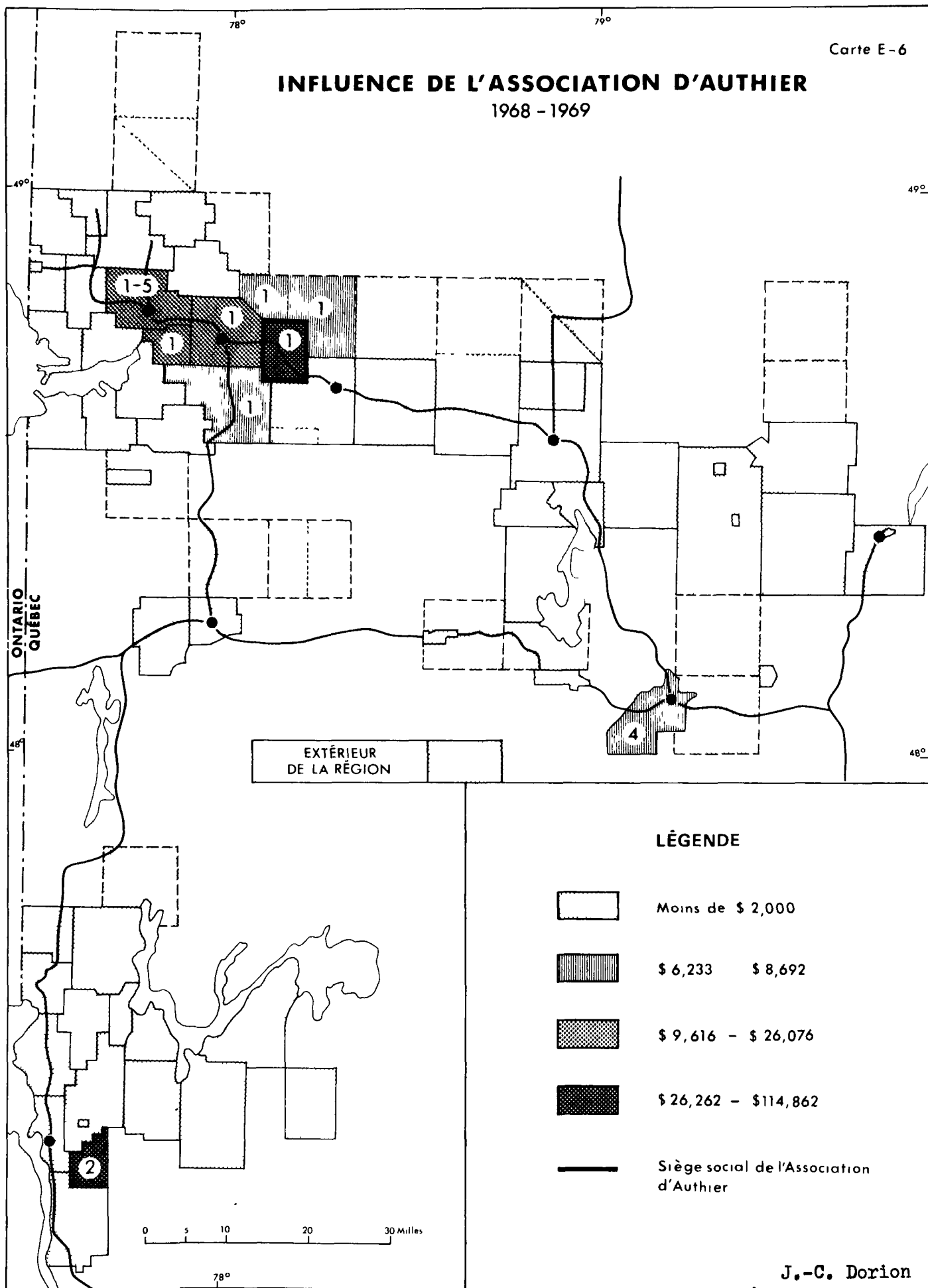
6. L'influence de l'association d'Authier (carte E-6)

L'aire d'influence se présente en bloc, d'une façon semblable à celle de la F.R.C.C.O.Q. et de l'unité de Chazel. Elle s'étire normalement au nord et à l'ouest mais tombe brusquement du côté de Taschereau.

Ici encore les agents de l'influence prennent une autre forme quand on s'éloigne du siège social. Val-d'Or se signale par ses ventes d'équipement mécanisé (\$6,290); Béarn, bien qu'il se situe au Témiscamingue, prend la tête pour la machinerie engagée (\$26,260). Plus près, La Sarre reçoit \$9,600 pour ses ventes de carburant et de combustible ainsi que pour sa main-d'oeuvre forestière. Notons que Rouyn et Amos ont reçu moins de \$2,000 pour différents articles.

Comme cela se rencontre chez plusieurs unités, le chef-lieu retire le plus de son propre chantier. Ici, la paroisse d'Authier reçoit près de \$115,000. Bien entendu, ceci répond aux objectifs des fondateurs, d'autant plus que les entraînements sont directs et connaissent une grande incidence et une grande efficacité: main-d'oeuvre (\$95,000), location de

INFLUENCE DE L'ASSOCIATION D'AUTHIER 1968 - 1969



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

machinerie (\$12,000) et achats divers (\$6,000). Le reste se partage entre l'approvisionnement en foin et en avoine, entre les salaires occasionnels et les dons.

Cet aperçu laisse voir l'importance des entraînements individuels dans les localités de même que l'aspect des différentes aires d'influence. Les étendues-blocs, comme celles provoquées par la F.R.C.C.O.Q. et Chazel, sont uniques. Pourtant d'autres aires sont également continues mais d'une façon moins marquée, quoique très intéressantes encore: l'aire d'influence d'Authier prend une forme triangulaire, celle des Pionniers et de Rousseau, une forme allongée et d'aspect rectangulaire. Enfin, le siège social ne se trouve habituellement pas localisé au centre de l'aire d'influence; seul le chantier de Chazel le retrouve presque au centre.

Les autres chantiers dont nous n'avons pas cartographié l'influence ne se comparent pas, pour l'étendue de leur aire et pour l'ampleur de leurs dépenses, aux organismes que nous venons d'examiner. L'extension de leur incidence se rapproche du dessin présenté par l'unité de Ste-Germaine, mais à une échelle moins importante. Ordinairement une seule localité, le plus souvent le siège social, rassemble la plus grande partie des dépenses. Elle fournit, avec les environs immédiats, presque toute la main-d'oeuvre et les produits divers. D'autre part, les centres les plus populeux tels que Rouyn, Val-d'Or, Amos, La Sarre, Macamic, Senneterre, quoique souvent plus éloignés, sont ordinairement atteints pour des activités plus spécialisées: machinerie, pièces plus rares, carburant, cotisations, etc.

B. Les entraînements des organismes dans les localités
les plus influencées

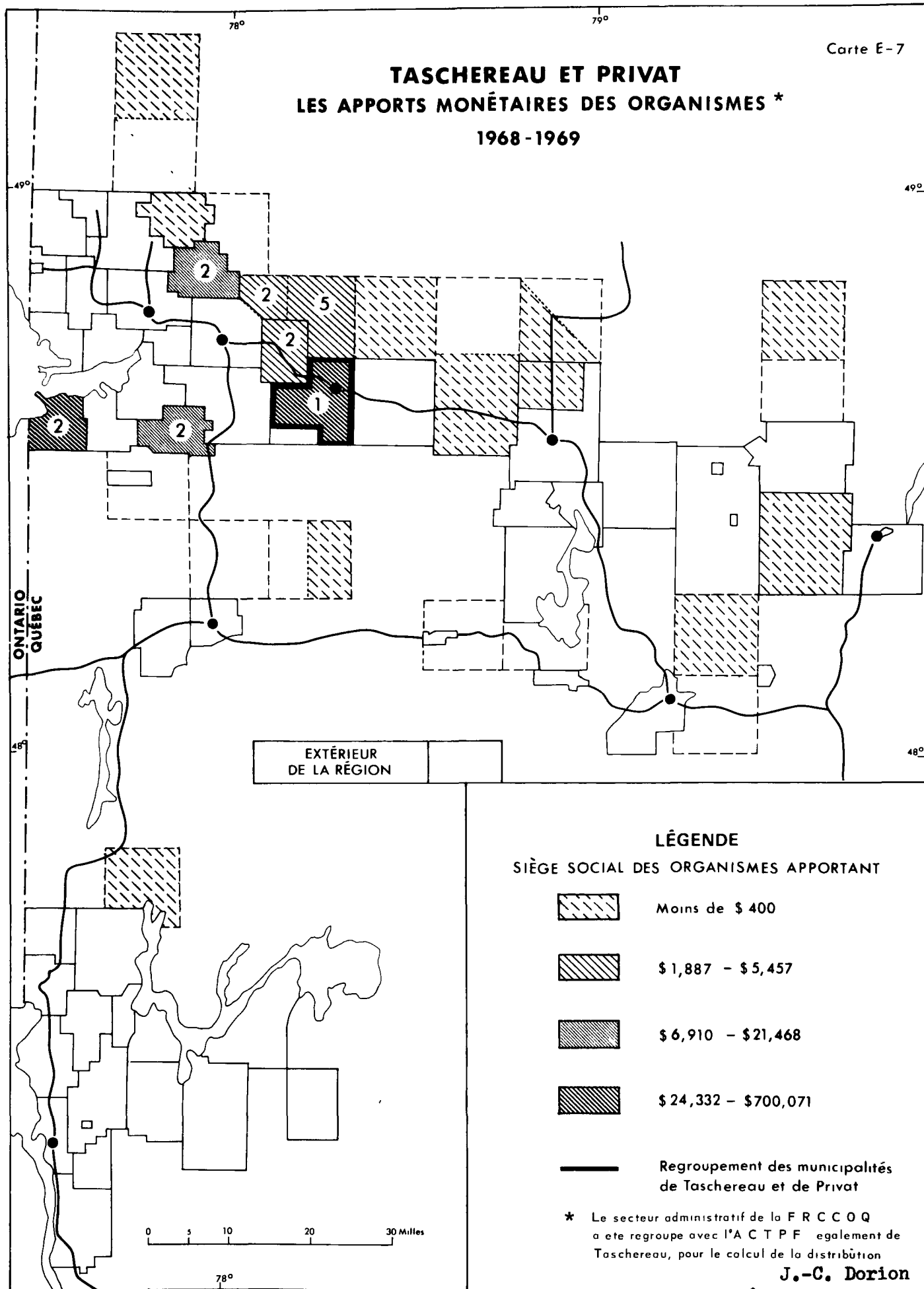
Maintenant, dans un mouvement opposé, nous examinerons les localités qui retirent le plus de l'ensemble des coopératives. Les principales causes des entraînements seront mentionnées de même que les unités qui effectuent les déboursés. Sur les cartes figureront donc la localité bénéficiaire de même que le siège social des organismes distributeurs.

1. Les apports monétaires aux municipalités
de Taschereau et de Privat (carte E-7)

La localité de Taschereau reçoit la plus forte influence des chantiers coopératifs (\$763,125). L'apport majeur (\$700,000) provient de l'A.C.T.P.F. et de l'administration de la F.R.C.C.O.Q. à cause de leur besoin en main-d'oeuvre. D'importants facteurs d'influence sont donc présents sur le lieu même des opérations.

De plus, les chantiers des Pionniers et de Ste-Germaine apportent à Taschereau des sommes excédant \$20,000 pour l'équipement mécanique tandis que les autres chantiers contribuent pour moins de \$7,000 chacun. En général, les unités qui opèrent au nord font avant tout appel à la machinerie de Taschereau. On reconnaît que le siège social de la Fédération n'offre généralement que des travailleurs et de la machinerie. Les facteurs d'entraînement y sont donc moins variés qu'à Rouyn et Amos.

TASCHEREAU ET PRIVAT **LES APPORTS MONÉTAIRES DES ORGANISMES *** **1968-1969**



Source: enquête de l'auteur.

Des autres organismes environnants, notons que la scierie de Macamic se suffit à elle-même et se réfère plutôt à La Sarre qu'à Taschereau pour différents achats, tandis qu'à l'est, le chantier de Rivière-Davy s'appuie d'abord sur son propre équipement puis sur les possibilités de Trécesson et d'Amos. A ce moment, Taschereau est laissé à l'écart par ces unités.

2. Les apports monétaires à Amos (carte E-8)

Contrairement à la localité de Taschereau qui se voit favorisée par les organismes à proximité, Amos, à cause de ses fonctions plus spécialisées, est influencé par dix organismes dont quelques-uns sont même très éloignés. Pourtant Amos (\$370,547), dont le tableau E-1 montre la compilation des facteurs et des entraînements dont il bénéficie, reçoit moins de la moitié de Taschereau.

Amos ne fournit pas tellement de main-d'oeuvre mais surtout des services mécanisés. Le chantier de St-Dominique rapporte le plus, principalement pour l'emploi de machinerie. Comme le chantier de Rivière-Davy, il émet de l'argent pour tous les critères signalés dans ce tableau mais ne montre pas les mêmes priorités dans ses distributions à Amos. En effet, les plus forts montants apportés par Rivière-Davy concernent plutôt l'achat de carburant, d'équipement et l'emploi de travailleurs. Dans l'ensemble, on remarque que les trois unités les plus proches géographiquement d'Amos y recourent presque régulièrement et en sont dépendantes d'une certaine façon. Les autres ne s'y réfèrent qu'occasionnellement.

AMOS **LES APPORTS MONÉTAIRES DES ORGANISMES** **1968-1969**

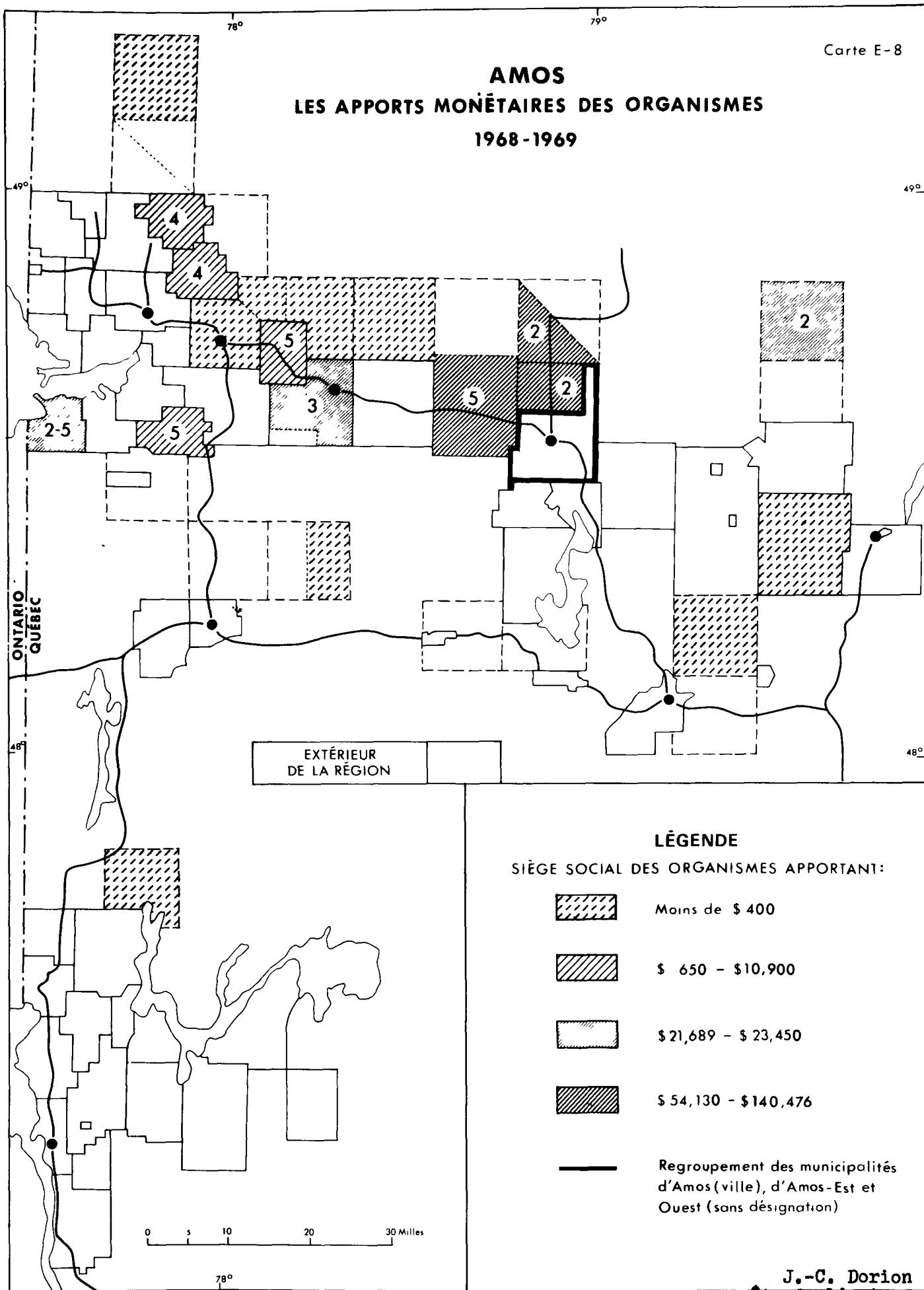


TABLEAU E-1

Amos: les entraînements des organismes coopératifs, 1968-1969

Nature de l'influence	Organisme de provenance							Total
	St-Dominique	Rivière-Davy	St-Félix	Pionniers	Despinassy	F.R.C.C.O.Q.	Autres	
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Emploi régulier	7,928	22,616	6,404	-	-	7,689	-	44,637
Emploi de machinerie	104,445	205	37,800	17,950	23,200	-	1,900	185,500
Travail spécial	150	2,800	1,000	-	-	6,000	1,000	10,950
Achats divers	10,162	12,500	5,427	-	100	8,000	500	36,689
Achats de machinerie	15,918	24,250	-	-	-	-	9,650	49,818
Provisions pour chevaux	825	1,099	1,499	-	-	-	-	3,423
Carburant et Combustible	1,013	28,807	2,000	5,500	-	-	2,100	39,420
Dons, information, ...	25	25	-	-	-	-	60	110
Total	140,466	92,302	54,130	23,450	23,300	21,689	15,210	370,547

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Enfin, c'est Amos qui possède l'aire de provenance la plus étendue de toutes les places influencées, soit de Despinassy à Val-St-Gilles et à Roquemaure. Notons que les unités les plus proches demandent de la main-d'oeuvre et de la machinerie tandis que les plus éloignées font plutôt appel à des produits bien spécifiques: équipement, pièces, carburant.

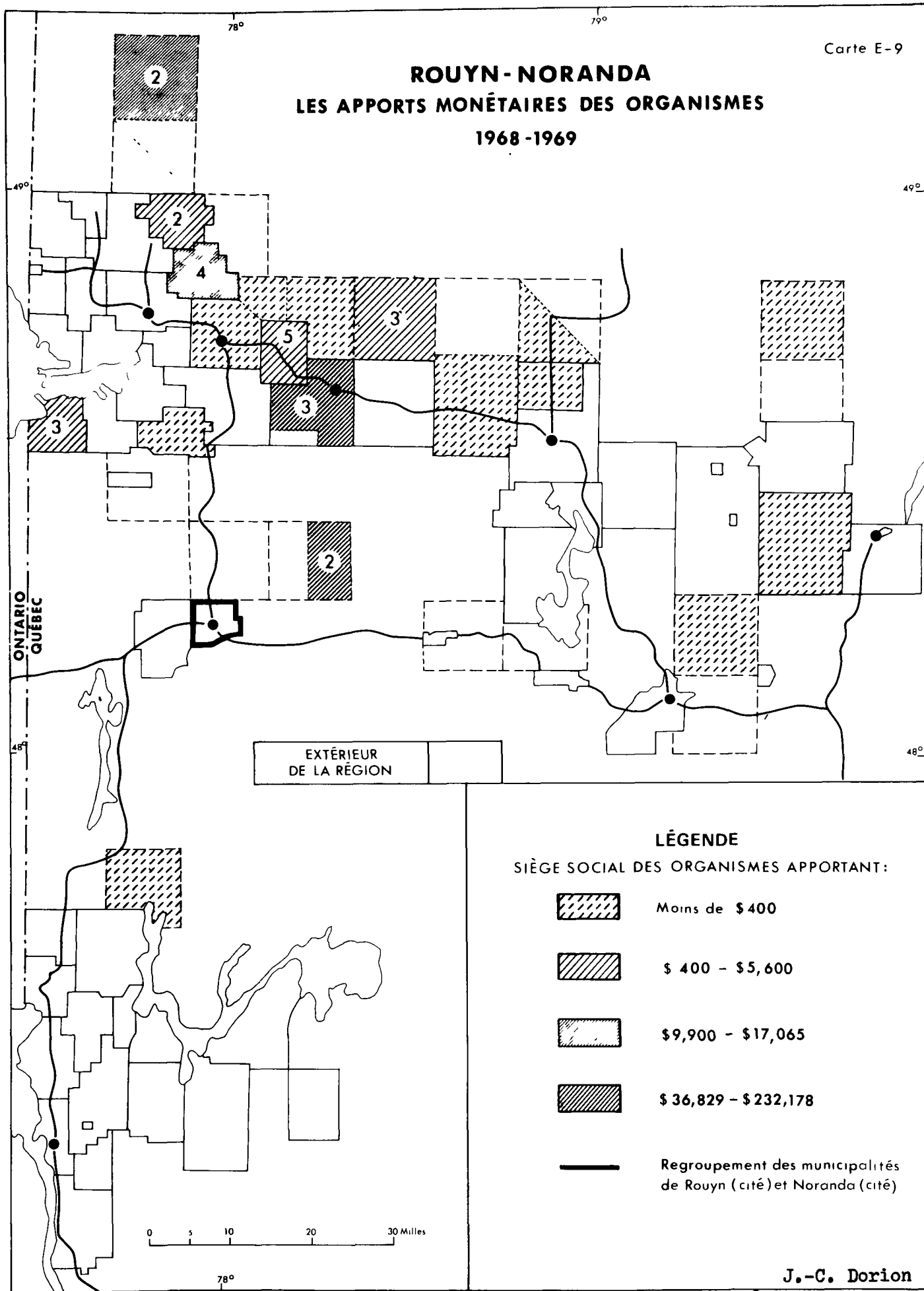
Pourtant, cette aire de provenance se limite aux chantiers du nord abitibien. Ceux de Montbrun-Cléry, de Val-Senneville et de Belcourt s'orientent vers d'autres centres tels que Rouyn et Val-d'Or, tandis que le syndicat de Rémigny ne recourt presque pas aux milieux extérieurs.

3. Les apports monétaires à Rouyn-Noranda (carte E-9)

Dans un sens, la situation de Rouyn ressemble à celle d'Amos. Elle ne détient pas de siège social et n'eut été de sa remarquable capacité d'offrir des services, elle n'aurait joué aucun rôle dans le domaine coopératif forestier. De plus, sa localisation est loin d'être aussi bonne et aussi stratégique que celle d'Amos pour les chantiers coopératifs. C'est pourquoi on fait moins souvent appel à Rouyn, mais le montant reçu reste tout de même imposant (\$303,800).

La F.R.C.C.O.Q. offre le plus (près de \$232,200), soit \$128,000 pour des produits divers plus spécialisés, \$58,850 pour de l'équipement de transformation, \$40,050 pour de la machinerie engagée (cours de sciage), \$5,300 pour des cotisations d'organismes et pour la publicité. L'écart entre cet apport et celui des autres organismes est évident. Aussi, la

ROUYN-NORANDA **LES APPORTS MONÉTAIRES DES ORGANISMES** **1968-1969**



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

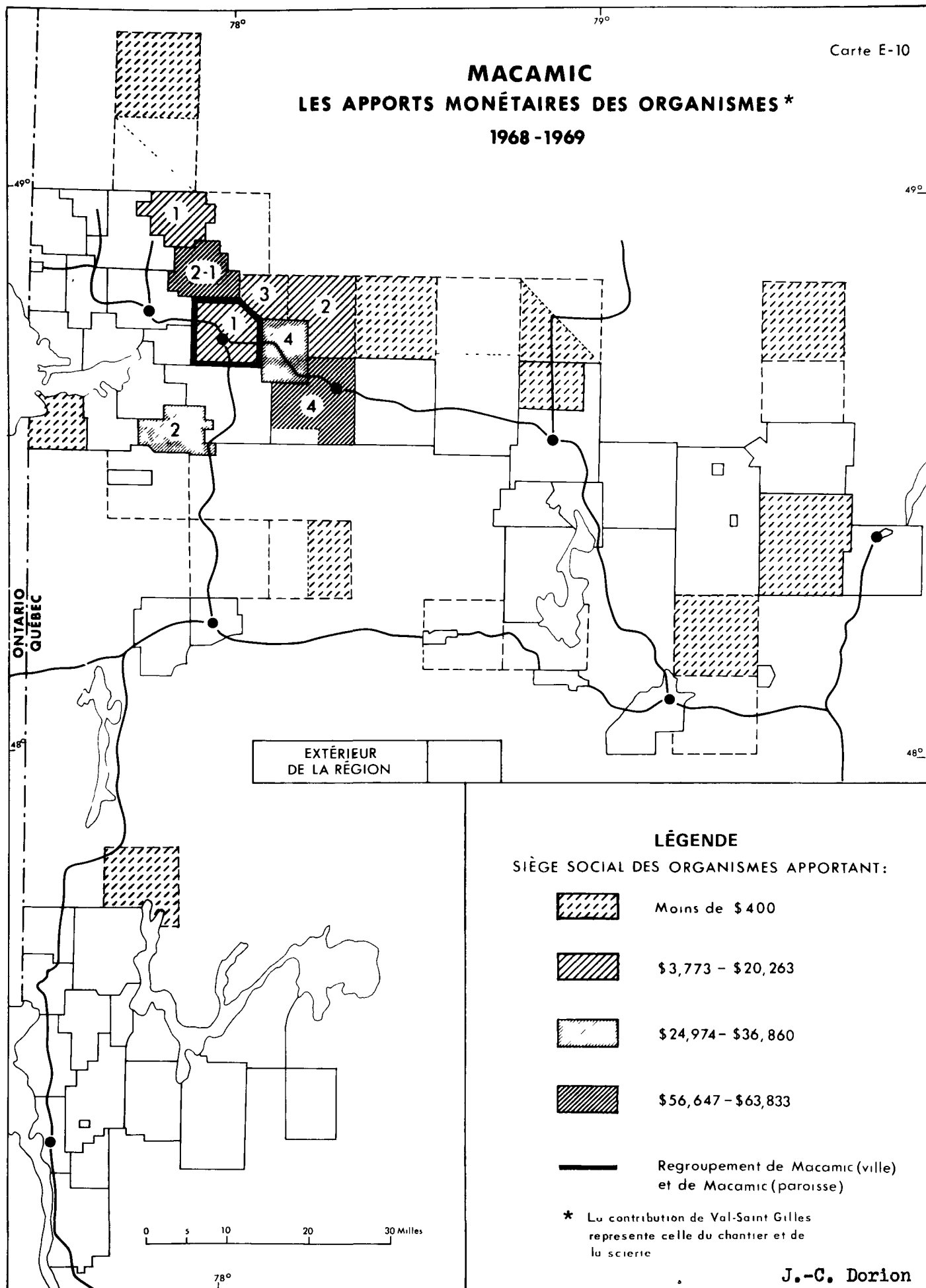
coupure est plus brusque que dans l'aire d'Amos qui, à cause de sa proximité, peut aussi fournir des services plus courants aux unités environnantes. En effet, Rouyn, plus éloigné des coopératives, n'est atteint que pour des services plus exclusifs. Sous cet aspect, son rôle se compare mieux à celui de Val-d'Or.

Seul le chantier de Montbrun-Cléricky est assez bien localisé pour pouvoir influencer Rouyn-Noranda au moyen d'activités courantes. Il vient donc au deuxième rang avec une distribution de \$36,830, presque entièrement destinée à l'emploi de machinerie. En effet, Rouyn-Noranda offre beaucoup de possibilités en services mécanisés. C'est aussi la raison pour laquelle Chazel et Rousseau y recourent d'abord, la proximité n'étant en effet pas nécessaire pour la machinerie roulante puisque les retours à domicile ne sont habituellement pas fréquents. Surtout lorsque le travail peut se prolonger, le déplacement se justifie. Quelques unités exercent aussi de l'influence au moyen des autres activités spécialisées (ventes, cotisations, etc.), mais aucune n'y recrute de travailleurs réguliers.

4. Les apports monétaires à Macamic (carte E-10)

Macamic arrive au quatrième rang pour la somme reçue des coopératives forestières (\$228,700). Son influence provient de neuf unités rassemblées autour; son aire de provenance prend donc un aspect bien différent de l'aire étudiée pour Amos.

MACAMIC **LES APPORTS MONÉTAIRES DES ORGANISMES *** **1968 - 1969**



J.-C. Dorion

Source: enquête de l'auteur.

C'est encore la Fédération, mais seulement à cause de l'achat de la scierie de Macamic, qui verse la plus forte somme, soit près de \$64,000 au total. Les bénéfices strictement sociaux qui en proviennent restent donc minimes. D'autre part les chantiers de Chazel et de Ste-Germaine font avant tout appel à la machinerie de Macamic tandis que celui d'Authier n'accorde à ce facteur que la deuxième place, la première allant à la main-d'oeuvre régulière.

L'emploi de travailleurs de la localité même rapporte environ \$74,000. En effet, l'association de Chazel et la scierie locale distribuent ainsi entre \$20,000 et \$25,000 chacune alors que la scierie de Val-St-Gilles et le chantier d'Authier sont responsables de \$12,000 à \$13,000 chacun.

La variété des fonctions contribue à étendre l'aire d'influence. En effet, les localités que nous venons d'examiner sont spécialisées dans certains services et diversifiées dans leurs fonctions; il n'est pas surprenant qu'elles reçoivent l'influence d'au moins six organismes chacune. Les localités de Taschereau et d'Amos se distinguent davantage. La première est le coeur de la Fédération, le chef-lieu de la transformation et possède un équipement intéressant de machinerie roulante. Amos est un centre nécessaire aux chantiers des localités environnantes, grâce à son monopole dans plusieurs activités commerciales d'Abitibi-Est et à sa situation stratégique enviable.

Rouyn se signale ensuite par l'étonnante extension de ses fonctions, tandis que Macamic prend son importance seulement à la compilation

de tout ce qu'elle offre: machinerie roulante, main-d'oeuvre, services courants, tout ceci, allié à la proximité. Cette dernière localité dé- couvre en effet une urbanité plus importante que celle de Taschereau mais moins intéressante que celle de La Sarre.

Deux autres lieux reçoivent plus de \$200,000: le canton de Trécesson (\$212,880) et la municipalité de Ste-Germaine (\$204,796) qui sont influencés seulement par deux chantiers chacun. Le plus fort montant se trouve alors apporté pour la main-d'oeuvre régulière et provient du chantier local. De même des déboursés beaucoup plus faibles en proviennent pour les autres utilités. Ils sont encore axés sur le siège social et, de cette façon, cadrent bien avec la fin première des coopé- ratives locales. Notons que Trécesson et Ste-Germaine, comme plusieurs autres places d'influence restreinte en étendue, reçoivent quand même une certaine contribution de d'autres organismes opérant dans le même secteur d'exploitation que le chantier local. Ainsi, Ste-Germaine a fourni des travailleurs au chantier de Languedoc tandis que l'association de Rivière-Davy (Trécesson) a participé au transport de billes pour le chantier de St-Félix.

TABLEAU E-2

Entraînements des organismes coopératifs à
Ste-Germaine et à Trécesson, 1968-1969

Nature de l'influence	Ste-Germaine		Trécesson (canton)	
	Organisme de provenance			
	Ste-Germaine	Languedoc	Rivière-Davy	St-Félix
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Emploi régulier	147,230	17,070	180,930	-
Emploi de machinerie	31,240	-	11,850	18,429
Achats divers	6,100	-	-	-
Provisions pour chevaux	3,050	-	1,550	-
Dons, informa- tion, publicité	100	-	130	-
Total	187,720	<u>17,070</u>	194,460	<u>18,429</u>
Grand total	204,790		212,889	

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

Appendice F

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES FACTEURS INTERNES
ET EXTERNES DE L'INFLUENCE DES ORGANISMES COOPERATIFS
FORESTIERS DU NORD-OUEST (6 tableaux)

TABEAU F-1

Mode de tenure des forêts et secteurs de coupes des
chantiers coopératifs, 1968-1969

Chantier	Mode de tenure	Cantons	Rangs	Lots
A. Ste-Germaine	Forêt domaniale de La Sarre	Dallet	I II III	3 à 7 incl. 5 et 6 5
Les Pionniers	Forêt domaniale de La Sarre	Mazarin	VIII	7-8-9 env.
Rousseau	Forêt domaniale de La Sarre	Paradis	VI	8 à 16 incl.
Val-St-Gilles	Forêt domaniale de La Sarre	Lavergne Lavergne	III IV	25-26-27 25-26-27
Chazel	Forêt domaniale de La Sarre	Bourque	VI	6-7-8
		Bourque	VII	7
	Forêt domaniale de La Sarre	Bacon	II	31-32-33
		Bacon	III	31-32-33
	Forêt domaniale de La Sarre	Vanier	V	35 env.
		Vanier	VI	35 env.
St-Mathias	Forêt domaniale de La Sarre	Bourque	IX	15-16-17
Languedoc	Forêt domaniale de La Sarre	Mazarin	V	1 à 5 incl.
		Mazarin	VI	1 à 5 incl.
		Mazarin	VII	1 à 5 incl.
Guyenne	Terrain de colonisation	Guyenne	VIII	59 à 62 incl.
Authier	Forêt domaniale de La Sarre	Disson	VII	26 à 30 incl.
		Disson	VII	36 à 40 incl.
		Disson	VI	3 à 9 incl.
		Disson	VI	26 à 30 incl.
Montbrun-Cléricky	Réserve cantonale	Manneville	VI	1 à 8 incl.
		Manneville	VII	1 à 8 incl.
Rivière-Davy	Forêt domaniale de Matagami	Miniac	XI	58 à 62 incl.
		Miniac	X	58 à 62 incl.
		Glandelet	X	32-33-34
B. Rémigny	Terrain vacant	Rémigny	I	45 à 51 env.
St-Félix	Forêt domaniale de Matagami	Miniac	VI	43 à 48 incl.
		Miniac	VII	44 à 48 incl.

TABLEAU F-1 (suite)

Chantier	Mode de tenure	Cantons	Rangs	Lots
St-Dominique	Forêt domaniale de Matagami	Miniac	II-III-IV	sans lots désignés
Despinassy	Terrain vacant	Despinassy	X	25 à 30 incl.
Belcourt	Terrain vacant	Carpentier	XI X	56 à 62 incl. 56 à 62 incl.
Val-Senneville	Terrain Vacant	Courville	I II	12-13-14 12-13-14

Source: enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU F-2

Vente des bois en grume à la F.R.C.C.O.Q.
par chantier et par essence, 1968-1969

Chantier	Description	Taux au 1,000 p.m.p.	Montant	Total des ventes
		(\$)	(\$)	(\$)
Chazel (pour Taschereau)	Epinette	53.50	121,783	
	Cyprès	53.00	169,164	
	Allocation pour distance	1.00	2,033	390,609
(pour Macamic)	Epinette	47.30	65,105	
	Cyprès	46.75	32,524	
Rousseau	Epinette	50.30	153,432	
	Cyprès	49.75	101,863	255,295
Ste-Germaine	Epinette	54.50	190,439	
	Cyprès	54.00	39,649	230,088
Pionniers ^a	Epinette	54.50	195,058	
	Cyprès	54.00	27,042	
	Raj. pour petit bois	0.54	2,210	229,240
	Autres rajustements	1.50	4,930	
Authier (Disson sud)	Epinette	53.50	104,881	
	Cyprès	53.00	34,174	
	Tremble	49.50	948	
(Disson nord)	Epinette	49.50	44,322	194,628
	Cyprès	49.00	6,842	
	Tremble	42.00	306	
	Raj. pour petit bois	0.88	3,155	
St-Mathias (pour Taschereau)	Epinette	53.50	35,729	
	Cyprès	53.00	17,842	
	Tremble	42.00	5,362	144,666
(pour Macamic)	-	52.50	85,733	
Val-St-Gilles	Epinette	52.50	57,842	
	Cyprès	52.00	22,150	
	Tremble	46.00	3,748	85,467
	Raj. pour petit bois	0.13	199	
	Ajustement spécial	1.00	1,528	

TABLEAU F-2 (suite)

Chantier	Description	Taux au 1,000 p.m.p.	Montant	Total des ventes
Languedoc	Epinette	51.30	79,998	
	Cyprès	50.75	635	83,777
	Ajustement	2.50	<u>3,144</u>	<u> </u>
Total	-	-	1,613,770	1,613,770

^a Est aussi inclus le bois coupé pour les Pionniers par le chantier de Languedoc, au cours de l'année. En effet cette première unité en détient effectivement les droits et en reste "propriétaire" responsable.

Source: bilan financier des associations, 1968-1969.

TABLEAU F-3

Vente des bois en grume non-destinés à la F.R.C.C.O.Q.,
par chantier, destination et essence, 1968-1969

Chantier	Acheteur et localité	Description	Taux au 1,000 p.m.p.	Montant	Total des ventes
			(\$)	(\$)	(\$)
Rivière-Davy	J.E. Therrien (Amos)	Epinette	51.00	215,652	
		Cyprès	47.00	64,478	
		Billes 8'	50.00	25,047	
	F.R.C.C.O.Q. (Taschereau) Domtar (Quévillon)	Billes 8'	-	483	
		Epinette	-	36,412	359,161
		Cyprès	-	3,162	
		Tremble écorcé	-	13,927	
St-Dominique	J.E. Therrien (Amos)	Epinette	42.00	117,022	
		Cyprès	38.00	10,187	176,501
	J.R. Lumber (Amos)	Epinette	31.50	49,292	
Guyenne	Scierie Guyenne	Epinette (et un peu de cy- près)	53.00	162,391	164,110
		Tremble	30.00	1,719	
Despinassy	Nottaway (Senneterre)	Bois de sciage	52.00	52,323	101,148
	Domtar (Quévillon)	Bois de pulpe	-	48,825	
St-Félix	J.E. Therrien	Epinette	43.50	72,234	
		Cyprès	39.50	17,175	89,409
Montbrun	Northern Timber (Rouyn)	Bois de sciage	53.00	71,209	
		env.			
	C.I.P. (Témiscaming)	Rajustement	1.50	775	87,068
		Bois de pulpe	25.50	15,084	
		(la corde)			
Belcourt	Nottaway (Senneterre)	Epinette	55.00	18,607	
		Epinette 8'	50.00	1,054	47,130
		Cyprès	50.00	24,205	
		Tremble	-	3,264	

TABLEAU F-3 (suite)

Chantier	Acheteur et localité	Description	Taux au 1,000 p.m.p.	Montant	Total des ventes
			(\$)	(\$)	(\$)
Val-Senneville	Dufresne (Val-d'Or)	Epinette	28.00 (la corde)	29,446	38,586
		Cyprès	25.00 (la corde)	9,140	
Rémigny	C.I.P. (Témiscaming)	Bois de pulpe	24.00 (la corde)	12,525	12,525
Total	-	-	-	1,075,638	1,075,638

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969.

TABLEAU F-4

Camionnage des billes: volume de bois par parcours et
temps nécessaire au transport, 1968-1969

Chantier	Destination	Volume à transporter ^a	Temps de transport ^b	
			Moyenne par camion	Total
		(p.m.p.)		(heures)
Rivière-Davy	Amos	6,868,273	1 h. 35 min.	3,434
St-Dominique	Amos	4,619,150	2 h. 4 min.	3,184
Chazel	Taschereau	5,469,349	1 h. 37 min.	2,947
Ste-Germaine	Taschereau	4,228,532	1 h. 53 min.	2,655
Pionniers	Taschereau	4,079,830	1 h. 37 min.	2,561
Rousseau	Macamic	5,097,835	1 h. 46 min.	2,447
Authier	Taschereau	3,880,070	55 min.	1,186
Chazel	Macamic	2,072,125	1 h. 26 min.	990
St-Félix	Amos	2,095,365	1 h. 23 min.	955
St-Mathias	Macamic	1,633,000	1 h. 44 min.	944
Montbrun	Rouyn	1,570,000	1 h. 43 min.	898
Val-St-Gilles	Macamic	1,609,203	1 h. 27 min.	778
Languedoc	Taschereau	1,571,935	1 h. 26 min.	751
St-Mathias	Taschereau	1,132,157	1 h. 47 min.	673
Despinassy	Senneterre	1,000,000	1 h. 38 min.	544
Val-Senneville	Val-d'Or	1,417,247	45 min.	354
Despinassy	Quévillon	765,000	51 min.	217
Guyenne	Guyenne	3,103,264	9 min.	155
Belcourt	Senneterre	910,550	25 min.	126
Rémigny	A la rivière	198,135	6 min.	7

TABLEAU F-4 (suite)

Chantier	Destination	Volume à transporter ^a	Temps de transport ^b	
			Moyenne par camion	Total
		(p.m.p.)		(heures)
Total	-	53,321,020	-	25,806

^a Est inclus le bois pour pâte à papier converti en p.m.p.

^b Trajet aller seulement avec une charge moyenne de 3,000 p.m.p.

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969, et enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

TABLEAU F-5

Valeur de l'équipement directement productif des chantiers coopératifs:
machinerie roulante, delco et chevaux, 30 avril 1969

Chantier	Description de l'équipement	Valeur de remplacement	Valeur marchande (30 avril 1969)	Total net
		(\$)	(\$)	(\$)
Rivière-Davy	Delco	2,196	1,076	
	Tracteur 977	32,724	7,857	
	Tracteur D-7	64,504	15,786	
	Tracteur 500 (avec herse)	9,580	3,823	
	Bombardier et épendeur	6,078	2,978	59,614
	Niveleuse	1,000	490	
	Camion 55 (RotoBoom)	7,641	3,744	
	Camion 190	16,161	-	
	Camion Ford 950	23,592	16,514	
	Camion 1800	8,512	4,171	
	Camion 1800	6,480	3,175	
Pionniers	Chevaux	4,941	2,119	
	Delco	1,168	320	
	Tracteur HD-11	47,414	4,890	
	Tracteur HD-16	56,464	9,969	21,378
	Débusqueuse	2,500	294	
	Tracteur 2010	7,727	3,786	
Authier	Chevaux	735	-	
	Delco	1,478	397	
	Débusqueuse	11,553	2,774	
	Tracteur Case	9,304	3,191	18,604
	Tracteur	6,290	4,443	
	Autobus	212	73	
	Camion	3,975	1,363	
	Camion	9,090	6,363	
Languedoc	Débusqueuse	14,007	3,363	
	Débusqueuse	14,007	3,363	14,195
	Débusqueuse	15,243	7,469	
St-Dominique	Tracteur et chenille	15,918	11,146	11,146
Chazel	Matériel roulant	-	10,000	10,000
	Delco	-	(estimé)	(estimé)

TABLEAU F-5 (suite)

Chantier	Description de l'équipement	Valeur de remplacement	Valeur marchande (30 avril 1969)	Total net
		(\$)	(\$)	(\$)
F.R.C.C.O.Q.	Matériel roulant	71,851	9,337	9,337
St-Félix	Matériel roulant	16,860	8,261	8,261
St-Mathias	Chevaux	433	182	
	Delco	851	595	6,472
	Tracteur	11,612	5,695	
Rousseau	Charrue et herse	3,178	639	
	Tracteur	27,004	2,108	4,807
	Tracteur 310	4,426	2,060	
Val-Senneville	Bombardier	1,200	1,200	1,200
	Cheval	150		
Ste-Germaine	Bombardier	400	-	
	Delco	3,746	1,160	1,160
Val-St-Gilles	Bombardier	650	455	455
Guyenne	Charrue	<u>857</u>	<u>164</u>	<u>164</u>
Total		543,712	166,943	166,943

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969.

TABLEAU F-6

Répartition des essences vendues par les chantiers coopératifs, 1968-1969^a

Chantier	Destination	Epinette noire ^b		Pin gris		Autres essences ^c		Vente totale
		(p.m.p.)	(%)	(p.m.p.)	(%)	(p.m.p.)	(%)	(p.m.p.)
A. Ste-Germaine	Taschereau	3,494,297	83	734,235	17	-	-	4,228,532
Les Pionniers	Taschereau	3,579,053	88	500,777	12	-	-	4,079,830
Rousseau	Macamic	3,050,340	60	2,047,495	40	-	-	5,097,835
Val-St-Gilles	Macamic	1,101,749	68.5	425,967	26.5	81,487	5.1	1,609,203
Chazel	Taschereau	2,276,309	48.5	3,191,777	51.5	1,263	-	7,541,474
	Macamic	1,376,435		695,690		-		
St-Mathias	Taschereau	667,837	74.7	336,645	20.6	127,675	4.7	2,765,157
	Macamic	1,400,000		233,000		-	-	
Languedoc	Taschereau	1,559,408	92	12,527	8	-	-	1,571,935
Guyenne	Guyenne	3,063,973	98.7	39,291	1.3	-	-	3,103,264
Authier	Taschereau	2,855,787	73.6	804,419	20.7	219,864	4.7	3,880,070
Montbrun-Cléry	Rouyn-Noranda	875,000	70.1	468,560	29.9	-	-	1,570,000
	Témiscaming	226,440		-	-	-	-	
Rivière-Davy	Amos	4,731,400	80.1	1,371,873	19.9	-	-	6,868,273
	Quévillon	<u>765,000</u>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	
Total	-	31,023,028	73.2	10,862,256	25.8	430,289	1.0	42,315,573

TABLEAU F-6 (suite)

Chantier	Destination	Epinette noire ^b		Pin gris		Autres essences ^c		Vente totale
		(p.m.p.)	(%)	(p.m.p.)	(%)	(p.m.p.)	(%)	(p.m.p.)
B. Rémigny	Témiscaming	198,135	100	-	-	-	-	198,135
St-Félix	Amos	1,660,543	79.2	434,822	20.8	-	-	2,095,365
St-Dominique	Amos	4,351,075	94.2	268,075	5.8	-	-	4,619,150
Despinassy	Senneterre	850,000	91.5	150,000	8.5	-	-	1,765,000
	Quévillon	765,000		-	-	-	-	
Belcourt	Amos	359,577	39.5	484,257	53.2	66,716	7.3	910,550
Val-Senneville	Val-d'Or	<u>1,051,636</u>	<u>74.2</u>	<u>365,611</u>	<u>25.8</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1,417,247</u>
Total	-	<u>9,235,966</u>	<u>84</u>	<u>1,702,765</u>	<u>15.4</u>	<u>66,716</u>	<u>0.6</u>	<u>11,005,447</u>
Grand total	-	40,258,994	75.5	12,565,021	23.6	497,005	0.9	53,321,020

^a Toute conversion faite en p.m.p. (1 corde = 382.5 p.m.p.)

^b Une faible proportion de sapin entre dans ce groupe; seul le chantier de Rémigny atteint, rapporte-t-on, 85% de cette essence.

^c Il s'agit principalement de peuplier faux-tremble.

Source: bilan financier des organismes, 1968-1969, et enquête de l'auteur, novembre 1969-mars 1970.

BIBLIOGRAPHIE

ETUDES SUR LE NORD-OUEST QUEBECOIS

BLANCHARD, Raoul. L'Ouest du Canada français. Tome II, Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1954. 332 p.

C.E.R.N.O.Q., A.S.J. Fascicule Economique, Extrait du dossier interrégional. Rouyn, polyc., 1968. 50 p.

C.E.R.N.O.Q. Le développement de la région Abitibi - Témiscamingue. L'"Avis du CERNOQ et du CDSNOQ". Série de 9 fascicules, mai 1971.

DERMINE, P. Weather in the Growing Season in the Clay Belt of Western Quebec and Northern Ontario. Kapuskasing, Department of Agriculture, publ. 1234, 1965. 10 p.

F.R.C.C.O.Q. Description du potentiel économique et social de la Fédération régionale des chantiers coopératifs de l'Ouest québécois. Taschereau, polyc., août 1968. 85 p.

GIRARD, Jacques. Géographie de l'industrie manufacturière du Québec. Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1970. 345 p. Annexe cartographique: 39 cartes.

HAMELIN, Louis-Edmond. "Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscamingue (Québec)", dans Cahiers de Géographie de Québec. Québec, P.U.L., no 24, décembre 1967. P. 479 à 496.

HOTTENROTH, Helmut. The Great Clay Belt in Ontario and Quebec. Struktur und eines Pionnerrau, mes an der nördlichen Siedlungsgrenze Ost-Kanadas. Marburg, Marburger Geographische Schriften, 1968. 170 p.

HOULE, Normand. L'industrie du sciage du Nord-Ouest québécois. Québec, laboratoire de Recherches forestières, 1968. 30 p.

LUSSIER, Yvon. La région administrative du Nord-Ouest. Québec, ministère des Terres et Forêts, inédit (1969).

LUSSIER, Yvon. Rapport concernant l'industrie du sciage et du déroulage en Abitibi. Québec, ministère des Terres et Forêts, décembre 1967, révisé en mars 1968, inédit.

MACLEAN, D.W. et G.H.D. Bedell. Zone argileuse du Nord, Etudes sur la croissance et le rendement des forêts. Ottawa, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, direction des Recherches sylvicoles, 1959. 36 p.

OFFICE DE LA PLANIFICATION. Dossier intra-régional, Région du Nord-Ouest. Québec, bureau d'Aménagement régional, polyc., d'après le B.F.S., mai 1968 et mars 1969.

PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Agriculture et de la colonisation. L'Agriculture dans le Nord-Ouest du Québec. Québec, 1964. 61 p.

PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q. L'industrie manufacturière du Nord-Ouest québécois. Québec, 1971. 136 p.

PROVINCE DE QUEBEC. Mission de planification du Nord-Ouest québécois. Esquisse du plan régional, 1- Rapport synthèse. Québec, 1971. 257 p.

SCOTT, Auguste. Rapport sommaire des sols de l'Abitibi. Ste-Anne-de-la-Pocatière, faculté d'Agriculture, polyc., 1942. 26 p.

SICE Michel. Essai économique du Nord-Ouest du Québec. Québec, Administration ARDA-Québec et C.E.R.N.O.Q., 1967. 90 p.

TRUDELLE, Pierre. L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui. Amos, chez l'Auteur, 1938. 394 p.

ETUDES GENERALES ET TECHNIQUES

ASSOCIATION CANADIENNE DU BOIS ET COLLABORATION. Règles normales de classification officielles du comité de classification de l'épinette de de l'est (pour essences de bois tendre). Québec, septembre 1964. 208 p.

BIAYS, Pierre. Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada, partie orientale du Bouclier canadien et de l'île de Terre-Neuve. Québec, Presses de l'Université Laval, 1964. 762 p.

BUREAU D'AMENAGEMENT DE L'EST DU QUEBEC. Le secteur de la forêt, Plan de développement. Québec, juin 1966. 110 p.

BUREAU D'AMENAGEMENT DE L'EST DU QUEBEC et ministère des Terres et Forêts. Esquisse du plan, La forêt. Mont-Joli, mai 1965. 175 p.

CANADA, Department of Northern Affairs and National Resources. Logging Waste in Eastern Canada. Ottawa, Forest Products Laboratories of Canada, 1954. 24 p.

COLLABORATION. Bulletin de l'Association des Géographes du Québec. Numéro spécial en collaboration avec la C.I.P. et faisant suite à un colloque en Haute-Mauricie en février 1964, no 5, mai 1964.

COURTEAU, Pierre. "Evolution phénoménale des coopératives forestières", dans La terre de chez-nous. Montréal, série de cinq (5) articles dans les revues du 5, 12, 19, 26 janvier et du 2 février 1972.

- DOYLE, J. A. Sawmill Chips. The Growing Use for Sawmill Residue in Eastern Canada. Ottawa, Department of Forestry, F.P.R.B., 1963. 3 p.
- DOYLE, J. A. Small Sawlogs and the Production of Spruce Lumber. Ottawa, Department of Northern Affairs and National Resources, Forest Products Laboratories of Canada, 1960. 4 p.
- FLANN, I. B. Aspects économiques de l'écorçage et de la fabrication de copeaux. Ottawa, ministère des Forêts, D.R.P.F., 1963. 8 p.
- FLANN, I. B. Certains facteurs de conversion et renseignements connexes à l'intention des industries forestières de l'Est du Canada, Ottawa, ministère des Forêts, D.R.P.F., 1964. 25 p.
- FLANN, I. B. Manutention et transport des copeaux des scieries dans l'Est du Canada. Ottawa, ministère des Forêts et du Développement rural, 1967. 5 p.
- GRANDTNER, Miroslav M. La végétation forestière du Québec méridional. Québec, Presses de l'Université Laval, 1966. 216 p.
- IMADA, T. F. Some Effects of Mill Type on the Sawing of Small Logs. Ottawa, Department of Forestry, Forest Products Laboratories of Canada, 1960. 7 p.
- JENKINS, J. H. Historique du marquage de la qualité du bois de construction du Canada. Ottawa, ministère des Forêts et du Développement rural, direction générale des Forêts, 1967. 18 p.
- JENKINS, J. H. L'Avenir du bois d'oeuvre. Ottawa, ministère des Forêts, D.R.P.F., 1962. 11 p.
- JENKINS, J. H. Lumber-Is its Future Secure? Ottawa, Department of Northern Affairs and National Resources, Forest Products Laboratories of Canada, 1959. 5 p.

- LACHANCE, P. E. "Notre connaissance de la forêt québécoise." Extrait de Forêt Conservation, février 1970. 5 p.
- LAMB, F. M. Wood Residues in Canada and Their Utilization. Ottawa, Department of Forestry, 1966. 5 p.
- LEGENDRE, Camille. La mobilité de la main-d'oeuvre dans l'industrie forestière. Ottawa, ministère des Forêts et du Développement rural, Rapport abrégé R A - No 18, octobre 1968. 21 p.
- LINTEAU, André. Reproduction de l'épinette noire dans des conditions éda-
phiques perturbées. Ottawa, ministère du Nord canadien et des Res-
sources nationales, division des Recherches sylvicoles, 1959. 17 p.
- LUSSIER, O. et G. MAHEUX. La forêt du Québec en 1964. Québec, Université
Laval, 1964. 41 p.
- MCCRAW, W. E. Chemins forestiers et frais de camionnage. Ottawa, minis-
tère des Forêts, D.R.P.F., 1964. 5 p.
- MCCRAW, W. E. Comment coordonner les opérations de chargement et de char-
royage. Ottawa, ministère des Forêts, D.R.P.F., 1965. 3 p.
- MCCRAW, W. E. Variables Factors Affecting Skidding Production in Logging.
Ottawa, Department of Forestry, F.P.R.B., 1962. 15 p.
- MORRISSETTE, Hugues. Géographie comparée de quelques paroisses de colo-
nisation de la province de Québec. Québec, ministère de l'Agricul-
ture et de la Colonisation, 1963. 174 p.
- MORRISSETTE, Hugues. Les conditions du développement agricole au Québec.
Thèse de doctorat en géographie, Strasbourg, Université de Stras-
bourg, 1965. 257 p.

PEPIN, Pierre-Yves. Le royaume du Saguenay en 1968. Ottawa, ministère de l'Expansion économique régionale, 1969. 435 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce. Description des régions et sous-régions administratives. Québec, 1966. 95 p., 1 carte.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce. Les pôles d'attraction et leurs zones d'influence. Québec, 1967. 145 p., 4 cartes.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Exposé sur l'administration et la gestion des terres et forêts du Québec. Québec, 1965. 130 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Exposé sur la politique forestière, tome 1 - Prospective et problématique. Québec, 1971. 281 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Lois concernant les terres et forêts publiques. Québec, 1965. 320 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Règlements des bois et forêts établis sous l'empire des articles 4 et 68 de la loi des terres et forêts (S.R., 1964, chap. 92). Québec, 1965. 57 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Règlements et instructions officiels concernant le mesurage des bois provenant de la couronne. Québec, 1959.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère du Travail. Code du bois ouvré en exécution de la loi des établissements industriels et commerciaux. Québec, 1964. 128 p.

RISI, Joseph. L'utilisation des résidus forestiers et de sciage. Québec, ministère des Terres et Forêts, laboratoire des Produits forestiers, 1959. 42 p.

RISI, Joseph. Regard sur l'avenir de l'industrie du bois. Extrait de Forêt - Conservation, vol. 22, no 8, (texte d'une conférence faite au 3e congrès de l'Association des Manufacturiers de bois de sciage, le 18 mai 1956), octobre 1956.

SINTOT, William. Comment concevoir et exploiter le tableau de bord de l'entreprise. Tomes I et II, 3e édition, Paris, Entreprise Moderne d'Édition, 1965.

REFERENCES STATISTIQUES ET REPERTOIRES

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q. Annuaire du Québec 1967 / Québec Yearbook. 51e édition, Québec, 1967. 877 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q. Coopératives du Québec, Statistiques financières, 1967. Québec, 1968. 144 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q. Répertoire des coopératives du Québec. Québec, 1969. 210 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q. Répertoire des manufactures de la province de Québec, 1967-68. Québec, 1968. 471 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q. Répertoire des municipalités. Québec, 1968. 256 p.; 1969. 256 p.; 1970. 260 p.; 1971. 285 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q.
Répertoire des scieries, 1969-1970. Québec, 1970. 40 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q.
Scieries / Sawmills, 1967-1968. Québec, 1968. 28 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q.
Statistiques des produits forestiers. Québec, publications 1966,
1967, 1968, 1969. 40 à 60 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q.
Regard sur l'Industrie québécoise. Produits du bois. Brochure no 5,
Québec, 1969. 41 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Rapport annuel, 1966-1967. Québec, 1968. 109 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Rapport annuel, 1967-1968. Québec, 1969. 147 p.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Rapport annuel, 1968-1969. Québec, 1970. 143 p.

ROBERT, Bernard. Profits migratoires. Comtés et régions, Province de Québec, 1961-1966. Ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q.
Québec, 1971. 161 p.

CARTES ET PHOTOS AERIENNES

LA FRONTIERE INC. L'Ouest du Québec. Rouyn, 1 po; 6.3 mi.

CANADA, ministère des Mines et des Relevés techniques. Circonscription électorale de l'Abitibi. Ottawa, 1966. 1 po: 80 mi et 1 po: 4 mi.

CANADA, ministère des Mines et des Relevés techniques. Circonscription électorale de Témiscamingue. Ottawa, 1966. 1 po: 16 mi et 1 po: 3 mi.

CANADA, ministère des Mines et des Relevés techniques. Circonscription électorale de Villeneuve. Ottawa, 1966. 1 po: 16 mi et 1 po: 3 mi.

CANADA, ministère des Mines et des Relevés techniques, direction des Levées et de la Cartographie. Série de cartes topographiques à 1: 50,000 de 31 M, 32 C, 32 D, 32 E. Ottawa, 1967.

CANADA, ministère des Mines et des Relevés techniques, Direction des Levées et de la Cartographie. Rouyn-Noranda. No 32 D, 1967.
Senneterre. No 32 C, 1966.
Upper Harricana River. No 32 E, 1965.
Ville-Marie. No 31 M, 1964.
Ottawa, 1: 250,000

CANADA, ministère des Mines et des Relevés techniques, Direction des Levées et de la Cartographie. Upper Ottawa River. No 31 N.O.;
Noranda - Waswanipi. No 32 S.O. Ottawa, 1951.
1: 500,000.

CANADA, ministère des Mines et des Relevés techniques. World Aeronautical Chart. Gatineau River. No 2263 (31), 1949.
Broadback River. No 2221 (32), 1949.
Southern Ontario. 1968.
Ottawa, 1: 1,000,000

CANADA, ministère des Mines et des Relevés techniques. Highways of Canada and Northern United States. Ottawa, 1966. 1 po: 45 mi.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère de la Voirie. Le Québec, Les routes. 1967.
1 po: 12 mi.
Les routes du Québec. 1971.
1 po: 12 mi.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Carte régionale de l'Abitibi. Carte de cadastre, Québec, section sud: 1958; section nord: 1962. 1 po: 3 mi.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Division de recensement, Région administrative du Nord-Ouest. Québec, 1968. 1 po: 16 mi. (inédit)

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Forêts concédées, Région administrative du Nord-Ouest. Québec, 1968. 1 po: 20 mi. (inédit).

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Province de Québec. Carte des districts forestiers, Québec, 1969. 1 po: 20 mi.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Programmes des coupes dans la forêt domaniale de La Sarre, 1969-1974. Québec, 1969. 1: 250,000 (inédit).

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts, service de la Photographie. Photos aériennes: X 65225-163 et 164, X 65226-202 et 203. Québec, 1965. 1: 15,840.

PROVINCE DE QUEBEC, ministère des Terres et Forêts. Tenure des terres forestières, Région administrative du Nord-Ouest. Québec, 1968. 1 po: 20 mi. (inédit)

SICÉ, Michel. Québec, Le Nord-Ouest. Routes et attraites touristiques. Longueuil, 1968. 1 po: 16 mi.

NOTE: Plusieurs autres documents (mémoires adressés au ministère des Terres et Forêts, bilans financiers, études et compilations spéciales, revue de Presse du M.T.F., etc.) préparés par la Fédération Régionale, les coopératives forestières, l'Union Catholique des Cultivateurs, le ministère des Terres et Forêts du Québec ou le gouvernement fédéral constituent également des sources fort intéressantes pour l'étude des activités forestières et de leur influence.